

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
12x		16x		20x		24x		28x		32x

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXIV.4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR FREDERICK ARTHUR
STANLEY, BARON STANLEY DE PRESTON, DANS LE COMTÉ DE
LANCASTER, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, Etc., Etc., Etc.

QUATRIÈME SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT

1890.

VOL. XXIV.

JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du moi de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce SIXIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Bimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'OTTAWA, ce DIX-HUITIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTE ET UNIÈME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-NEUVIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé aux DIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre CITÉ D'OTTAWA, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce TROISIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada, se trouve prorogée au VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain ; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le SEIZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront par le Commun Conseil de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 16 Janvier 1890.

Jeudi, le seizième jour du mois de janvier, en la cinquante-troisième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la quatrième session du sixième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire général du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 14 janvier 1890.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi, le 16 du courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, capitaine,

Secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et Son Excellence le Très Honorable FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

En vous convoquant de nouveau cette année pour la prise en considération des affaires publiques, je puis à juste titre vous féliciter sur la continuation des progrès et de la prospérité du pays.

Pendant la vacance j'ai visité le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et partout j'ai été reçu avec la loyauté et la bienveillance que je savais être l'un des traits caractéristiques de la population du Canada. Une comparaison entre mes propres observations et celles de mes prédécesseurs fait clairement ressortir les grands progrès qui, dans cette partie de la Confédération Canadienne, se sont opérés dans l'établissement du pays, et dans le développement de ses grandes ressources agricoles, de sa richesse minérale et de ses autres ressources nationales.

Par suite des fréquentes saisies faites par des croiseurs de la marine des Etats-Unis, de navires canadiens pendant qu'ils capturaient des veaux marins dans cette partie de l'Océan Pacifique Septentrional, désignée sous le nom de mer de Behring, mon gouvernement a sérieusement insisté auprès des ministres de Sa Majesté sur la nécessité de protéger nos navires pendant qu'ils sont employés à leur légitime industrie et de veiller à ce qu'aucune nation n'affirme à ces eaux des droits de propriété exclusive. J'ai toute confiance que ces représentations ont eu leur effet, et j'espère pouvoir, durant la présente session, être en mesure de vous assurer que tous les différends soulevés par cette question sont en voie de règlement satisfaisant.

Ayant remarqué la grande attention avec laquelle les autorités impériales, de même que les gouvernements européens, se sont occupés de l'amélioration des modes de pêche, de préparation et de paquage du poisson, j'ai cru qu'il était à propos d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche. Le rapport des délégués vous sera soumis, et je suis convaincu que nos pêcheurs y trouveront des renseignements très utiles et les instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

Mes ministres ont soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, et il vous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

Le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui vous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays. J'ai tout lieu de croire que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières. Des mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, seront soumises à votre considération.

L'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées. Votre attention sera appelée sur cette importante question.

Certaines modifications aux actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi qu'un projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront soumis à vos délibérations.

Des mesures vous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission Géologique et d'Histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie nationale.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice financier vous seront soumis. Vous y verrez que l'estimation des revenus a été réalisée, et que, après avoir amplement pourvu aux différents services publics du pays, il restera encore un surplus assez important. Le budget du prochain exercice a été établi de manière à répondre à tous les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je livre ces importantes questions, ainsi que toutes autres qui pourront venir devant vous, à vos plus sérieuses délibérations; et je me repose en votre sagesse et votre prudence pour les décider, avec l'aide de la divine Providence, de la manière la plus propre à procurer le bonheur et la prospérité du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du quatorzième jour de septembre, A. D. 1889, Samuel Prowse, écuyer, de Murry Harbor, dans la province de l'Île du Prince-Edouard, à la place de l'honorable J. S. Carvell, résignataire.

SAML. E. ST O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dixième jour de

décembre A. D. 1889, Charles Arkel Boulton, écuyer, de Shell River, dans la province du Manitoba, à la place de l'honorable John Schultz, résignataire.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne ou chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit:

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dixième jour de décembre A. D. 1889, James Alexander Lougheed, écuyer, de la ville de Calgary, dans les territoires du Nord-Ouest, à la place de l'honorable Robert Hardisty, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Samuel Prowse a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Howlan.

L'honorable M. Prowse a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA:



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Samuel Prowse, de Notre province de l'Île du Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain; gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce quatorzième jour de septembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable Monsieur Prowse s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Joseph-Edouard Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable Monsieur Prowse, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Charles Arkel Boulton a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Smith.

L'honorable M. Boulton a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley of Preston, gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Charles Arkel Boulton, de Notre province du Manitoba, dans notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce dixième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable Monsieur Boulton s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable Monsieur Boulton, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Alexander Loughheed a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Smith.

L'honorable M. Loughheed a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston, gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, James Alexander Loughheed, Ecuier, des Territoires du Nord-Ouest

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain: gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dixième jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable Monsieur Lougheed s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et ils a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que les honorables messieurs Prowse, Boulton et Lougheed, membres du Sénat, ont fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport de l'année 1889 des bibliothécaires conjoints relatif à l'état de la bibliothèque du Parlement.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de faire le rapport suivant pour l'année 1889 :

Les bibliothécaires ont le plaisir d'accuser réception des dons faits à la bibliothèque par son Altesse Impériale le Prince Roland Bonaparte qui consacre ses loisirs et sa fortune à l'avancement de la science, prenant lui-même une part très active aux études scientifiques.

Les dons faits par le prince comprennent ses études sur l'anthropologie, ainsi que plusieurs monographies sur les pays visités par Son Altesse. Voici les titres de ces ouvrages :

" Les Habitants de Surinam." Folio. Paris, 1884.

" Les Premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde."

" Les récents voyages des Néerlandais à la Nouvelle Guinée."

" Les derniers voyages des Néerlandais à la Nouvelle Guinée."

" Notes on the Lapps of Finmark."

" La Nouvelle Guinée : N° III, le fleuve Augusta."

" La Nouvelle Guinée : N° IV, le golfe Huon."

" Le prince Roland Bonaparte en Laponie ; par F. Escard."

L'allocation spéciale mise à la disposition des bibliothécaires pour leur permettre de compléter la section américaine et canadienne a été utilisée à cet effet.

Parmi les ouvrages importants ajoutés à cette section depuis le dernier rapport, il faut mentionner les suivants :

“ *La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation,*” par Charlevoix, Paris, 1735.

“ *Grönlands Historiske Mindesmoerker,*” 3 vols.

“ *The Massachusetts Historical Society Proceedings,*” depuis leur apparition en 1791, jusqu'à nos jours, en tout 24 volumes. (Cette collection renferme une foule de documents importants sur la première partie de l'histoire des États-Unis et du Canada.)

“ *Leonard's Report on Nova Scotia,*” envoyé à Lord Sheffield en 1789. (Ce manuscrit n'a jamais été imprimé).

“ Une collection de *Rapports sur les missions de la Compagnie des Oblats,* formant dix volumes où se trouvent de nombreux documents sur l'établissement de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest.

Nous devons aussi noter plusieurs ouvrages sur la *découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb,* ainsi que douze *lettres écrites par l'honorable Ls. J. Papineau à Robert Christie,* l'historien. Cette correspondance se rattache aux dernières années de la carrière politique de M. Papineau.

Au nombre des principales acquisitions faites par la bibliothèque, nous ferons remarquer un exemplaire de *l'Anti-Jacobin.* (1799), acheté d'occasion, et qui se trouve être la copie même de sir James Mackintosh, dont, comme le dit son ami Lord Macaulay : “ Les hommes d'études et les hommes d'État aiment à recevoir les leçons d'une sagesse toujours sereine et bienveillante.”

Dans cet exemplaire, sir James Mackintosh a, sur l'autorité de Canning dont il a copié les notes à sa résidence de Dundas, en Écosse, donné les noms des auteurs des différentes pièces satiriques de cette publication maintenant célèbre.

Pendant l'année qui vient de s'écouler les bibliothécaires se sont occupés du côté pratique de la bibliothèque.

On verra que la section des lois renferme tous les ouvrages les plus nécessaires et les éditions les plus récentes.

La section des statistiques s'est enrichie d'une collection de rapports des Chambres de commerce et d'Associations d'affaires de toutes sortes comprenant presque toutes les opérations mercantiles des États-Unis.

On trouvera aussi sur les rayons les ouvrages d'économie politique parus récemment dans les pays qui nous intéressent davantage.

Les bibliothécaires se sont efforcés de réunir les brochures publiées ainsi que les discours prononcés, pendant la vacance, sur les questions de Commerce, mais cette tentative n'aura jamais qu'un succès partiel tant qu'elle ne sera point appuyée sur des règlements plus stricts.

L'intérêt général suscité par les différends sur l'Alaska a suggéré la préparation d'une liste de documents se rattachant spécialement à ce pays ; cette liste fait partie du catalogue supplémentaire de cette année.

Les bibliothécaires conjoints espèrent que le Parlement les secondera dans leur désir de limiter autant que possible pendant le temps de la session, la circulation au dehors d'ouvrages de référence, tels que : les Documents du Congrès des États-Unis, les Papiers Sessionnels de la Grande-Bretagne, et les livres de loi en général. L'absence de ces ouvrages, souvent pour une période trop prolongée, est un grand inconvénient pour le reste de la députation. La bibliothèque étant l'endroit le plus commode pour l'étude de ces questions d'intérêt public, il ne devrait jamais être nécessaire de laisser sortir des ouvrages de cette nature.

En terminant, les bibliothécaires désirent attirer l'attention du Parlement sur le fait évident, que, dans presque toutes les sections, l'espace pour placer de nouveaux livres fait absolument défaut. Il sera peut-être possible de faire face aux exigences du service, pour quelque temps encore, mais il sera nécessaire de prendre bientôt sérieusement en considération la nécessité d'agrandir le local de la Bibliothèque.

Le tout humblement soumis.

A. D. DECELLES, B. G.

MARTIN J. GRIFFIN, B. P.

(Pour la liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir documents de la session, No. 8.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Janvier, 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>sir David Lewis</i>),	<i>Rodier,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (C.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Par l'honorable M. McKindsey,—De la Compagnie de chemin de fer de Belleville, du lac Nipissing et de la Compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du Parlement,

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancastre, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; chevalier grand-croix de l'ordre très-honorable du Bain, gouverneur général et vice-amiral du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence en nous convoquant de nouveau pour la prise en considération des affaires publiques, puisse à juste titre nous féliciter sur la continuation des progrès et de la prospérité du pays.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que pendant la vacance Votre Excellence a visité le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et que partout Votre Excellence a été reçue avec une loyauté et une bienveillance

que vous savez être, comme vous voulez gracieusement le dire, l'un des traits caractéristiques de la population du Canada. Nous voyons avec satisfaction qu'une comparaison entre vos propres observations et celles de vos prédécesseurs fait clairement ressortir les grands progrès qui, dans cette partie de la Confédération Canadienne, se sont opérés dans l'établissement du pays, et dans le développement de ses grandes ressources agricoles, de sa richesse minérale et de ses autres ressources nationales.

Nous recevons, en en comprenant toute l'importance, l'information que par suite des fréquentes saisies faites par des croiseurs de la marine des Etats-Unis, de navires canadiens employés à la capture des veaux marins dans cette partie de l'Océan Pacifique Septentrional, désignée sous le nom de mer de Behring, le gouvernement de Votre Excellence, a sérieusement insisté auprès des ministres de Sa Majesté sur la nécessité de protéger nos navires pendant qu'ils se livrent à leur légitime industrie, et de veiller à ce qu'aucune nation n'affirme à ces eaux des droits de propriété exclusive.

Nous désirons exprimer à Votre Excellence notre confiance que ces représentations ont eu leur effet, et nous espérons voir se réaliser l'espoir que vous avez d'être en mesure durant la présente session de nous assurer que tous les différends soulevés par cette question sont en voie de règlement satisfaisant.

Nous avons entendu avec satisfaction Votre Excellence nous dire qu'ayant remarqué la grande attention avec laquelle les autorités impériales, de même que les gouvernements européens, se sont occupés de l'amélioration des modes de pêche, de préparation et de paquage du poisson, Votre Excellence a cru qu'il était à propos d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche, et que le rapport des délégués nous sera soumis. Nous sommes convaincus que nos pêcheurs y trouveront des renseignements très utiles et des instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

Nous apprenons avec intérêt que les ministres de Votre Excellence ont soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, et qu'il nous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui nous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays. Nous ne doutons pas que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières, et nous voyons avec plaisir que des mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, seront soumises à notre considération.

Votre Excellence a bien voulu nous annoncer que l'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à cet important sujet.

Nous sommes bien aises d'apprendre que certaines modifications aux actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi qu'un projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront soumis à nos délibérations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que des mesures nous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission Géologique et d'Histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie nationale.

Votre Excellence peut être certaine que ces importants sujets ainsi que les autres qui pourront nous être présentés, recevront la considération attentive que vous nous invitez à y apporter; et nous assurons Votre Excellence qu'Elle peut

compter sur nos efforts assidus pour les régler, avec l'aide de la divine Providence, de la manière la plus propre à procurer le bonheur et la prospérité du Canada.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport et les états statistiques du Canada, de l'année fiscale expirée le 30 juin 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 1.)

L'honorable M. McCallum, a présenté à la Chambre un bill intitulé; " Acte à l'effet d'amender l'Acte des chemins de fer. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Janvier 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacPherson</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller.</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe.</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois.</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power.</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,—De l'honorable W. E. Sanford, de la cité de Hamilton, et autres; et de Geo. W. Yarker et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McKindsey,—Du Bureau de Commerce de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest.

L'honorable M. Read (Quinté) a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent quarante-huit des Statuts Revisés du Canada, intitulé : " Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres, "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Janvier 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Houlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta; demandant un acte qui l'autorise à changer la largeur de voie de son chemin, qui fixe le sens du onzième article de son acte constitutif, et qui lève tout doute sur ses pouvoirs de chercher et exploiter des mines de houille et autres mines.

De la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du Lac Nipissingue; demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux, pour augmenter son pouvoir d'émission de bons et pour d'autres objets.

De la Compagnie du grand chemin de fer Central du Nord-Ouest; demandant un acte qui amende sa charte relativement au nombre de ses directeurs.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Résolu, que les honorables messieurs Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, Boucherville, de, Drummond, Haythorne, Lacoste, MacInnes (Burlington), Miller, Odell, Poirier, Power, Scott, Sullivan et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Résolu, que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, Loughed, McClelan, McKindsey, Macfarlane, Ogilvie, Perley, Pelletier, Power, Read, Turner, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Archibald, Bellerose, Botsford, Boyd, Chaffers, Clemow, Cochrane, Drummond, Lacoste, Lewin, Loughed, McCallum, McMillan, MacInnes (Burlington), Macdonald (Midland), Macpherson (sir David), Miller, Odell, Pâquet, Price, Prowse, Reid (Caribou), Robitaille, Ross, Sanford, Smith, Sullivan, Thibaudeau, Vidal et Wark, composent un comité des banques et du commerce pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Almon, Alexander, Bellerose, Boucherville, de, Boulton, Clemow, Cochrane, Dickey, Drummond, Girard, Kaulbach, Leonard, Loughed, McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Bret.), McInnes, (New W.), McKay, McKindsey, McMillan, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Power, Price, Robitaille, Reid (Caribou), Read (Quinté), Sanford, Scott, Smith, Stevens, Sutherland et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Archibald, Armand, Botsford, Chaffers, DeBlois, Dickey, Drummond, Flint, Girard, Grant, Howlan, Leonard, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Col.-B.), McKay, MacInnes (Burlington), McMillan, Macdonald (Midland), Macfarlane, Macpherson (sir David), Miller, Odell, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Perley, Power, Prowse, Read, Robitaille, Rodier, Scott, Smith et Stevens composent un comité pour examiner les comptes contingents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bolduc, Botsford, Boulton, DeBlois, Dever, Flint, Glasier, Gowan, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Lacoste, Loughheed, McInnes (New W.), McKay, McMillan, Macdonald (Victoria), Macfarlane, Merner, Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Reesor, Rodier, Ross, Scott, Stevens, Sullivan et Sutherland, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de ses observations sur icelles et d'envoyer quérir pièces et documents.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, Bolduc, Boucherville, de Casgrain, Haythorne, Howlan, McCallum, Macfarlane, Merner, Perley, Power, Rodier, Rose, Scott, Thibaudeau et Vidal, forment un comité pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations de cette Chambre, et pour faire rapport de temps en temps à cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que les honorables messieurs Dickey, Gowan, Kaulbach, McClelan, McKindsey, Macdonald (Victoria), Ogilvie, Read (Quinté), et Sutherland forment le comité des divorces.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, dosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un état du nombre moyen d'hommes employés dans la police fédérale, pendant chaque mois de l'année 1889, de leur paye et dépenses de voyage, (en vertu des S. R., chap. 184, sec. 5.)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 23.)

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 22 Janvier 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sandford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De Samuel May, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De C. A. Myers et autres, du village de Morrisburgh.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable W. E. Sanford et autres, de Hamilton et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de colonisation de la Saskatchewan."

De George W. Yarker et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque du comté de York."

Du Bureau de Commerce de la cité de Toronto, demandant un acte qui augmente son pouvoir d'acquérir des immeubles ainsi que son pouvoir d'emprunter; qui confirme une certaine convention conclue avec les porteurs de ses débetures; qui lui confère plus ample pouvoir relativement à l'émission de débetures et qui statue que l'article sept de l'acte relatif à l'intérêt ne s'appliquera pas aux débetures ou obligations émises par lui.

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter ses travaux; qui lui permette de recevoir des bonus en aide de son entreprise; qui l'autorise à construire des embranchements, et qui ajoute à son pouvoir d'émettre des obligations.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, demandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8.

MERCREDI, 22 janvier 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recom mande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés, qui expire samedi, le vingt-cinq courant, soit prolongé à mardi, le onzième jour de février prochain ; et que le délai fixé pour la présentation des bills privés qui expire jeudi, le trente courant, soit prolongé à mardi, le dix-huitième jour de février prochain.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE W. HOWLAN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Haythorne, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état

détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée, à mardi, le quatrième jour de février prochain à huit heures et demie du soir.

La question concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant le département de géologie, des mines et d'histoire naturelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi, le cinquième jour de février prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les engrais agricoles."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi, le cinquième jour de février prochain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants.

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 21 janvier 1890.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé

Sir Adolphe Caron, et Messieurs :—Amyot, Blake, Chouinard, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Kirkpatrick, O'Brien, Sriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (Saint-Jean), et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 21 janvier 1890.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir :—

Messieurs :—Amyot, Bergin, Bourassa, Bowell, Charlton, Davin, Desjardins, Ellis, Foster, Grandbois, Hickey, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse, agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année finissant le 31 décembre 1889.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la Session No. 12.)

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé
Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable président a déclaré la Chambre continuée à mardi, le quatrième jour de février prochain, à huit heures et demie du soir.

Jeudi, 4 Février 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier.</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (C.-B.),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du treizième jour de mai

A.D. 1889, Edward Murphy, écuyer, de la ville de Montréal, pour la division de Victoria, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Thomas Ryan, décédé.

SAML. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Edward Murphy a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. Ogilvie.

L'honorable M. Murphy a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Edward Murphy, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Victoria, de notre province de Québec, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain ; gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce treizième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable Monsieur Murphy s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable Monsieur Murphy, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été lues et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De Jos. Cozens et autres, du Sault Sainte-Marie; de John W. Cheeseworth et autres, de la cité de Toronto; et, de R. C. Carter et autres.

Par l'honorable M. Girard,—De la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par l'honorable M. Sanford,—Du révérend J. S. Ross et autres, de la cité de Hamilton; de Edward Langan et autres, de Saint-Thomas; de J. Graham et autres, de la cité de Hamilton; de A. G. McFarlane et autres, de Almonte; de J. McDowall et autres; de Thomas Taylor et autres; de James Douglas et autres; de George Pearsall et autres, de la cité de Toronto; et, de la Compagnie d'assurance mutuelle des meuniers canadiens contre l'incendie.

Par l'honorable M. MacKindsey,—De James Nisbet et autres, de la ville de Goderich; de M. J. Clarke et autres, de Port-Arthur; de D. E. Dunham et autres, de Wiarton; de la Compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit; et, de J. C. Ross et autres, de la ville de Tilsonburg.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De Arch. W. Campbell et autres; de Edward C. Pratt et autres; de F. Wolferstan Thomas et autres; de C. P. Brigham et autres, de la cité de Montréal; de G. Chapleau et autres, de la cité de Montréal; de la Compagnie houillère et de navigation du Nord-Ouest; et de Milo M. Belding et autres, de Montréal.

Par l'honorable M. Dever,—De S. A. Gray et autres, de Meaford.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De Richard Dobell, de la cité de Québec, et autres; de J. T. Garrow et autres; et, de E. Franklin Clements, de la ville de Yarmouth, N.-E., et autres.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—Du révérend F. P. McEvoy et autres, de la cité de Hamilton; de T. McCausland et autres, de la cité de Toronto; de Wm. R. Thistle et autres, de la cité d'Ottawa; et, de la Compagnie du pont du Sud Canada.

Par l'honorable M. Casgrain,—De Forest H. C. Conour et autres, de Leamington; de H. A. Mallory et autres; et de S. L. Buller et autres, de Ridgétown.

Par l'honorable M. Clemow,—De Mossom Martin Boyd et autres, du village de Bobcaygeon; de John R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa; et de la Compagnie de fidéicommis Impériale.

Par l'honorable M. Flint,—De James Dunlap et autres; de David Gillies et autres; de John Cameron et autres, de Carleton Place; du juge Weller et autres, de Peterboro'; et, de Alfred T. Hunter et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Loughheed,—De M. P. Davis et autres, de la cité d'Ottawa.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 février 1890.

Dans l'affaire de Emily Walker, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford a alors présenté la pétition de Emily Walker, de la cité de Hamilton.

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 février 1890.

Dans l'affaire de Christiana Filman Glover, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford alors présente la pétition de Christiana Filman Glover, de Burlington, Ontario.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 février 1890.

Dans l'affaire de Hugh Forbes Keefer, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a alors présenté la pétition de Hugh Forbes Keefer, de Vancouver, C. B.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 février 1890.

Dans l'affaire de David Philip Clapp, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a alors présenté la pétition de David Philip Clapp, de Harriston, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De C. A. Myers et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburgh et New-York."

De Samuel May, de la cité de Toronto, cessionnaire de certain brevet d'invention accordé à Wallace Harlow Dodge et George Philion, pour un perfectionnement apporté aux poulies; demandant un acte qui renouvelle et confirme le dit brevet pour la période y mentionnée, et qui autorise le commissaire des brevets à recevoir sa requête.

L'honorable M. Power a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour modifier l'acte relatif aux offenses contre la loi du mariage."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts révisés du Canada, intitulé: Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,"

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 5 Février 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De N. Clarke Wallace, grand-maître de l'association loyale des orangistes de l'Amérique Britannique, et autres.

Par l'honorable M. Cochrane,—De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Bolduc,—De la compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

Par l'honorable M. Poirier,—De Louis G. de Bertram et autres.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Par l'honorable M. Perley,—De la compagnie du chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Power,—De James E. W. Currier et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De D. Graham et autres; de C. Glackmeyer, jeune, et autres; de H. C. Oswald et autres; de F. McLean Walsh et autres; de J. A. Elliott et autres; et, de J. R. Dougall et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De Joshua Davies et autres; et, de Thomas Brigham Hall et autres, de la cité de Victoria.

Par l'honorable M. McCallum,—De la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Érié.

Par l'honorable M. Boulton,—De la compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Par l'honorable M. Sanford,—De la société de Hamilton pour la protection des animaux; de E. Sullivan et autres; de George A. Mitchell et autres; et, de l'évêque de Niagara et autres, tous de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le département de géologie, des mines et d'histoire naturelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les engrais agricoles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 6 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (C.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De Lady Ritchie, présidente, et Mme Bessie Vieth, secrétaire, de la société humanitaire des femmes d'Ottawa. De l'Assemblée Capitale, n° 5222, des chevaliers du travail de la cité d'Ottawa, (4 pétitions.)

Par l'honorable M. Perley,—De William McKenzie et autres; de la compagnie du chemin de fer et de bateau de Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan; et, de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Howlan,—De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McCallum,—De Wm Crawford et autres.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De James N. McNeil et autres; de Frank M. Pratt et autres, de la cité de Hamilton; et, de la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer.

Par l'honorable M. Lougheed,—De la compagnie hydraulique de Calgary (limitée).

Par l'honorable M. Murphy,—De l'association sur la vie de la Confédération.

Par l'honorable M. Sanford,—De Robert F. George et autres, de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Emily Walker, de la cité de Hamilton, province d'Ontario; demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Alfred Percy Walker.

De Christiana Filman Glover, de Burlington, province d'Ontario; demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Christopher Columbus Glover.

De David Philip Clapp, de la ville de Harriston, province d'Ontario; demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Alice Mae Clapp.

De Hugh Forbes Keefer, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique; demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Rebecca Ann Keefer.

De R. R. Dobell et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Câble Canadien."

De Milo M. Belding et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Belding, Paul et Cie," (à responsabilité limitée.)

De W. R. Thistle et autres, de la cité d'Ottawa; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Estacades de la Rivière-la-Pluie."

De la Compagnie du Pont du Sud du Canada; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certains de ces travaux projetés.

De J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont interprovincial."

De Massom M. Boyd et autres, du village de Bobcaygeon; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool."

De Joseph Cozens et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de la Baie-d'Hudson."

De la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan ; demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De R. C. Carter et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et du pont des Mille-Isles."

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est ; demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui l'autorise à construire un embranchement partant de sa ligne principale et allant aboutir au lac des Bois ou aux eaux voisines.

Du révérend J. S. Ross et autres, de la cité de Hamilton ; du révérend F. P. McEvoy et autres, de la cité de Hamilton ; de Alfred T. Hunter et autres, et de T. McCausland et autres, de la cité de Toronto ; demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De J. Graham et autres, de la cité de Hamilton ; de A. G. McFarlane et autres d'Almonte ; de J. McDowall et autres ; de James Douglass et autres ; de Thomas Taylor et autres ; de George Pearsall, tous de la cité de Toronto ; de James Nisbet et autres, de la ville de Goderich ; de A. W. Clarke et autres, de la ville de Port-Arthur ; de D. E. Durham et autres, de Warton ; de A. W. Campbell et autres ; de Edward C. Pratt et autres ; de F. Wolferstan Thomas et autres ; de C. P. Brigham et autres ; de G. Chapleau et autres, tous de la cité de Montréal ; de Forest C. Conover et autres, de Leamington ; de H. S. Mollory et autres ; de S. L. Buller et autres ; de Ridgetown ; de James Dunlap et autres ; de David Gillies et autres ; de John Cameron et autres, de Carleton Place ; de Judge Weller et autres, de la ville de Peterborough ; et de Edward Langan et autres, de la cité de St. Thomas ; demandant qu'il ne soit adopté aucune loi pour restreindre ou empêcher le tir des oiseaux au lâcher.

De la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie des meuniers canadiens compagnie incorporée sous l'acte de l'assurance mutuelle de la province d'Ontario ; demandant un acte qui l'autorise à assurer dans toute Canada la propriété des moulins à farine, et à transiger toutes affaires dépendant de ce genre d'assurance.

De la Compagnie du pont de chemin de fer de la Rivière Détroit ; demandant un acte qui ajoute à ses pouvoirs, et qui prolonge le délai dans lequel ses travaux projetés doivent être commencés et complétés.

De J. C. Ross et autres, de la ville de Tilsonburg ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, du Lac Erié et du Pacifique."

De la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest ; demandant un acte qui lui accorde un délai ultérieur pour prolonger son chemin de fer au Fort-McLeod, et qui l'autorise à le prolonger jusqu'au sommet de la Passe du Nid de Corbeau pour de là se relier à la ligne du chemin de fer du Pacifique.

De L. A. Gray et autres, de Meaford ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Mount-Forest, Markdale et Meaford."

De J. T. Garrow et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique Canadien ; demandant un acte qui change le nom de la dite compagnie, la route à suivre pour son chemin, et qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux.

De E. Franklin Clements et autres, de la ville d'Yarmouth, dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de construction nationale."

De la Compagnie impériale de fidéicommis du Canada ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De M. P. Davis et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son premier rapport recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session.

Aussi, copie des règlements pour le contrôle et l'administration du parc canadien des Montagnes Rocheuses, sanctionnés par ordre en conseil du 27 novembre 1889.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit:

(Voir documents de la Session No. 27.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte modifiant l'acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 7 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sandford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint,—Du conseil du comté de Gray, Owen Sound, Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De James Bruce et autres ; et, de G. M. Holbrook et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Scott,—De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto et d'ailleurs.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—Du révérend John Morton et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. McKindsey,—Du révérend William Belt et autres, de Burlington, Ontario.

Par l'honorable M. Lacoste,—De la compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest et de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Boulton,—Du Très révérend lord évêque de Rupert's Land Robert Phair et autres.

Par l'honorable M. Vidal,—Du Bureau de commerce de la ville de Collingwood.

Par l'honorable M. Howlan,—Du Syndicat de charité de la banque d'Épargne de Toronto.

Par l'honorable M. Sanford,—De R. J. Laidlaw, L. S. D., et autres ; et de John Riddell et autres, tous de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De N. Clarke Wallace, grand maître, et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Association loyale Orangiste de l'Amérique-Britannique."

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant un acte qui lui permettra d'ajouter les obligations qu'elle a émises pour des paquebots océaniques aux engagements pour lesquels elle peut émettre des actions débetures consolidées, et qui l'autorise généralement à prendre des arrangements pour la location et l'exploitation de lignes de chemins de fer.

De la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott ; demandant un acte pour changer son nom en celui de " Compagnie du chemin de fer de Montréal et Ottawa."

De Louis G. de Bertram et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de traverse de Moncton et de l'Île du Prince-Édouard."

De la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et les actes qui l'amendent ; qui lui donne l'autorisation de prolonger sa ligne au Sault Sainte-Marie, de construire un embranchement allant à Sudbury, au fleuve Saint-Laurent, à la cité d'Ottawa et aux mines de fer ou autres mines situées dans les comtés de Leeds, Lanark, Frontenac, Hastings, Peterborough, Victoria et dans le district de Nipissingue ; de tenir ses assemblées dans la ville de Deseronto ; de changer son nom et de construire un pont sur le Saint-Laurent.

De la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest ; demandant un acte pour amender son acte constitutif et pour d'autres objets.

De James E. W. Currier et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de pont international du Saint-Laurent."

De D. Graham et autres; de C. Glackmeyer et autres; de H. C. Oswald et autres; de F. McLean Walsh et autres; de J. A. Elliott et autres; et, de J. R. Dougall et autres, tous de la cité de Montréal; de Charles Black, vice-président et autres de la société de Hamilton pour la prévention de cruautés envers les animaux; de E. Sullivan et autres; de George A. Mitchell et autres; et, du Révérend Lord évêque de Niagara et autres, tous de la cité de Hamilton; demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De Joshua Davies et autres, de la cité de Victoria et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Kootenay-Sud".

De Thomas Brigham Hall et autres, de la cité de Victoria et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Kootenay-Ouest".

De la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié, demandant un acte qui décrive plus clairement la ligne qu'elle doit construire et qui ajoute à son pouvoir d'émission d'obligations et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, compagnie constitué par un acte de la Législature du Manitoba; demandant à être incorporé par acte du parlement fédéral.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial du divorce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
OTTAWA, vendredi, 7 février 1890.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition de Christiana Filman Glover, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Christopher Columbus Glover, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Sanford a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.

Vendredi, 7 février 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'un avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer et des charbonnages d'Alberta, demandant un acte qui l'autorise à changer la largeur de voie de son chemin, qui fixe le sens du onzième article de son acte constitutif, et qui lève tout doute sur ses pouvoirs de chercher et exploiter des mines de houille et autres mines ;

De la Compagnie du grand chemin de fer Central du Nord-Ouest, demandant un acte qui amende sa charte relativement au nombre de ses directeurs ;

De l'honorable W. E. Sanford et autres, de Hamilton et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Colonisation de la Saskatchewan" ;

Du bureau de commerce de la cité de Toronto, demandant un acte qui augmente son pouvoir d'acquérir des immeubles ainsi que son pouvoir d'emprunter, qui confirme une certaine convention conclue avec les porteurs de ses débetures, qui lui confère plus ample pouvoir relativement à l'émission de débetures et qui statue que l'article sept de l'acte relatif à l'intérêt ne s'appliquera pas aux débetures ou obligations émises par lui.

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter ses travaux, qui lui permette de recevoir des bonus en aide de son entreprise, qui l'autorise à construire des embranchements, et qui ajoute à son pouvoir d'émettre des obligations.

De Samuel May, de la cité de Toronto, cessionnaire de certain brevet d'invention accordé à Wallace Harlow Dodge et George Phillion pour un perfectionnement apporté aux poulies, demandant un acte qui renouvelle et confirme le dit brevet pour la période y mentionnée, et qui autorise le commissaire des brevets à recevoir sa requête.

De Joseph Cozzens et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de la Baie d'Hudson."

De la Compagnie de Charbonnage et de Navigation du Nord-Ouest, demandant un acte qui lui accorde un délai ultérieur pour prolonger son chemin de fer au Fort-McLeod, et qui l'autorise à le prolonger jusqu'au sommet de la Passe du Nid de Corbeau pour de là se relier à la ligne du chemin de fer du Pacifique ;

De Milo M. Belding et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Belding, Paul et Cie" (à responsabilité limitée) ;

De R. R. Dobell et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Câble Canadien" ;

De J. T. Garrow et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique Canadien, demandant un acte qui change le nom de la dite compagnie, la route à suivre pour son chemin, et qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux ;

De Franklin Clements et autres, de la ville d'Yarmouth, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de Construction Nationale."

De W. R. Thistle et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Estacades de la Rivière-la-Pluie."

De la Compagnie du Pont du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever certains de ses travaux projetés.

De Massom M. Boyd et autres, du village de Bobcaygeon, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool."

Le tout respectueusement soumis,
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial du divorce, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,

OTTAWA, vendredi, 7 février 1890.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Hugh Forbes Keefer, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Rebecca Ann Keeter, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial du divorce, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,

OTTAWA, 7 février 1890.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition de David Philip Clapp, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Alice Mae Clapp, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
OTTAWA, vendredi, 7 février 1890.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition de Emily Walker, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Alfred Percy Walker, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce au défendeur, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

3. Votre comité a trouvé cependant que la pétition est irrégulière en ce qu'elle ne nie point la réconciliation, la collusion ou la connivence entre les parties.

Votre comité recommande en conséquence que permission soit donnée au pétitionnaire de retirer sa pétition et d'en présenter une autre, et que le dépôt de \$200 déjà fait s'applique à celle-ci.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Price, a proposé :

Que le rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le vingt-quatrième jour de février courant,

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Sanford, a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Price, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le vingt-quatrième jour de février courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire droit à David Philip Clapp."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le vingt-quatrième jour de février courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
6 février 1890.

Le comité mixte des deux chambres des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

8. Rapport des Bibliothécaires conjoints du Parlement. (*Documents de la Session.*)

22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'audition. (*Distribution.*)

27. Copie des règlements pour le contrôle et l'administration du Parc Canadien des Montagnes Rocheuses, sanctionné par ordre en conseil du 27 novembre 1889. (*Distribution.*)

28. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1889, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. (*Documents de la session.*)

29. Réponse à Ordre du 23 courant.—Relevé détaillé des recettes et dépenses jusqu'au 1er janvier 1890, ainsi qu'un relevé semblable pour le semestre expiré le 1er janvier 1889. (*Distribution.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21. Réponse à Ordre du 20 mars 1889.—Copie de toute correspondance relative à l'établissement d'un service postal bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire entre Lourde et Somerset, dans le comté de Mégantic.

21a. Réponse à Ordre du 25 février 1889.—Copie de toute correspondance concernant l'octroi du contrat de la malle entre la station de Bécancour et Sainte-Julie de Somerset, et entre Inverness et Sainte-Julie de Somerset, accordé vers le mois d'avril 1888, aussi toutes les soumissions s'y rattachant.

21b. Réponse à Ordre du 2 mars 1888.—Copie de toute correspondance (par lettre ou télégramme) et de tous autres papiers concernant le transport des malles provinciales supplémentaires dans l'île du Prince-Edouard, depuis le 1er septembre dernier.

21c. Réponse à Ordre du 23 courant.—Etat donnant le nombre de lettres enregistrées envoyées au bureau des lettres mortes pendant les années 1887, 1888 et 1889.

23. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, clause 5 des Statuts Révisés du Canada.

24. Etat des dépenses à compte de frais divers, du 12 juillet 1889 au 4 janvier 1890, autorisées par l'Acte 52 Vic., chap. 1.

25. Réponse à Ordre du 8 février 1889,—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'Île du Prince-Edouard; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888, le montant de chaque amende, le nom des personnes qui ont payé les amendes, et le nom de celles qui ne les ont pas payées; et la nature du délit dans chaque cas.

26. Terres Fédérales,—Copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session.

28. Réponse à Adresse du 22 courant—Copie de tous ordres en conseil, correspondances et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec.

30. Réponse à Ordre du 20 courant,—Etat donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers.

32. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé. "Acte concernant le Bureau de commerce de la cité de Toronto."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Perlèy, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 10 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier.</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.E.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaubach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres.

Par l'honorable M. Botsford,—De la Banque de Saint-Stephens et de la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Poirier,—De Raymond Préfontaine et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Lady Ritchie, présidente, et Dame Bessie Veith, secrétaire de la Société Humaine des Femmes d'Ottawa; de James R. McNeil et autres; de Frank Pratt et autres, et de Robert F. George et autres, de la cité de Hamilton; demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De l'Assemblée "Capitale," No 5,222, des Chevaliers du Travail, de la cité d'Ottawa; demandant une loi établissant un bureau d'arbitrage chargé de régler tous différends entre employés et patrons.

De l'Assemblée "Capitale," No 5,222, des Chevaliers du Travail, de la cité d'Ottawa; demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit amendé sous certains rapports.

De l'Assemblée "Capitale," No 5,222, des Chevaliers du Travail, de la cité d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi pour obliger les capitaines de navires qui naviguent dans les eaux intérieures du Canada, à se pourvoir d'équipages expérimentés, et pour d'autres objets.

De l'Assemblée "Capitale," No 5,222, des Chevaliers du Travail, de la cité d'Ottawa; demandant un acte qui oblige les patrons à indemniser en certains cas leurs employés pour des lésions et blessures reçues par ceux-ci.

De William McKenzie et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton."

De la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant un acte qui confirme une convention conclue entre elles pour l'acquisition, à certaines conditions, de la ligne de la première compagnie par la seconde.

De la corporation de la cité de Toronto; demandant un acte qui confirme l'Acte 49 Victoria, chapitre 66, de la législature de la province d'Ontario, en tant que cet acte a trait au redressement et à l'amélioration de la rivière Don, et qui statue aussi sur certains autres objets.

De William Crawford et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Portage-la-Prairie et de la Montagne-aux-Canards."

De la Compagnie du chemin de fer Grand Tronc du Canada; demandant un acte qui l'autorise à construire un petit embranchement de Stoney Creek à venir à sa ligne dans le voisinage du bassin de l'aqueduc d'Hamilton.

De la Compagnie hydraulique de Calgary (à responsabilité limitée), compagnie constituée en vertu de l'ordonnance No 23,1889, des Territoires du Nord-Ouest; demandant un acte à l'effet de confirmer la dite ordonnance, d'accorder de plus amples pouvoirs à la pétitionnaire et pour d'autres objets.

De l'Association sur la vie dite "Confédération"; demandant un acte à l'effet d'amender son acte constitutif relativement au nombre de ses directeurs, de lui donner de plus amples pouvoirs pour le placement de ses fonds, et limitant le nombre d'actions que pourra posséder une seule et même personne dans le fonds social.

L'honorable M. Lacoste a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance de votre appui que vous y exprimez. Je recommande à votre considération maintenant l'étude des mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Le 10 février 1890.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour modifier l'Acte relatif aux offenses contre la loi du mariage" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts révisés du Canada, intitulé: Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Emily Walker, ayant été lu, l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. McKay; a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que l'honorable M. Murphy soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés; au comité des banques et du commerce et aussi à celui des chemins de fer, télégraphes et havres nommés pour la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 11 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller.</i>	<i>Smith.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap B.),</i>	<i>O'Donohoe.</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois.</i>	<i>McInnes</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite au journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 8 février 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du troisième jour de février courant, l'honorable Louis François Rodrigue Masson, de Terrebonne, dans la province de Québec, membre du Conseil privé du Canada, à la place de l'honorable Charles Séraphin Rodier, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Louis François Rodrigue Masson a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. de Boucherville.

L'honorable M. Masson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Louis François Rodrigue Masson, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, membre du conseil privé du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et Nous vous nommons pour la division électorale des Mille Isles, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain ; gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce troisième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt dix, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable Monsieur Masson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable Monsieur Masson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Cochrane,—De W. B. Ives, président, et C. A. Bailey, secrétaire, de la Compagnie du chemin de fer de Hereford.

Par l'honorable M. Vidal,—De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario.

Par l'honorable M. Boulton,—De C. H. Riggs et autres ; de Alexander Dey et autres ; de George Scudds et autres ; de John E. Winnett et autres ; de Hermann Simmers et autres ; de C. Baker et autres ; et, de C. A. Walker et autres, tous de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Botsford,—De la Compagnie du chemin de fer du Nord et de l'Ouest ; de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick ; et, de Russell Sage et autres.

Par l'honorable M. Sanford,—De Emely Walker ; et, de J. G. Scott et autres.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De Wm. G. Murray et autres, de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du Conseil de comté du comté de Grey ; demandant l'adoption du bill pour amender l'acte des chemins de fer en ce qui concerne le drainage des terres à travers la chaussée des chemins de fer.

De James Bruce et autres, et de G. M. Holbrook et autres, de la cité d'Ottawa ; demandant l'adoption d'une loi qui défende de jeter les sciures de bois dans la rivière Ottawa, à Ottawa.

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de sûreté pour dépôts, entrepôts et prêts, dite des Banquiers, du Canada ".

Du révérend John Morton et autres, de la cité de Hamilton ; du révérend William Belt et autres, de Burlington ; du très révérend lord évêque de la Terre de Rupert, et autres ; de R. J. Laidlaw, L.L.D., et autres, de la cité de Hamilton ; demandant séparément l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant qu'il soit passé un acte pour valider et confirmer une certaine convention conclue entre les dites compagnies, et pour d'autres objets.

Du Bureau de Commerce de la ville de Collingwood ; demandant la nomination, dans chacune des provinces, d'une cour de commissaires chargée de régler les différends entre les compagnies de chemins de fer et le public.

Du Syndicat de charité de la Banque d'Epargnes de Toronto ; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette de placer ses fonds de la manière qui lui paraîtra la plus avantageuse.

De John Riddell et autres, de la cité de Hamilton ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de jonction de Hamilton ".

L'honorable M. Boulton a attiré l'attention de la Chambre et du gouvernement sur les grands avantages qui résulteraient pour le Canada en général de la construction d'une voie ferrée, partant de quelque point du chemin de fer Canadien du Pacifique et allant aboutir à la côte occidentale de la Baie d'Hudson—et sur la grande importance de la construction immédiate d'une telle voie ferrée, et il a demandé si le gouvernement a l'intention d'entreprendre un tel ouvrage.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés qui expire aujourd'hui, soit prolongé à mardi le dix-huitième jour de février courant.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que l'honorable M. Masson soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés; au comité des banques et du commerce et aussi à celui des débats et délibérations, nommés pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que l'honorable M. Lacoste soit ajouté au comité chargé d'examiner les comptes contingents et d'en faire rapport, et aussi au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, nommés pour la présente session.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le département de géologie des mines et d'histoire naturelle."

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les engrais agricoles."

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le Bureau de commerce de la cité de Toronto", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts révisés du Canada, intitulé: Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La chambre s'est ajournée.

Mercredi, 12 Février 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap.B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Girard,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Glasier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Cochrane,—De James Lunsden et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Sanford,—De Arthur Jones et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Price,—De Charles Smith et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Reid (Caribou),—De G. Knights et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Lougheed,—De D. W. Davis et autres ; aussi de Thos. Winfield et autres ; et, de H. Sumerville et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du Pont et Terminus de Montréal ".

De la Banque Saint-Stephens ; demandant un acte pour changer son nom corporatif, étendre sa charte et pour d'autres objets.

De la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick ; demandant un acte pour étendre sa charte et pour d'autres objets.

De R. Préfontaine et autres ; demandant l'adoption du bill présenté au Parlement pour confirmer l'Acte de la Législature de Québec 51 et 52 Victoria, chapitre 73, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière de Chambly ".

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8

Mercredi, 12 février 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du Lac Nipissingue; demandant un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux, pour augmenter son pouvoir d'émission de bons et pour d'autres objets.

De C. A. Myers et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburgh et New-York."

De J. C. Ross et autres, de la ville de Tilsonburg; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, du Lac Erié et du Pacifique."

De la Compagnie impériale de fidéicommiss du Canada; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott; demandant un acte pour changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de Montréal et Ottawa."

De Louis G. de Bertram et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de traverse de Moncton et de l'Île du Prince-Edouard."

De William McKenzie et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton."

De la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant un acte qui confirme une convention conclue entre elles pour l'acquisition, à certaines conditions, de la ligne de la première compagnie par la seconde.

De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de Sûreté pour dépôts, entrepôts et prêts, dite des Banquiers, du Canada."

De la Compagnie hydraulique de Calgary (à responsabilité limitée), compagnie constituée en vertu de l'Ordonnance n° 23, 1889, des Territoires du Nord-Ouest; demandant un acte à l'effet de confirmer la dite ordonnance, d'accorder de plus amples pouvoirs à la pétitionnaire et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN, *Président*.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8

Mercredi, 12 février 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné la pétition du Syndicat de charité de la banque d'Epargnes de Toronto demandant l'adoption d'une loi qui lui permette de placer ses fonds de la manière qui lui paraîtra la plus avantageuse, et a constaté que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue; votre comité recommande néanmoins de suspendre

la cinquante et unième règle par rapport à cette pétition, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé :

Que la règle 51e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition du Syndicat de Charité de la Banque d'Épargnes de Toronto, tel que recommandé dans le cinquième rapport des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Sullivan a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le Syndicat de charité de la Banque d'Épargnes de Toronto à placer certains fonds."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mercredi, 12 février 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire mardi, le dix-huit courant, soit prolongé à mardi, le vingt-cinq courant.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Loughheed a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer relativement aux pouvoirs de circulation."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois jeudi, le sixième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs."

(En Comité)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 5, après " navire " retranchez " quelconque " et insérez : " faisant " la pêche sur les grands fonds ou sur les bancs. "

Page 1, ligne 9, après " autres " insérez : " semblables. "

Page 1, ligne 13, retranchez : " de pain " et insérez : " d'aliments solides. "

Page 1, ligne 18, après " l'eau " insérez : " d'une trompette de brume. "

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, "

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les engrais agricoles. "

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les premier, second, troisième et quatrième articles ont été séparément lus et agréés.

Le cinquième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 2, ligne 29, retranchez depuis " indiquant " jusqu'à " 6, " dans la 31e ligne, et insérez : " la valeur relative de chaque engrais calculée d'après sa teneur d'ingrédients fertilisants estimés à leur valeur marchande courante. "

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Lougheed soit substitué à celui de l'honorable M. Gowan sur le comité spécial du divorce, nommé pour la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. McKindsey,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 13 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>(Victoria, C.B.),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,—De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Par l'honorable M. Stevens,—De James Mairs, président, et autres, de la société d'agriculture du comté de Richmond ; de John Wadleigh, président, et autres, de la société d'agriculture du comté de Drummond ; de Félix Gouin, président, et autres, de la société d'agriculture du comté de Yamaska ; et, de Tolia Lyster, président, et autres, du club des fermiers d'Alviston.

Par l'honorable M. Bolduc,—De E. P. Bender et autres.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De H. D. Galbraith et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. Clemow,—De l'Assemblée "Capitale" No 5222, des Chevaliers du Travail de la cité d'Ottawa ; et, de Wm. S. Law et autres, de Tilsonburgh.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De la Banque de l'Amérique Britannique du Nord ; et, de S. J. Parker et autres, de la ville de Owen-Sound.

Par l'honorable M. Sanford,—De A. Burns, D.D., L.L.D., et autres, de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer Hereford ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et l'acte qui l'amende, en augmentant son fonds capital et en l'autorisant à construire un embranchement jusqu'au village de Scotstown, dans le township de Hampden.

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la baie Georgienne et du lac Erié; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire certains embranchements.

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario; demandant un acte qui l'autorise à créer des obligations jusqu'à concurrence de \$30,000 par mille pour toute sa ligne, achevée ou à achever.

De la Compagnie du chemin de fer du Nord et de l'Ouest; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick; demandant la pasation d'un acte consolidant sa dette et l'autorisant à émettre des actions-débetures et pour d'autres objets.

De Russell Sage et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de chemin de fer de la Shore Line."

De J. G. Scott et autres; demandant l'addition de certains noms sur la liste des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Victoria et du Sault Sainte-Marie, et une extension du délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux projetés.

De Wm G. Murray et autres, de la cité de Montréal; demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De C. H. Riggs et autres; de Alexander Dey et autres; de George Scudds et autres; de John E. Winnett et autres; de C. Baker et autres; et, de C. A. Walker et autres, tous de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour prohiber le tir aux pigeons.

D'Emily Walker, de la cité de Hamilton; demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Alfred Percy Walker.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents et d'en faire rapport pendant la présente session a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

JEUDI, 13 février 1890.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

1. Vu que l'ordre adopté par le Sénat, le 17 juillet 1885, autorisant le paiement d'une gratification de deux mois du salaire d'un officier, commis ou serviteur décédé, s'applique seulement à la veuve ou aux enfants orphelins de tel employé décédé, le greffier du Sénat soit autorisé à payer à la mère de feu M. Peter Miller, premier commis anglais et greffier des journaux anglais, une gratification égale à deux mois du salaire qu'il recevait.

2. Que M. R. W. Stephen, deuxième commis anglais et commis de la routine et des délibérations, soit promu à la fonction de premier commis anglais et greffier des journaux anglais, aux appointements de seize cents piastres (\$1,600) par année, à compter de ce jour.

3. Que M. Alexander Soutter, troisième commis anglais et greffier des bills privés, soit promu à la fonction de deuxième commis anglais et greffier des bills privés, aux appointements de quinze cents piastres (\$1,500) par année, à compter de ce jour.

4. Que M. Charles Young, commis junior, soit promu à la fonction de troisième commis anglais et commis de la routine et des délibérations, aux appointements de onze cents piastres (\$1,100) par année, à compter de ce jour, avec une augmentation annuelle de cinquante piastres (\$50), jusqu'à ce qu'il atteigne quatorze cents piastres (\$1,400).

5. Que M. C. T. Gibbs, assistant comptable ait ses appointements portés à onze cents piastres (\$1,100) par année, à compter de ce jour, avec une augmentation annuelle de cinquante piastres (\$50) jusqu'à ce qu'il atteigne quatorze cents piastres (\$1,400).

6. Que M. Agar Adamson soit nommé commis junior aux appointements de six cents piastres (\$600) par année, à compter de ce jour, avec une augmentation annuelle de cinquante piastres (\$50) jusqu'à ce qu'il atteigne mille piastres (\$1,000).

7. Que Thomas Davis, messenger permanent, soit mis à la retraite à compter de ce jour.

8. Que Théodule Paquet, messenger sessionnel, soit nommé messenger permanent, à compter du jour de la vacance créée par la mise à la retraite de Thomas Davis.

9. Que E. Bérubé, page, soit nommé messenger sessionnel pour remplacer Théodule Paquet

10. Que Thomas O'Brien et Moïse Gagnon soient nommés messagers sessionnels en addition au nombre actuel.

11. Que Vernon Smith soit nommé page pour remplir la vacance créée par la promotion de E. Bérubé.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les engrais agricoles," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : 'Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,'" "

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le vingt-cinq courant.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique-Canadienne pour l'année expirée le 31 décembre 1889, avec une liste des actionnaires au 31 décembre 1889.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No 44.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Banque de Saint-Stephens," auquel elle demande son concours. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 14 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Mc Kindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sandford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Howlan,—De la Banque de Summerside, dans l'Île du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Casgrain,—De la corporation du comté de Dufferin.

Par l'honorable M. Clemow,—Du Rév. McD. Dawson, L.L.D., F.R.S., et autres ; et de F. R. Wickstead et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De James Lumsden et autres ; de Arthur Jones et autres ; de Charles Smith et autres ; de G. Knight et autres ; de Thomas Winfield et autres ; et de H. Somerville et autres ; tous de la cité de Toronto ; demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour restreindre ou empêcher le tir aux pigeons.

De D. W. Davis et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie hydraulique de la Rivière du Coude."

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces a présenté à la Chambre son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit.—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ NO 17,
OTTAWA, vendredi, 14 février 1890.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Emily Walker, en date du huitième jour de février courant, et demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Alfred Percy Walker, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité a constaté que la pétition est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

R. D. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, et, elle a été sur division résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Emily Walker."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le troisième jour de mars prochain.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 14 février 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De George W. Yarker et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque du comté d'York."

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant qu'il soit passé un acte pour valider et confirmer une certaine convention conclue entre les dites compagnies, et pour d'autres objets.

De la Banque St-Stephens; demandant un acte pour changer son nom corporatif, étendre sa charte et pour d'autres objets.

De la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick; demandant un acte pour étendre sa charte et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 14 février 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont interprovincial";

Votre comité a constaté que le bill présenté par les pétitionnaires à la Chambre des Communes demande le pouvoir de percevoir des péages pour le passage des piétons et des voitures sur le dit pont. L'avis aurait dû contenir une mention à cet effet, conformément à la cinquante-deuxième règle du Sénat. On a représenté toutefois à votre comité que les promoteurs n'ont pas l'intention d'obtenir ce pouvoir, et lorsque le bill aura été renvoyé au comité qui doit en être saisi, les promoteurs demanderont que les articles relatifs à la perception des péages soient retranchés; c'est pourquoi votre comité recommande que l'avis soit jugé suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. O'Donohoe, secondé par l'honorable M. Guévremont, a proposé : Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à jeudi, le vingt courant, à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	De Blois,	Merner,	Reid, (Cariboo),
Armand,	Glasier,	Murphy,	Robitaille,
Baillargeon,	Howlan,	O'Donohoe,	Sanford,
Bellerose,	Lacoste,	Pâquet,	Smith,
Casgrain,	Lougheed,	Poirier,	Stevens,
Chaffers,	McKindsey,	Price,	Vidal.—26.
Cochrane,	MacInnes (Burl'ton),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	Haythorne,	McDonald,	Montgomery,
Clemow,	Kaulbach,	McInnes (Col.-Brit.),	Power,
Dever,	Lewin,	McKay,	Prowse,
Dickey,	McCallum,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Girard,	McClelan,	Macfarlane,	Sutherland.—20.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read (Quinté) a appelé l'attention de la Chambre et du gouvernement sur la proposition d'expédier par les ports canadiens pour l'Europe, les bestiaux de la provenance des Etats-Unis, sans leur appliquer les règlements de quarantaine actuellement en vigueur, et a demandé si le gouvernement a l'intention de mettre en pratique cette proposition.

Débats.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité des comptes contingents du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement,

Que les six premiers paragraphes soient adoptés et que les articles 7, 8, 9, 10 et 11 soient renvoyés au comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Kaulbach,	McKay,	O'Donohoe,
Clemow,	Lewin,	Macdonald (Victoria)	Poirier,
Dever,	McClelan,	Merner,	Sanford,
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	Miller,	Wark.—18.
Haythorne,	McInnes, (New W.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	De Blois,	Montgomery,	Read (Quinté),
Baillargeon,	Howlan,	Power,	Robitaille,
Chaffers,	Macfarlane,	Prowse,	Smith.—12.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, telle qu'amendée, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à jeudi, le vingt courant, à huit heures et demie du soir.

Jeudi 20 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *G. GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

Almon,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
De Blois,
Dever,
Dickey,
Drummond,
Flint,

Girard,
Glasier.
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Lewin,
Lougheed,
McCallum,
McClelan,
McDonald (Cap-B.),
McInnes
(N. Westminster),

McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald
(Victoria, C.E.),
Macfarlane,
MacInnes
(Burlington),
Merner,
Montgomery,
Murphy,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,

Perley,
Poirier,
Power,
Prowse,
Read (Quinté),
Reid (Cariboo),
Robitaille,
Ross,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De J. W. Corby et autres ; de J. M. Phillips et autres ; et, de J. B. Gordon et autres, tous de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Girard,—De la corporation de la ville de Saint-Boniface, dans la province du Manitoba ; et, de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par l'honorable M. Casgrain,—De Geo. G. Sparham et autres, de la ville de Ridgeway ; de Anthony Mole et autres ; de John S. Wallace et autres ; et, de John Seldon et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McCallum,—De J. R. Mitchell et autres ; de T. Durnan et autres ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De J. S. Hamilton, président, et de A. Robertson, secrétaire, Q. S. P. C. A., de la cité de Québec ; et, de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De la corporation municipale du comté de Carleton; de Thomas Birkett et autres, de la cité d'Ottawa; de Thomas Nisbitt et autres: de John Taylor et autres; de Thomas R. Wood et autres; de James W. Mott et autres; et, de W. V. Bradshaw et autres; tous de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Kaulbach,—De W. F. Lee et autres; et, de V. E. Ashdown et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De Thomas Keen et autres; de F. McFarlane et autres; et, de William Arnot et autres; tous de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer central de Sainte-Catherine et Niagara, demandant un acte qui l'autorise à faire passer par la cité de Hamilton son embranchement sur Burlington; qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations privilégiées de première classe au lieu et place de celles délivrées à la cité de Sainte-Catherine, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De James Mairs, président, et autres, de la société d'agriculture du comté de Richmond; de John Wadleigh, président, et autres de la société d'agriculture du comté de Drummond; de Félix Poirier, président, et autres, de la société d'agriculture du comté d'Yamaska; de Tobias Lyster, président, et autres, du Club des Fermiers; demandant séparément que le maïs, la graine de coton, la graine de lin, les denrées servant à la nourriture des animaux et les engrais soient portés sur la liste des articles exempts de droits;

De H. D. Galbraith, et autres, de la cité de Hamilton; de William D. Law, et autres, de Peterborough; du révérend A. Burns, D.D., et autres, de la cité de Hamilton; demandant séparément l'adoption du bill pour mieux empêcher la cruauté envers les animaux;

De E. P. Bender, et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne de chemin de fer et de steamers de l'Atlantique Septentrionale";

De l'Assemblée Capitale No 5222 des Chevaliers du Travail, de la cité d'Ottawa; demandant l'adoption du bill pour prohiber l'importation et l'immigration d'étrangers en vertu de contrats stipulant l'exécution d'un travail en Canada;

De la Banque de l'Amérique britannique du Nord, demandant que tout nouvel acte sur les banques renferme des dispositions semblables à celles contenues dans les articles 86 et 87 de l'Acte des banques;

De S. I. Parker et autres, de la ville d'Owen-Sound, et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound et du lac Huron."

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'inspection des bateaux à vapeurs, chapitre soixante et dix-huit des Statuts Révisés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour la dernière année fiscale du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889 relatif aux travaux sous son contrôle.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir documents de la session No 19.)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte portant modification de l'acte concernant les infractions aux lois du mariage" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé: "Acte concernant le département de géologie, des mines et d'histoire naturelle,"

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Banque de Saint-Stephens," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte relatif à la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie à la Baie d'Hudson," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de " Compagnie du chemin de fer de Goderich à Wingham " auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, (Victoria) secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 21 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pâquet,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McMillan,—De la corporation des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengary.

Par l'honorable M. McKindsey,—De Henry M. Stevenson et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Merner,—Du Vénérable Archidiacre Dixon et autres, de la cité de Guelph.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :
De la Banque de Summerside, de la province de l'Île du Prince-Edouard; demandant un acte pour étendre sa charte ;

De la corporation municipale du comté de Dufferin ; demandant la passation du bill pour amender l'acte des chemins de fer relativement au drainage à travers la chaussée des chemins de fer ;

Du révérend A. E. McD. Dawson, L. L. D., et autres, et de R. I. Wicksteed et autres, d'Ottawa ; demandant la passation du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux ;

L'honorable M. Dickey, du comité des divorces, a présenté son sixième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT.
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
Vendredi, 21 février 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport :
Relativement aux bills intitulés :

- (G) " Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer ; "
- (H) " Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover ; "
- (I) " Acte pour faire droit à David Philip Clapp. "

Votre comité a examiné, dans chaque cas, la preuve qui a été produite devant lui, de la signification d'une copie du bill et de l'avis de sa seconde lecture à la partie contre laquelle est demandé le divorce, et votre comité a constaté que dans chaque cas la dite signification a été régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT.
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 21 février 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer et minière de la Saskatchewan; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest; demandant un acte qui la dispense de l'obligation de construire vingt milles par année de sa ligne proposée et qui lui accorde certaines autres facilités, tout en limitant son pouvoir d'emprunter;

De l'Association sur la vie dite "Confédération;" demandant un acte qui amende son acte constitutif relativement au nombre de ses directeurs, qui lui donne de plus amples pouvoirs pour le placement de ses fonds, et qui limite le nombre d'actions que pourra posséder une seule et même personne dans le fonds social;

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire certains embranchements;

De la Compagnie du chemin de fer du Nord et de l'Ouest; demandant un acte pour changer le nom de la dite Compagnie et pour d'autres objets;

De Russell Sage et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de chemin de fer de la Ligne riveraine."

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8.

Vendredi, 21 février 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique; demandant un acte qui lui permette d'ajouter les obligations qu'elle a émises pour des paquebots océaniques aux engagements pour lesquels elle peut émettre des actions-déventures consolidées, et qui l'autorise généralement à prendre des arrangements plus complets que ceux qu'elle peut actuellement conclure pour la location et l'exploitation de lignes de chemins de fer;

Votre comité a constaté que l'avis n'a pas été publié pendant toute la durée voulue;

Votre comité recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publication.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que la règle 51e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, tel que recommandé dans le dixième rapport des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser l'usage de la langue gaélique dans les procédures officielles."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mardi, le onzième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le Syndicat de charité de la Banque d'Épargnes de Toronto à placer certains fonds, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Montgomery, -

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain; à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *C. GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier.</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.E.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sandford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De James Davidson et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. Vidal,—De la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.

Par l'honorable M. Dever,—De John Sears, président de la société pour prévenir la cruauté envers les animaux, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Sanford,—De A. W. Ogilvie et Cie, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Casgrain,—De Wm. C. Tudor et autres, de Park Hill.

Par l'honorable M. Vidal,—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. W. Corley et autres; de J. M. Philips et autres; et de J. B. Gordon et autres; de Anthony Mole et autres; de John S. Wallis et autres; et de John Seldon et autres; de J. R. Mitchell et autres; de J. Durnan et autres; de Thomas Nesbit et autres; de John Taylor et autres; de Thomas R. Wood et autres; de James W. Mott et autres; et de W. V. Bradshaw et autres; de W. F. Lee et autres; et de V. E. Ashdown et autres; de Thomas Keen et autres; de F. MacFarlen et autres; et de W. Arnot et autres, tous de la cité de Toronto; de George E. Sparham et autres, de Ridgetown; de Thomas Birkett et autres, de la cité d'Ottawa; demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune loi pour restreindre ou prohiber le tir des oiseaux au lâcher.

De la corporation de la ville de Saint-Boniface, province du Manitoba; demandant qu'il soit fait un octroi de terres à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est; demandant un octroi de terres publiques comme aide pour la construction de son chemin et de ses embranchements.

De J. Hamilton, président, et A. Robertson, secrétaire, de la société québécoise pour la protection des animaux; demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De la corporation du comté de Carleton; demandant la passation du bill ayant pour objet d'amender l'acte des chemins de fer relativement au drainage à travers la chaussée des chemins de fer.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre le vingt-deuxième rapport annuel du département de la marine pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la session No 16.*)

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "l'Acte d'Inspection générale" chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts Révisés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer."

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent, qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, 7e jour de février courant, pour la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer" a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du bill, entre le dit 7e jour de février A. D. 1890 et le 24e jour de février A. D. 1890.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour de février en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :
Que le dit bill pour faire droit à Hugh Forbes Keefer soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover,"

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, 7e jour de février courant, pour la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Chistiana Filman Glover," a été conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 7e jour de février A.D. 1890 et le 24e jour de février A.D. 1890.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt dix.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Christiana Filman Glover soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à David Philip Clapp,"

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, 7e jour de février courant, pour la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à David Philip Clapp," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 7e jour de février A.D. 1890 et le 24e jour de février A.D. 1890.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour de février, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à David Philip Clapp, soit lu la seconde fois maintenant

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie à la Baie d'Hudson," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes, (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie de chemin de fer de Goderich à Wingham" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 20 février 1890.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de permettre aux officiers en charge de la papeterie et des comptes contingents du Sénat de comparaître devant le comité des comptes publics de cette Chambre, à sa prochaine séance, afin de donner des renseignements au sujet de la distribution de la papeterie et des dépenses contingentes telles que portées aux pages D—17 et 18 du rapport de l'Auditeur Général sur les comptes de crédits pour l'exercice expiré le 30 juin 1889, et d'apporter avec eux tous les dossiers concernant ces items.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT.
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte ayant pour objet de modifier les actes concernant les commissaires du havre de Québec."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 25 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McDonald (Cap-B.),—De Henry N. Paint et autres.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-B.), il a été

Ordonné, que la dite pétition de Henry N. Paint et autres; demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour obtenir un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Louisbourg et Richmond, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Almon,—De Henry N. Paint et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Corporation des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengary; demandant la passation du bill ayant pour objet d'amender l'acte des chemins de fer relativement au drainage à travers la chaussée des chemins de fer.

De Henry A. Stevens et autres, de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit pas fait de dispositions législatives pour empêcher ou restreindre le tir au lâcher des oiseaux.

Du Vénéralble Archidiaere Dixon et autres, de la cité de Guelph; demandant l'adoption du bill à l'effet d'établir de plus amples dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé: Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur cette question, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Girard,	Montgomery,	Prowse,
Armand,	Glasier,	Murphy,	Scott,
Baillargeon,	Guévremont,	O'Donohoe,	Smith,
Botsford,	Howlan,	Ogilvie,	Vidal.—18.
Cochrane,	Lacoste,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	Grant,	McInnes (New-W.),	Perley,
Boucherville, de,	Haythorne,	McKay,	Power,
Boulton,	Kaulbach,	McKindsey,	Read (Quinté),
Casgrain,	Lewin,	Macdonald (Vict.),	Reesor,
Chaffers,	Lougheed,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Clemow,	McCallum,	Merner,	Sanford,
DeBlois,	McClelan,	Miller,	Stevens,
Dever,	McDonald (Cap.-B.),	Pâquet,	Sutherland.—32.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale ;

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en ajoutant les mots suivants après la clause "7".

" 8. Lorsque, dans une province ou un territoire un chemin de fer traversera une étendue de pays non érigée en municipalité, le lieutenant-gouverneur en conseil de la province ou du territoire, tiendra lieu de conseil municipal pour les fins du présent acte; et les mots " le lieutenant-gouverneur en conseil," en tant que le présent acte s'applique aux territoires du Nord-Ouest, signifient " le lieutenant-gouverneur agissant par et avec l'avis et le consentement de son conseil consultatif."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation Belding, Paul et Compagnie (à responsabilité limitée)," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement aux bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : ' Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres.' "

(En Comité)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 2, ligne 5, après " vent " insérez : " ou des munitions pour une telle arme."

Il a été proposé d'amender de nouveau le dit article comme il suit :

Page 2, ligne 5, après " vent " insérez : " ou un pistolet joujou avec des capsules fulminantes."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée.

Il a été alors proposé d'amender de nouveau le dit bill comme il suit :

Page 2, ligne 12, après " l'arme " insérez : " ou des munitions " et aussi le paragraphe suivant :

“ 2. Quiconque vendra un pistolet ou un fusil à vent tiendra note du fait, de la date de la vente et du nom de l'acheteur, ainsi que du nom du fabricant de l'arme ou autre marque pouvant servir à la faire reconnaître, sous peine de l'amende portée par le présent article.”

Objection ayant été faite à la dite motion,
Le comité s'est divisé :

Contents, 18.

Non-contents, 6.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'annexe a été lue et adoptée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte portant modification de l'Acte d'inspection des bateaux à vapeurs, chapitre soixante et dix-huit des Statuts Révisés,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: “ Acte portant modification de l'acte concernant les infractions aux lois du mariage.”

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que permission soit accordé au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre un bill intitulé: “ Acte concernant les évasions hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario;”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 26 Février 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De W. H. Van Ingen et autres, de Woodstock; et, de J. A. Thomas et autres, de la cité de London.

Par l'honorable M. Clemow,—De Thomas Swift et autres; de A. M. Harmon et autres; de James E. Wallace et autres; et, de Jacob Erratt, maire, et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Lougheed,—De R. J. Devlin et autres; et, de Charles Magee et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De R. Stevenson et autres, de Peterborough; de Eldon Knights et autres; de George Fletcher et autres; et, de Alfred Sanders et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De James Davidson et 401 autres, de Hamilton; et, de John Sears, président de la société protectrice des animaux, de la cité de Saint-Jean; demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York; demandant que dans tout bill pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York les droits acquis de la pétitionnaire soient suffisamment et convenablement protégés.

De A. W. Ogilvie et Compagnie, de la cité de Montréal; demandant l'adoption du bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Meuniers contre l'incendie.

De William C. Tudor et autres, de Parkhill; demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour prohiber le tir des oiseaux au lâcher.

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction Pontiac-Pacifique; demandant la permission de présenter une pétition pour obtenir un acte qui amende son acte constitutif.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte concernant le département de géologie, des mines et d'histoire naturelle."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et agréé.

Le troisième article a été lu et agréé.

Le quatrième article ayant été lu, il a été retranché et remplacé par le suivant:

"IV. Nul, après l'entrée en vigueur du présent acte, ne sera nommé à ce département dans la classe (b) de l'annexe A de l'Acte du service civil.

"(d) S'il n'a titre de gradué des sciences soit d'une université canadienne ou étrangère, soit de la Mining School of London ou de l'École des Mines de Paris, soit de quelque autre école de science autorisée et du même rang que ces universités et écoles, ou s'il n'a titre de gradué du Collège Militaire Royal, et si de plus, il n'a été employé dans chacun de ces cas, par essai, pendant deux années au moins, aux travaux scientifiques du département; ou

"(b) S'il n'a suivi pendant cinq ans au moins par essai, les opérations scientifiques du département; ou

"(c) S'il n'a acquis ailleurs, durant le même nombre d'années, de l'expérience dans des opérations du même genre."

Le cinquième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 4, après "Canada" insérez: "de faire des études et investigations chimiques et paléontologiques."

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "comptes-rendus" jusqu'à "et" dans la 7ième ligne.

Le sixième article a été lu et agréé.

Le septième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 29, après "7" insérez: "Les livres, instruments et appareils nécessaires pour les recherches scientifiques et pour les explorations seront fournis au département," et

Le huitième article ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit retranché et remplacé par le suivant:

"8. Le ministre dans le but d'obtenir une base pour la représentation des traits géologiques d'une partie quelconque du Canada, pourra faire faire tous mesurages et observations, toutes recherches physiographiques, explorations et reconnaissances qui seront nécessaires ou qui auront rapport à la préparation des cartes, esquisses, plans, sections ou diagrammes géologiques."

Le neuvième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 41, après "fer" retranchez "et"; après "canaux" insérez: "et de ponts."

Le dixième article a été lu et agréé.

Le onzième article ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit retranché et remplacé par le suivant:

"11. Nulle personne employée dans ou par le département

"(a) N'achètera de terres fédérales ou provinciales qu'avec l'autorisation du Gouverneur en conseil.

“(b) Ne fixera aucune concession de terres faite à titre de prime militaire ou par *scrip*, ni n'agira en qualité d'agent à cet égard.

“(c) Ne donnera connaissance à un autre que son officier supérieur d'aucune découverte faite par elle-même ou par quelque autre employé du département, ni aucun renseignement qu'elle possèdera au sujet de matières sous le contrôle du département ou au sujet des terres fédérales ou provinciales, tant qu'il n'aura pas rendu compte de cette découverte ou de ce renseignement au ministre de l'intérieur, et que celui-ci n'en aura pas autorisé la divulgation.

“(d) Ne fera de recherches ou de rapports sur la valeur des propriétés particulières, ni n'aura aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect, dans des mines, terres à minéraux, travaux de mines, concessions de coupe de bois sur le territoire du Canada.”

Les articles douze et treize ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, en comité général, soit imprimé pour l'usage des membres, et lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes priant leurs Honneurs de permettre aux officiers en charge de la papeterie et des comptes contingents du Sénat de comparaître devant le comité des comptes publics de cette Chambre, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité général au bill intitulé: “Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts Révisés du Canada: ‘Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres.’”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, la question de concours a été posée sur chacun d'eux et ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: “Acte constituant en corporation la Compagnie du Câble du Canada” auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les munitions publiques," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : ' Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemin de fer,'" auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 27 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poncer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(Victoria, C.B.),	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(Burlington),	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>KcClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	(N. Westminster),	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Reid (Quinté),—De John J. B. Flint et autres ; et, de W. S. Hunter et autres, de Belleville.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Henry N. Paint et autres, demandant la permission de présenter une pétition pour obtenir un acte qui les constitue en corporation sous le titre de Compagnie du chemin de fer d'Inverness.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le bureau de commerce de la cité de Toronto," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif à la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :
Page 1, ligne 25, après " Acte," insérez l'article A.

" Article A.

" Le présent acte n'entrera en vigueur que le premier jour de mai prochain."
Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours
ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery,
il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe
cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande
son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été ren-
voyé le bill: " Acte concernant la Banque de Saint-Stephens " a fait rapport qu'il
avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre
avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le
recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 6, après " Saint-Stephens," insérez l'article A :

" Article A.

" Le présent article n'entrera en vigueur que le premier jour de mai prochain."
Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours
ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son
concours.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, a présenté son huitième
rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
Mercredi, 26 février 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport :
Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, 24 février courant, votre comité a
procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (H) intitulé :
" Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover," et a reçu les dépositions des
témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs
qu'elle demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau "l'Acte d'Inspection générale," chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts Révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les commissaires du havre de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Érié et Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation Belding, Paul et Compagnie (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant de nouveau la prise en considération du message de la Chambre des Communes priant leurs Honneurs de permettre aux officiers en charge de la papeterie et des comptes contingents du Sénat de comparaître devant le comité des comptes publics de cette Chambre, ayant été lu.

L'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :
Qu'il soit Résolu,

Qu'en réponse au message de la Chambre des Communes priant le Sénat "de permettre aux officiers en charge de la papeterie et des comptes contingents du Sénat de comparaître devant le comité des comptes publics de la Chambre des Communes, à sa prochaine séance, pour donner des renseignements au sujet de la distribution de la papeterie et des dépenses contingentes telles que portées aux pages D—17 et 18 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédit pour l'exercice expiré le 30 juin 1889, et d'apporter avec eux toutes pièces concernant ces items"—il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour l'informer que

toutes matières relatives à l'économie intérieure du Sénat sont sous le contrôle et la surveillance de son comité des dépenses contingentes, sauf l'approbation du Sénat; que le dit comité s'occupe actuellement d'examiner les comptes et pièces justificatives du greffier, comprenant la distribution de la papeterie et la dépense mentionnées au dit message; et qu'aussitôt que le dit comité aura fait son rapport au Sénat, ce document sera transmis à la Chambre des Communes pour l'instruction de son comité spécial des comptes publics.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été Résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 28 Février 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane.</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. H. Van Ingen et autres, de Woodstock; J. A. Thomas et autres, de la cité de London; Thomas Swift et autres, A. N. Harmon et autres, James E. Wallace, Jacob Erratt, maire, et autres, R. J. Devlin et autres, Charles Magee et autres, tous de la cité d'Ottawa; de R. Stevenson et autres, de Peterborough; demandant qu'il soit passé un bill pour mieux prévenir la cruauté envers les animaux.

De Eldon Knights et autres, George Fletcher et autres, et Alfred Saunders et autres, tous de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit pas édicté de nouvelles dispositions législatives tendant à empêcher ou à restreindre le tir des oiseaux au lâcher.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 28 février 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est; demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui l'autorise à construire un embranchement partant de sa ligne principale et allant aboutir au lac des Bois ou aux eaux voisines.

De S. A. Gray et autres, de Meaford; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford."

De James E. W. Currier et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont international du Saint-Laurent."

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, compagnie constituée par un acte de la Législature du Manitoba; demandant à être incorporée par acte du parlement fédéral.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada; demandant un acte qui l'autorise à construire un petit embranchement de Stoney Creek à venir à sa ligne dans le voisinage du bassin de l'aqueduc d'Hamilton.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte consolidant sa dette et l'autorisant à émettre des actions-débetures et pour d'autres objets.

De J. G. Scott et autres; demandant l'addition de certains noms sur la liste des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Victoria et du Sault Sainte-Marie, et une extension du délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux projetés.

De la Banque de Summerside, de la province de l'Île du Prince-Edouard; demandant un acte pour étendre sa charte.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT.
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
Vendredi, 28 février 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Compagnie du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique; demandant la permission de présenter une pétition pour obtenir un acte qui amende son acte d'incorporation.

De Henry N. Paint et autres; demandant la permission de présenter une pétition pour obtenir un acte qui les constitue en corporation sous le titre de "Compagnie du chemin de fer d'Inverness."

De Henry N. Paint et autres; demandant la permission de présenter une pétition pour obtenir un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Louisbourg et Richmond" bien que le délai pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés soit expiré; et comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard des pétitionnaires, votre comité recommande de suspendre la 49^e règle en leur faveur et de leur accorder la permission qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la règle 49^e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique, tel que recommandé dans le douzième rapport des ordres permanents et des bills privés.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Vidal,—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction Pontiac-Pacifique.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que la règle 49^e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions de Henry N. Paint et autres, tel que recommandé dans le douzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. McDonald (C.-B.),—De Henry N. Paint et autres (deux pétitions).

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de la Baie d'Hudson," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du lac Nipissingue," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsey, Robcaygeon et Pontypool," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Ouest " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique Canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de " Compagnie du chemin de fer de Goderich à Wingham," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 30, retranchez depuis " susdit " jusqu'à la fin de l'article 3.

Page 2, ligne 13, retranchez depuis " 5 " jusqu'à " 3 " dans la 32^e ligne.

Page 2, ligne 35, retranchez depuis " vapeur " jusqu'à " et " dans la ligne 36 et insérez : " pour un service de traverse sur le fleuve Saint-Laurent."

Page 3, ligne 18, retranchez "trois" et insérez : "deux."

Page 3, ligne 19, après "fer" insérez : "et" et retranchez depuis "Saint-Laurent" jusqu'à "respectivement," dans la 20e ligne.

Page 3, ligne 24, retranchez depuis "équipement" jusqu'à "et," dans la 28e ligne, et insérez : "et la section du pont comprendra le pont sur le fleuve Saint-Laurent avec ses abords, et tous mécanismes et outillage en dépendant."

Page 3, ligne 41, retranchez depuis "dépendances" jusqu'à "10," dans la page 4, ligne 5.

Page 5, ligne 16, retranchez depuis "versés" jusqu'à "16", dans la ligne 21.

Page 5, ligne 32, retranchez depuis "Saint-Laurent" jusqu'à "quelle", dans la ligne 33.

Page 5, ligne 41, retranchez depuis "plus" jusqu'à "compris", dans la ligne 42, et insérez : "pour le pont, s'il n'est pas."

Page 5, ligne 45, retranchez depuis "B" jusqu'à la fin de l'article 18.

Page 6, ligne 1, retranchez depuis "émises" jusqu'à "pont" et insérez : "pour le."

Page 6, ligne 22, retranchez "les ponts" et insérez : "le pont."

Dans le préambule :

Page 1, ligne 3, retranchez "certains ponts" et insérez "un pont."

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No. 17,

Mercredi, 26 février 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son septième rapport : Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, 24 février courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Et votre comité soumis avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Haythorne, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
Vendredi, 28 février 1890.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le débat qui a eu lieu le 14 du courant sur la motion pour l'adoption du second rapport du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session ne soit pas imprimé dans le compte-rendu officiel des débats du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

R. P. HAYTHORNE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889, et à d'autres fins," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Northern and Western du Nouveau-Brunswick, et à l'effet de changer le nom de la Compagnie en celui de 'Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada,'" auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. Mackay, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte relatif à la Compagnie du Pont du Sud du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Érié et Huron," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le département de Géologie, des Mines et d'Histoire Naturelle," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général, sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'Acte d'inspection des bateaux à vapeurs, chapitre soixante et dix-huit des Statuts Révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du Câble du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les munitions publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste. La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(Victoria),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	(Burlington),	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De E. P. Crawford et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend Geo. M. Grant, D.D., modérateur de l'Assemblée générale de l'Eglise Presbytérienne du Canada, et autres; du révérend George Coull, modérateur du Synode de Montréal et Ottawa de l'Eglise Presbytérienne du Canada, et autres; et, du révérend N. Mackay, modérateur, et Thomas Sedgewick, clerc, du Synode des provinces maritimes.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De Thomas Wakefield et autres; de Frank W. Gough et autres; et de James Baird et autres, tous de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John J. Flint et autres, de la cité de Belleville; demandant l'adoption du bill à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De la Compagnie du chemin de fer de jonction Pontiac-Pacifique; demandant un acte à l'effet de modifier les actes qui la concernent.

De Henry N. Paint et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Inverness.

De Henry N. Paint et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Louisbourg à Richmond.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du Câble du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889, et à d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
Lundi, 3 mars 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport. Votre comité a examiné la preuve produite devant lui de la signification d'une copie du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Emily Walker," et de l'avis de la seconde lecture du dit bill à la partie contre laquelle le divorce est demandé et votre comité a constaté que la dite signification a été régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read (Quinté) du comité mixte des Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

28 février 1890.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

33e Réponse à Ordre du 23 écoulé,—Etat indiquant, pour chaque année,—

(1) Le coût de l'impression en français des ordonnances et autres documents et papiers officiels depuis la date de la passation de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, de 1877 ;

(2) Le nombre d'exemplaires des ordonnances imprimées de temps à autre dans cette langue;—et

(3) Le nombre d'exemplaires distribués et d'exemplaires restant en main.

35. Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence en Conseil en date du 17 août 1889, au sujet de l'acte des droits d'auteur de la dernière session,—ainsi que la correspondance et autres papiers sur le même sujet.

40. Réponse à Ordre du 23 écoulé,—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants :—

1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault ;

2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements, et prolongements de l'intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite ;

3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût.

43. Réponse à Ordre du 12 courant,—Liste des réserves sauvages dans les limites de la province du Manitoba, donnant la situation et la superficie de chacune, le nombre des Sauvages y appartenant lors du choix de telle réserve, et le nombre de ceux qui y vivent actuellement.

Rapport du professeur Saunders sur les fermes expérimentales, étant un annexe au rapport du ministre de l'agriculture.

Aussi, bulletin n° 6 de la Ferme expérimentale d'Ottawa, sur l'orge (à être imprimé en brochure, en un volume, et tirés à 100,000 exemplaires—anglais et français en proportion ordinaire—chaque volume devant être enveloppé séparément, prêt à être adressé et mis à la poste à l'adresse de chaque sénateur et membre des Communes.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21*d*. Réponse à Ordre du 3 courant,—Copie de toutes lettres, rapports ou autre correspondance, actuellement au ministère des postes, relativement au transport des malles entre Campbelltown, dans la province du Nouveau-Brunswick, et le Bassin de Gaspé, dans la province de Québec.

30*a*. Réponse supplémentaire à Ordre du 20 écoulé,—Etat donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et 30 décembre derniers.

30b. Réponse à Ordre du 5 courant,—Copie des chartes originales de la Banque de l'Amérique-Britannique du Nord et de la Banque de la Colombie-Anglaise et de tous les amendements faits aux dites chartes.

31b. Réponse à Ordre du 24 écoulé,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, et entre le premier et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de l'octroi d'une subvention à cette compagnie pour une ligne de steamers devant faire le service entre Vancouver et le Japon et l'Australie.

31c. Réponse à Ordre du 29 écoulé,—Copie de toutes requêtes, lettres ou autres documents adressés au gouvernement pour se plaindre de l'état des ponts sur les embranchements de chemin de fer exploités par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté de Bagot et les comtés voisins.

33. Réponse à Adresse du 27 écoulé,—Copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant l'affectation des deniers votés par cette Chambre pour l'usage des dits Territoires.

33a. Réponse à Adresse du 3 courant,—Copie de tous mémoires, pétitions et résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, passés à sa dernière session, qu'ils aient été adressés au Gouverneur général ou au Parlement.

33b. Copie des diverses pétitions présentées au conseil contre l'abolition des Ecoles Séparées et de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest.

33c. Réponse à Adresse du 27 écoulé,—Copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant le règlement des réclamations des Métis.

33d. Réponse à Adresse du 27 écoulé,—Copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et documents concernant la démission du Conseil des Auteurs des Territoires du Nord-Ouest, et la nomination de leurs successeurs.

34. Rapport spécial des délégués nommés en 1888 pour s'enquérir de l'industrie de la pêche du hareng dans la Grande-Bretagne et la Hollande.

36. Copie de rapports d'un comité de l'honorable Conseil Privé, concernant l'octroi d'une concession forestière à M. John Adams.

37. Réponse à Adresse du 27 écoulé,—Copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, empêchant les navires américains de transporter du fret, en entrepôt, des ports américains à Victoria, C.-B., ou aucun autre port canadien, et copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, révoquant les précédents et de toute correspondance se rapportant à ce sujet.

38. Réponse à Ordre du 6 février 1889,—Relevé du coût de la publication du discours sur le budget publié chaque année depuis 1867, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période.

39. Réponse à Ordre du 22 écoulé,—Relevé de toutes les dépenses générales faites jusqu'à date pour la confection des listes électorales du Canada.

40. Réponse à Ordre du 12 courant,—Copie de tous papiers, correspondance et arrangements entre le gouvernement et les propriétaires du prolongement du chemin de fer d'embranchement sur Derby, au sujet du dit prolongement qui a été construit avec l'aide d'une subvention du gouvernement, mais qui n'a jamais été mis en exploitation.

41. Réponse à Ordre du 12 courant,—Copie de toutes pétition et correspondance concernant la demande de construction d'une voie d'évitement sur l'Intercolonial à la station de Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Lévis.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son troisième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
Vendredi, 28 février 1890.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, du vendredi, 14 février courant, par lequel ont été renvoyés à votre comité pour plus ample examen, les paragraphes sept, huit, neuf, dix et onze de son deuxième rapport, en date du jeudi, 13 février courant, votre comité, après avoir dûment examiné de nouveau ces paragraphes, a l'honneur de faire le rapport suivant :

1. Que Thomas Davis, messenger permanent, étant devenu physiquement incapable de remplir son devoir, soit recommandé pour la mise à la retraite, à partir du quinze février courant.

2. Que Théodule Paquet, messenger sessionnel, soit nommé messenger permanent, à partir du 15 février courant.

3. Que E. Bérubé, page, soit nommé messenger sessionnel à partir du quinze février courant.

4. Que Thomas O'Brien et Moïse Gagnon soit nommés messagers sessionnels, en addition au nombre actuel, et que leur salaire soit payable à partir des dates de leur emploi respectif comme messagers sessionnels.

5. Que Vernon Smith soit nommé page, et que son salaire soit payable à partir du jour de son emploi comme page.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents et d'en faire rapport pendant la présente session a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ, No 2,
Vendredi, 28 février 1890.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, à l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a adopté la recommandation suivante :

1. Que comme à l'occasion de certaines nominations récemment faites pour remplir des vacances dans le personnel des employés du Sénat, on a admis le prin-

cipe de fixer le salaire d'un emploi à une certaine somme avec une augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'un certain maximum soit atteint, il conviendrait d'appliquer aussi ce principe à l'égard de M. A. L. Garneau, nommé assistant-greffier du journal français, le 4 mars 1889, aux appointements de six cents piastres (\$600) par année, et que ses appointements auraient dû et devraient être augmentés en conséquence de cinquante piastres (\$50) annuellement, à compter de la date de sa nomination jusqu'au maximum de mille piastres (\$1,000).

2. Qu'il soit accordé congé pour le reste de la durée de la présente session à Louis Robitaille, messenger sessionnel, pour cause de maladie grave.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre le rapport de M. A. F. Wood, sur l'enquête qu'il a faite au sujet du canal Welland.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 46.)

L'honorable M. Lacoste a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts Révisés du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Emily Walker,"

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, 14ème jour de février dernier pour la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Emily Walker, a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 14ème jour de février A. D. 1890 et le 3ème jour de mars A. D. 1890.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, ce troisième jours de mars en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :
Que le dit bill pour faire droit à Emily Walker soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau ' l'Acte d'Inspection générale,' chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts Revisés."

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les actes concernant les commissaires du havre de Québec."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité des divorces relatif au bill intitulé : Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, ayant été lu,

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bolduc, Casgrain,	De Blois, Howlan,	McClelan, McMillan,	Macfarlane, Power.—8
----------------------	----------------------	------------------------	-------------------------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott, Almon, Boulton, Clemow, Dever, Dickey, Girard,	Glasier, Haythorne, Kaulbach, Lewin, McCallum, McInnes (Col.-B.), McKay,	Macdonald (Victoria), Merner, Miller, Montgomery, Murphy, Pâquet,	Prowse, Read (Quinté), Reesor, Reid (Caribou), Robitaille, Smith.—26
--	--	--	---

Ainsi elle a été résolue dans la négative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Northern and Western du Nouveau-Brunswick, et à l'effet de changer le nom de la Compagnie en celui de ' Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forrest, Markdale et Meaford," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la Compagnie du Pont du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hereford," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 4 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—du révérend Stephen Young, modérateur, et du révérend John Gray, M.A., D.D., clerc du synode de Toronto et Kingston, de l'église Presbytérienne du Canada.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mardi, 4 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié; demandant un acte qui décrive plus clairement la ligne qu'elle doit construire, et qui ajoute à son pouvoir d'émission d'obligations et pour d'autres objets.

De la Corporation de la cité de Toronto; demandant un acte qui confirme l'acte 49 Victoria, chapitre 66, de la législature de la province d'Ontario, en tant que cet acte a trait au redressement et à l'amélioration du cours de la rivière Don, et qui statue aussi sur certains autres objets.

De John Riddell et autres, de la cité de Hamilton; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de jonction de Hamilton."

De R. Préfontaine et autres; demandant la passation du bill soumis au Parlement pour confirmer l'acte de la Législature de la Province de Québec 51 et 52 Victoria, intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière de Chambly";

De la Compagnie du chemin de fer central d'Ontario; demandant un acte qui l'autorise à créer des obligations jusqu'à concurrence de \$30,000 par mille pour toute sa ligne, achevée ou à achever;

De la Compagnie du chemin de fer central de Sainte-Catherines et Niagara, demandant un acte qui l'autorise à faire passer par la cité de Hamilton son embranchement sur Burlington; qui l'autorise à émettre de nouvelles obligations privilégiées de première classe au lieu et place de celles délivrées à la cité de Sainte-Catherines, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
Mardi, 4 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer Hereford; demandant un Acte qui amende son Acte d'incorporation et l'Acte qui l'amende, en augmentant son fonds capital et en l'autorisant à construire un embranchement

jusqu'au village de Scottstown, dans le township de Hampden ; et a constaté que la dite pétition implique l'emploi de deniers du fonds capital pour un chemin de fer acheté par les pétitionnaires à la Compagnie de Chaux du Canada ; l'avis de demande au Parlement ne mentionne rien à ce sujet. Votre comité constate aussi que le bill soumis au Parlement contient demande de certains pouvoirs d'émission d'obligations non indiqués dans l'avis ; mais comme le comité auquel le bill sera renvoyé pourra prendre connaissance de ces choses et veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice, votre comité recommande que l'avis soit réputé suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Jonction Pontiac-Pacifique ; demandant certaines modifications aux Actes qui la concernent, et a constaté que la Compagnie demande la permission d'étendre sa voie dans la cité d'Ottawa, jusqu'au bassin du Canal, mais qu'elle n'en a pas donné avis ; comme il appert de son bill maintenant soumis au Parlement que ce pouvoir n'y est pas demandé, votre comité recommande que l'avis soit réputé suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mardi, 4 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a examiné le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," à lui renvoyé conformément à la 56e règle de cette Chambre, et a constaté que les avis exigés par la 51e règle ont été dûment donnés.

Votre comité ayant trouvé satisfaisante la raison pour laquelle il n'a pas été présenté de pétition en obtention de ce bill, recommande de suspendre la 57e règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," tel que recommandé dans le quinzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
Mardi, 4 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité recommande que le délai pour la présentation des rapports sur les bills privés, lequel a pris fin le vendredi, vingt-sept du mois dernier, soit continué et prorogé au mardi, vingt-cinq mars courant.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN.
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation Belding, Paul et Compagnie (a responsabilité limitée) " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le Syndicat de Charité de la Banque d'Épargnes de Toronto à placer certains fonds, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, 24 février 1890.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-et-unième jour

de février A.D. 1890, l'honorable Peter McLaren, écuyer, de la ville de Perth, dans la province d'Ontario, à la place de l'honorable James Turner, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Peter McLaren a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. McCallum.

L'honorable M. McLaren a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Peter McLaren, écuyer, de Notre ville de Perth, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni ; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain ; gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa dans Notre Puissance du Canada, ce vingt et unième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt dix, et de Notre Règne la cinquante troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, l'honorable M. McLaren s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable M. McLaren, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Bolton a appelé l'attention de la Chambre sur l'avantage qu'il y aurait d'accorder aux banques incorporées le pouvoir de prendre des garanties sur propriétés mobilières ou immobilières ou sur ces deux espèces de propriétés pour les sommes qu'elles avancent à titre de prêt; une telle mesure devant accroître la circulation et contribuer considérablement au développement de nos intérêts agricoles en procurant aux fermiers de l'argent à bon marché pour leurs besoins temporaires; et a demandé au gouvernement s'il va prendre ce sujet en considération en préparant son nouveau projet de loi sur les banques.

Débat.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable et opportun que le gouvernement fasse adopter sans retard une loi de monnayage et établisse un hôtel des Monnaies.

Après débat.

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Grande Loge Orangiste de l'Amérique-Britannique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Banque de Summerside," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour changer le nom de la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott en celui de "Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été

Ordonné, que la 61e et la 63e règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du dit bill et qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple du Nouveau-Brunswick,"—et

aussi le bill intitulé : “ Acte concernant la Banque de Saint-Stephen,” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte concernant le département de Géologie, des Mines et d'Histoire Naturelle. ”

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : “ Acte pour modifier l'Acte relatif aux offenses contre loi du mariage. ”

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant les évasions hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario,”

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte modifiant l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : “ Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemin de fer, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant les munitions publiques.”

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : “ Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Ottawa, Morrisburg et New-York.”

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité des divorces relatif au bill intitulé : " Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 5 Mars 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McLaren,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton.</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—de S. J. Jonston et autres, de la cité de London.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De E. P. Crawford et autres, de la cité de Hamilton; demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux.

Du très révérend Geo. M. Grant, D.D., modérateur de l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne du Canada, et autres; du révérend George Coull, modérateur du synode de Montréal et d'Ottawa, de l'Eglise presbytérienne du Canada, et autres; et du révérend N. McKay, modérateur, et du révérend Thomas Sedgwick, clerc, du synode des provinces maritimes de l'Eglise presbytérienne du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

De Thomas Wakefield, et autres; de Frank W. Gough, et autres; de James Baird et autres, tous de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit pas édicté de nouvelles dispositions législatives tendant à empêcher ou à restreindre le tir des oiseaux au lâcher.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 37, après "l'entreprise" insérez les articles A et B.

"Article A.

"La Compagnie est par le présent autorisée à tenir des assemblées ajournées des actionnaires, soit annuelles ou spéciales, dans les cités de Montréal, d'Ottawa ou de Toronto, suivant que le jugera à propos la majorité des actionnaires présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs à ces assemblées annuelles ou spéciales."

"Article B.

"Toutes délibérations prises et toutes résolutions adoptées jusqu'ici aux assemblées annuelles ou spéciales ajournées des actionnaires, qui ont été tenues à Winnipeg ou ailleurs, sont par le présent acte validées et confirmées, en tant qu'elles pourraient être invalides en raison de la situation du lieu de l'assemblée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Northern and Western du Nouveau-Brunswick, et à l'effet de changer le nom de la Compagnie en celui de 'Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et,

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 35, retranchez depuis "Brunswick" jusqu'à "régulièrement."

Page 2, ligne 35, après "compagnie", insérez: "ni aucune convention conclue en vertu du présent acte."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels ils demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill: "Acte relatif à la Compagnie du Pont du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hereford," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott en celui de 'Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), a appelé l'attention de la Chambre sur l'importance de faire des explorations préliminaires dans cette partie des Territoires du Nord-Ouest qui est située immédiatement à l'est des Montagnes Rocheuses, ainsi que dans le voisinage de la Colline des Cyprès et de la Montagne-à-Bois, en vue de son irrigation; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de faire exécuter de telles explorations et aussi des études de terrains pour établir des puits artésiens à l'usage des fermes et des habitations dans les districts où ils pourraient être nécessaires.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McInnes (N.-West.), il a été

Ordonné, que le droit payé pour le bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser le syndicat de charité de la Banque d'Épargnes de Toronto à placer certains fonds," soit remboursé à cette institution, moins les frais d'impression et autres frais nécessaires faits à l'occasion du dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Ottawa, Morrisburg et New-York."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en ajoutant la disposition suivante à l'article dix-huit :

"Il sera du devoir des directeurs de la compagnie de prendre sur la première émission d'obligations, débentures ou autres effets garantis par le dit chemin de fer, une somme de quinze mille piastres pour la remettre et verser aux directeurs alors restants du bureau actuel de la Compagnie de chemin de fer et de pont Ottawa-Waddington-New-York, lesquels devront appliquer cette somme *pro rata* au paiement des dettes actuelles de cette dernière compagnie."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Haythorne.	Reesor,	Stevens,	Wark.—7.
McClelan,	Scott,	Vidal,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McKindsey,	Pâquet,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Perley,
Archibald,	Howlan,	McLaren,	Prowse,
Baillargeon,	Kaulbach,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),
Bolduc,	Lewin,	Macfarlane,	Reid (Caribou),
Boulton,	Lougheed,	MacInnes	Robitaille,
Cosgrain,	McCallum,	(Burlington),	Sanford,
Chaffers,	McDonald (Cap-B.),	Merner,	Smith,
Cochrane,	McInnes (N.W'mstr),	Montgomery,	Sullivan,
DeBlois,	McKay,	Murphy,	Sutherland.—40
Dever,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue sur la même division renversée dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte confirmant un arrangement intervenu entre la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte des brevets d'invention," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que l'honorable M. McLaren soit ajouté au comité des banques et du commerce, et aussi, au comité des ordres permanents et des bills privés, nommés pour la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 6 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Glasier.</i>	<i>McLaren,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>(Victoria, C.E.),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,—du Bureau de commerce de Saint-Thomas, Ont.

Par l'honorable M. McKindsey,—du très révérend lord évêque de Toronto et autres, du Synode du diocèse de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du révérend Stephen Young, modérateur, et du révérend John Gray, D. D., secrétaire du Synode de Toronto et Kingston de l'Église presbytérienne en Canada ; demandant l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

L'honorable M. Almon a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte portant modification de l'acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte."

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport relatif au service de la protection des pêcheries du Canada, 1889, 3e partie.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 17b.)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant le département de la Géologie, des Mines et de l'Histoire Naturelle,"

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement pour être amendé de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 5, retranchez depuis " la " jusqu'à la fin du premier article et insérez " Commission géologique ".

Le deuxième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 7, retranchez depuis " appelé " jusqu'à " dont " dans la ligne 9 et insérez " la Commission géologique ".

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 18, après " acte " insérez l'article A :

" Article A.

" 2. Les employés du département continuellement occupés à des recherches ou travaux scientifiques de découverte seront placés à titre d'employés d'un service technique dans la classe (b) de l'Acte du service civil ; et le gouverneur en conseil pourra faire dresser la liste de tous employés du département qui seront réputés avoir droit d'appartenir à cette classe, avec les désignations qui seront jugées convenables pour indiquer les travaux scientifiques auxquels ils se livrent ".

Les articles quatre à huit ont été lus et agréés.

Le huitième article a été retranché.

Les articles suivants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu et amendé de manière à se lire comme il suit : " Acte concernant la Commission géologique ".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'inspection des bateaux à vapeurs, chapitre soixante et dix-huit des Statuts Révisés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 12, après "abrogés" insérez l'article A.

Article A.

Le paragraphe 1 de l'article du dit acte est amendé par l'addition du proviso suivant :

" Mais le requérant qui ne sera pas sujet britannique, n'aura droit à un certificat que si, outre les conditions d'aptitude requises par le présent acte, il a son domicile en Canada depuis au moins trois ans; et l'emploi comme mécanicien d'une classe quelconque sur un bateau à vapeur, bâtiment ou navire canadien sera réputé constituer un domicile en Canada, pendant sa durée".

Les articles suivants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Reid (Caribou) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 6 retranchez depuis "3" jusqu'à "au" dans la 8e ligne et insérez :

" La cour de l'Échiquier du Canada sera compétente, au sens du présent acte, et aura pouvoir de prononcer sur les questions qui s'élèveront sous l'empire du présent acte, et qui lui auront été déférées par voie d'information."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements:

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau 'l'Acte d'inspection générale,' chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts Révisés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et biffé.

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 31, après " pore " insérez :

" Les dispositions des articles un et deux du présent acte ne seront exécutoires qu'à partir du premier jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité des comptes contingents,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts Revisés du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemin de fer."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Murphy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Erié et Huron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer en ce qui concerne les droits de circulation," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. Boulton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover," ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable Howlan, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la Banque de Summerside," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les évasions hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith. La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 7 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McLaren,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>Macfarlane.</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Louheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De S. J. Johnson et autres, de la cité de London; demandant l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 7 mars 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De Clarke Wallace, grand maître, et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Association loyale orangiste de l'Amérique Britannique."

De S. J. Parker et autres, de la ville d'Owen-Sound, et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound et du Lac Huron."

De D. W. Davis et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie des forces hydrauliques de la Rivière du Coude."

De Henry N. Paint et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Inverness."

De Henry N. Paint et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Louisbourg à Richmond."

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 7 mars 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de M. P. Davis et autres, directeurs provinciaux de la Compagnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba; demandant un Acte qui amende son acte d'incorporation, et a constaté que les pétitionnaires n'ont pas publié leur avis pendant tout le temps voulu; aussi qu'ils demandent l'autorisation de prolonger leur voie ferrée jusqu'à la rivière Saskatchewan, dans le district de Saskatchewan; qu'ils ont donné avis de leur intention à cet égard dans la province du Manitoba, mais ne l'ont pas fait dans le district de Saskatchewan; toutefois comme par le bill soumis au parlement, la compagnie limite ses opérations à la province du Manitoba, votre comité recommande la suspension de la cinquante-unième règle, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a aussi examiné la pétition de E. P. Bender et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne de chemin de fer et de vapeurs Nord Atlantique," et a constaté que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue.

Votre comité recommande néanmoins la suspension de la cinquante-unième règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publication.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la règle 51e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba, tel que recommandé dans le dix-huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la règle 51e de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de E. P. Bender et autres, tel que recommandé dans le dix-huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président, du comité mixte de la bibliothèque du parlement, a présenté un rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

RAPPORT DU COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Le comité s'est réuni pour la première fois dans les chambres du président du Sénat, le jeudi, 27 du mois dernier, à onze heures du matin.

Le rapport des bibliothécaires pour l'année 1889 a été lu et approuvé.

Un sous-comité a été nommé pour examiner les comptes de la bibliothèque.

Un sous-comité a été choisi pour s'enquérir de l'achat d'échanges pour la bibliothèque.

Les bibliothécaires ont reçu instruction de faire remettre les livres retenus depuis trop longtemps par les membres.

Le comité s'ajourne.

G. W. ALLAN,
Président.

CHAMBRES DU PRÉSIDENT, SÉNAT.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et de Niagara," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du pont de chemin de fer de la ligne riveraine," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du pont interprovincial," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte constituant en corporation la grande loge orangiste de l'Amérique-Britannique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable H. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 10 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum.</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du très révérend Lord Evêque de Toronto et autres, du synode du diocèse de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

De la Chambre de commerce de Saint-Thomas; demandant l'adoption du taux uniforme d'un penny pour le port des lettres dans toute l'étendue de l'Empire britannique.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 21 janvier 1890, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, drosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 64.)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 65.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer," ainsi que des témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur la division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte portant modification de l'acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des brevets d'invention," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, chapitre huit des Status Révisés du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les évasions hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont interprovincial," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McDonald (C.-B.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Géorgienne et du Lac Érié," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte conférant aux commissaires des brevets d'invention certains pouvoirs pour venir en aide à Samuel May," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Victoria et du Sault Sainte-Marie," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Aussi, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Aussi, le bill intitulé : "Acte relatif à la compagnie du chemin de fer Northern et Western du Nouveau-Brunswick, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery.

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 11 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>KcClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (New-W.)</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De la Compagnie minérale du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un bill à l'effet de modifier son acte constitutif.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser l'usage de la langue gaélique dans les procédures officielles," a été lu, et

Il n'y est pas donné suite.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation la grande loge orangiste de l'Amérique-Britannique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de chemin de fer de la ligne riveraine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte conférant aux commissaires des brevets d'invention certains pouvoirs pour venir en aide à Samuel May," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Jonction de Victoria et du Sault Sainte-Marie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'usage de la langue gaélique dans les procédures officielles" soit remis sur l'ordre du jour et soit lu la seconde fois, mardi le dix-huit courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Lundi, 10 mars 1890.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a substitué le nom de M. Chapleau à celui de M. Bowell sur la liste des membres du comité mixte des impressions du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer et de vapeurs de l'Atlantique Canadien du Nord, " auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'estacades de la rivière La Pluie, " auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie hydraulique de Calgary (limitée), " auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 12 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la Compagnie minérale Dominion; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à augmenter son capital social, nonobstant l'expiration du délai dans lequel les pétitions en obtention de bills privés doivent être présentées.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et la Saskatchewan et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été:

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11, après " Halton " retranchez " l'article deux."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 37, après " acte " insérez : " Sans quoi les pouvoirs relatifs à leur " construction par le présent accordés prendront fin et deviendront nuls quant à la " partie de l'entreprise qui restera alors inachevée ".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed a appelé l'attention de la Chambre sur les grands avantages qui résulteraient pour le pays tout entier, de l'adoption par le gouvernement d'un système d'immigration propre à établir rapidement les terres vacantes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; et a demandé quelles mesures le gouvernement se propose de prendre en vue de l'adoption d'un tel système.

Débat.

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Montgomery,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables Messieurs Miller, Scott, Vidal, Pelletier et Macdonald (Victoria), chargé de s'entendre avec l'honorable Président de cette Chambre, et, si on le juge à propos, de conférer avec tout comité de la Chambre des Communes, au sujet de l'espace à réserver pour les sénateurs dans la salle des séances de la Chambre des Communes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en remplissant les deux blancs par les mots " cent piastres."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur cette motion,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que le paragraphe (iii) du premier article soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été de nouveau posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte portant modificoatin de l'Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu,

Il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 11, retranchez depuis " la " jusqu'à " de " dans la 12e ligne et insérez : " nièce " objection ayant été faite à la dite motion, il a été

Ordonné, que le comité fasse rapport de progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lewin a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordé au dit comité de siéger de nouveau demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Estacades de la rivière La Pluie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie hydraulique de Calgary (limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 13 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. Boulton a proposé que dans l'opinion de cette Chambre le temps est arrivé où l'on pourrait accorder au Canada quelque représentation dans le parlement impérial en appelant le gouvernement du Canada et le gouvernement de chacune des provinces du Canada à nommer un représentant qui siégerait à la Chambre des Communes impériale; le représentant du gouvernement du Canada devant siéger aussi au Conseil privé impérial et les privilèges de ces représentants se limiter à délibérer et à voter sur les questions qui affecteraient les intérêts canadiens.

Que cette résolution soit transmise à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, pour qu'il prenne telle action constitutionnelle qu'il croira opportune dans l'intérêt du pays.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill intitulé: "Acte portant modification de l'acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il y soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 7, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "acte," inclusivement, dans la ligne 16.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 1, avant "Sa Majesté," insérez: "Considérant que la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest a demandé par sa requête, qu'il soit passé un Acte à l'effet de modifier de nouveau, ainsi que ci-dessous énoncé, l'Acte confirmant la charte de la dite Compagnie, et qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 14 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane.</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 14 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du pont de chemin de fer de la Rivière Détroit, demandant un acte qui ajoute à ses pouvoirs, et qui prolonge le délai dans lequel ses travaux projetés doivent être commencés et complétés; et il a trouvé suffisant l'avis donné par cette compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 14 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examinés les pétitions—

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario ; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un bill à l'effet de modifier son acte constitutif ; et

De la Compagnie minérale Dominion ; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à augmenter son capital social, nonobstant l'expiration du délai dans lequel les pétitions en obtention de bills privés doivent être présentées ;

Comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard des pétitionnaires, il recommande de suspendre la 49^e règle en leur faveur et de leur accorder la permission qu'elles demandent.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit des pétitions de la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario et de la Compagnie minérale Dominion, tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité des ordres permanents et et des bills privés.

Alors l'honorable M. MacInnes (Burlington), a présenté la pétition de la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à annuler certaines obligations émises par elle et à les remplacer par une nouvelle émission ; aussi de la Compagnie minérale Dominion, demandant un acte qui amende son acte constitutif.

Ordonné, que les dites pétitions soient maintenant lues et reçues.

Les dites pétitions ont été alors lues par le greffier.

Ordonné qu'elles soient déposées sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 14 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie des Meuniers Canadiens, compagnie incorporée sous l'Acte de l'Assurance mutuelle de la province d'Ontario ; demandant un Acte qui l'autorise à assurer dans tout le Canada la propriété des moulins à farine, et à transiger toutes affaires dépendant de ce genre d'assurance.

De Joshua Davies et autres, de la cité de Victoria et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Kootenay-Sud."

De Thomas Brigham Hall et autres, de la cité de Victoria et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Kootenay-Ouest."

Votre comité a constaté que la cinquante-unième règle n'a pas été observée, en ce que les pétitionnaires n'ont pas présenté de journaux contenant la publication de leur avis de demande au parlement.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compa-

gnie du chemin de fer et du canal du Lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de chemin de fer de la Ligne riveraine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont interprovincial," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 18, retranchez "autrement" et insérez : "à défaut de l'accomplissement de l'une ou l'autre de ces conditions."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des brevets d'invention," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les évasions hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte constituant en corporation la grande loge orangiste de l'Amérique-Britannique," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte conférant aux commissaires des brevets d'invention certains pouvoirs pour venir en aide à Samuel May," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara."

Le dit amendement a été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte ratifiant une convention entre la compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Les dits amendements ont été lus de nouveau par le greffier et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du Lac Erié," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound au lac Huron," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 17 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>		

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal :—Du très révérend Lord de Montréal; du révérend Henderson, D.D., principal du collège diocésain de théologie de Montréal; du révérend J. Douglas Borthwick, chapelain des prisons de la cité de Montréal; de Ina Hay et autres, de la Société des femmes des missions étrangères de l'Eglise presbytérienne du Canada; du révérend A. Rowat, modérateur, et du révérend James Patterson, clerc, du presbytérat de Montréal; du révérend P. S. Glassford, modérateur, et du révérend Joseph White, clerc, du presbytérat d'Ottawa; du révérend A. R. Linton, modérateur, et du révérend James Gourlay, clerc, du presbytérat de Bruce; du révérend Angus McKay, modérateur, et du révérend John McNabb, clerc, du presbytérat de Maitland; du révérend Alexander Stewart, modérateur, et du révérend Archibald McLean, clerc, du presbytérat de Huron, tous de l'Eglise presbytérienne

du Canada; du révérend A. L. Russell et autres, de la ville de Petrolia; de Robert Mitchell et autres, du village de Watford; de Thomas Davidson et autres, de Wroxeter; du révérend A. Y. Hartley et autres, de Bluevale; de S. W. Dunning et autres, de Cumberland; de Daniel Stewart et autres, de l'église de Melville de Brussels; du révérend James Gourlay et autres, de Port-Elgin; du révérend George Richardson et autres, membres de l'Eglise méthodiste de Goderich; du révérend S. Quin et autres, de l'Eglise Méthodiste du circuit de Nepean; du révérend J. H. Robinson et autres, de l'Eglise Méthodiste du circuit de Hagarville; du révérend B. Bristol et autres, de Jerseyville, de la conférence de Niagara de l'Eglise Méthodiste; du révérend F. W. Farries et autres, de l'église de Knox d'Ottawa; du révérend S. Ball et autres, de Vanneck; d'Alexander McLean et autres, de Lobo; de Robert Menzies et autres, de Molesworth; du révérend John James, D.D., et autres, de l'Eglise presbytérienne de Walkerton; de Peter Cavin et autres, de North Bruce et de St. Andrews Saugeen; de Alexander Grant et autres, de Lucknow; de D. B. McRae et autres, de Cranbrook, dans le comté de Huron; du révérend Thomas Wardrope, D.D., et autres, membres de l'église de Chalmers, Guelph; de A. H. Foster et autres, de Richmond, dans le comté de Carleton; de P. B. Tremble et autres, de Delhi; de John Abram et autres, du village de Wroxeter; de F. B. Stacey et autres, des townships de Ekford et Metcalfe; de James Gibson et autres, du township de Sydenham, dans le comté de Grey; du révérend D. Currie et autres, de Glencoe; de H. Stroud et autres, de la ville de Paris, de James Laird et autres, des townships de Townsend et de Windham; du révérend H. Crozier et autres, du Grand Valley; de James Newson et autres, du township de East Luther; de C. G. Callamore et autres, de Lynedoch; du révérend Jesse Whitloch et autres, de la division sud du comté d'Ontario; de Samuel Shibley et autres, de Billings Bridge, dans le comté de Carleton; de George J. Kerr et autres, de Kerwood, dans le comté de Middlesex; de F. Delong et autres, de Riceville; de Robert J. Beattie et autres de Guelph; du révérend S. Nicholson et autres, de l'Eglise Méthodiste, de Port-Dover; du révérend John G. Scott et autres, de l'église méthodiste de Queen's Avenue, London; du révérend H. Alexander et autres, de l'église méthodiste de Ridgetown; du révérend Charles Maning et autres, de la vieille mission méthodiste; de Samuel Day, et autres, de l'église méthodiste de l'ouest à Ottawa; de Enoch Scharf et autres, de l'église méthodiste de Hazledean; du révérend J. E. Richardson et autres, de l'église méthodiste de Carp; de James Evoy, jr., et autres, de l'église méthodiste de Huntley; de J. S. Williamson et autres, de l'église méthodiste de Paris; du révérend S. Bond et autres, de l'église méthodiste de London; d'Edward Barrass et autres, de l'église méthodiste de Pickering, et Wm. Brown et autres, de la cité de London, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes (New-Westminster).—De John Knox Wright et autres, du district de Spillmacheen; du révérend S. J. Thompson et autres, de la municipalité de Richmond, tous de la Colombie-Britannique; du révérend W. D. Armstrong et autres, de l'église Saint-Paul d'Ottawa; du révérend Joseph White et autres, membres de l'église Erskine d'Ottawa; de George W. Mills et autres, membres de l'église St. Andrew de Lindsey; de J. W. Anderson et autres, de la Congrégation d'Eadies de l'Eglise Presbytérienne du Canada; du révérend E. Cockburn et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne de la rue Dumfries, Paris; du révérend John McLaren et autres, de Carp, Lowries, Kinburn et Stittswille; de D. Campbell et autres, de l'église de Knox, Clifford; du révérend David Carshead et autres, membres de l'église de Knox, Ripley; de Alexander Hislop et autres; et de Z. Muhr et autres, de l'église de Knox, Barrie, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Girard.—De la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada.

Par l'honorable M. Sutherland,—De Henry Kenner et autres, de la rivière Cyprès et de Glenboro, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Kaulbach,—Du révérend H. H. Macpherson et autres, de l'Eglise Presbytérienne de Saint-Jean, Halifax; de Anderson Rogers et autres, de Yarmouth; du révérend P. J. McClelland et autres, de l'église de Knox, Shelburne; de Alexander McCarthy et autres, de Sheet Harbor; de Alexander Redman et autres, du Haut-Musquodoboit, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Stevens.—Du révérend Thomas Bennett et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne de Taylor de Montréal; du révérend Robert Gamble et autres, de Wakefield et de Masham; de George Singer et autres, du Cap Saint-Antoine; de A. C. Galbraith et autres, de la Pointe Saint-Charles; de Andrew Fairbairn et autres, du township de Rawden; de S. J. Carter et autres, de l'église méthodiste de la rue de la Montagne, Montréal; de James Stewart et autres, d'Arundel et Harrington; de G. M. Vanvliet et autres, de Lacolle; du révérend Hugh McLean et autres, de l'église presbytérienne de Calvin, Laguerre; de Alexis Gabriel et autres, de la Mission de Oka, lac des Deux-Montagnes, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De C. W. Taylor et autres, de la ville de Gananoque; de James Ruthage et autres, du comté de Addington; de H. C. Malony et autres, de Leeds; de James McGowan et autres, du comté de Addington, et de la corporation de la ville de Deseronto.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De A. M. Hubley et autres de l'Eglise Episcopale réformée de Sussex; de F. Ferguson et autres, de l'Eglise Episcopale réformée de Shepody Road; de William A. Hannah et autres, de l'Eglise Episcopale réformée de Plumweseep; et de F. F. Fowler et autres, membres de l'Eglise Episcopale réformée d'Upham, tous de la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill intitulé: "Acte portant modification de l'Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte."

(*En comité.*)

Le premier article ayant été lu de nouveau,

Il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "la" jusqu'à "de" où ce mot se rencontre la deuxième fois dans la ligne 12, et insérez: "nièce."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée sur division.

Il a été alors proposé d'amender le dit premier article comme il suit: Page 1, ligne 12, après "défunte" insérez: "lorsqu'il n'y a violation d'aucune loi relative à la consanguinité."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été adoptée.

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lewin a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme

suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Lewin,	Merner,	Reesor,
Almon,	Lougheed,	Miller,	Reid (Caribou),
Archibald,	McDonald (Cap-B.),	Montgomery,	Robitaille,
Botsford,	McKay,	Pâquet,	Sanford,
Clemow,	McKindsey,	Pelletier,	Smith,
Dever,	McMillan,	Perley,	Stevens,
Dickey,	Macdonald (Vict'ria),	Power,	Sutherland,
Glasier,	Macfarlane,	Prowse,	Vidal,
Grant,	MacInnes	Read (Quinté),	Wark.—37.
Haythorne,	(Burlington),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	DeBlois,	Guévremont,	Odell,
Bellerose,	Girard,	Kaulbach,	O'Donohoe.—9.
Chaffers,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes; et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont interprovincial."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Lewin :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit amendé en retranchant tous les mots de "entre," dans la ligne 29, à "jusqu'à" dans la ligne 32 de la page une, et en insérant à la place les mots suivants: "la rue MacKay et la rue Carthcart."

Une question d'ordre ayant été soulevée au sujet de la dite motion,

L'honorable Président a décidé que la dite motion était hors d'ordre.

La question de concours étant posée de nouveau sur la troisième lecture du bill, Elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound au lac Huron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du Lac Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le syndicat de charité de la Banque d'Epargnes de Toronto à placer certains fonds."

Aussi le bill intitulé : " Acte concernant le Bureau de Commerce de la cité de Toronto," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du commissaire du corps de police à cheval du Nord-Ouest, 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 13.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Victoria, C.B.),</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Houlan,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>KcCletan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes (New-W.)</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend E. McManus et autres, de Chambly ; du révérend L. V. Larivière et autres, de Saint-Hyacinthe ; du révérend J. Ellegood et autres, de la paroisse de Saint-Jacques l'Apôtre, Hochelaga ; du révérend G. Osborne Troop et autres, de la paroisse de Saint-Martin ; du révérend J. W. Garland et autres, de South Stukely ; du révérend James Carmichael et autres, de la paroisse de Saint-George, dans la cité de Montréal ; et, du révérend William L. Mills, D.D., et autres, de la paroisse de la Trinité, dans la cité de Montréal, tous de la province de Québec.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser l'usage de la langue gaélique dans les procédures officielles " ayant été lu,

L'honorable M. McInnes (New-West.) a proposé, secondé par l'honorable M. O'Donohoe,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>McCallum,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>McInnes</i>	<i>(Victoria),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland.—7.</i>
<i>(New-Westminster),</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs :

<i>Abbott,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Prowse,</i>

Baillargeon,	Girard,	McMillan,	Read (Quinté),
Bellerose,	Glasier,	MacInnes	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	(Burlington),	Reid (Caribou),
Botsford,	Haythorne,	Montgomery,	Robitaille,
Boulton,	Howlan,	Murphy,	Scott,
Casgrain,	Kaulbach,	Odell,	Smith,
Chaffers,	Lewin,	Pelletier,	Vidal.—42.
Clemow,	Lougheed,	Perley,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des brevets d'invention."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer l'Ontario Central," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les droits d'auteur " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Murphy, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 19 Mars 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Victoria, C.B.),</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boulton.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend Wm. J. Dart et autres, de la paroisse de Saint-Lambert ; et du révérend F. R. Smith et autres, de la paroisse de Hull, tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De Charles Whelan et autres, de Centre-ville ; du révérend Robert Gordon et autres, de Tweed ; de P. et P. Murphy et autres, de Stoco ; de S. Hinks et autres, de Moscow ; de la corporation du village de Gana-noque ; de J. B. Aylesworth et autres, de Newburgh ; de John Sigsworth et autres, de Portland ; de Joseph S. Crothers et autres, de Marlbank ; de É. W. Benjamin et autres, de Yorker ; de James S. Haydon et autres, de Camden East ; de J. D. Wagor et autres, de Enterprise ; de Hamilton et Armstrong, et autres, de Napanee Mills ; de M. S. Murphy et autres, de Erinsville, et de C. H. Douglas et autres, de Tamworth, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du très révérend lord-évêque de Montréal ; révérend Henderson, D.D., principal du collège diocésain de théologie de Montréal ; révérend J. Douglas Borthwick, chapelain des prisons de la cité de Montréal ; Ina Hay et autres, de la Société des femmes des missions étrangères ; révérend A. Rowat, modérateur, et du révérend James Patter-son, clerc, du presbytérat de Montréal ; révérend P. S. Glassford, modérateur, et du révérend Joseph White, clerc, du presbytérat d'Ottawa ; révérend A. R. Linton, modérateur, et du révérend James Gourlay, clerc, du presbytérat de Bruce ; révérend Angus McKay, modérateur, et du révérend John McNabb, clerc, du presbytérat de Maitland ; révérend Alexander Stewart, modérateur, et du révérend Archibald McLean, clerc, du presbytérat de Huron, tous de l'Église presbytérienne du Canada ; révérend A. L. Russell et autres, de la ville de Petrolia ; Robert Mitchell et autres, du village de Watford ; Thomas Davidson et autres, de Wroxeter ; révérend A. G.

Hartley, et autres, de Bluedall; S. W. Dunning et autres, de Cumberland; Daniel Stewart et autres, de l'église de Melville de Brussels; révérend James Gourlay et autres, de Port-Elgin; révérend George Richardson et autres, membres de l'Eglise méthodiste de Goderich; révérend S. Quin et autres, du circuit de Nepean de l'Eglise Méthodiste; révérend J. H. Robinson et autres, du circuit de Hagarville de l'Eglise Méthodiste; révérend B. Bristol et autres, de Jerseyville, de la conférence de Niagara de l'Eglise Méthodiste; révérend F. W. Farries et autres, de l'église Knox d'Ottawa; révérend W. S. Ball et autres, de Vanneck; Alexander McLean et autres, de Lobo; Robert Menzies et autres, de Molesworth; révérend John James, D.D., et autres, de l'Eglise presbytérienne de Walkerton; Peter Cavin et autres, de North Bruce et de St. Andrews Saugeen; Alexander Grant et autres, de Lucknow; D. B. McRae et autres, de Cranbrook, dans le comté de Huron; révérend Thomas Wardrope, D.D., et autres, membres de l'église de Chalmers, Guelph; A. H. Foster et autres, de Richmond, dans le comté de Carleton; T. B. Tremble et autres, de Delhi; John Abram et autres, du village de Wroxeter; F. B. Stacey et autres, des townships de Ekford et Metcalfe; James Gibson et autres, du township de Sydenham, dans le comté de Grey; révérend D. Currie et autres, de Glencoe; H. Stroud et autres, de la ville de Paris; James Laird et autres, des townships de Townsend et de Windham; révérend H. Crozier et autres, du Grand Valley; James Newson et autres, du township de East Luther; C. G. Callamore et autres, de Lynedoch; révérend Jesse Whitloch et autres, de la division sud du comté d'Ontario; Samuel Shibley et autres, de Billings Bridge, dans le comté de Carleton; George J. Kerr et autres, de Kerwood, dans le comté de Middlesex; F. Delong et autres, de Riceville; révérend Robert J. Beattie et autres, de Guelph; révérend S. Nicholson et autres, de l'église méthodiste, de Port-Dover; révérend John G. Scott et autres, de l'église méthodiste de Queen's Avenue, London; révérend H. Alexander et autres, de l'église méthodiste de Ridgetown; révérend Charles Maning et autres, de la mission méthodiste St-Ola; Samuel Day et autres, de l'église méthodiste de l'ouest à Ottawa; Enoch Scharf et autres, de l'église méthodiste de Hazleden; révérend J. E. Richardson et autres, de l'église méthodiste de Carp; James Evoy, jr., et autres, de l'église méthodiste de Huntley; J. S. Williamson et autres, de l'église méthodiste de Paris; révérend S. Bond et autres, de l'église méthodiste de London; Edward Barrass et autres, de l'église méthodiste de Pickering, et de William Brown et autres, de la cité de London, tous dans la province d'Ontario; de John Knox Wright et autres du district de Spillimacheen; révérend S. J. Thompson et autres de la municipalité de Richmond, tous de la Colombie-Britannique; révérend W. D. Armstrong et autres, de l'église Saint-Paul Presbytérienne d'Ottawa; révérend Joseph White et autres, membres de l'église Erskine d'Ottawa; George W. Mills et autres, membres de l'église St. Andrew de Lindsey; J. W. Anderson et autres, de la Congrégation d'Eadie de l'Eglise Presbytérienne du Canada; révérend E. Cockburn et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne de la rue Dumfries, Paris; révérend John McLaren et autres, de Carp, Lowries, Kinburn et Stittswille; D. Campbell et autres, de l'église de Knox, Clifford; révérend David Carscaden et autres, membres de l'église de Knox, Ripley; Alexander Hislop et autres, membres de l'église de Duff, Wallon; et de Z. Muhm et autres, de l'église de Knox, Barrie, tous de la province d'Ontario; Henry Kenner et autres, de la rivière Cyprés et de Glenboro, dans la province du Manitoba; révérend W. H. Macpherson et autres, de l'Eglise Presbytérienne de Saint-Jean, Halifax; Anderson Rogers et autres, de Yarmouth; révérend P. J. McClelland et autres, de l'église de Knox, Shelburne; de Alexander McCarty et autres, de Sheet Harbor; de Alexander Redman et autres, du Haut-Musquodoboit, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse; du révérend Thomas Bennett et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne de Taylor de Montréal; révérend Robert Gamble et autres, de Wakefield et de Masham; George Singer et autres, de la côte Saint-Antoine; A. C. Galbraith et autres, de la Pointe Saint-Charles; Andrew Fairbairn et autres, du township de Rawden; S. J. Carter et autres, de l'église méthodiste de la rue de la Montagne, Montréal; James Stewart et autres, d'Arundel et Harrington; de G. M. Vanvliet, maire et autres, de Lacolle; révérend Hugh McLean et autres, de

l'église presbytérienne de Calvin, Laguerre; Alexis Gabriel et autres, de la Mission de Oka, lac des Deux-Montagnes, tous dans la province de Québec; de A. M. Hubley et autres de l'Eglise Episcopale réformée de Sussex; F. Ferguson et autres, de l'Eglise Episcopale réformée de Shepody Road; de William A. Hannah et autres, de l'Eglise Episcopale réformée de Plumweseep; et de F. F. Fowler et autres, membres de l'Eglise Episcopale réformée d'Upham, tous de la province du Nouveau-Brunswick; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à se procurer des fonds pour l'exécution de certains travaux et à faire des arrangements avec d'autres lignes de chemin de fer.

De C. W. Taylor et autres, de la ville de Gananoque; de James Rutlege et autres, du comté de Addington; H. C. Mulvough et autres, de Leeds; James McGowan et autres, du comté de Addington, et de la corporation de la ville de Deseronto; demandant séparément l'adoption du bill relatif à la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'Estacades de la rivière La Pluie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound au lac Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Jonction de Victoria au Sault Sainte-Marie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte ratifiant une convention entre la compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie hydraulique de Calgary (limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 38, après " Arcs " insérez : " ni autoriser la Compagnie à améliorer cette rivière et ses tributaires à l'est du point le plus oriental des terres ci-devant

louées par le gouvernement du Canada à la Compagnie d'exploitation forestière des rivières Eau-Claire et aux Arcs. ”

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte constituant en corporation la grande loge orangiste de l'Amérique-Britannique.”

L'honorable M. Clemow a proposé, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington),

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Lougheed,	Macdonald	Prowse,
Archibald,	McCallum,	(Victoria),	Read (Quinté),
Botsford,	McClelan,	Macfarlane,	Reesor,
Boulton,	McInnes	MacInnes	Reid (Caribou),
Clemow,	(New-Westminster),	(Burlington),	Sanford,
Drummond,	McKay,	Merner,	Stevens,
Glasier,	McKindsey,	Montgomery,	Sutherland,
Grant,	McMillan,	Odell,	Vidal,
Kaulbach,		Perley,	Wark.—32.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Chaffers,	Haythorne,	Pâquet,
Baillargeon,	DeBlois,	Howlan,	Pelletier,
Bellerose,	Dever,	Lewin,	Power,
Bolduc,	Girard,	Murphy,	Robitaille,
Casgrain,	Guévremont,	O'Donohoe,	Scott.—20.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May,”

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Abbott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des falsifications, chap. 107 des statuts révisés," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Murphy, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 20 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Victoria, B.C.),</i>	<i>Read, (Quinté)</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(N. Westminster),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend E. McManus et autres, de Chambly ; du révérend L. V. Larivière et autres, de Saint-Hyacinthe ; du révérend J. Ellegood et autres, de la paroisse de Saint-Jacques l'Apôtre, Hochelaga ; du révérend G. Osborne Troop et autres, de la paroisse, de Saint-Martin ; du révérend J. W. Garland et autres, de South Stukely ; du révérend James Carmichael et autres, de la paroisse de Saint-George, dans la cité de Montréal ; et, du révérend William L. Mills, D.D., et autres, de la paroisse de la Trinité, dans la cité de Montréal, tous de la province de Québec ; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

Jeudi, 20 mars 1890.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De R. C. Carter et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et du pont des Mille Isles" ;

De William Crawford et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Portage-la-Prairie et de la Montagne aux Canards" ;

De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont et Terminus de Montréal."

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Jeudi, 20 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et les actes qui l'amendent; qui lui donne l'autorisation de prolonger sa ligne au Sault-Sainte-Marie, de construire un embranchement allant à Sudbury, au fleuve Saint-Laurent, à la cité d'Ottawa, et aux mines de fer ou autres mines situées dans les comtés de Leeds, Lanark, Frontenac, Hastings, Peterborough, Victoria et dans le district de Nipissingue; de tenir ses assemblées dans la ville de Deseronto; de changer son nom et de construire un pont sur le Saint-Laurent; et votre comité a constaté qu'aucun avis n'a été publié relativement à la construction d'un embranchement sur le territoire des comtés de Peterborough et Victoria; il recommande donc que les opérations des pétitionnaires soient limitées de manière à ne pas comprendre ses comtés.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
Jeudi, 20 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du Grand Tronc du chemin de fer du Canada; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à se procurer des fonds pour l'exécution de certains travaux et à faire des arrangements avec d'autres lignes de chemin de fer, nonobstant l'expiration du délai dans lequel les pétitions en obtention de bills privés doivent être présentées.

Comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard de la pétitionnaire, il recommande de suspendre la 49^e règle en sa faveur et de lui accorder la permission qu'elle demande.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, tel que recommandé dans le vingt-quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors l'honorable M. Girard a présenté la pétition de la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant un acte qui l'autorise à se procurer des fonds pour l'exécution de certains travaux et à faire des arrangements avec d'autres lignes de chemin de fer.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et la dite pétition a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les concessions de terres publiques."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: Acte ayant pour objet de modifier le chapitre 127 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant l'intérêt."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des falsifications, chap. 107 des Statuts Révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 21 Mars 1890.

Les membres psésents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier.</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté)</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mernes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend Wm. J. Dart et autres, de la paroisse de Saint-Lambert; et du révérend E. R. Smith et autres, de la paroisse de Hull, tous de la province de Québec; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

De Charles Whelan et autres, de Centreville; du révérend Robert Gordon et autres, de Tweed; de P. et P. Murphy et autres, de Stoco; de S. Hinks et autres, de Moscow; de la corporation du village de Gananoque; de J. B. Aylesworth et autres, de Newburgh; de John Sigsworth et autres, de Portland; de Joseph S. Crothers et autres, de Marlbank; de E. W. Benjamin et autres, de Yarker; de James S. Haydon et autres, de Camden-Est; de J. D. Wagor et autres, de Enterprise; de Hamilton et Armstrong et autres, de Napanee Mills; de M. S. Murphy et autres, de Erinsville; et de C. H. Douglas et autres, de Tamworth, tous de la province d'Ontario; demandant que le bill relatif à la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec soit passé.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
 Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :
 Page 6, ligne 36, après " Nord-Atlantique ", insérez l'article A.

" Article A.

" Nonobstant les dispositions du présent acte, la compagnie ne pourra construire la partie de sa ligne qui ferait concurrence à la ligne de la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix qu'après l'expiration des trois mois de calendrier qui suivront la session prochaine de la législature de la province de Québec, et qu'après l'expiration des trois mois de calendrier qui suivront la réception, par le président de la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, d'un avis notarié de l'intention de la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique de recourir à l'arbitrage pour l'achat du chemin de fer et des travaux, capital social, actifs, droits, privilèges, propriétés et immunités de la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix ; et le prix à payer pour le tout sera déterminé par la décision de trois arbitres, nommés, un par chaque compagnie, et le troisième par les deux ainsi désignés ; et faute par eux de ce faire, il y sera procédé de la manière prévue par l'Acte des chemins de fer, et la sentence arbitrale sera obligatoire et finale pour les deux compagnies, et sans appel ; jusque-là, la compagnie aura droit de circulation sur le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, aux conditions que le comité des chemins de fer du Conseil privé du Canada arrêtera après avoir entendu les parties intéressées.

" Les dispositions de l'Acte des chemins de fer applicables aux arbitres, à leurs réunions, au mode d'enquête, à la sentence arbitrale et à son exécution, régiront les opérations d'arbitrage autorisées par le présent article."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois,

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que le dit amendement soit agréé.

La question étant posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

Vendredi, 21 mars 1890.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre, comme son quatrième rapport, le rapport de son sous-comité chargé de vérifier les comptes du service des impressions du Parlement pour l'année dernière, ainsi que l'état de compte des impressions parlementaires, bilan annuel, pour l'exercice 1888-89, lesquels sont annexés au présent rapport. Le comité les ayant approuvés, il les recommande respectueusement à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

SALLE DE COMITÉ,

Vendredi, 7 mars 1890.

Le sous-comité du comité mixte des impressions du Parlement, auquel ont été renvoyés, pour audition, les comptes du service des impressions parlementaires pour l'année dernière, a l'honneur de faire rapport :

Il a examiné l'état de compte des impressions du Parlement pour l'exercice 1888-89 et a trouvé que la dépense totale de ce service a été de \$65,686.02. Cette

somme comprend tous frais d'administration, salaires, etc., se rattachant aux impressions. Il a vérifié les divers articles de dépense en se reportant aux comptes, qui, par leurs acquits et avec les chèques de paiement, forment des pièces justificatives complètes dont l'exactitude a été reconnue et certifiée par les soussignés.

Le tout respectueusement soumis.

D. BERGIN,
JAMES A. LOUGHEED,
ROBERT READ,
JAMES TROW,
ALPH. DESJARDINS.

Dr. Comptes des impressions du Parlement, bilan annuel, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Av.

Recettes.	Montant.	Pièces justificatives N ^o .	Dépenses.	Montant.
1888-9.	\$ cts.	1888-9.	\$ cts.	
Lettres de crédit—Compte de crédit.....	80,000 00	1	Comptes des impressions, 30 juin 1889 : \$50,020.64, moins valeur en papier, \$3,056.02.....	46,973 02
REMBOURSEMENTS :—		2	Reliure.....	7,872 13
Compte d'impression des bills privés.....	469 65	3	Papier d'imprimerie (compris dans le compte des impress.).....	2,219 60
		4	Lithographie.....	107 50
		5	Assurance.....	5,800 00
		6	Salaires..... (Montant payé.....\$5,700.00)	348 42
		7	Frais de port..... (Retenue, fonds de retraite..... 100.00)	202 50
		8	Divers.....	2,636 50
		9	Exploration géologique, exemplaires supplémentaires du rapport.....	\$66,159 67
	\$80,469 65		Dépense totale.....	14,909 98
			Non tiré et non employé, y compris frais d'impression des bills privés.....	\$80,469 65
			Dépense, comme ci-dessus.....	\$66,159 67
			REMBOURSEMENTS :—	
			Comptes divers, bal. de numéraire déposée par L. Dubé.....	\$ 4 00
			Compte d'impression des bills privés.....	469 65
			Dépense totale, impressions du Parlement.....	\$65,686 02

HENRY HARTNEY, *Greffier des impressions du parlement.*

Ottawa, 19 décembre 1889.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

J. L. McDOUGALL, *Auditeur général.*
Vérfié.
D. BERGIN, *président,*
ROBERT READ,
ALPH. DESJARDINS,
JAMES TROW,
JAMES A. LOUGHEED,
SALLE DU COMITÉ, 30 juin 1889.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Banque de Summerside," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la grande loge orangiste de l'Amérique-Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

L'honorable M. Clew, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des falsifications, chap. 107 des Statuts Révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du pont d'hiver pour

chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit," auquel il demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie manufacturière de Chambly," auquel il demande son concours

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara,"

Aussi, le bill intitulé. "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont Interprovincial," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lewin,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De W. H. Porter et S. Bond, secrétaire de l'association ministérielle de la cité de London, Ontario; du révérend D. Larivière, B.A., et autres, de la paroisse de l'église de la Rédemption, dans le comté d'Hochelaga; et du révérend James Pyke et autres, de la paroisse de Vaudreuil.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 21 mars 1890.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable sir David Lewis McPherson, C.C.M.G., l'un des membres du Sénat, de comparaître devant le comité des privilèges et élections, pour donner son témoignage dans l'enquête sur la part prise par John Charles Rykert, écuyer, député de Lincoln et Niagara, dans l'octroi de certaines concessions forestières dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Résolu,—Que permission soit accordée à l'honorable sir David Lewis Macpherson, C.C.M.G., de comparaître devant le comité des privilèges et élections pour donner son témoignage dans l'enquête sur la part prise par John Charles Rykert, écuyer, député de Lincoln et Niagara, dans l'octroi de certaines concessions forestières dans les Territoires du Nord-Ouest, s'il le juge à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour venir faire droit à Samuel May," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie hydraulique de la rivière du Coude," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie hydraulique de Calgary (à responsabilité limitée)," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Odell, La Chambre s'est ajournée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 26 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lewin,</i>	(<i>sir David Lewis</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Odell.</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 24 mars 1890.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable sir William Ritchie, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mercredi, le 26 courant, à quatre heures p.m., pour donner la sanction royale aux bills qui ont été passés par le Sénat et par la Chambre des Communes du Canada pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
CHARLES COLVILLE, capit.,
Secrétaire du Gouverneur général,

A l'honorable Président du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Reid (Caribou),—De H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, membres de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Columbia et Kootenay; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui lui permette de louer sa voie en totalité ou en partie à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à d'autres fins.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et
La dite pétition a été alors lue par le greffier.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend W. A. Fyles, B.A., et autres, de Chelsea; du révérend B. P. Lewis et autres, de Christieville; du révérend Jean J. Roy et autres, de Sabrevois, dans la province de Québec; et du révérend Malcolm Forbes et autres, de Shefford-nord.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de la rivière du Coude," a fait rapport comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
Mercredi, 26 mars 1890.

Le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de la rivière du Coude."

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, vingt-quatrième jour de mars courant, a examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport comme il suit:

Votre comité a trouvé que le préambule du dit bill n'est pas prouvé à sa satisfaction, et il a pris cette décision pour la raison que l'adoption du dit bill serait contraire à l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.
La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir William Johnstone Ritchie, chevalier, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député-gouverneur, étant assis sur le trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du député gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sault-Sainte-Marie à la baie d'Hudson.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Goderich à Wingham."

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du câble du Canada.

Acte modifiant l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889, et à d'autres fins.

Acte concernant la banque du Peuple du Nouveau-Brunswick.

Acte concernant la banque de St-Stephen's.

Acte constituant en corporation Belding, Paul et Compagnie (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte concernant les munitions publiques.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount-Forest, Markdale et Meaford.

Acte relatif à la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hereford.

Acte à l'effet de changer le nom de la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott en celui de "Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa."

Acte modifiant l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer."

Acte modifiant l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, chapitre huit des Statuts révisés du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer *Northern and Western* du Nouveau-Brunswick, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada."

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Acte ratifiant une convention entre la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'île du Prince-Edouard.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la baie Georgienne et du lac Erié.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de chemin de fer de la ligne riveraine.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: "Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député du gouverneur général sanctionne ces bills."

Il a plu au député Gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Perley a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera le jeudi, 27 du courant, elle soit ajournée au mardi, 15 avril prochain, à huit heures et demie du soir.

L'honorable M. McInnes (New-W.) a proposé en amendement:

Que lorsque la Chambre s'ajournera le jeudi, 27 mars, elle soit ajournée à mercredi, le 9 avril prochain, à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique," ayant été lu,

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, avec instruction d'en retrancher les articles relatifs au pont sur le Saint-Laurent et tout ce qui s'y rapporte incidemment.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi, le dixième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les concessions de terres publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi, le neuvième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le chapitre 127 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant l'intérêt," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi, le neuvième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie manufacturière de Chambly," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le dixième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les huit premiers articles ont été séparément lus et agréés.

Le neuvième article a été lu et remis.

Les articles dix à dix-huit ont été séparément lus et agréés.

Le dix-neuvième article a été lu et remis.

Les articles vingt à vingt-neuf ont été séparément lus et agréés.

Le trentième article a été lu et remis.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 27 Mars 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Girard,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend H. L. Wood et autres, de Hemmingford; du révérend W. Rowen et autres, de Eardley; du révérend E. G. Sutton, de Edwardston; du révérend W. Weaver et autres, de Kildare; du révérend Charles P. Abbott et autres, de Boscabel; du révérend E. P. Given et autres, de Onslow; du révérend W. B. Longhaust et autres, de Granby; du révérend Wm. Durris et autres, de Rawdon; du révérend Henry A. Meek et autres, de Buckingham; du révérend N. A. Fitzroy Browne et autres, de la paroisse de St. Andrews, dans le comté d'Argenteuil, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De la corporation, du bureau de commerce et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Drummond,—Du révérend Jas. H. Denoir et autres, de l'Eglise Saint-Jude, dans la cité de Montreal.

Par l'honorable M. Guévremont,—De la corporation de la cité de Sorel.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. N. Porter et S. Bond, secrétaire de l'Association Ministérielle de la cité de London, Ontario; du révérend D. Larivière, B.A., et autres, de la paroisse de l'église de la Rédemption, dans le comté d'Hochelaga; et du révérend James Pyke et autres, de la paroisse de Vaudreuil, tous de la province de Québec; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, après "maintenant" insérez : "ou s'il se produit à l'avenir."

Page 2, ligne 3, après "d'observer" insérez : "ou de toute obligation résultant d'un règlement ci-devant passé que la dite compagnie est en aucune manière tenue d'observer."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique," avec instruction d'en retrancher les articles relatifs au pont sur le Saint-Laurent et tout ce qui s'y rattache incidemment, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec de nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "Saint-Jean" jusqu'à "7," dans la page 2, ligne 35.

Page 4, ligne 32, retranchez depuis "embranchements" jusqu'à "en," dans la ligne 35.

Page 4, ligne 39, retranchez depuis "l'entreprise" jusqu'à "18," dans la page 5, ligne 10.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Jeudi, 27 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de A. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, membres de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Columbia et Kootenay, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui lui permette de louer sa voie en totalité ou en partie à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et qui contienne aussi des dispositions sur d'autres objets, nonobstant l'expiration du délai dans lequel les pétitions en obtention de bills privés doivent être présentées.

Comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard des pétitionnaires, il recommande de suspendre la 49^e règle en leur faveur et de leur accorder la permission qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné que la 49^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de H. Abbott et autres de la cité de Vancouver, tel que recommandé dans le vingt-cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors l'honorable M. Reid (Caribou), a présenté la pétition de H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, membres de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Columbia et Kootenay; demandant qu'il soit passé un acte qui lui permette de louer sa voie en totalité ou en partie à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à d'autres fins.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et
La dite pétition a été alors lue par le greffier.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8.
Jeudi, 27 mars 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, demandant un acte qui l'autorise à se procurer des fonds pour l'exécution de certains travaux et à faire des arrangements avec d'autres lignes de chemin de fer; et a constaté que l'avis n'a pas eu la durée voulue. Votre comité, néanmoins, recommande la suspension de la 51^e règle, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé, pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinte), il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, tel que recommandé dans le vingt-sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. St evens, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le dixième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des falsifications, chap. 107 des Statuts Révisés."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington), a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le dixième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable président a déclaré la Chambre continuée à mercredi, le neuvième jour d'avril prochain, à huit heures et demie du soir.

Mercredi, 9 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glazier,</i>	(<i>Victoria</i>),	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Drummond.</i>			

PRIÈRE.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—D'Andrew Allen et D. A. Watt, représentant les intérêts de la marine marchande de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend A. L. Wood et autres, de Hemmingford ; du révérend W. Rowen et autres, de Eardley ; du révérend E. G. Sutton, de Edwardston ; du révérend W. Weaver et autres, de Kildare ; du révérend Charles P. Abbott et autres, de Boscabel ; du révérend A. P. Given et autres, de Onslow ; du révérend W. B. Longhaust et autres, de Granby ; du révérend Wm Durris et autres, de Rawdon ; du révérend Henry A. Meek et autres, de Buckingham ; du révérend James H. Denoir et autres, de Saint-Jude, dans la cité de Montréal ; du révérend N. A. Fitzroy Browne et autres, de la paroisse de St. Andrews, dans le comté d'Argenteuil, tous dans la province de Québec ; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical ;

De la corporation de la cité de Toronto, du bureau de commerce de la dite cité, et autres ; demandant que le système de numération du temps par vingt-quatre heures et de zones horaires (communément connu sous le nom de temps régulateur) soit admis et reconnu par la loi dans tout le Canada ;

De la corporation de la ville de Sorel ; demandant l'adoption du bill pour constituer en corporation la compagnie du pont et terminus de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte concernant les concessions de terres publiques."

(En Comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Drummond a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le chapitre 127 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant l'intérêt."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article A.

Article A.

Les articles neuf, dix et onze du dit acte sont par le présent abrogés.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte conférant aux commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May," a été, sur division, lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada."

Aussi le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 10 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i> <i>Almon,</i> <i>Archibald,</i> <i>Baillargeon,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Bolduc,</i> <i>Boucherville, de,</i> <i>Casgrain,</i> <i>Clemow,</i> <i>Cochrane,</i> <i>De Blois,</i> <i>Dever,</i> <i>Dickey,</i> <i>Drummond,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i>	<i>Grant,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Haythorne,</i> <i>Howlan,</i> <i>Kaulbach,</i> <i>Lacoste,</i> <i>Lewin,</i> <i>Lougheed,</i> <i>McCallum,</i> <i>McClelan,</i> <i>McDonald (Cap B.),</i> <i>McInnes (New-W.)</i> <i>McKay,</i> <i>McKindsey,</i> <i>McMillan,</i>	<i>Macdonald</i> <i>(Victoria, C.B.),</i> <i>MacInnes</i> <i>(Burlington),</i> <i>Merner,</i> <i>Miller,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Murphy,</i> <i>Odell,</i> <i>O'Donohoe,</i> <i>Ogilvie,</i> <i>Pâquet,</i> <i>Pelletier,</i> <i>Perley,</i> <i>Pcirier,</i>	<i>Pocer,</i> <i>Prowse,</i> <i>Read (Quinté),</i> <i>Reesor,</i> <i>Reid (Caribou),</i> <i>Robitaille,</i> <i>Ross,</i> <i>Sanford,</i> <i>Scott,</i> <i>Smith,</i> <i>Stevens,</i> <i>Sullivan,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Vidal,</i> <i>Wark.</i>
--	--	--	---

PRIÈRES.

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant la mesure du temps."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, vendredi, le dix-huit courant.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les concessions de terres publiques," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte modifiant les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre."

(En comité.)

L'article trente et un a été lu et agréé.

L'article trente-deux a été lu et agréé, moins les paragraphes trois et quatre qui ont été remis.

Les articles trente-trois à quarante et un inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article quarante-deux a été lu et remis.

Les articles quarante-trois et quarante-quatre ont été lus et agréés.

L'article quarante-cinq a été lu et amendé comme il suit:

Page 15, ligne 52, après "change," insérez: "ou l'acceptation."

L'article quarante-six a été lu et agréé.

L'article quarante-sept a été lu et amendé comme il suit:

Page 16, ligne 38, après "tireur," insérez: "l'accepteur."

L'article quarante-huit a été lu et agréé.

L'article quarante-neuf a été lu et amendé comme il suit:

Page 18, ligne 18, après "déposé," insérez: "port payé."

Page 18, ligne 22, après "poste," insérez: "comme il a été dit ci-dessus."

L'article cinquante a été lu et agréé.

L'article cinquante et un a été lu et amendé comme il suit:

Page 19, ligne 6, après "mais," insérez: "à la réserve des dispositions du présent acte relatives à l'avis du refus."

Page 19, ligne 11, retranchez depuis "protêt" jusqu'à "et," et insérez: "faute d'acceptation ou de paiement, suivant le cas."

Page 19, ligne 41, retranchez depuis "renvoyée" jusqu'à "(b)" dans la ligne 45 et insérez: "le jour de son retour, ou le jour juridique suivant, ou plus tard."

Page 19, ligne 47, retranchez depuis "d'acceptation" jusqu'à "ou" dans la ligne 48, et insérez: "ou de paiement, la protestation doit s'en faire au lieu où elle porte qu'elle sera présentée à l'acceptation ou au lieu où elle porte qu'elle est payable, suivant le cas."

L'article cinquante-deux a été lu et amendé comme il suit:

Page 20, ligne 25, retranchez depuis "52" jusqu'à "présentation" dans la ligne 53, et insérez: "Lorsqu'on n'a indiqué aucun lieu pour le paiement dans la lettre de change ou l'acceptation, la."

Page 20, ligne 28, retranchez depuis "2" jusqu'à "l'acceptation" dans la ligne 29, et insérez: "Lorsqu'on a indiqué un lieu pour le paiement dans la lettre de change ou l'acceptation."

Page 20, ligne 32, après "lettre," insérez: "Mais si quelque action ou poursuite est intentée sur cette lettre, avant la présentation, la cour prononcera sur les frais à sa discrétion."

Les articles cinquante-trois à cinquante-neuf inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante ayant été lu, il a été proposé de le retrancher et remplacer par le suivant:

"60. Lorsqu'une lettre de change payable à ordre et sur demande est tirée sur une banque, et que la banque sur laquelle elle est tirée paie la lettre de bonne foi et dans le cours ordinaire des affaires, la banque n'est pas tenue de prouver que

l'endossement du preneur ni qu'aucun endossement postérieur a été fait par les personnes ou par autorisation des personnes qui paraissent l'avoir endossée, et la banque est réputée avoir payé la lettre régulièrement, alors même que ces endossements seraient faux ou donnés sans autorisation."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue négativement.

Ordonné, que le comité se lève, rapporte progrès, et demande permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, lundi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte relatif aux chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquer,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

D'Andrew Allan et D. A. Watt, représentant les intérêts de la marine marchande de la cité de Montréal; demandant que le bill présenté au Parlement pour autoriser la construction de ponts sur le fleuve Saint-Laurent à Montréal et à Québec ne soit pas adopté.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie manufacturière de Chambly," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Guérremont, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

Vendredi, 21 mars 1890.

Le comité mixte des deux chambres relatif aux impressions a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit :

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

48. Réponse à l'Ordre du 23 janvier dernier.—Etat détaillé des dépenses faites en rapport avec l'Hôpital de la Marine et des Emigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant :—

1. Le montant voté chaque année par le Parlement;
2. Le montant dépensé;

3. Le nombre de marins et d'émigrants reçus chaque année et le nombre total de jours que chacun a passé au dit hôpital ;

4. Le nombre de personnes, outre les marins et les immigrants, reçues dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacun y a passé ;

5. Le coût total par jour de chaque patient ;

6. Le montant retiré par le gouvernement pour les patients qui n'étaient ni immigrants ni marins ;

7. Le montant retiré du fonds des marins malades en vertu de l'Acte 49 Vict., ch. 76, sect. 16. (*Distribution et Doc. de la session.*)

64. Réponse à Ordre du 29 janvier dernier,—Etat donnant,—

1. Le nombre total d'immigrants chinois qui sont arrivés en Canada entre le 31 mars 1887 et le 31 décembre 1889, spécifiant les ports auxquels ils sont débarqués ;

2. Les montants d'honoraires ou droits retirés des immigrants chinois pendant la même période ;

3. Le nombre de certificats de résidence délivrés à des Chinois, tel que prescrit par la clause 13 de l'acte pour restreindre et régler l'immigration chinoise en Canada, depuis la passation de l'acte ;

4. Le nombre de Chinois qui ont été découverts lorsqu'ils tentaient de débarquer en Canada au moyen de faux certificats, et qui en ont été empêchés par les tribunaux ;

5. Copie de toute correspondance relative au renvoi d'office de M. Vroman, *alias* M. Gardner, et de toute correspondance concernant la nomination d'un Chinois au poste d'interprète au port de Vancouver en remplacement du dit M. Gardner ;

6. Le nombre de Chinois qui ont traversé le Canada, en entrepôt, pour être embarqués à Vancouver sur des steamers à destination de la Chine, et copie des règlements promulgués pour assurer leur embarquement à bord des dits steamers et empêcher leur débarquement ultérieur ;

7. Le nombre total de Chinois, autres que ceux transportés en entrepôt, qui ont quitté le Canada pendant la période sus-mentionnée, et le nombre de certificats de retour qui ont été délivrés. (*Doc. de la session.*)

65. Réponse à Adresse du Sénat, du 21 janvier 1890,—Copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, drosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau. (*Distribution et Doc. de la session.*)

70. Réponse à Adresse du 27 janvier dernier,—Copie des rapports ou opinions des officiers en loi de la couronne sur l'acte passé par la législature de Québec, intitulé : "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," et aussi, copie du dossier ou des dossiers ou autres documents ou rapports soumis aux dits officiers en loi ou au secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies concernant le dit acte et au moyen desquels les dites opinions ont été obtenues, comme aussi, copie de toutes dépêches et correspondance s'y rapportant. (*Distribution et Doc. de la session.*)

72. Réponse à Ordre du 12 écoulé,—Etat indiquant le nombre de navires perdus chaque année, dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique et dans la Baie de Fundy, depuis 1868, par suite des marées, courants ou brumes, le nom et le tonnage de chaque navire, et tous les autres détails que le gouvernement peut avoir dans chaque cas quant aux causes et à l'étendue des dommages. (*Doc. de la session.*)

74. Correspondance des gouvernements d'Ontario et Québec au sujet de la propriété du lit des havres, rivières, etc. (*Distribution et Doc. de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

28b. Réponse à Adresse du 22 janvier dernier,—Copie de tous ordres en conseil, correspondances et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du

bureau de poste de Québec et du bureau de l'inspecteur des postes à Québec, et à leur remplacement.

43a. Réponse à Ordre du 20 janvier dernier,—Etat donnant les noms de toutes personnes poursuivies devant un magistrat pour vente de whisky aux Sauvages des comtés de Grey ou Bruce, en 1888 et 1889, et copie de tous papiers, documents et lettres à ce sujet ; aussi, le nom du dénonciateur, du magistrat siégeant, du constable employé et de l'avocat retenu pour chaque cause ; aussi, les jugements rendus par les magistrats, indiquant les amendes imposées, s'il y a eu appel des décisions des magistrats, le nom du juge devant lequel tel appel a été porté et le résultat final ; aussi, le coût de chaque procès devant un magistrat, et de chaque appel porté devant un juge, avec le nom, l'occupation et l'adresse postale de chaque personne qui a reçu de l'argent pour tout service quelconque lors du procès devant le magistrat ou lors de l'appel devant le juge, le coût total de toutes les causes, les amendes totales imposées et perçues, et, dans le cas où les frais auraient été refusés dans aucunes des dites causes, le motif de tel refus ; aussi, indiquant si les Sauvages qui ont eu du whisky étaient électeurs du comté de Bruce aux termes de l'Acte du Cens Electoral du Canada.

46a. Réponse à Ordre du 29 janvier dernier,—Etat donnant la date de création de la Commission du Canal de la Vallée de la Trent, l'époque et le lieu de sa première séance, le nombre réel de jours qu'elle a consacrés à ses travaux et le nombre de jours et de séances employés à recueillir des témoignages, et les endroits où, jusqu'à présent, la Commission a tenu ses séances.

46b. Réponse à Ordre du 3 courant,—Etat indiquant, par année, depuis 1878,—

1. Le nombre de vaisseaux qui sont passés dans le canal Chambly et leur tonnage ;

2. La quantité et la nature du fret porté par ces vaisseaux ;

3. Le montant des droits perçus pendant les dites années sur le dit canal.

47. Réponse à Ordre du 24 écoulé,—Relevé du nombre de causes inscrites dans la cour de Vice-Amirauté de Québec durant les années de 1885 à 1889 inclusivement, le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de Vice-Amirauté de la Nouvelle-Ecosse, et le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de Vice-Amirauté du Nouveau-Brunswick.

48a. Réponse à Adresse de 22 janvier dernier,—Copie de tous ordres en conseil, correspondances et documents relatifs à l'établissement de l'Hôpital de Marine, à Québec, et à sa fermeture.

49. Réponse à Ordre du 29 janvier dernier,—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'île Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue ; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie pour prétendre qu'il avait le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de l'acquéreur ou des acquéreurs. Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix auquel elle a été vendue, et les noms et résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte faisant voir la situation de la dite île.

50. Réponse à Ordre du 17 avril 1889,—Etat indiquant combien de commis permanents sont actuellement employés par le département de l'intérieur dans le service intérieur et extérieur, et combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services.

51. Correspondance officielle dans l'affaire du soldat C. J. Hurrell, demandant une indemnité supplémentaire pour blessures reçues quand il servait comme volontaire.

51a. Correspondance officielle dans l'affaire de la pension de Valiquette.

52. Réponse à Ordre du 30 janvier dernier,—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement demandant que des ingénieurs soient envoyés pour examiner le Creek

Kettle, entre Saint-Thomas et Port-Stanley, afin de s'assurer s'il est possible d'y creuser un canal, et de tous rapports, cartes et autres documents présentés par ces ingénieurs.

53. Réponse à Ordre du 12 écoulé.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un de ses départements et la corporation connue sous le nom de "Président et syndics de la Commune de la seigneurie d'Yamaska," relativement aux dommages causés aux terres lui appartenant, par la digue construite dans la rivière Yamaska.

53a. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie de toutes demandes d'indemnité formulées par Elphège Cardin, Jean Cardin, George Tonnancour et Bruno Saint-Germain, pour dommages à leurs terres résultant de la digue construite dans la rivière Yamaska, de toute correspondance relative à ces demandes, ainsi qu'un état de toutes sommes allouées à chacun d'eux en règlement de ces réclamations.

53b. Réponse à Ordre du 12 écoulé.—Copie du dernier rapport de l'ingénieur du département des Travaux Publics, au sujet des travaux à faire sur la rivière du Sud, dans le comté de Montmagny.

54. Réponse à Ordre du 30 janvier dernier.—Copie de toute correspondance, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou la condition du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, reçus depuis la fin de la session de 1889.

54a. Réponse à Ordre du 29 janvier dernier.—Copie de toutes pétitions, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames, dans le comté de Kent, Ontario.

55. Réponse à Ordre du 22 janvier dernier.—Copie de toute correspondance et documents relatifs à la nomination de M. Joseph Garneau comme surveillant des travaux du gouvernement, à Québec, et à son remplacement par un nommé L. P. Lépine.

56. Réponse à Ordre du 5 écoulé.—Copie du contrat et des devis pour l'érection des bureaux de poste et de douane à Annapolis, N.-E., des diverses soumissions et de leurs montants; aussi, copie de tout ordre ou ordres changeant la qualité et la nature de la pierre employée dans leur construction.

56a. Réponse à Ordre du 4 mars 1889.—Copie de toutes requêtes et résolutions adressées au gouvernement par les citoyens ou la corporation de la ville de Lévis, concernant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Lévis.

57. Réponse à Ordre du 11 mars 1889.—Copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant le quai de Saint-Roch des Aulnets, dans le comté de l'Islet, entre le département des Travaux Publics et feu Charles Frs. Roy, arpenteur, et les intéressés domiciliés dans la dite municipalité.

57a. Réponse à Ordre du 27 janvier dernier.—Copie des comptes en rapport avec la construction d'un quai à Kamouraska, dans la province de Québec, produits dans le cours de l'année 1889.

58. Réponse à Ordre du 27 janvier dernier.—Relevé détaillé des frais de réparation du brise-lames de l'ignish, I.P.-E., en 1889, la date du commencement et de l'achèvement des travaux, et le nom de la personne en charge des dits travaux.

58a. Réponse à Ordre du 26 écoulé.—Etat indiquant le nombre de quais, jetées et brise-lames du gouvernement réparés en 1889 dans l'Île du Prince-Édouard, et le montant dépensé pour chacun.

59. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie des rapports faits par l'ingénieur en chef sur l'exploration du havre de Cove Head, dans l'Île du Prince-Édouard, il y a quatre ou cinq ans.

59a. Réponse à Ordre du 20 janvier dernier.—Copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement sur les havres de Pinette et de l'Île Wood; et aussi copie du rapport d'exploration du havre et brise-lames de New-London, dans la province de l'Île du Prince-Édouard.

59b. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie de tous rapports faits par l'ingénieur en chef sur l'exploration du havre de Tracadie, dans l'Île du Prince-Édouard, il y a quelques années.

60. Réponse à Ordre du 30 janvier dernier.—Etat indiquant la somme de travail exécuté pendant la campagne de 1889, dans l'Île du Prince-Édouard, par le dragueur "Prince Edouard," les noms des ports et autres localités draguées pendant la dite saison, et le montant des travaux exécutés dans chaque port.

61. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie de toute correspondance échangée entre l'auditeur général et le ministre de l'Intérieur ou toute autre personne au sujet des allocations pour frais de voyage de William McGirr, secrétaire particulier du surintendant général des affaires des Sauvages.

62. Réponse à Adresse du 29 janvier dernier.—Copie des règlements de quarantaine de la Grosse Ile, et de tous ordres en conseil y relatifs et des instructions données aux officiers de santé à cette station.

63. Réponse à Ordre du 12 écoulé.—Copie de toute correspondance concernant une réclamation faite par le district de St. Peters, dans le comté de Richmond, pour soins médicaux et pension donnés à Kenneth Chisholm, un marin malade appartenant à la goélette "Jannie."

65. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie du rapport de Sandford Fleming, ingénieur civil, relativement aux sciures et déchets de bois déversés dans la rivière Ottawa par les scieries des Chaudières et autres.

66. Réponse à Adresse du Sénat, du 22 janvier 1890.—Etat détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques.

68. Rapport concernant la nomination des sous-officiers dans le collège militaire.

69. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en Conseil en date du 11 janvier 1885, concernant certaines questions entre le gouvernement et la cité d'Ottawa.

71. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Etat détaillé donnant le chiffre de la population, par origine, d'après le recensement de 1885, de cette partie du district provisoire de la Saskatchewan, située au sud de la ligne, entre les townships 47 et 48 et bornée à l'ouest par la ligne entre les rangs 11 et 12 à l'ouest du 3ème méridien initial, et à l'est par le 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, constituant actuellement le district électoral de Batoche. Aussi, de cette partie du même district provisoire situé à l'est du 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, et bornée au nord par la limite sud du district électoral de Prince-Albert, actuellement formant le district électoral de Kinistino.

75. Relevé détaillé des recettes et paiements du Canada, pour les huit mois expirés le 28 février, en 1889 et 1890 respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 11 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à annuler certaines obligations émises par elle et à les remplacer par une nouvelle émission, et a constaté que la pétitionnaire a donné un avis suffisant de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
Vendredi, 11 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie des minéraux du Canada, demandant un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation, et a constaté que la pétitionnaire n'a pas publié d'avis de cette pétition ; mais comme la nécessité de l'acte législatif qu'elle demande ne s'est produite que récemment, et comme les droits des actionnaires sont dûment sauvegardés par l'un des articles du bill soumis au Parlement, votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle dans ce cas-ci.

Votre comité a aussi examiné la pétition de H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, membres de la Compagnie du chemin de fer et de navigation de Columbia et Kootenay, demandant un acte qui déclare leur entreprise d'utilité générale, et qui les autorise à louer leur chemin de fer en totalité ou en partie à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue ; mais comme la nécessité qui a donné lieu à la demande des pétitionnaires s'est produite trop tard pour leur permettre de publier leur avis pendant toute la période réglementaire votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle en leur faveur.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la compagnie minérale Dominion, tel que recommandé dans le vingt-huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de H. Abbott et autres, tel que recommandé dans le vingt-huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Murphy, a proposé, que le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie hydraulique de la rivière du Coude" soit renvoyé de nouveau au comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres, pour être reconsidéré.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la cour de l'Echiquier " auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 Avril 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guvèremont,</i>	<i>(Victoria, C.B.),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend Archidiacre Lindsay et autres, de Waterloo; du révérend J. Gilbert Baylis, B. D., et autres, de la paroisse de Longueuil; du révérend John Kerr, B. D. et autres, de l'église de Grace, dans la cité de Montréal; du révérend C. Boyd, LL. D., et autres, de la paroisse de Nord-Wakefield; du révérend Aaron A. Allen, M. A., et autres, de la paroisse du Portage du Fort; du révérend W. H. Naylor et autres, de la paroisse de Clarendon; du révérend W. C. Bernard et autres, de Adamsville et de East Farnham; du révérend Canon Anderson et autres, de Sorel; du révérend Lewis B. Pearse et autres, de la paroisse de Aylwin; du révérend H. Plaisted, M. A., du district des missions de la rivière du Désert; et du révérend J. L. Puleston Roberts et James Ralph, de la paroisse de Thorne, tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—Du révérend George Johnson et autres, de Durham; du révérend Thomas W. Mussen, M. A. et autres, de West Farnham; du révérend R. F. Taylor et autres, de la paroisse des Mille Isles; du révérend Charles Bancroft, M. A. et autres, de la paroisse de Sutton; du révérend A. D. Lockhart et autres, de Ormstown; du révérend Jervois A. Newnham et autres, de la paroisse de St. Mathias, dans le comté d'Hochelega; du révérend J. G. Norton, D. D., et autres, de la paroisse de Montréal; du révérend Thomas Everett autres de la mission de Mount Royalvale, dans la paroisse de Montréal; du révérend Arthur H. Manning et autres, de Bolton Centre; et du révérend James Carmichael, jr., et autres, de Berthier (en haut), tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. Bellerose,—De T. A. Brisson, préfet, et autres, de la municipalité du comté de Laprairie; de T. A. Brisson, maire, et autres, de la corporation du village de Laprairie; et de C. Brossard, maire, et autres, de la corporation de la paroisse de Laprairie, tous de la province de Québec.

L'honorable M. Read, (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

Vendredi, 11 avril 1890.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter comme son sixième rapport, le rapport de son sous-comité, auquel a été renvoyé le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière (ci-annexée) et, sur les changements nécessaires à apporter dans le service de la distribution; lequel ayant été adopté, votre comité le recommande à la considération des deux chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 10 avril 1890.

Le sous-comité du comité collectif des impressions des deux chambres du parlement auquel a été renvoyé le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière, et sur les changements nécessaires à apporter dans le service de la distribution, a l'honneur de faire rapport :—

Qu'ayant soigneusement examiné les questions qui lui ont été renvoyées, il recommande que le mémoire ci-joint de l'honorable Secrétaire d'Etat, marqué "A," soit adopté, excepté que les listes du nombre de documents publics mentionnés dans les annexes nos 1 et 2 soient amendées conformément aux annexes nos 3 et 4.

Votre sous-comité recommande de plus que le personnel du bureau de la distribution soit divisé comme suit :—M. E. Botterell devant être maintenu comme chef du département de la distribution pour les deux chambres, et qu'à compter de cette date il soit porté au rang de commis de première classe dans le service civil et reçoive des appointements permanents de dix-huit cents piastres par année à cause de ses longs services.

Que Henry A. Botterell soit aussi gardé comme assistant distributeur, et que ses appointements soient portés, à compter de cette date, de huit cents à mille piastres par année, ce monsieur étant dans le service depuis plus de quatre ans.

Que J. Wiltshire soit gardé comme messenger permanent de ce département.

Qu'en sus de leurs fonctions actuelles durant la session, ils devront, pendant la vacance, emballer et expédier tous les documents publics aux membres des deux chambres, de quelque nature qu'ils soient, y compris les exemplaires supplémentaires des rapports et de tous autres documents que le comité des impressions autorisera d'envoyer aux membres.

Que M. Boulet soit transféré au bureau des impressions et soit chargé d'expédier tous les documents publics jusqu'ici expédiés par le département de la distribution, et que ses appointements ne soient pas inférieurs à ce qu'ils sont maintenant ; aussi, que les deux messagers sessionnels soient transférés au bureau des impressions ou portés sur la liste des messagers permanents.

Que, comme l'Orateur de la Chambre des Communes a jugé nécessaire, au commencement de la session, d'établir un service d'express entre le bureau et l'édifice du parlement, et comme ce service a été complété par l'emploi, de temps à autres, de quelques messagers réguliers de la Chambre des Communes, tout le service de messagerie, en ce qu'il se rattache aux communications entre ces deux endroits, pour les besoins du comité des impressions, soit à l'avenir laissé à la direction de l'Orateur et du concierge en chef.

Votre sous-comité recommande de plus l'adoption du mémoire de M. Chamberlin, marqué "B," au sujet du mode de perception des comptes dus par les membres pour les impressions commandées durant la session.

Nous recommandons aussi que la suggestion de l'auditeur général, quant à la contre-signature des chèques, soit adoptée, et que l'assistant du comptable soit chargé de contre-signer tous ces chèques.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé)

ROBERT REAT,
Président.

"

D. TISDALE,
JAS. INNES.

"

" A "

MÉMOIRE.

Le soussigné a l'honneur de soumettre au sous-comité du comité des impressions des deux Chambres du parlement, les propositions suivantes qui seront, il l'espère, favorablement reçues et dont il en sera fait rapport au comité et aux deux Chambres pour être adoptées.

Il devrait dire en commençant que des retards dans la préparation pour l'occupation et l'usage des bureaux actuels du département des impressions et de la papeterie sur la rue Saint-Patrice, et d'autres causes, ont empêché ce département d'entreprendre comme on s'y attendait, en vertu de l'arrangement fait à la session de 1888, la distribution générale des documents publics au commencement de la présente session. Dans l'intervalle, M. Botterell a fait, avec beaucoup d'à-propos et de prudence, tous les préparatifs nécessaires pour la distribution de la présente session.

Il est maintenant proposé que lorsque la distribution de la présente session sera terminée,—

1. La distribution aux divers départements du gouvernement et au public sera transféré, tel que pourvu par la loi, au département des impressions publiques et de la papeterie.

2. Que pour aider à cette distribution, un (ou deux) des commis maintenant employés dans le bureau de distribution du parlement, seront transférés au département des impressions publiques et de la papeterie.

3. Que, si on le juge convenable, une partie de l'ameublement ou garnitures de bureau dont on se sert aujourd'hui pour faire cette distribution soit enlevée du bureau de distribution du parlement et placée dans les bureaux du département des impressions publiques et de la papeterie, sur la rue Saint-Patrice.

4. Qu'un certain nombre déterminé de tous les documents publics imprimés pour l'usage du parlement sous la direction du comité mixte des impressions des deux chambres, sera fourni jour par jour, tels qu'imprimés, au commis chargé de la distribution du comité:—

a. Pour l'usage des membres des deux chambres, suivant la liste ci-jointe.

b. Pour l'usage des commis, officiers et employés des deux chambres, suivant la liste.

c. Pour l'usage des rapporteurs et correspondants de journaux qui assistent aux séances des deux chambres, pendant la session, suivant la liste.

5. Toute autre distribution de ces documents sera confiée, tel que prescrit par la loi, au gouvernement, par l'entremise du département des impressions publiques et de la papeterie.

6. Qu'à part le nombre de copies des documents publics publiés par l'autorité du parlement, assigné à l'usage des membres de l'une ou l'autre chambre, d'après la liste, tout membre pourra recevoir sans payer exemplaires d'un document qu'il pourrait avoir spécialement intérêt d'obtenir pour ces commettants, sur demande déclarant ce fait. Tous exemplaires additionnels devant être payés.

7. Que n'importe quel membre désirant se procurer un plus grand nombre d'exemplaires d'aucun document, dont l'impression est ordonnée, que celui accordé par la liste ordinaire de distribution, et par le paragraphe 6 ci-dessus, pourra, en aucun temps avant l'impression de ce document, faire imprimer pour son usage le nombre voulu au bureau des impressions du gouvernement en payant les frais d'impression et le papier, sur demande adressée à cet effet au surintendant des impressions.

8. Dans tous les cas où à cause d'un intérêt spécial dans tout rapport ou document parlementaire, le comité mixte des impressions ordonnera d'en imprimer un nombre exceptionnellement grand, il est entendu que les exemplaires additionnels en sus du nombre ordinaire, seront distribués également entre les membres des deux chambres, et à eux seuls.

(Signé)

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, février 1890.

LISTE des documents transmis au bureau de distribution de la Chambre des Communes.

Noms.	QUANTITÉ.	
	Anglais.	Français.
Ordres du jour, Chambre des Communes	475	140
Procès-verbaux	1,850	475
Procès-verbaux du Sénat	1,600	400
Bills publics, deuxième lecture	1,875	475
Bills privés	750	250
Bills, troisième lecture, Chambre des Communes	250	100
do do Sénat	350	150
Rapports des départements, folio	1,650	350
Réponses aux adresses, etc., folio	1,875	475
Débats de la Chambre des Communes, première édition	1,650
do do édition corrigée	260
do du Sénat, première édition	1,400
do do édition corrigée
<i>De plus.</i>		
Première édition, en anglais, pour la distribution	1,650
Edition corrigée, en français	260
do en anglais, pour être reliée	600
do en français, do	140
<i>Débats du Sénat.</i>		
Première édition, pour la distribution	1,400
Edition corrigée, pour être reliée	500

NOTE.—Il n'est pas imprimé d'édition française des Débats de la session.

	Départements publics.		Journaux.		Gouver. et législatures des prov.		Juges.		Autres personnes et institutions.		Quantité fournis.		Balance.	
	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.	Ang.	Fr.
Procès-verbaux de la Chambre des Communes	107	19	522	66	178	81	57	25	48	6	1,850	475	938	278
Procès-verbaux du Sénat	100	19	522	66	178	81	57	25	48	6	1,600	400	695	203
Ordres du jour	93	18	475	140	382	122
Bills (publics)	80	18	522	66	178	81	57	25	48	6	1,875	475	990	279
do (privés)	108	10	750	250	642	240
Rapports	86	16	522	66	178	81	57	25	48	6	1,650	350	759	156
Troisième lecture, Chambre des Communes	16	1	250	100	234	99
Troisième lecture, Chambre du Sénat	46	2	350	150	304	148
Débats de la Chambre des Communes	55	4	522	66	52	7	8	15	1,650	998
Débats de la Chambre du Sénat	7	522	66	52	7	8	15	1,400	796
Réponses	522	66	178	81	57	25	48	6	1,875	475	1,070	297

SERVICE INTÉRIEUR.

SERVICE EXTÉRIEUR.

	Aux départements.		A la presse.		Aux gouvernements et législatures.		Juges, sommes et institutions.		Total.		Au bureau de poste des Communes.		Au bureau de poste du Sénat.		Aux rapporteurs et employés des comités.		A des anciens députés et autres.		Réserve.		Total.		Grand total du service extérieur et intérieur.	
	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.
Procès-verbaux de la Chambre des Communes.....	108	19	539	73	182	75	56	25	39	7	924	199	557	110	38	151	62	61	25	25	874	235	1,708	434
Procès-verbaux du Sénat.....	102	20	539	73	182	75	56	25	39	7	930	200	215	55	38	143	39	61	25	25	643	167	1,573	397
Ordres du jour.....	94	18	94	18	215	55	19	60	33	6	6	360	113	454	191
Bills (publics).....	102	19	539	73	182	75	56	25	39	7	930	199	537	110	38	143	42	61	25	25	965	215	1,895	414
" (privés).....	59	8	59	8	215	55	19	233	43	25	25	542	142	601	150
Rapports.....	81	16	539	73	182	75	56	25	39	7	897	196	376	55	19	37	28	68	25	25	745	127	1,642	423
Troisième lecture, (Chambre des Communes).....	16	16	79	19	22	25	25	211	69	217	66
Troisième lecture, (Sénat).....	52	2	52	2	215	55	78	24	25	25	318	104	370	106
Débats (de la Chambre des Communes).....	59	4	539	73	52	7	6	15	671	84	537	110	79	143	18	86	25	10	870	157	1,541	241
Débats (du Sénat).....	28	539	52	6	15	640	215	316	68	10	909	1,249
Réponses.....	81	16	539	73	182	75	56	25	39	7	897	196	537	110	199	137	28	68	25	25	966	201	1,863	397

LISTE des documents pour le bureau de distribution.

Noms.	QUANTITÉ	
	Anglais.	Français.
Ordres du jour, Chambre des Communes.....	400	125
Procès-verbaux, do do	1,000	300
Procès-verbaux du Sénat	700	200
Bills publics, deuxième lecture.....	1,050	275
Bills privés, do do	650	240
Bills, troisième lecture, Chambre des Communes.....	275	100
do do Sénat.....	400	150
Rapports des départements, folio.....	850	175
Réponses aux adresses, etc., folio.....	1,050	275
Débats de la Chambre des Communes, première édition.....	1,000
do do do édition corrigée.....	200
do du Sénat, première édition.....	750
<i>Volumes reliés.</i>		
Journaux des Communes.....	400	120
do du Sénat.....	400	120
Documents de la Session.....	400	120
Procès-verbaux de la Chambre des Communes.....	180	70
Débats de la Chambre des Communes.....	540	140
do du Sénat.....

" B "

MÉMOIRE pour l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat.

Depuis quelques années il a été difficile de percevoir de quelques membres des deux Chambres du parlement des sommes d'argent qu'ils devaient pour publications officielles. L'ancienne coutume qui faisait de la distribution de ces publications aux membres un don gratuit, tant qu'il en restait, se perd très difficilement. Mais l'année dernière surtout on s'est convaincu que la perception était difficile en ce qui concerne les *Débats* et les discours qui en sont extraits. Il est resté des arrérages au montant de plusieurs centaines de piastres que le département ne peut percevoir.

S'il était possible et si on nous permettait d'envoyer les notes de cette nature au comptable de l'une ou de l'autre des deux Chambres pour être portées au compte de l'indemnité de ces membres, on éviterait une perte de temps et beaucoup de désagrément.

Respectueusement soumis,

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la reine et contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 18 février 1890.

J'approuve la recommandation.

(Signé) J. A. CHAPLEAU.

23 février 1890.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions du parlement.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre le bilan des recettes et dépenses du service des impressions du parlement pour l'exercice financier 1888-89, démontrant que le coût de ce service a été de \$65,686.02.

L'exactitude de ce compte est attestée par la signature de l'auditeur général. Les comptes et les pièces justificatives se rapportant aux dépenses ci-dessus, sont prêts à être soumis au comité d'audition.

Lors de la dernière session, le comité recommanda que le contrat de M. Mortimer pour la reliure des documents de la session fut de nouveau prolongé afin de permettre l'exécution complète du travail afférent à cette session et prendre fin ensuite.

Quand le travail fut terminé, je remis à l'entrepreneur, M. Mortimer, le reçu du dépôt de \$1,000 fait par lui à la banque de Québec, et que je détenais, à titre de greffier du comité, en garantie de la fidèle exécution de son contrat.

J'ai reçu la lettre suivante de l'imprimeur de la reine :—

OTTAWA, 21 septembre 1889.

MONSIEUR,—L'on se propose de commencer les travaux dans l'atelier de reliure du gouvernement le premier octobre prochain. Aucuns autres documents, feuilles ou livres ne devront par conséquent être envoyés aux entrepreneurs actuels de la reliure, sauf dans le cas où le travail de la dernière session ne serait pas terminé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la reine et contrôleur de la papeterie.

A HENRY HARTNEY, écrivain,

Greffier des impressions du Parlement.

Le service des messagers, sous le contrôle de ce comité, a été fait jusqu'à présent par deux hommes, mais si l'on doit continuer le système actuellement suivi pour la délivrance des épreuves au bureau de l'imprimerie, il sera nécessaire d'augmenter le personnel vu que la distance entre les édifices du Parlement et ce bureau est plus considérable.

Le comité a eu jusqu'à présent l'habitude d'assurer contre l'incendie toute propriété publique sous son contrôle déposée dans les ateliers occupés par les divers entrepreneurs d'impression et de reliure du Parlement. Le système des contrats ayant pris fin, toutes les polices d'assurance sont périmées et je me crois pas autorisé à les reporter sur le bureau d'imprimerie du gouvernement sans recevoir des instructions du comité à ce sujet.

J'ai demandé que le même montant que l'an dernier, \$75,000, fut inséré dans le budget de l'exercice financier 1890-91, pour les impressions du Parlement, sujet à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,

Greffier des impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

11 avril 1890.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé, savoir :—

73. Réponse à l'Ordre du 24 écoulé,—Etat donnant le nombre de rapports de la Commission Géologique publiés respectivement chaque année pendant les derniers dix ans, le nombre vendu chaque année, le nombre distribué à titre gratuit et celui actuellement en mains.

Votrs comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

30c. Réponse à Ordre du 23 janvier dernier.—Etat donnant les noms de toutes les banques chartées en Canada qui ont suspendu leurs paiements, liquidé leurs affaires ou fait faillite depuis la Confédération, ainsi que le montant du capital-actions autorisé, celui du stock souscrit et celui du stock payé; l'actif et le passif des dites banques lors de telles suspension ou cessation d'affaires; la nature des dits actifs et passif, les dates des dites chartes et les dates de leur forfaiture ou abandon, et les dividendes payés aux porteurs de billets et aux déposants.

33f. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Copie des mémoires adressés par MM. Joseph Holden et John Shera à l'honorable Edgar Dewdney, ministre de l'Intérieur, concernant la concession de seconds homesteads dans les Territoires.

33g. Réponse à Ordre du 24 écoulé.—Relevé des recettes et dépenses de chacun des bureaux d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, de 1887 à 1889.

41a. Réponse à Ordre du 12 écoulé.—Liste des noms de tous ceux qui ont vendu des propriétés au gouvernement du Canada dans les quartiers Saint-Laurent et Lauzon de la ville de Lévis, depuis le 1er janvier 1886, pour l'élargissement de la voie de l'Intercolonial et l'agrandissement de la gare de Lévis; le montant payé à chaque propriétaire—le montant payé pour commission, le taux par cent et à qui ces montants ont été payés.

43b. Réponse à Ordre du 10 courant.—1. Etat de tous les deniers entre les mains du Surintendant Général des Sauvages, appartenant aux Sauvages de la réserve de Caughnawaga; 2. De toutes les sources d'où proviennent les dits deniers.

46. Réponse à Adresse du 20 écoulé.—Adresse demandant copie du rapport de M. A. F. Wood au sujet de l'enquête qu'il a faite sur les questions relatives au canal Welland.

49. Réponse supplémentaire à Ordre du 29 janvier dernier.—Etat indiquant si l'île connue sous le nom de l'île Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tels acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île.

59c. Réponse à Ordre du 10 écoulé.—Etat donnant la date du commencement des travaux pour faire sauter le roc dans le havre de Cascumpec, I.P.-E., dans l'été de 1889, la date à laquelle les travaux ont été suspendus, les noms des ouvriers employés, le montant des gages payés à chaque plongeur et à chaque ouvrier, et le montant total dépensé pour miner le dit roc jusqu'au mois de décembre 1889.

59d. Réponse à Ordre du 10 écoulé.—Etat faisant connaître le nombre de soumissions faites ou présentées en rapport avec les travaux publics à la passe est du havre de Toronto, le nom ou les noms de chaque personne ou compagnie ayant soumissionné pour ces travaux et le montant et les conditions de chaque soumission, avec un relevé des quantités approximatives sur lesquelles ces soumissions ont été basées, et copie de toutes lettres et correspondance, états, documents et papiers se rapportant à l'adjudication du contrat et à toutes et chacune des soumissions.

59e. Réponse à Ordre du 19 écoulé.—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'ingénieurs et autres depuis le 1er janvier 1883, concernant la nécessité et l'opportunité de draguer et autrement améliorer le havre de Picton, Baie de Quinté; aussi, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et rapports

depuis le 1er janvier 1883, faisant connaître qu'il est désirable et opportun ou expé-
dient d'ériger des édifices publics dans la dite ville de Picton pour les besoins du
bureau des postes, des douanes et du revenu de l'intérieur dans cette ville.

59f. Réponse à Ordre du 17 écoulé,—Copie de tous rapports dressés par l'ingé-
nieuren-chef sur la jetée à Hall's Harbour, N.-E., depuis 1882, et de toute correspon-
dance relative à la dite jetée.

67. Réponse à Adresse du 29 janvier dernier,—Copie de toutes pétitions, corres-
pondances et documents de toutes sortes concernant le chemin de fer Grand Oriental
ou toute ligne de chemin de fer devant s'étendre de Lévis à Montréal en suivant le
Saint-Laurent.

76. Réponse à Adresse du 29 janvier dernier,—(1.) Copie de toutes pétitions adres-
sées à Son Excellence le Gouverneur général par des colons établis dans les districts de
Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose et Nanaimo, Colombie-Anglaise, demandant
le privilège d'obtenir les terres sur lesquelles ils s'étaient établis, sur les réserves
du chemin de fer de l'Île, aux termes ordinaires accordés aux colons, savoir: que
leur octroi comprenne la terre et les minéraux qu'elle renferme.

(2.) Copie de tous ordres en conseil autorisant une commission à faire une
enquête sur les réclamations des dits colons.

78. Réponse à Ordre du 19 écoulé,—Etat indiquant,—

(1.) Le coût réel de la construction primitive du palais de justice de Montréal,
1851-57;

(2.) Le montant dépensé pour réparations, chaque année, depuis la dite période
jusqu'à la confédération.

79. Réponse à Ordre du 12 février dernier,—Etat indiquant,—

(1.) Le montant total dépensé pour curer le creek McGregor, dans la ville de
Chatham, Ont.;

(2.) Le montant dépensé pour y faire placer des pilotis et des bordages, les noms
de chaque entrepreneur et le chiffre des différents contrats;

(3.) Le montant payé aux propriétaires pour dommages causés à leurs propriétés
par suite de ce dragage, les noms et les montants payés à chaque propriétaire;

(4.) Les noms et montants de tous réclamants dont les demandes d'indemnité ont
été rejetées ou qui sont encore sous la considération du gouvernement.

80. Réponse à Ordre du 24 février dernier,—Copie du rapport et des plans de l'in-
génieur en chef du département des Travaux Publics qui a fait les études nécessaires
en vue de la construction du pont interprovincial sur l'Ottawa entre le village de La
Passe, dans la province de l'Ontario, et le village de Fort Coulonge, dans la province
de Québec.

81. Réponse à Ordre du 24 février dernier,—Relevé du nombre de lieuses méca-
niques, de coupeuses et de moissonneuses exportées du Canada durant les derniers
trois ans; les noms des exportateurs, les pays d'exportation et le montant de draw-
back accordé pour chacun des articles exportés.

Aussi, par référence de la Chambre des Communes.—Réponse à un ordre de la
Chambre du 25 février 1889, pour un état indiquant les édifices publics érigés en
diverses parties du Canada entre le 1er juillet 1867 et le 1er janvier 1889.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard,
il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi
prochain.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial des divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, que ce rapport soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 17,
Samedi, 12 avril 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, douze mars dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Emily Walker," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule et le premier article soient conformes à la preuve apportée devant votre comité.

Page 1, ligne 36, retranchez depuis " est " jusqu'à " annulé " dans la ligne 37.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 5, retranchez depuis " Wentworth " jusqu'à " et " inclusivement dans la sixième ligne et insérez " elle a été unie par mariage à ".

Page 1, ligne 20, retranchez depuis " Walker " jusqu'à " et " dans la ligne 21 et insérez : " n'a jamais vécu avec elle ".

Page 1, ligne 25, retranchez depuis " Walker " jusqu'à " de " dans la ligne 26.

Page 1, ligne 27, retranchez depuis " avant " jusqu'à " entre " dans la ligne 28 et insérez : " pas eu de mariage ".

Page 1, ligne 29, retranchez depuis " faits " jusqu'à " et " dans la ligne 30 et insérez : " ci-dessus énoncés ".

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACK
Président.

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial des divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, que ce rapport soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 17,
Lundi, 14 avril 1890.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, 24 février dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte

pour faire droit à David Philip Clapp," et a reçu les dépositions de témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACK,
Président.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit," ayant été lu,

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, a proposé :

Que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 7, retranchez depuis " 3 " jusqu'à " Le " dans la ligne 9.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique," ayant été lu,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en ajoutant ce qui suit, comme articles A et B :

Article A.

" Aussitôt que le dit pont sur la rivière Ottawa, à ou près la cité d'Ottawa, sera terminé et prêt pour la circulation, tous les trains de tous les chemins de fer qui s'y raccorderont, actuellement construits ou qui le seront à l'avenir, et aussi tous les trains et wagons de toutes les compagnies dont les lignes se raccorderont avec celle de toute compagnie se raccordant ainsi avec le dit pont et ses abords, auront égalité de droits et de privilèges dans le passage du dit pont et dans l'usage des lignes de chemins de fer de la compagnie s'y reliant, de manière qu'aucune différence ou préférence dans le passage du dit pont et dans l'usage des lignes de chemins de fer de la compagnie s'y reliant, ni dans le tarif pour le transport, ne

soit faite en faveur ou au détriment d'aucun chemin de fer dont les trains ou le tra c passeront sur le dit pont.”

Article B.

“ Dans le cas de désaccord au sujet des droits d'un chemin de fer dont les trains ou le trafic passeront sur le pont et sur les lignes de chemins de fer de la compagnie s'y reliant, ou au sujet du tarif des prix à exiger à cet égard, le différend sera jugé par le comité des chemins de fer du conseil privé, ainsi que le prescrit l'article onze de l'Acte des chemins de fer.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandé ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	Giasier,	McClelan,	Power,
Boucherville. de	Haythorne,	McKay,	Prowse,
Clemow,	Howlan,	Merner,	Read (Quinté),
Dever,	Kaulbach,	Pâquet,	Scott.—19.
Dickey,	Lewin,	Perley,	

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Abbott,	McDonald (C.B.),	Odell,	Smith,
Bolduc,	Macdonald	Ogilvie,	Stevens,
DeBlois,	(Victoria, B.C.),	Robitaille,	Sutherland,
Drummond,	Montgomery,	Ross,	Vidal.—18.
Lougheed,	Murphy,	Sanford,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La question de concours ayant été posée alors sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité général au bill intitulé : “ Acte ayant pour objet de modifier le chapitre 127 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : “ Acte concernant l'intérêt.”

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé sur division.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : “ Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre.”

En comité.

Les articles soixante et un à soixante et dix-sept ont été séparément lus et agréés.
Les articles soixante et dix-huit et soixante et dix-neuf ont été séparément lus et remis.

Les articles quatre-vingt à quatre-vingt-cinq ont été séparément lus et agréés.

L'article quatre-vingt-six a été remis.

L'article quatre-vingt-sept a été lu et agréé.

L'article quatre-vingt-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 30, ligne 36, retranchez depuis "nécessité" jusqu'à "de."

Page 30, ligne 37, après "page," insérez: " Si ce n'est pour la conservation de la responsabilité des endosseurs."

L'article quatre-vingt-neuf a été lu et agréé.

L'article quatre-vingt-dix a été lu et amendé comme il suit :

Page 31, ligne 6, après "soit" insérez: " dûment."

Les articles quatre-vingt-onze et quatre-vingt-douze ont été séparément lus et agréés.

L'article quatre-vingt-treize a été lu et amendé comme il suit:

Page 31, ligne 28, retranchez "étant" et insérez: " et il est."

Les clauses restantes ont été séparément lues et agréées.

La première annexe a été lue et agréée.

La seconde annexe a été lue et agréée.

Ordonné, que le comité se lève, rapporte progrès et demande de siéger de nouveau.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: " Acte concernant les engrais agricoles," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 12, après "nitrique," insérez: (c). L'expression affidavit comprend une affirmation ou déclaration solennelle faite en conformité de la loi du Canada."

Page 1, ligne 28, après le mot "ministre" insérez "un honoraire de trois piastres."

Page 3, ligne 31, après "effectué" insérez: 11. L'inspecteur aura droit, pour chaque colis auquel son étiquette sera attachée sous sa surveillance, et pour chaque mémoire d'inspection qu'il délivrera, si l'engrais est en vrac, à tel honoraire dans les deux cas, que le Gouverneur en conseil aura établi:—cet honoraire sera payé et l'étiquette de l'inspecteur sera attachée ou le certificat délivré, avant que l'engrais ne soit retiré du moulin, de la fabrique ou de l'entrepôt, ou de la possession de l'agent du fabricant ou de celle de l'importateur."

Page 4, ligne 9, retranchez "Quiconque" et insérez: "Tout fabricant ou importateur qui."

Page 4, ligne 11, retranchez depuis "bureau" jusqu'à "Quiconque dans la 14e ligne, et insérez: " du proposé du Revenu de l'intérieur le plus rapproché, et paiera en même temps un honoraire d'enregistrement d'une piastre."

Page 4, ligne 16, retranchez "sans avoir inscrit" et insérez: "étant tenu d'inscrire."

Page 4, ligne 17, après "précédent" insérez "sans les avoir ainsi inscrits."

Page 5, ligne 9, après "plus" insérez: 18. Les honoraires perçue et les amendes recouvrées en vertu du présent acte formeront partie du fonds du revenu consolidé du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 Avril 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaiffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirer,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 10, retranchez depuis "ainsi" jusqu'à la fin de l'article cinq et insérez: "continueront d'être une première charge sur toutes les propriétés grevées de l'hypothèque garantissant les dites obligations."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, "jusqu'au" insérez : "ou près du."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : "Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte de la Cour de l'Echiquier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie minière Dominion," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie nationale de construction," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la banque du comté d'York," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie impériale de fidéicomis du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du Pont de Montréal," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Home Life Association of Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guvémont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Sandford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson.</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum.</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du vénérable archidiaque Lindsay et autres, de Waterloo ; du révérend J. Gilbert Baylis, B. D., et autres, de la paroisse de Longueil ; du révérend John Kerr, B.D., et

autres, de l'église de Grace, dans la cité de Montréal; du révérend C. Boyd, L. L. D., et autres, de la paroisse de Nord-Wakefield; du révérend Aaron A. Allen, M. A., et autres, de la paroisse du Portage du Fort; du révérend W. H. Naylor, et autres, de la paroisse de Clarendon; du révérend W. C. Bernard, et autres, de Adamsville et de East Farnham; du révérend Canon Anderson et autres, de Sorel; du révérend Lewis B. Pearse et autres, de la paroisse de Aylwin; du révérend H. Plaisted, M. A., du district des missions de la rivière du Désert; du révérend J. L. Puleston Roberts et James Ralph, de la paroisse de Thorne; du révérend George Johnson et autres, de Durham; du révérend Thomas W. Mussen, M. A., et autres, de West Farnham; du révérend R. F. Taylor et autres, de la paroisse des Mille Iles; du révérend Charles Bancroft, M. A., et autres, de la paroisse de Sutton; du révérend A. D. Lockhart et autres, de Ormstown; du révérend Jervois A. Newnham et autres, de la paroisse de Saint-Mathias, dans le comté d'Hochelaga; du révérend J. G. Norton, D.D., et autres, de la paroisse de Montréal; du révérend Thomas Everett et autres, de la mission de Mount Royal Vale, dans la paroisse de Montréal; du révérend Arthur H. Manning et autres, de Bolton Centre; et du révérend James Carmichael, jr., et autres, de Berthier (*en haut*), tous de la province de Québec; demandant séparément l'adoption d'une loi qui assure la meilleure observance du jour dominical.

De T. A. Brisson, préfet du comté de Laprairie, de T. A. Brisson, maire, et autres, du village de Laprairie; et de C. Brossard, maire, et autres, de la paroisse de Laprairie, tous de la province de Québec; demandant l'adoption du bill pour incorporer la compagnie du pont de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie minérale Dominion," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie nationale de construction," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la banque du comté d'York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie impériale de fidéicommiss du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance" (à responsabilité limitée), auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May," ayant été lu

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en insérant après le mot "acquis" dans la 18e ligne de la page 2, les mots "par suite de cession, usage, fabrication ou autrement."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours a été posée alors sur la motion principale, telle qu'amendée, et elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Emily Walker, ayant été lu,

L'honorable M. Sandford, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Lougheed,	MacInnes	Reesor,
Cochrane,	McClelan,	(Burlington),	Reid (Caribou),
Dickey,	McKay,	Merner,	Sanford,
Glasier,	McKindsey,	Montgomery,	Stevens,
Haythorne,	Macdonald	Perley,	Sutherland,
Lewin,	(Victoria, Col.-B.),	Read (Quinté),	Vidal.—22.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McCallum,	Prowse,
Bellerose,	Grant,	O'Donohoe,	Robitaille,
Boucherville, de,	Guévremont,	Pâquet,	Ross,
Clemow,	Kaulbach,	Poirier,	Sullivan.—19.
De Blois,	Masson,	Power,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guéremont,</i>	(Victoria, C.B.),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	(Burlington),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>KcClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (New-W.)</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pcirier,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte pour lever tous doutes sur l'effet de "l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889", relativement à l'achat d'une partie de la ligne de la seconde compagnie par la première.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,

Jeudi, 17 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport:

Votre comité a examiné les deux bills suivants apportés de la Chambre des Communes et a lui renvoyés conformément à la cinquante-sixième règle, savoir: "Acte constituant en corporation la *Home Life Association of Canada*," et "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith," et il a constaté que dans les deux cas un avis suffisant a été donné aux termes de la cinquante et unième règle.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on n'a pas présenté de pétitions au Sénat en obtention de ces bills, recommander de suspendre la cinquante-septième règle en faveur des pétitionnaires, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été,

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Home Life Association of Canada," tel que recommandé dans le 29^e rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Home Life Association of Canada," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith, tel que recommandé dans le vingt-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés."

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le bill intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Read, (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SALLE DE COMITÉ,

Jeudi, 16 avril 1890.

Le comité mixte des impressions des deux Chambres a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son huitième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir:—

Rapport du comité spécial (Chambre des Communes) auquel a été référé le bill (No 8) à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions pour accomplir un travail en Canada, avec la preuve y annexée. (*Dans l'appendice du journal et pour distribution, 2,000 exemplaires en anglais et 500 en français.*)

Votre comité désire attirer respectueusement l'attention sur l'extrait suivant des minutes du comité permanent d'agriculture et de colonisation de la Chambre des Communes, qui lui a été adressé par son président en même temps qu'une carte y attachée, et qui se lit comme suit :—

Extrait : “Ce comité recommande que la Chambre demande au gouvernement “de faire imprimer pour distribution, 200,000 exemplaires de la carte maintenant soumise et qui établit la comparaison entre l'Ontario et neuf Etats des Etats-Unis ; “et qu'une égale proportion soit donnée à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat.”

Votre comité recommande respectueusement que le département de l'agriculture soit invité à imprimer 100,000 exemplaires de la carte et qu'il en fasse la distribution de la manière qui lui paraîtra la plus propre à assister l'immigration en général.

Votre comité soumet aussi les deux résolutions suivantes, à titre de recommandation :—

1. Résolu,—Que l'Université de Toronto reçoive, par l'entremise du bureau de distribution, des exemplaires de tous les statuts et archives depuis la Confédération, pourvu qu'on puisse se les procurer.

2. Résolu,—Que le salaire de John Wiltshire, messenger dans le bureau de distribution, soit porté de \$600 à \$800.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Poirier a proposé :

Qu'il soit résolu,—Que cette Chambre recommande à la considération favorable du gouvernement, la nomination d'une commission d'ingénieurs civils accoutumés à des travaux hydrauliques et à des travaux exécutés entièrement ou principalement dans l'eau, en vue de constater : 1° la possibilité de construction et d'entretien, et le coût d'un tunnel métallique qui traverserait le détroit de Northumberland en partant du Cap Traverse dans l'Île du Prince-Edouard ; 2° quel autre plan pourrait être proposé pour remplir les conditions auxquelles la fédération a été conclue avec l'Île du Prince-Edouard, savoir : l'établissement et l'entretien d'un service à vapeur effectif pour le transport des malles et des voyageurs entre l'Île et la terre ferme, l'hiver et l'été, afin de mettre l'Île en communication continue avec le chemin de fer Intercolonial et le réseau des voies ferrées du Dominion.

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Howlan, à savoir :

Qu'il soit résolu,—Que cette Chambre recommande à la considération favorable du gouvernement, la nomination d'une commission d'ingénieurs civils accoutumés à des travaux hydrauliques et à des travaux exécutés entièrement ou principalement dans l'eau, en vue de constater : 1° la possibilité de construction et d'entretien, et le coût d'un tunnel métallique qui traverserait le détroit de Northumberland en partant du Cap Traverse dans l'Île du Prince-Edouard ; 2° quel autre plan pourrait être proposé pour remplir les conditions auxquelles la fédération a été conclue avec l'Île du Prince-Edouard, savoir : l'établissement et l'entretien d'un service à vapeur effectif pour le transport des malles et des voyageurs entre l'Île et la terre ferme, l'hiver et l'été, afin de mettre l'Île en communication continue avec le chemin de fer Intercolonial et le réseau des voies ferrées du Dominion.

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Power a proposé en amendement secondé par l'honorable M. Lewin,

Que tous les mots après le premier "Que," dans la dite résolution soient retranchés et remplacés par ce qui suit :

Le gouvernement soit prié de faire exécuter des études approfondies par des ingénieurs compétents en vue de constater la possibilité de construire et entretenir un tunnel ou autre viaduc sous-marin à travers le détroit de Northumberland, et le coût probable d'un tel ouvrage et de son entretien ; aussi la possibilité et le coût probable de tout autre plan qui pourrait être suggéré pour l'amélioration des moyens actuels de communication entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Après débat,

La motion principale et l'amendement ont été retirés avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Dickey, a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de l'acte de tempérance du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Emily Walker," ayant été lu,

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur cette motion, la chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Abbott,	Lougheed,	MacInnes	Read (Quinté),
Boyd,	McClelan,	(Burlington),	Reesor,
Cochrane,	McKay,	Merner,	Sanford,
Dickey,	McKindsey,	Odell,	Stevens,
Glasier,	Macdonald	Ogilvie,	Sutherland,
Haythorne,	(Victoria, C.B.),	Perley,	Vidal.—23.
Lewin,			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Almon,	De Blois,	McInnis,	Power,
Bellerose,	Girard,	(New-Westminster),	Robitaille,
Boucherville, de,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Ross,
Casgrain,	McCallum,	Pâquet,	Sullivan.—16.
Chaffers,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Sandford, secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Emily Walker, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant les engrais agricoles."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à David Philip Clapp," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Ross,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De J. W. Hillyard, président, et Charles G. Pepper, secrétaire, du conseil des métiers et du travail d'Ottawa.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
Vendredi, 18 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son trentième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte pour lever tous doutes sur l'effet de "l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889," relativement à l'achat d'une partie de la ligne de la seconde compagnie, par la première, quoique le temps fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés soit expiré.

Comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard des pétitionnaires, il recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en leur faveur et de leur accorder la permission demandée.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit de la pétition de la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, tel que recommandé dans le trentième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors l'honorable M. Ogilvie a présenté la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant un acte autorisant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à vendre une partie de sa ligne à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et
La dite pétition a alors été lue par le greffier.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Thibaudeau, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a ordonné

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie

nationale de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie minérale Dominion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie impériale de fidéicommiss du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre."

(En comité.)

L'article second a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 1, ligne 13, après "Canada" insérez: "(d) Défense comprend la demande reconventionnelle."

L'article neuf a été lu et agréé.

L'article treize a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 4, ligne 29, après "dimanche" insérez: "ou de tout autre jour non juridique."

L'article dix-neuf a été lu et amendé comme suit :

Page 6, ligne 39, après "insérée" ajoutez: "mais une acceptation de payer à un endroit spécialement désigné n'est pas conditionnelle ou restreinte."

Page 6, ligne 41, retranchez depuis "tirée" jusqu'à "restreinte" dans la ligne 47.

L'article vingt-quatre a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 8, ligne 28, après "faux" insérez: "et si un chèque payable à ordre est payé par le tiré, sur un faux endossement, à même les fonds du tirour, celui-ci ne pourra exercer contre le tiré aucune action en répétition de la somme ainsi payée, à moins qu'il n'ait notifié par écrit le faux au tiré dans le cours d'une année à compter de la réception par lui de l'avis de ce paiement soit par la remise à lui faite du chèque, d'un livre ou état contenant inscription du paiement, ou autrement; et à défaut par le tireur de donner la modification dans le délai ci-dessus, le chèque sera censé avoir été régulièrement payé à l'égard de toute autre personne, qui, y étant partie ou y étant dénommée, n'aura pas auparavant exercé de procédures pour la protection de ses droits."

L'article trente a été lu et amendé comme suit :

Page 9, ligne 46, après "2", retranchez "mais" et insérez: "Et"

Page 9, ligne 47, retranchez "et" et insérez "mais."

Page 10, ligne 13, après "change," insérez: "au billet."

Page 10, ligne 18, après "brevet," insérez: "et s'il ne porte pas ces mots l'effet et tout renouvellement d'icelui seront nuls, si ce n'est entre les mains du détenteur régulier qui n'aurait pas connu cette cause."

L'article trente-deux a été lu de nouveau et les paragraphes 2, 3 et 4 ont été lus de nouveau et agréés.

L'article quarante-deux a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 14, ligne 17, retranchez depuis "au" jusqu'à "celui," dans la ligne 18, et insérez: "dans les deux jours suivants."

L'article cinquante et un a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Ordonné que les mots suivants seront insérés comme clause A :

"Clause A."

"Aucun commis, compteur ou agent d'une banque n'agira comme notaire pour le protêt d'une lettre de change ou d'un bill payable à la banque ou à une succursale de la banque où il est employé."

L'article cinquante-six a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 21, ligne 35, après "régulier" insérez: "et est sujet à toutes les dispositions du présent acte relatives aux endosseurs."

L'article soixante et onze a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 26, ligne dernière, après "payable," insérez: "f" Si une lettre de change ou un billet présenté à l'acceptation ou payable hors du Canada, est protesté pour défaut d'acceptation ou de paiement, une copie notariée du protêt et de la notification du refus d'acceptation ou de paiement, et un certificat notarié de la signification de cette notification feront preuve *prima facie* devant toutes les cours du protêt, de la notification et de la signification.

Les articles soixante-et-dix-huit et soixante-et-dix-neuf ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-six a été reconsidéré, lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 30, ligne 5, retranchez depuis "payable" jusqu'à "la" dans la ligne 7 et insérez: "à un endroit désigné, doit être présenté au paiement à l'endroit désigné;

mais le souscripteur n'est pas libéré par l'omission de présenter le billet au paiement le jour de son échéance; néanmoins s'il a été intenté contre lui une poursuite ou action à raison de ce billet avant la présentation, la cour statuera sur les frais, à sa discrétion, si aucun lieu de paiement n'est spécifié dans le corps du billet."

L'article quatre-vingt-six a été lu de nouveau, il a été

Ordonné qu'il soit retranché du Lill.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé, tel qu'amendé, pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la mesure du temps," ayant été lu,

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boyd,	Lougheed,	Macdonald	Prowse,
Casgrain,	Masson,	(Victoria, C.-B.),	Reid (Caribou),
Clemow,	McCallum,	MacInnes	Robitaille,
Cochrane,	McInnes	(Burlington),	Sanford,
De Blois,	(N.-Westminster),	Merner,	Smith,
Dever,	McKay,	Montgomery,	Sutherland,
Howlan,	McKindsey,	Perley,	Vidal.—25.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Boucherville, de,	Kaulbach,	Power,
Archibald,	Dickey,	Lewin,	Read (Quinté),
Baillargeon,	Girard,	Odell,	Stevens.—14.
Bolduc,	Haythorne,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la cour de l'Echiquier," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery.

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 21 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—Du conseil municipal de la corporation de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De J. W. Hillyard, président, et C. G. Pepper, secrétaire, du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; demandant l'adoption du bill pour prohiber l'introduction ou l'immigration d'étrangers engagés par contrat pour un travail en Canada.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le revenu de l'Intérieur, chapitre 34 des statuts révisés," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte d'interprétation," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbot, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du grand-tronc de chemin de fer du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant H. H. Vivian et Compagnie (à responsabilité limitée)," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit";

Aussi le bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central";

Aussi le bill intitulé : "Acte conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May";

Aussi le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, avec divers amendements à ses amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit :

(Dans les amendements.)

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "pont" jusqu'à "de," dans la treizième ligne, et insérez "et de ses abords."

Page 2, ligne 1, retranchez depuis "pont" jusqu'à "ni," dans la troisième ligne, et insérez: "et de ses abords."

Page 2, ligne 10, retranchez depuis "pont" jusqu'à "ou," dans la douzième ligne," et insérez: "et ses abords."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé ce bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Abott, secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glaser.</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald.</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(Victoria, C.B.),	<i>Read (Quinté)</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(Burlington),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le ministre ou le député-ministre de la justice, l'inspecteur Moylan ou tout autre fonctionnaire relevant du département de la justice, et le préfet, le sous-préfet ou autre employé du pénitencier de la Colombie-Britannique, au sujet de la destitution de John Wiggins, ci-devant l'un des gardes au dit pénitencier.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 avril 1890.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable sir William Ritchie, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le 24 courant, à trois heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et par la Chambre des Communes du Canada pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, capitaine,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à David Philip Clapp," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Lougheed,	Macdonald,	Merner,
Lewin,	McClelan,	(Victoria, C.B.),	Perley,
			Prowse.—8

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	McKay,	Power,
Archibald,	Girard,	McKindsey,	Reesor,
Armand,	Haythorne,	MacInnes,	Reid (Caribou),
Baillargeon,	Howland,	(Burlington),	Robitaille,
Bellerose,	Kaulbach,	Murphy,	Ross,
Boucherville de,	Masson,	O'Donohoe,	Stevens,
Chaffers,	McCallum,	Pâquet,	Sullivan,
DeBlois,	MacDonald (C.B.),	Pelletier,	Vidal.—35
Dever,	McInnes,	Poirier,	
Dickey,	(New-Westminster)		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard,
 il a été
 Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulée : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de tempérance du Canada," ayant été lu,
 Sur motion de M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été
 Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la chambre à se fermer en comité général, relativement au bill intitulé : " Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,
 il a été
 Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du grand-tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey,
 il a été
 Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique."
 Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
 Ordonné, que les dits amendement soient agréés.
 Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ses amendements aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la cour de l'échiquier."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Page 1, ligne 22, après " procureurs " insérez : " ou solliciteurs."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
 L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.
 Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et
 Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.
 Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,
 il a été
 Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau la loi criminelle," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La chambre s'est ajournée.

Mercredi, 23 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaublich,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du conseil municipal de la corporation de la cité d'Hamilton; demandant certains amendements à l'acte général des chemins de fer.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
Mercredi, 23 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son trente et unième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Ponctiac et du Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant un acte à l'effet de permettre à la seconde Compagnie de vendre et transporter une partie de son chemin de fer à la première Compagnie et a constaté qu'aucun avis n'a été donné de cette pétition ; mais comme la nécessité de l'acte législatif demandé par les pétitionnaires s'est produite trop récemment pour leur permettre de publier les avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle en leur faveur, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition du chemin de fer de jonction de Ponctiac au Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, tel que recommandé dans le trente-unième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE de COMITÉ,
Mercredi, 23 avril 1890.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport :

Votre comité a examiné le bill (N^o 124) de la Chambre des Communes à lui renvoyé en vertu de la cinquante-sixième règle de votre honorable chambre, et intitulé : "Acte concernant H. H. Vivian et Compagnie (à responsabilité limitée)," et il a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée requise.

Comme on a expliqué d'une manière satisfaisante pourquoi il n'a pas été présenté de pétition au Sénat en obtention de ce bill, votre comité recommande de suspendre les cinquante-unième et cinquante-septième règles, vu que le comité auquel sera renvoyé le bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné que les cinquante-unième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill intitulé : "Acte concernant H. H.

Vivian et compagnie (à responsabilité limitée),” tel que recommandé dans le trente-deuxième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : “ Acte concernant H. H. Vivian et compagnie (à responsabilité limitée),” soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Poirier a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, pour lui demander que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord soit amendé de manière à conférer aux législatures provinciales le droit de nommer à l'avenir les sénateurs, à mesure que leurs sièges deviendront vacants, la couronne se réservant la nomination de trois ou de six sénateurs additionnels, ainsi que cela est actuellement prévu par la constitution.

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P. M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Poirier, à savoir :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, pour lui demander que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord soit amendé de manière à conférer aux législatures provinciales le droit de nommer à l'avenir les sénateurs, à mesure que leurs sièges deviendront vacants, la couronne se réservant la nomination de trois ou de six sénateurs additionnels, ainsi que cela est actuellement prévu par la constitution.

Après un nouveau débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte modifiant l'acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce,” auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de tempérance du Canada,” auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 24 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *C. GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir William Johnstone Ritchie, chevalier, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député gouverneur, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du député gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :

Acte à l'effet d'autoriser le syndicat de charité de la banque d'épargnes de Toronto à placer certains fonds.

Acte concernant le bureau de commerce de la cité de Toronto.

- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron.
 Acte modifiant l'Acte des brevets.
 Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.
 Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'estacades de la rivière La Pluie.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Owen-Sound au lac Huron.
 Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Victoria au Sault-Sainte-Marie
 Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
 Acte concernant l'Association d'assurance sur la vie dite de la Confédération.
 Acte concernant la Banque de Summerside
 Acte constituant en corporation la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du pont Interprovincial.
 Acte concernant la Compagnie hydraulique de Calgary (à responsabilité limitée).
 Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des falsifications, chapitre cent sept des Statuts révisés.
 Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.
 Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique.
 Acte conférant certains pouvoirs à la Compagnie manufacturière de Chambly.
 Acte concernant les engrais agricoles.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Montréal.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental."
 Acte constituant en corporation la Compagnie Nationale de construction.
 Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.
 Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Minérale Dominion.
 Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Impériale de Fidécimmis du Canada.
 Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit.
 Acte concernant le chemin de fer de l'Ontario Central.
 Acte conférant au Commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Samuel May.
 Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.
 Acte à l'effet de prévenir la révélation des documents et renseignements officiels.
 La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants : " Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député du gouverneur général sanctionne ces bills."
 Il a plu au député gouverneur de se retirer, et
 La Chambre des Communes s'est retirée.
 L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du grand-tronc de chemin de fer du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Que J. G. Moylan, écuyer, inspecteur des pénitenciers, soit assigné à comparaître à la barre de cette Chambre pour être interrogé sur certaines assertions critiquant un honorable membre du Sénat (l'honorable M. McInnes), contenues dans un rapport de dit inspecteur à l'honorable ministre de la justice pour l'année 1889, relatif au pénitencier de la Colombie-Britannique, et notamment au sujet de l'enquête faite par le dit inspecteur à Victoria, Col.-Brit., dans le mois de septembre de la dite année (1889).

L'honorable M. Abbott a communiqué la lettre suivante :—

AVENUE DALY,

22 avril 1890.

CHER MONSIEUR ABBOTT,—C'est avec un vif sentiment de surprise que j'ai appris ce matin que l'honorable sénateur McInnes s'est offensé de certaines assertions contenues dans mon dernier rapport à mon ministre, au sujet d'accusations qui avaient été portées contre l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique. Je désire déclarer, avec toute l'énergie que je puis y mettre, que je n'ai jamais eu la pensée de critiquer dans mon rapport la conduite de l'honorable sénateur ni d'y faire aucune allusion irrespectueuse. Une pareille intention était loin de moi, et je regrette profondément qu'on ait interprété le langage dont je me suis servi comme pouvant s'appliquer à lui. C'est là un sens que je n'ai point voulu donner à mes paroles, qui, je vous l'assure ne m'est jamais venu à l'idée, et que je répudie et désavoue ici.

Votre tout dévoué,

JAS. G. MOYLAN.

Honorable J. J. C. ABBOTT, Sénat.

Alors l'honorable M. Bellerose, avec la permission de la Chambre, a retiré sa motion.

L'honorable M. Flint a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des sommes payées à A. F. Wood, écuyer, commissaire chargé de faire une enquête sur les accusations portées contre M. Ellis et autres relativement à l'administration du canal Welland, avec indication du nombre de jours employés à la dite enquête, du nombre d'ajournements, de la rétribution quotidienne et des frais de pension et de route accordés au commissaire, et de toutes autres dépenses se rattachant à cette enquête.

Aussi un état de toutes sommes payées au dit A. F. Wood pour ses services et ses dépenses en rapport avec les travaux du canal Murray et du canal de la vallée de la Trent, depuis l'état fourni à cette Chambre à la dernière session.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," tel qu'amendé, ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour être amendé de nouveau.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill tel qu'amendé.

(*En comité.*)

L'article 24 a été reconsidéré et l'amendement qui y a été fait a été modifié de manière à se lire comme suit :

Page 8, ligne 28, après "faux" insérez : " et si un chèque payable à ordre est payé par le tiré, sur un faux endossement, à même les fonds du tireur ou est ainsi payé et porté à son compte, celui-ci ne pourra exercer contre le tiré aucune action en répétition de la somme ainsi payée ni opposer aucune exception à la demande du tiré pour la somme ainsi payée, suivant le cas, à moins qu'il n'ait notifié par écrit le faux au tiré dans le cours d'une année à compter de la réception par lui de l'avis de ce paiement soit par la remise à lui faite du chèque, d'un livre ou état contenant inscription du paiement, ou autrement ; et à défaut par le tireur de donner la notification dans le délai ci-dessus, le chèque sera censé avoir été régulièrement payé à l'égard de toute autre personne, qui, y étant partie ou y étant dénommée, n'aura pas auparavant exercé de procédures pour la protection de ses droits."

L'article trente-deux a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 11, ligne 22, retranchez "s'il le veut".

L'article 51 a été reconsidéré.

Il a été proposé de retrancher les mots : "sauf dans la province de Québec" dans les sixième et septième lignes, et de retrancher tous les mots après "l'endosseur" dans la 8e ligne.

Objection ayant été faite à la dite motion,

Elle a été retirée.

Ordonné, que le dit article en biffant l'alinéa (b) du paragraphe six.

La première annexe a été considérée et amendée comme il suit :

Page 38, dans la formule T, retranchez les mots : "propriétaire dans le dit district".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : "Acte relatif aux chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que l'ordre du jour soit rayé et que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le revenu de l'intérieur, chapitre 34 des statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte d'interprétation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de tempérance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit alors le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la cour de l'échiquier," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a assuescisé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 25 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie.</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McDonald (C.B.).</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes (N.-Westm.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Drummond, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Home Life Association of Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, membre du conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre un rapport de Collingwood Schreiber, écrivain, ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'État, sur l'achèvement du tracé de la ligne projetée de chemin de fer entre la station de Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et un point sur l'Intercolonial, près de Moncton *via* Fredericton, connue sous le nom de "Section de Harvey-Moncton du chemin de fer de la ligne Courte."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 84.)

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts révisés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith," ayant été lu,

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 2, après " acquis " insérez : " par cession, usage, fabrication ou autrement."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de tempérance du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé. "Acte concernant les navires de pêche des États-Unis d'Amérique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 28 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner;</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Glasier,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De F. S. Smith et autres, de la cité de London ; du Conseil des métiers et du travail de London ; du révérend David MacLaren et autres, d'Alexandria, dans le comté de Glengarry, tous dans la province d'Ontario ; du révérend Thomas Macadam, modérateur, et du révérend J. R. MacLeod, clerc du presbytérat de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest".

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 14, retranchez "continueront," et insérez : "seront."

Page 1, ligne 16, retranchez "à être" et après "connus," insérez : "à l'avenir."

Page 1, ligne 17, retranchez "du Nord-Ouest," et insérez : "de l'Ouest du Canada."

Page 2, ligne 10, après "départ," insérez :

2. Les mots "Territoires du Nord-Ouest" et le mot "Territoires," partout où ils se rencontrent dans le dit Acte ou dans tout acte modificatif ou dans le présent acte, signifient les "Territoires de l'Ouest du Canada."

Les articles quatre à neuf ont été séparément lus et agréés.

L'article dix a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 20, retranchez "du Nord-Ouest," et insérez : "de l'Ouest du Canada."

Page 4, ligne 8, après "territoriales," insérez :

"(11.) Dépense de toute portion des fonds affectés par le parlement pour les Territoires que le Gouverneur en conseil donnera instruction au lieutenant-gouverneur de dépenser par et avec l'avis de l'Assemblée législative."

Les articles onze et douze ont été séparément lus et agréés.

L'article treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 4, ligne 28, après "enivrantes," insérez :

"3. La cour aura le pouvoir d'assigner une pension alimentaire à toute femme qui, d'après la législation d'Angleterre, y aurait droit, ou à toute femme qui, d'après cette même législation, aurait droit au divorce et par suite à une pension alimentaire, ou à toute femme dont le mari vit séparé d'elle, sans motif suffisant et dans des circonstances qui donneraient droit à cette dernière, d'après la législation d'Angleterre, d'obtenir un arrêt en restitution de ses droits conjugaux ; et la pension alimentaire accordée sera servie jusqu'à nouvel ordre de la cour."

Les articles quatorze à dix-huit ont été séparément lus et agréés.

L'article dix-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 5, ligne 48, retranchez "du Nord-Ouest," et insérez : "de l'Ouest."

L'article vingt a été lu et agréé.

L'article vingt et un a été lu et amendé comme il suit :

Page 6, ligne 34, après "abrogé," insérez: "et remplacé par le suivant:"

"68. Lorsque, dans une affaire instruite sommairement devant un juge, en vertu de l'article soixante-six ou de l'article soixante-sept du présent acte, le juge ne sera pas convaincu que l'accusé est coupable de l'infraction à lui imputée, et que les circonstances seront telles, néanmoins, que si l'affaire s'instruisait devant un jury en vertu de l'Acte de procédure criminelle, l'accusé pourrait être trouvé coupable de quelque autre infraction, le juge aura, pour décider et prononcer, le même pouvoir qu'aurait, en pareil cas, le jury d'après l'acte en dernier lieu cité, et pourra déclarer l'accusé coupable de cette autre infraction, quand même elle serait de celles pour lesquelles, en vertu de l'article soixante-sept ci-dessus, l'accusé ne peut être jugé par la voie sommaire que de son propre consentement; et la personne ainsi déclarée coupable sera passible des peines portés par l'acte en dernier lieu cité ou toute autre loi, pour l'infraction dont elle aura été convaincue."

Les articles vingt-deux à vingt-quatre ont été séparément lus et agréés.

Les articles vingt-cinq et vingt-six ont été lus et remis.

Les articles vingt-sept à trente et un ont été séparément lus et agréés.

L'article trente-deux ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 9, ligne 2, après "langues," retranchez la disposition suivante: "Néanmoins, après la prochaine élection générale de l'Assemblée législative, cette assemblée pourra, par ordonnance ou autrement, régler ses délibérations et la manière d'en tenir procès-verbal et de les publier."

Il a été proposé, en amendement, de maintenir la dite disposition et d'y ajouter ce qui suit: "et les règlements adoptés à cet effet seront insérés dans une proclamation que le lieutenant-gouverneur devra faire et publier sans retard conformément à la loi, après quoi ils auront pleine vigueur et effet."

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, elle a été, sur division, résolu dans l'affirmative.

La question ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été de même, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'article trente-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 9, ligne 14, retranchez "du Nord-Ouest," et insérez: "de l'Ouest."

L'article trente-quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 9, ligne 19, retranchez "du Nord-Ouest," et insérez: "de l'Ouest."

Ordonné, que le comité se lève, rapporte progrès et demande permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 5 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi 29 Avril 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES,

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la mesure du temps," a présenté le rapport suivant :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
Mardi, 29 avril 1890.

Le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la mesure du temps," conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-huit avril courant, a examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport comme il suit :

Le sénateur qui a présenté ce bill ayant informé votre comité qu'il ne croit pas devoir y donner suite à cette période avancée de la session, votre comité recommande que permission soit donnée à l'auteur du bill de le retirer.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. MacInnes, (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que permission soit accordée de retirer le dit bill.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif aux chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "(s)" jusqu'à "2" dans la ligne 17 et insérez:

"(s) Toute compagnie qui a obtenu de la Couronne, à titre de subvention ou autrement, pour la construction ou l'exploitation de sa voie ferrée, droit à des terres ou à un intérêt dans des terres, possède et a, depuis l'obtention de ce droit, possédé comme dépendant de l'exercice de ses pouvoirs corporatifs, la faculté d'acquérir, vendre ou autrement aliéner ces terres en totalité ou en partie; et elle peut les céder, totalement ou partiellement, à toute autre compagnie qui aura entrepris la construction ou l'exploitation de tout ou partie de la voie pour laquelle ont été donnés ces terres ou cet intérêt; après quoi, cette autre compagnie aura, à l'égard des dites terres et du dit intérêt la même faculté qu'avait la compagnie qui en a fait cession."

Page 1, retranchez les articles deux et trois.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé. "Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest".

(En comité.)

Le donzième article a été lu de nouveau, reconsidéré et retranché.

Le vingtième article a été lu de nouveau, reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 6, ligne 31, après "jury" insérez: "de six."

Le vingt-cinquième article a été lu de nouveau et amendé comme il suit:

Page 7, ligne 27, après "municipaux" insérez: "mais si une municipalité prend des arrangements avec le commissaire de la police à cheval pour la subsistance, pendant la période de leur détention, des personnes convaincues de contravention à un règlement de cette municipalité, les dispositions du présent article s'appliqueront dès lors à ces personnes de la même manière qu'aux autres délinquants."

Le vingt-sixième article a été lu de nouveau et agréé.

Le trente-quatrième article a été lu de nouveau et amendé de manière à se lire comme suit:

34. Il ne sera apporté aucune modification par l'Assemblée législative aux lois existantes concernant les liqueurs enivrantes dans les Territoires, et il ne sera, non plus, adopté aucune mesure législative prévue par le présent Acte, au sujet de la délivrance de permis ou licences pour la vente des liqueurs enivrantes, ou au sujet de leur importation, fabrication, possession, troc, vente ou disposition, avant que la dissolution de l'Assemblée législative actuelle ait permis aux habitants des Territoires de faire connaître leur opinion, sur la nature de la législation à adopter à cet égard pour l'avenir.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme article trente-cinq :

“ 35. Les numéros 15, 16, 17, 18 et 19 de l'annexe du dit acte modificatif sont par le présent amendés et remplacés par les suivants :

“ 15. Le district électoral de Saint-Albert comprendra cette partie du district provisoire d'Alberta, bornée au nord par la frontière septentrionale du dit district provisoire d'Alberta, à l'est par une ligne tirée entre les rangs dix et onze, à l'ouest du quatrième méridien initial du système d'arpentage des terres fédérales, depuis la dite frontière septentrionale du district provisoire d'Alberta jusqu'à la ligne qui sépare les townships soixante et cinq et soixante et six ; de là vers l'ouest en suivant la ligne entre les dits townships soixante et cinq et soixante et six à l'intersection de la ligne entre les rangs vingt et vingt et un à l'ouest du quatrième méridien initial ; de là vers le sud, en suivant la ligne entre les rangs vingt et vingt et un à l'ouest du dit quatrième méridien initial, au point où la branche septentrionale de la rivière Saskatchewan coupe cette ligne ; de là dans une direction sud-ouest en suivant le cours de la dite branche nord de la rivière Saskatchewan à un point où elle intersecte la ligne entre les townships cinquante-trois et cinquante-quatre ; de là vers l'ouest, en suivant la ligne entre les townships cinquante-trois et cinquante-quatre, à la ligne entre les rangs vingt-quatre et vingt-cinq à l'ouest du quatrième méridien initial ; de là, vers le sud, à l'intersection de la ligne entre les townships cinquante-deux et cinquante-trois ; de là, vers l'ouest, de la dite ligne entre les rangs vingt-quatre et vingt-cinq à l'ouest du quatrième méridien initial au cinquième méridien initial ; de là, vers le nord, en suivant la ligne du cinquième méridien initial à la ligne entre les townships cinquante-trois et cinquante-quatre ; de là vers l'ouest à partir du dit cinquième méridien initial en suivant la ligne entre les townships cinquante-trois et cinquante-quatre jusqu'à l'intersection de la ligne entre les rangs six et sept à l'ouest du cinquième méridien initial ; de là vers le nord depuis le dernier point en suivant la ligne entre les rangs six et sept à l'ouest du cinquième méridien initial jusqu'à la frontière septentrionale du district provisoire de Saskatchewan ; et le dit district électoral élira un membre.

“ 16. Le district électoral d'Edmonton comprendra cette partie du district provisoire d'Alberta, bornée au nord par la frontière septentrionale du dit district provisoire, et au sud par la douzième ligne de rectification du système d'arpentage des terres fédérales, à l'exception de cette partie du dit district provisoire ci-devant désignée comme district électoral d'Alberta ; et le dit district électoral d'Edmonton élira un membre.

“ 17. Le district électoral de Batoche comprendra cette partie du district provisoire de Saskatchewan bornée à l'ouest par la ligne entre les rangs onze et douze à l'ouest du troisième méridien initial du système d'arpentage des terres fédérales ; au nord, par la frontière septentrionale du district provisoire de Saskatchewan ; au sud, par la frontière méridionale du dit district provisoire, et à l'est par le troisième méridien initial à partir de la frontière septentrionale du dit district provisoire de Saskatchewan à venir à un point méridional où la branche sud de la rivière Saskatchewan traverse le dit troisième méridien initial ; de là, en suivant vers l'est la dite branche sud de la rivière Saskatchewan, à partir du point d'intersection de la dite branche sud de la rivière Saskatchewan, et la ligne entre les rangs vingt-six et vingt-sept à l'ouest du second méridien initial, jusqu'à la frontière méridionale du dit district provisoire de Saskatchewan ; et le dit district électoral élira un membre.

“ 18. Le district électoral de Prince-Albert comprendra cette partie du district provisoire de Saskatchewan bornée à l'ouest par la frontière orientale du district électoral de Batoche, au nord par la frontière septentrionale du district provisoire de Saskatchewan, au sud par la ligne de division des townships quarante-sept et quarante-huit, depuis la frontière orientale du dit district électoral de Batoche jusqu'à la frontière orientale du dit district provisoire de Saskatchewan, et à l'est par la frontière orientale du district provisoire de Saskatchewan ; et le dit district électoral élira deux membres.

“ 19. Le district électoral de Kinistino comprendra toute cette partie du district provisoire de Saskatchewan située à l'est de la frontière orientale du district

“électoral de Batoche et bornée au sud par la frontière méridionale du district électoral de Prince-Albert cidessus décrit; et le dit district électoral élira un membre.”

Objection ayant été faite à la dite motion,

La dite motion a été retirée avec la permission du comité.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et qu'il soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et,

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte à l'effet de faciliter l'achat, par la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, de l'embranchement de chemin de fer entre Hull et Aylmer appartenant à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique,” auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario,” auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte de l'avancement des Sauvages, chapitre 44 des Statuts Revisés," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les concessions de terres publiques ;"

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer ;"

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover ;" et

Aussi, le bill intitulé. "Acte portant modification de l'acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant le département de la commission géologique," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 2, après "genre," insérez "officielles ou autres."

Page 2, ligne 8, après "(b)," insérez "De maintenir un muséum de géologie et d'histoire naturelle, et."

Page 3, ligne 25, après "Canada," insérez comme article A :

Article A.

"Rien dans le présent acte ne sera interprété comme invalidant ou affectant les commissions de sous-directeurs jusqu'ici émises, en vertu d'arrêtés du Conseil, en faveur de certains membres du personnel scientifique de la Commission."

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 30 Avril 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pcirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou)</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait accordé la permission de s'absenter au Vénérable Archidiacre Lauder, D. C. L., chapelain du Sénat, à cause d'un décès dans sa famille et que pendant son absence ses fonctions seront remplies par le révérend W. J. Muckleston, M. A., d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De F. S. Smith et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario; de l'union des Métiers et du Conseil du Travail de la cité de London; du révérend David McLaren et autres, d'Alexandria, dans le comté de Glengarry, province d'Ontario; du révérend Thomas McAdams, modérateur, et du révérend I. R. McLeod, clerc, du presbytérat de Québec; demandant tous l'adoption d'une loi pour mieux assurer l'observance du jour dominical.

L'honorable M. Howlan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant H. H. Vivian et compagnie (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tout ordre départemental relatif aux pêcheries des comtés de Richelieu et de Berthier, et copie de toute correspondance échangée depuis 1887 entre le département des pêcheries et les gardes-pêche de ces comtés sur ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Revenu de l'Intérieur, chapitre 34 des Statuts Révisés."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Drummond a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte d'interprétation."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau la loi criminelle."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et remis.

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 43, retranchez "treize," et insérez: "quatorze."

Le quatrième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 4, retranchez "trente," et insérez: "vingt et un."

Le cinquième article a été lu et agréé.

Le sixième article a été lu et remis.

Le septième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 29, retranchez "treize," et insérez: "quatorze."

Le huitième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 33, retranchez depuis "qui" jusqu'à "co-habitent."

L'article neuf a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 45, retranchez depuis "femme" jusqu'à "(1)."

Page 3, ligne 47, après "ordonné," insérez: "le défloremment, la séduction ou."

Page 4, ligne 2, retranchez "treize" et insérez: "quatorze."

Page 4, ligne 4, retranchez "treize" et insérez: "quatorze."

Page 4, ligne 5, après "emprisonnement" insérez:

"2. Toute personne qui (1^o) induit ou tente d'induire une fille ou femme au-dessous de l'âge de vingt et un ans, qui n'est pas prostituée ou n'est pas réputée de mauvaises mœurs, à avoir des relations sexuelles illicites avec une ou plusieurs autres personnes, soit en Canada ou hors du Canada; ou qui (2^o) induit ou tente d'induire une femme ou fille à se livrer à la prostitution en Canada ou hors du Canada; ou qui (3^o) induit ou tente d'induire une femme ou fille à quitter le Canada avec l'intention qu'elle se place dans une maison de prostitution à l'étranger; ou qui (4^o) induit une femme ou fille à venir en Canada de l'étranger avec l'intention qu'elle s'y place dans une maison de prostitution; ou qui (5^o) induit ou tente d'induire une femme ou fille à quitter sa résidence ordinaire en Canada (si cette résidence n'est pas une maison de prostitution) avec l'intention qu'elle se place dans une maison de prostitution, en Canada ou hors du Canada, est coupable d'un délit, et passible d'un emprisonnement de deux ans avec travail forcé.

"3. Toute personne qui, par menaces ou intimidation, porte ou tente de porter une femme ou fille à avoir, en Canada ou hors du Canada, des relations sexuelles illicites; ou qui, par ruses ou artifices, amène une femme ou fille, qui n'est ni prostituée ni réputée de mauvaises mœurs, à avoir, en Canada ou hors du Canada, des relations sexuelles illicites, est coupable d'un délit, et passible d'un emprisonnement de deux ans avec travail forcé."

Le dixième article a été lu et agréé.

Le onzième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 36, après "mariée," insérez: "à une autre."

Page 5, ligne 9, après "Dans," insérez: "toute accusation ou."

Le douzième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 5, ligne 28, retranchez "treize" et insérez: "quatorze."

Page 5, ligne 32, retranchez "treize" et insérez : "quatorze."

Les articles treize, quatorze, quinze et seize ont été séparément lus et agréés.

L'article dix-sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 21, après "piastres," insérez : "au plus."

Les articles dix-huit à vingt-sept ont été lus et agréés.

L'article vingt-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 11, lignes 14 et 15, retranchez "du Nord-ouest," et insérez : "de l'Ouest du Canada."

L'article vingt-neuf a été lu et agréé.

L'article trente a été lu et amendé comme il suit :

Page 14, ligne 8, après "lieu" insérez :

"3. Les procédures commencées sous l'empire du présent Acte devant un juge, pourront, si ce juge se trouvait incapable d'agir par une cause quelconque, être continuées devant un autre magistrat compétent pour juger les prisonniers sous l'empire de cet Acte dans le même comté, union de comtés ou district judiciaire ; et ce dernier magistrat aura, en ce qui concerne les procédures en question, même pouvoir que si elles avaient été commencées devant lui, et pourra faire renouveler devant lui toute partie des procédures dont le renouvellement lui paraîtrait nécessaire.

Les articles trente et un à trente-huit ont été séparément lus et agréés.

L'article trente-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 17, ligne dernière, après "terminé," insérez :

"84. Le shérif ou toute autre personne ayant la garde d'un délinquant condamné à être emprisonné dans la maison de réforme, pourra le détenir dans la prison commune du comté ou district où sa condamnation aura été prononcée, ou dans tout autre lieu de détention où se trouvera ce délinquant, jusqu'à ce que quelqu'un légalement autorisé à cet effet demande qu'il lui soit remis pour le transférer à la maison de réforme.

"85. Lorsque la durée de l'emprisonnement qu'un délinquant aura été condamné à subir dans la maison de réforme, par application d'une loi relevant de l'autorité législative du parlement du Canada, expirera un dimanche, ce délinquant sera mis en liberté le samedi qui le précèdera, à moins qu'il ne désire rester jusqu'au lundi suivant.

"86. Si une personne respectable et digne de confiance veut se charger d'un jeune garçon condamné à la maison de réforme des jeunes détenus du Manitoba, et âgé de plus de douze ans, ou le prendre comme apprenti de l'état ou métier exercé par elle, ou comme domestique, et si le jeune garçon est détenu dans cette maison de réforme en exécution d'une condamnation ou ordre prononcé sous l'autorité d'un Acte du parlement du Canada, le surintendant de la maison de réforme pourra, sauf le consentement du procureur général du Manitoba, l'engager à la dite personne pour quelque temps que ce soit, qui ne devra pas néanmoins excéder, sans que le jeune garçon y consente, la durée de cinq ans, à compter du commencement de sa détention, après quoi, le procureur général pourra ordonner de le faire sortir de la maison de réforme à titre d'épreuve et de le laisser en liberté, pourvu que, pendant le reste des cinq ans à compter du commencement de sa détention, sa conduite demeure bonne ; et le jeune garçon sera relâché en conséquence ; et les gages réservés dans l'acte d'apprentissage fait en vertu du présent article, lui seront payés ou seront payables pour son profit à quelque autre personne.

"2. Aucun jeune garçon ne sera libéré en vertu du présent article qu'après l'expiration de la durée portée par sa condamnation, si ce n'est par l'autorité du Gouverneur général.

"87. Le Gouverneur en conseil pourra faire tels règlements qu'il jugera opportuns pour la libération, après la durée de leurs condamnations accomplie, des prisonniers détenus à la maison de réforme en vertu d'un Acte du Parlement du Canada ; et cette libération pourra être, soit absolue, soit provisoire et comme épreuve, sous les conditions qui seront imposées d'après les règlements ainsi faits.

“ 88. Le juge d'un district judiciaire ou tout magistrat de police, sur preuve suffisante qu'un jeune garçon condamné par application des dispositions d'un Acte du Parlement du Canada et qu'on a relâché pour le placer à l'épreuve, a manqué aux conditions de sa mise en liberté, pourra ordonner qu'il soit réintégré dans la maison de réforme ; et le jeune garçon y sera ensuite détenu suivant sa condamnation première, comme s'il n'avait jamais été relâché.”

Il a été ordonné,

Que l'article 86 soit remis pour être reconsidéré.

Ordonné, que les articles suivants soient ajoutés au bill.

ARTICLE A.

“ 40. Les dispositions du présent Acte, en ce qui concerne la maison de réforme pour jeunes garçons du Manitoba, n'entreront en vigueur qu'à la suite d'une proclamation rendue à cet effet par le Gouverneur en conseil.

ARTICLE B.

Serments extrajudiciaires.

“ 41. L'article trois du chapitre cent quarante et un des Statuts révisés du Canada, intitulé : “ *Acte concernant les serments extrajudiciaires,*” est abrogé, et remplacé par le suivant :

“ Tout juge, juge de paix, magistrat de police ou stipendiaire, recorder, commissaire aux affidavits à produire en cours provinciales ou fédérales, ou autre fonctionnaire autorisé par les lois à recevoir le serment en quelque matière que ce soit, pourra recevoir la déclaration solennelle de quiconque la fera volontairement devant lui, suivant la formule contenue dans l'annexe du présent Acte, pour attester soit la passation d'un acte ou instrument par écrit, soit la vérité d'une allégation de fait ou d'un compte rendu par écrit.”

Ordonné, Que le comité s'ajourne, rapporte progrès, et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ *Acte à l'effet de faciliter l'achat, par la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, de l'embranchement de chemin de fer entre Hull et Aymer appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique,*” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ *Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario,*” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ *Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'Acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts révisés.*” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 5 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte concernant le département de la commission géologique."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 1er Mai 1890.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorable messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable M. Wark a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

Quel est le prix par tonne pour le transport du charbon en wagons chargés sur le chemin de fer Intercolonial entre les mines de la Nouvelle-Ecosse et Saint-Jean, Moncton, Newcastle et Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick, et Rimouski, la Rivière-du-Loup et Québec ; aussi, par les raccordements de l'Intercolonial, quel est le prix pour le transport à Montréal et à Toronto ?

2. Quel est le prix par tonne pour le transport du blé, de la farine et autres grains en wagons chargés de Toronto, Montréal et Québec à Campbellton, New castle, Moncton et Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, et à Amherst, Truro, Pictou et Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse.

3. Quel est le nombre de trains de fret qui ont circulé dans les deux sens entre la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, et entre le Nouveau-Brunswick et ces provinces en 1889 ?

4. Combien de trains ont transporté de l'Ouest des marchandises devant être expédiées par Halifax et par Saint-Jean en 1889, et jusqu'à aujourd'hui en 1890 ?

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre

copie du second rapport de A. F. Wood, écuyer, commissaire chargé de faire une enquête sur l'administration du canal Welland, et aussi copie des témoignages reçus à la dite enquête.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada a présenté à la Chambre : Un rapport supplémentaire de A. F. Wood, écuyer, sur l'enquête relative au canal Welland, contenant ses recommandations sur les changements à apporter au système d'administration du dit canal.

(Voir documents de la session No. 46c.)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux chemins de fer," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest,"

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

Après les mots " enivrantes " dans la septième ligne du paragraphe 2 de l'article 13, insérez : " à moins que l'effet ne soit entre les mains d'un porteur régulier pour valeur au sens de l'Acte des lettres de change, 1890."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Bellerose a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Pâquet :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité général pour en amender l'article 32 qui se lit comme suit :

" 32. L'article cent dix du dit Acte est abrogé, et remplacé par le suivant :—

" 110. Toute personne pourra faire usage soit de la langue anglaise, soit de la langue française, dans les débats de l'Assemblée législative des Territoires, ainsi que dans les procédures devant les cours de justice; et ces deux langues seront employées pour la rédaction des procès-verbaux et journaux de l'Assemblée; et toutes les ordonnances rendues sous l'empire du présent Acte seront imprimées dans ces deux langues; néanmoins, après la prochaine élection générale de l'Assemblée législative, cette Assemblée pourra, par ordonnance ou autrement, régler ses délibérations et la manière d'en tenir procès-verbal et de les publier; et les règlements adoptés à cet effet seront insérés dans une proclamation que le lieutenant-gouverneur devra faire et publier sans retard conformément à la loi, après quoi ils auront pleine vigueur et effet."

" En retranchant le proviso conçu dans les termes suivants : " Néanmoins, après la prochaine élection générale de l'Assemblée législative, cette Assemblée pourra, par ordonnance ou autrement, régler ses délibérations et la manière d'en tenir procès-verbal et de les publier; " et les règlements adoptés à cet effet seront insérés dans une proclamation que le lieutenant-gouverneur devra faire et publier sans retard conformément à la loi, après quoi ils auront pleine vigueur et effet."

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Lacoste, a proposé en amendement au dit amendement,

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et les suivants insérés:
 "Dans l'opinion de cette Chambre il est inexpédient de renouveler ou de continuer l'agitation antérieure en rejetant la solution que présente le dit proviso d'une grave difficulté, et que le peuple a approuvée par ses représentants en parlement; et que le dit proviso fasse partie du bill."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Glasier,	McKindsey,	Prowse,
Almon,	Grant,	Macdonald	Read (Quinté),
Archibald,	Guévremont,	(Victoria (C.-B.),	Reesor,
Bolduc,	Haythorne,	MacInnes,	Robitaille,
Boucherville, de,	Kaulbach,	(Burlington),	Ross,
Casgrain,	Lacoste,	Merner,	Sanford,
Clemow,	Lougheed,	Montgomery,	Scott,
Cochrane,	Masson,	Murphy,	Smith,
DeBlois,	McCallum,	Odell,	Sullivan,
Dever,	McClelan,	Pelletier,	Sutherland,
Dickey,	McDonald (C.-B.),	Perley,	Vidal,
Drummond,	McKay,	Power,	Wark.—46.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Bellerose,	Girard,	Pâquet.—7.
Baillargeon,	Chafers,	McMillan,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

La question de concours ayant été posée sur la motion de l'honorable M. Bellerose, telle qu'amendée, en amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que la motion principale, telle qu'amendée, soit adoptée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le bill intitulé: "Acte modifiant les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest soit remis à l'ordre du jour pour la troisième lecture maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée; ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de l'avancement des Sauvages, chapitre 44 des Statuts Révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général, relativement au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau la loi criminelle."

(En comité.)

Le premier article a été lu de nouveau et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 6, après "article," insérez: "ou si le terme de son emprisonnement ou détention est expiré."

Le sixième article a été lu de nouveau et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 21, après "expose," insérez: "intentionnellement."

Ordonné, que dans les amendements à l'article trente-neuf, le paragraphe quatre-vingt-six avec son alinéa 2 soit retranché.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts Révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 5 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 2 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou)</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'achat, par la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, de l'embranchement de chemin de fer entre Hull et Aylmer appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
Vendredi, 2 mai 1890.

Le comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," a, conformément à l'ordre de renvoi du lundi, vingt-huitième jour d'avril dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport comme il suit :

Votre comité a soigneusement considéré le dit bill et a entendu les représentations de parties intéressées pour et contre le bill sur l'objet et l'effet de ce projet de loi. On n'a pas prouvé, dans l'opinion de votre comité, qu'il existe de difficultés à mettre à exécution les dispositions de la loi actuelle, ni qu'il résulte ou qu'il puisse vraisemblablement résulter quelque injustice par suite de l'application des articles de l'acte 52 Victoria, chapitre 41, que le présent bill propose d'amender.

Votre comité recommande, en conséquence, que le dit bill ne soit pas adopté.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Grant, il a été Ordonné, que l'honoraire de deux cents piastres payé au greffier de cette Chambre, par Emily Walker, à la présentation de sa pétition demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Alfred Percy Walker, lui soit remboursé, moins les dépenses faites, et que les pièces produites à l'enquête par la pétitionnaire lui soient remises.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que l'honoraire de deux cents piastres payé au greffier de cette Chambre par David P. Clapp, à la présentation de sa pétition demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Alice Mae Clapp, née Macdonald, lui soit remis, moins les dépenses faites, et que les pièces produites à l'enquête par le pétitionnaire lui soient remises.

L'honorable M. Abbott a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte concernant certaines Caisses d'Epargnes dans la province de Québec."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux chemins de fer," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant le mot " par la loi " dans la troisième ligne de la page 2.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en insérant ce qui suit comme article A.

L'article 194 de l'acte des chemins de fer est amendé en ajoutant les mots suivants à la fin du premier paragraphe du dit article :

" Dans les territoires de l'ouest du Canada, lorsque des municipalités auront été organisées sous les lois municipales des dits territoires, les terres traversées par un chemin de fer dans ces municipalités devront être protégées par des clôtures, barrières et fosses garde-bestiaux, comme il est réglé par le dit article."

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et,

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte d'inspection du gaz, chapitre 101 des Statuts Révisés," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 5 Mai 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes (N.-Westm),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : "Acte modifiant l'acte de l'avancement des Sauvages, chapitre 44 des Statuts Révisés."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 8, retranchez depuis "pourra" jusqu'à "être" dans la ligne 9.

Page 1, ligne 14, à la fin du premier paragraphe, insérez : "ou si la majorité des Sauvages de la réserve le désire, la réserve entière formera un seul arrondissement, le désir des Sauvages à ce sujet devant être préalablement constaté de la manière prescrite par l'Acte des Sauvages en pareils cas, et être certifié au surintendant général par l'agent des Sauvages."

Les troisième et quatrième articles ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts Révisés."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 9, retranchez depuis "seize" jusqu'à "est," et insérez: "du dit acte."

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "et" jusqu'à "puisse," et insérez: "les Territoires de l'Ouest."

Ordonné, que les articles trois et quatre soient biffés du bill.

Les articles cinq à dix ont été séparément lus et agréés.

L'article onze a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 39, retranchez depuis "11" jusqu'à "est," et insérez: "Le dit acte."

L'article douze a été lu et agréé.

L'article treize a été lu et amendé comme il suit:

Page 5, ligne 20, retranchez depuis "13" jusqu'à "est," et insérez: "Le dit acte."

Page 5, ligne 25, après "chasse," insérez: "ou concernant toute espèce de gibier qui sera désignée dans cet avis."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 5 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral."

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 27, après "territoires" retranchez : "du Nord-Ouest" et insérez :
"de l'Ouest."

Le troisième article a été lu et agréé.

Le quatrième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 2, lignes 33 et 34, retranchez "G," et insérez : "H."

Page 3, ligne 14, après "l'électeur," insérez :

"5. Le réviseur n'inscrira pas sur cette seconde liste supplémentaire, comme devant être retranché de la liste primitive, le nom d'aucune personne inscrite sur la liste primitive parce que le cens électoral de cette personne y serait inexactement inscrit, s'il appert que cette personne a droit d'être portée sur la liste des électeurs comme possédant quelque condition de cens mentionnées au présent acte ; mais le réviseur inscrira le nom de cette personne sur la première liste supplémentaire, en faisant les corrections nécessaires."

Le cinquième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 47, après "il," insérez : "signera deux de ces listes comme reviseur et."

Le sixième article a été lu et agréé.

Le septième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 5, ligne 27, après "définitive" insérez : "Lorsqu'il corrigera ainsi finalement les dites listes et avant d'en faire la transcription, il fera telle redivision des arrondissements de votation qu'il trouvera nécessaire, conformément à l'article vingt-trois du présent acte."

Page 5, ligne 37, après "supplémentaire," insérez : "en y insérant des renseignements exacts sur l'adresse postale, l'état, la qualité, le genre de propriété ou la résidence des électeurs."

Les articles huit et neuf ont été séparément lus et agréés.

Le dixième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 22, retranchez "juillet" et insérez : "septembre."

Les articles onze et douze ont été séparément lus et agréés.

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi 6 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria, C.B</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan.</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>O'Donohoe</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté le second rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

SECOND RAPPORT.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni pour la seconde fois dans le bureau du Président du Sénat, mercredi, le 23 avril 1890.

Présents : Le Président du Sénat au fauteuil ; les honorables MM. Wark, Power, Almon, MacInnes (Burlington), Odell, Haythorne, Baillargeon ; et MM. O'Brien, Amyot, Thérien, Colby et Scriver.

Le sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a présenté son rapport, qui a été lu et approuvé et dont copie est ci-jointe.

Le sous-comité des échanges a présenté son rapport, qui a été lu et adopté et dont copie est ci-annexée.

Il a été ordonné que le comité recommande à la considération du gouvernement le projet contenu dans le second rapport du comité mixte de la Bibliothèque, en date du 16 mai 1888, pour la publication d'un volume des chartes, dépêches et autres documents se rattachant à l'histoire du Canada.

Le sous-comité s'est ajourné.

G. W. ALLAN,
Président

Bureau du Président du Sénat,
23 avril 1890.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ÉCHANGES.

Le sous-comité chargé de s'occuper de la question des échanges de la bibliothèque fait rapport comme suit :

Que le sous-comité s'est réuni et a entendu les explications des bibliothécaires qui établissent—

1° Que d'après la coutume, le gouvernement a toujours acheté les échanges pour la bibliothèque sur la recommandation des bibliothécaires.

2° Que par un ordre en conseil du mois de décembre 1888, il a été ordonné que les échanges de la bibliothèque soient achetés par l'ordre du comité de la bibliothèque et payés à même l'allocation de la bibliothèque.

3° Que cet ordre en conseil est encore en vigueur, mais d'après les estimations supplémentaires, il paraîtrait que le gouvernement achète encore les livres pour les échanges.

Le sous-comité est d'opinion que l'allocation pour la bibliothèque n'est pas suffisante pour permettre l'achat de livres dans le but d'encourager la littérature canadienne, et que l'achat des échanges ne devrait comprendre que des ouvrages à peu près du même genre que ceux que nous recevons en échange des autres pays.

Pour l'information du comité, le sous-comité a fait préparer un état des achats faits pour les échanges, dont copie est ci-annexée.

LIVRES ACHETÉS POUR LES ÉCHANGES DE LA BIBLIOTHÈQUE. 1884-85.

ROWSSELL ET HUTCHISON :		
12 exemplaires " Ontario Reports " . Vol. 1 à 4, à \$5....\$	240 00	
Chancery No 29, et C. P., No 32, et frais de port.....	11 32	
C. A. DESJARDINS :		
20 exemplaires des <i>Débats</i> de Québec, 1883, à \$8.....	160 00	
WILSON ET LAMB :		
5 exemplaires de l'histoire des Canadiens-Français, de Sulte. Vol. 4 à 8, à \$4.....	80 00	
JOHN LOVELL ET FILS :		
25 exemplaires " Shanty, Forest and River Life," Fraser, à \$1.50.....	37 54	
	\$528 82	

1885-86.

H. J. MORGAN :		
25 exemplaires du " Dominion Annual Register", 1884-85.	75 00	
25 do do do 1885-86.	75 00	
DAWSON FRÈRES :		
25 exemplaires de la " Parliamentary Procedure and Practice.....	125 00	
A. DESJARDINS :		
25 exemplaires des <i>Débats</i> de Québec, 1884.....	200 00	
25 do do do 1885.....	200 00	
25 do Procédure Parlementaire, etc., par Faucher de Saint-Maurice.....	125 00	
ROWSSELL ET HUTCHISON :		
Vols. 5, 6 et 7, des " Ontario Law Reports ".....	180 00	
M. A. COTÉ :		
25 exemplaires des Jugements et Délibérations du Conseil Souverain.....	75 00	
	1,055 00	

1886-87.

A. DESJARDINS :		
25 exemplaires des <i>Débats</i> de Québec, 1886.....	200 00	
J. J. BARTHE :		
25 exemplaires " Souvenirs d'un Demi-Siècle ".....	37 50	

ROWSSELL ET HUTCHISON :		
12 exemplaires des "Ontario Law Reports." Vol. 8 à 11.	240 00	
A. COTÉ :		
25 exemplaires "Jugements du S. C. de la N. F., Vol. 2, à \$3.	75 00	
		552 50
1887-88.		
H. J. MORGAN :		
25 exemplaires "Dominion Annual Register," 1886.....	75 00	
J. A. GEMMILL :		
25 exemplaires du "Parliamentary Companion," à \$2.....	50 00	
BARTLETT'S work on Coal and Iron Products of the Dominion,		
25 exemplaires.....	16 67	
ROWSSELL ET HUTCHISON :		
12 exemplaires chacun des Vols 12 et 13, "Ontario Law Reports".....	120 00	
C. E. ROULEAU :		
20 exemplaires "Débats du Conseil Législatif de Québec." 1887, à \$3.....	75 00	
GORMULLY ET SINCLAIR :		
25 exemplaires "Banks and Banking and the Mercantile Law of Canada," à \$1.75.....	43 75	
A. DESJARDINS :		
25 exemplaires "Débats de la Législature de Québec," 1887, à \$8.....	200 00	
F. SENÉCAL ET FILS :		
25 exemplaires de chacun des Vols 2, 3 et 4, du Dictionnaire Généalogique de l'Abbé Tanguay, à \$4.....	300 00	
HON. P. J. O. CHAUVEAU :		
25 exemplaires "Frédéric Ozanam et ses œuvres," à \$1.50	37 50	
A. BÉCHARD :		
25 exemplaires "Histoire de la Paroisse de Saint-Augustin," à \$1.....	25 00	
L. H. TACHÉ :		
25 exemplaires du Vol. 1 de "Les Hommes du Join," à 50 centins.....	12 50	
		955 42
1888-89.		
ROWSSELL C. HUTCHISON :		
12 exemplaires du Vol. 14, "Ontario Law Reports".....	60 00	

\$ 3,151 74

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1890 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable et numérotés 1124 à 1513 (inclusivement) ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres C de 1888-89, et A, B et C de 1889-90 respectivement et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (29 mars 1889) à venir au 27 mars 1890; aussi un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pendant la même période, et une liste des chèques non encore payés.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 23 avril 1890.

J. SCRIVER,
WM. E. O'BRIEN,
Auditeurs.

No. 1

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées depuis le 29 mars 1889 (date de la dernière audition) jusqu'au 26 mars 1890.

1889.	\$ cts.	1890.	\$ cts.	\$ cts.
29 mai... A balance du crédit de 1888-89, non-dépensée à cette date.....		30 juin...	4,115 54	2,725 00
1er juillet. A montant du crédit de 1889-90: Crédit général.....	10,000 00	30 do		645 71
Livres sur l'Amérique britannique du Nord.....	1,000 00	30 do		347 33
Reliure.....	2,000 00	30 do	13,000 00	377 00
		1890.		4,115 54
		26 mars... Par montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date.....		5,637 08
		26 do		1,888 30
		26 do		1,011 23
		26 do		1,207 90
		26 do	17,115 54	
				9,804 60
				13,920 14
				3,105 40
				17,115 54

EXPLICATION DE LA BALANCE

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE

1890.	\$ cts.	1890.	\$ cts.	\$ cts.
26 mars .. Balance du crédit (1888-89) non encore retirée.....		m rs...		8,362 58
do .. Balance à la banque de Montréal (voir livres).....	2,046 30	26 do ..	2,046 30	2,554 10
Moins chèques non payés (voir liste de ces chèques à l'état n° 2.....)	128 58	26 do ..	1,917 72	1,858 56
		26 do ..	3,195 40	1,644 90
				13,920 14

JOHN SMITH, comptable.

No. 2.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

OTTAWA, 26 mars 1890.

LISTE DES CHÈQUES NON PAYÉS.

1890			\$ cts.
17 mars...	Alphonse Desjardins.....	1503	20 00
17 do ...	J. Edmond Roy	1504	25 50
19 do ...	Joseph Pope.....	1506	6 00
22 do ...	R. C. Lyman.....	1507	2 00
22 do ...	Editeur, Revue Canadienne.....	1508	2 00
22 do ...	Ginn et Compagnie.....	1509	3 00
22 do ...	Boston Book Company.....	1510	3 08
24 do ...	Charles L. Woodward.....	1511	5 00
25 do ...	W. H. Allison.....	1512	47 00
26 do ...	J. J. Murphy.....	1513	15 00
			\$128 58

No. 3.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

ETAT, PAR SUJETS, DE LA DÉPENSE EN ACHATS DE LIVRES, DU 29 MARS 1889, AU
26 MARS 1890.

Religion, Philosophie et Education.....	\$ 728 34
Histoire et Biographie.....	2,330 38
Géographie et Voyages.....	630 25
Science.....	697 27
Arts utiles.....	455 58
Beaux-arts	562 50
Exhibitions	29 59
Sports et Jeux.....	35 90
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie..	331 25
Belles-lettres	1,031 58
Encyclopédies et Revues.....	1,267 47
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,744 05
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.....	750 41
Almanachs d'adresses.....	61 80
Reliure canadienne.....	1,644 46
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	619 31
	\$13,920 14

JOHN SMITH,

Comptable.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. Girard a proposé :

Qu'il soit résolu,—Que dans l'opinion de cette Chambre le temps est arrivé d'organiser cette partie nord occidentale du Dominion appelée le Grand Bassin du Mackenzie, et l'attention du gouvernement est spécialement appelée sur la nécessité d'adopter des mesures pour mieux protéger les habitants de cette région ainsi que ses précieuses mines, pêcheries et terrains de chasse.

Après débat.

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender " l'Acte concernant le pilotage " chapitre quatre-vingts des Statuts révisés. Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné qu'il soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant certaines Caisses d'Epargnes dans la province de Québec, " a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte d'inspection du gaz, chapitre 101 des Statuts Révisés, " a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Révisés, " auquel elle demande son concours.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre, et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill avec un amendement auquel elle demande son concours.
Le dit amendement aux amendements a été lu par le greffier comme suit :

Dans les amendements.

Page 2, ligne 9.—Retranchez depuis " cour " jusqu'à " et " dans la 14e ligne, et insérez : " d'un mois après qu'il aura eu connaissance de ce faux."
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 7 Mai 1890.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorable messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blous,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Murphy,—De S. Carsley, président, et D. A. Watt, de la société pour la protection des femmes et des enfants, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant certains amendements au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau la loi criminelle," présentement soumis au parlement.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue et
La dite pétition a été alors lue par le greffier.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé que le dit amendement ne soit pas agréé mais qu'il soit amendé en substituant les mots "d'une année" aux mots "d'un mois," dans cet amendement.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné qu'un message soit porté avec le dit bill à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat n'a pas adhéré à l'amendement fait par elle aux amendements du Sénat au bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires", pour la raison suivante, à savoir: parce que la limitation de l'exercice du droit d'action par le tireur contre le tiré, que l'amendement de la Chambre des Communes aux amendements

faits par le Sénat à l'article vingt-quatre du dit bill tend à fixer au terme d'un mois du jour où le tireur acquiert la connaissance du faux, établirait un délai trop court pour l'utile protection de ses droits et des droits et intérêts des tiers intéressés ;

Et, en outre, pour informer cette Chambre que, pour la même raison, le Sénat a amendé le dit amendement de la Chambre des Communes en substituant les mots "d'une année" aux mots "d'un mois" qui s'y trouvent, et pour demander son concours à cet amendement du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'Acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts Révisés," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 5 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général maintenant pour y être amendé de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Ordonné, que les amendements faits aux dit bill soient modifiés comme il suit :

Page 1, ligne 27, retranchez le premier amendement.

Page 2, lignes 33 et 34, retranchez "H," et insérez : "J."

Page 3, ligne 14, retranchez l'amendement qui insère le paragraphe 5.

Page 3, ligne 41, après "personne," insérez le paragraphe 7 qui suit :

"7. Mais aucune liste maintenant en vigueur ne sera réputée illégale parce qu'un arrondissement de votation et désigné contiendrait un plus grand nombre de noms d'électeurs que ne le permet l'acte du cens électoral ; et si une élection a lieu avant la prochaine révision de telle liste, l'officier rapporteur de la division électorale dans laquelle se trouve l'arrondissement de votation pourra faire une sub-division de l'arrondissement en temps utile pour cette élection.

Page 5, ligne 3, après "que," insérez : "le nom ou la qualité de la personne contre le nom de laquelle il est fait objection est incorrectement inscrit sur cette liste, mais qu'elle possède une qualité qui lui donne droit d'y être inscrite, le réviseur maintiendra le nom de cette personne sur cette liste en faisant les corrections nécessaires ; ou s'il appert que."

Page 5, ligne 6, retranchez depuis "nécessaire" jusqu'à "d'être" dans la ligne 8.

Page 5, ligne 10, retranchez depuis "réviseur" jusqu'à "ajoutera" dans la ligne 12.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des banques et du commerce relativement au bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," ayant été lu,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté, mais que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Vidal, savoir : Que le rapport du comité spécial des banques et du commerce relatif au bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," soit adopté—et sur l'amendement de l'honorable M. Read, "Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que le bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Grant,	McDonald (C.B.),	Pelletier,	Robitaille,
Haythorne,	McInnes	Perley,	Scott,
McCallum,	(N.-Westminster),	Power,	Wark.—14.
McClelan,	Macdonald (Victoria),	Read (Quinté),	

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Abbott,	DeBlois,	McKay,	Murphy,
Armand,	Dever,	McKindsey,	Pâquet,
Bellerose,	Drummond,	McMillan,	Prowse,
Bolduc,	Girard,	MacInnes	Smith,
Casgrain,	Glasier,	(Burlington),	Sullivan,
Chaffers,	Kaulbach,	Merner,	Thibaudeau,
Cochrane,	Lougheed,	Miller,	Vidal.—27.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division renversée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 8 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Prowse,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald, (C.-B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan</i>
<i>Dever,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte concernant certaines Caisses d'Épargnes dans la province de Québec."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à cinq ont été lus et agréés.

Le sixième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 22, après "totalité," retranchez "du capital versé," et insérez: "des sommes versées sur le capital."

Page 2, ligne 23, après "provenant," insérez: "après déduction faite des dividendes comme il est prévu ci-après."

Les articles sept et huit ont été lus et agréés.

Le neuvième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 39, retranchez "trois," et insérez: "deux."

Les articles dix à dix-sept, inclusivement, ont été lus et agréés.

Le dix-huitième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 6, ligne 18, après "dépôts," retranchez : "remboursables à demande."

Le dix-neuvième article a été lu et agréé.

Le vingtième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 6, ligne 46, retranchez depuis "ville" jusqu'à "pourra," et insérez : "du Canada."

Le vingt et unième article a été lu et agréé.

Le vingt-deuxième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 8, après "échéance," insérez : "ou dans tout délai plus court qui aurait été convenu entre la caisse et l'emprunteur lors de l'emprunt."

Page 6, ligne 17, après "2," insérez : "hors dans le cas prévu ci-après."

Les articles vingt-trois à vingt-cinq, inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

Le vingt-sixième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 8, ligne 30, retranchez depuis "qu'elle" jusqu'à la fin de l'article.

Les articles vingt-sept à trente-deux, inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

L'article trente-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 9, ligne 45, retranchez depuis "33" jusqu'à la fin de l'article, et insérez ce qui suit :

"La caisse, dans les vingt jours après la fin de chaque année de calendrier, transmettra ou fournira au ministre des finances et receveur général, pour être soumis par lui au parlement, un état de tous les dividendes qui seront restés impayés pendant au-delà de cinq ans et de toutes sommes ou balances qui n'auront été l'objet d'aucune opération ou sur lesquelles il n'aura été payé aucun intérêt pendant les cinq années antérieures à la date de l'état; pourvu néanmoins qu'à l'égard des dépôts faits pour une période de temps déterminée, la période de cinq ans susmentionnée ne se compte que du jour où l'autre prend fin.

"(2.) Cet état sera signé de la manière prescrite pour les états mensuels en l'article trente et un du présent Acte; il énoncera le nom de chaque actionnaire ou créateur, sa dernière adresse connue, le montant dû, l'agence de la caisse à laquelle la dernière opération a eu lieu, et la date de cette opération; et si quelque actionnaire ou créateur est, à la connaissance de la caisse, décédé, l'état contiendra les noms et adresses de ses représentants légaux qui seront connus de la caisse.

"(3.) Au cas où celle-ci négligerait de transmettre ou fournir au ministre des finances et receveur général l'état ci-dessus dans le temps fixé par le présent article, elle encourra une amende de cinquante piastres pour tout et chaque jour que durera cette négligence.

"(4.) Advenant la mise en liquidation de la caisse par suite d'insolvabilité, ou d'après tout acte général concernant les liquidations ou autrement, et avant la répartition de la masse active ou dans le cours de trois ans à compter du jour auquel aura commencé la suspension de paiements de la caisse, selon le cas qui arrivera le premier, les syndics, liquidateurs, directeurs ou autres, chargés de la liquidation, devront, nonobstant tout statut de limitation ou toute autre disposition législative ou loi relative aux prescriptions, verser au ministre des finances et receveur général, en les prenant sur l'actif de la caisse, tous deniers payables ou remboursables à des actionnaires ou déposants et qui n'auront pas encore été réclamés; et ce versement étant fait, la caisse et son actif se trouveront déchargés de toute responsabilité ultérieure à l'égard des sommes ainsi versées.

"(5.) Ces deniers seront détenus par le ministre des finances et receveur général, sauf toutes réclamations légitimes qui pourraient se produire pour le compte de tout autre que la caisse; et lorsque le droit à des deniers versés comme il est dit ci-dessus, sera établi à la satisfaction du conseil du trésor, le gouverneur en conseil, sur le rapport du conseil du trésor, ordonnera de payer aux ayants droit la somme réclamée, avec intérêt sur le principal, à raison de trois pour cent par an, pour une durée de six ans au plus, à compter du versement de deniers fait au ministre des finances et receveur général comme il a été dit ci-dessus; pourvu néanmoins qu'aucun intérêt ne soit payé ni payable sur le principal que dans le cas où un intérêt était payable sur ce principal par la caisse ayant opéré le versement des deniers au ministre des finances et receveur général.

“(6.) Comme condition attachée aux droits et privilèges conférés par le présent acte ou tout acte modificatif, la disposition suivante aura force et effet, à savoir l'obligation de la caisse, sous quelque loi, coutume ou convention que ce soit, de rembourser les deniers par elle reçus en dépôt, avec l'intérêt y afférent (s'il en est), et de payer les dividendes déclarés et payables sur son capital-actions, subsistera nonobstant tout statut de limitation ou toute disposition législative ou loi relative aux prescriptions.

“2. Le présent article s'appliquera aux dépôts actuels et futurs, de même qu'aux dividendes déjà déclarés ou qui le seront à l'avenir.”

Les articles restants ont été séparément lus et agréés.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McCallum a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: “Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz, chapitre 101 des Statuts Révisés.”

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été séparément lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 36, après “et,” insérez: “après l'expiration de six mois à compter “de la passation du présent Acte.”

Page 2, ligne 3, retranchez depuis “lumineuses,” jusqu'à “pour,” et insérez: “sera passible des amendes ci-dessous: si cet entrepreneur a plus de huit mille acheteurs, trente piastres; s'il a moins de huit mille et plus de quatre mille acheteurs, quinze piastres; s'il en a moins de quatre mille et plus de mille, dix piastres; s'il en a mille ou moins de ce nombre, cinq piastres.”

L'article quatre a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Hereford et la compagnie du chemin de fer Maine Central," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que les quatorzième, quarante et unième, quarante-neuvième, cinquante et unième cinquante-septième et soixante et unième règles de cette Chambre soient suspendues, en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le pilotage" chapitre quatre-vingts des Statuts Révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 9 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, B.C.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Caribou)</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES,

L'honorable M. Kaulbach, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Hereford et la Compagnie du chemin de fer Maine Central," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passe-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz, chapitre 101 des Statuts révisés," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général maintenant pour y être amendé de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*)

L'article deux a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 16, après "purifié," insérez : "ni à plus de cent verges d'un point quelconque de l'un des principaux tuyaux de conduite servant à la distribution du gaz."

Page 1, ligne 16, après le second "et," insérez : "après avis du lieu fixé pour cette épreuve."

L'article trois a été reconsidéré et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 32, après "de," insérez : "huit mille acheteurs, soixante piastres ; s'il a moins de huit mille et plus de."

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pâquet a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Révisés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé avec l'addition suivante :

Page 1, ligne 9, après "article," insérez : "Mais les procédures sur une conviction ou un ordre ne seront pas suspendues par une demande en évocation de la conviction ou de l'ordre à une Cour Supérieure, ni par un avis d'une telle demande, à moins que la Cour où le juge à qui la demande sera faite ou devra se faire, n'ordonne la suspension des procédures pour une cause spéciale qu'on aura fait valoir."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClelan,
il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 8 mai 1890.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette chambre a adopté les amendements faits par le Sénat au Bill (No 65) modifiant de nouveau la loi criminelle, moins les 17ème et 18ème et les paragraphes 86 et 87 du 20ème.

Et qu'elle a désapprouvé le 17ème amendement pour la raison suivante : Parce qu'il est expédient que les peines prononcées en vertu du présent acte le soient par application du Statut concernant les peines, pardons et commutations de sentences.

Et qu'elle a désapprouvé le 18ème amendement pour la raison suivante : Parce qu'il n'est pas expédient de changer l'expression "Territoires du Nord-Ouest" jusqu'à ce qu'un statut soit passé pour mettre ce changement à effet en ce qui concerne toutes les matières se rapportant aux Territoires.

Et qu'elle a désapprouvé la partie du 20ème amendement qui propose d'ajouter les paragraphes 86 et 87 pour la raison suivante : Parce qu'il n'est pas expédient que les règlements y mentionnés soient faits entièrement par ordres en conseil et sans indication plus explicite de la volonté du parlement quant à la nature et à l'effet des ordres en conseil ainsi autorisés.

Ordonné, que le greffier de la chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre," et informer cette chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat à l'amendement de la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Odell.
La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 12 Mai 1890.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glacier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guvremont,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Read (Quinté)</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Otell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (New-W.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Wark :—De William C. Simpson, secrétaire actif de la société "White Cross" de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Bellerose a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des dépenses faites par l'inspecteur des pénitenciers lors de ses visites ordinaires et extraordinaires au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul au cours des dix dernières années, tant de ses dépenses personnelles chaque jour de ces visites, que des dépenses occasionnées chaque jour par ses voyages de Montréal à Saint-Vincent-de-Paul et vice versa pour louage de chevaux et pour domestiques et leur pension.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le pilotage, chapitre quatre-vingts des Statuts Révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité général de la Chambre au bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Révisés," ayant été lu.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit amendement ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit amendé en y ajoutant les mots suivants: "et s'il ne réside pas de juge ayant juridiction en matière de brefs de *certiorari* dans ou près le lieu où aura été prononcée la conviction ou rendu l'ordre, le juge de la cour du comté ou district de la situation de ce lieu, aura pouvoir d'entendre et prononcer sur toute demande en suspension de procédures au sujet de cette conviction ou de cet ordre."

La question de concours ayant été posée sur cette question, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que l'amendement fait par le comité général au dit bill, et l'addition qui y a été fait, soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes, rejetant certains amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau la loi criminelle," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements que la Chambre des Communes n'a pas agréés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'avancement des Sauvages, chapitre quarante-quatre des Statuts Révisés," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte portant modification de l'acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts Révisés," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19, retranchez "canadien" et insérez: "enregistré dans la Grande-Bretagne ou au Canada."

Page 1, ligne 21, retranchez depuis "durée" jusqu'à "4," dans la 36e ligne.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre cinq des Statuts Révisés, concernant le cens électoral," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Dans les amendements.

Page 1, ligne 8, retranchez depuis "liste" jusqu'à "ne," dans la 9e ligne, et insérez: "existant lors de la sanction du présent acte."

Page 2, ligne 1, retranchez depuis "électoral" jusqu'à "Page," dans la 11e ligne. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre, les rapports et les états statistiques des chemins de fer du Canada pour l'année 1889.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session N^o 19A.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 13 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Powër,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Read (Quinté).</i>
<i>Baillargeon.</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>O'Donohoe</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap.B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes New-W.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement et O. G. Bourbonnais, écuyer, relativement aux services de celui-ci comme sténographe lors de la visite du ministre de la justice et du secrétaire d'Etat au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, les 10 et 11 décembre 1886.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les banques et le commerce de banque," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs des droits de douane," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte d'inspection du gaz, chapitre cent un des Statuts Revisés," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif aux chemins de fer," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Revisés," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Reesor a appelé l'attention sur le nouveau tarif en ce qu'il préjudicie à quelques-unes des branches les plus importantes de l'industrie agricole du pays, et a demandé si les fermiers du Canada peuvent s'attendre au redressement de ce grief.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la question de l'honorable M. Reesor, à savoir : Qu'il appellera l'attention sur le nouveau tarif en ce qu'il pré-

judicie à quelques-unes des branches les plus importantes de l'industrie agricole du pays, et qu'il demandera si les fermiers du Canada peuvent s'attendre au redressement de ce grief.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, à onze heures du matin, et qu'il y ait une deuxième séance à trois heures de l'après-midi, et que chaque séance soit une séance distincte.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, qu'il soit adopté, à l'exception du dixième paragraphe.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le pilotage, chapitre quatre-vingts des Statuts Révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte portant modification de l'acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts Révisés."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre cinq des Statuts Révisés, concernant le cens électoral," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant certaines caisses d'épargnes dans la province de Québec," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 8 ligne 30 retranchez depuis "dans" jusqu'à la fin de l'article et insérez "la Province de Québec."

Page 10 ligné 26 après "caisse" insérez : "ou auquel aura commencé la mise en liquidation.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Mercredi, 14 Mai 1890.

ONZE HEURES A.M.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorable messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Victoria</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (C.B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	(<i>N. Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De William C. Simpson, secrétaire temporaire de la société "White Cross" de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il soit fait certains amendements au bill maintenant soumis au Parlement intitulé. "Acte modifiant de nouveau la loi oriminelle."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les banques et le commerce de banque," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à quarante-quatre ont été séparément lus et agréés.

L'article quarante-cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 16, ligne 4, retranchez depuis "circulation" jusqu'à "les" où ce mot se rencontre la première fois dans la ligne 6.

Les articles quarante-six à cinquante-deux ont été séparément lus et agréés.

L'article cinquante-trois ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 19, ligne 13, retranchez depuis "et" jusqu'à "2" dans la ligne 18 et insérez: "les dépôts faits à la banque prendront rang ensuite; mais si l'actif ne suffit pas pour rembourser en plein les déposants, alors, ces déposants, gouvernement ou particulier, partageront entre eux *pro rata* la balance de cet actif."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS: 11.

NON-CONTENTS: 18.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Ordonné, que le comité se lève, fasse rapport de progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre, et que le dit ordre ait priorité.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient :

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Victoria, C.-B.</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint.</i>	<i>McKindsey,</i>		

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque du comté d'York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21, reprenez depuis " banque " jusqu'à " 6 " dans la ligne 24.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des terres fédérales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le pilotage, chapitre quatre-vingts des Statuts Révisés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 6, après (c) insérez: " Dans tout port du Canada où,"

Page 1, ligne 14, après "New-York," retranchez "ou," et insérez: " sont maintenant exempts par la loi du paiement obligatoire des droits de pilotage—les navires semblables employés."

Page 1, ligne 17, après "sud," insérez: "jouiront aussi de cette exemption."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre cinq des Statuts Révisés, concernant le cens électoral."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ses amendements faits aux amendements du Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelques temps après, la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant certaines caisses d'épargnes dans la province de Québec," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par les Communes au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé : " Acte concernant les banques et le commerce de banque. "

(*En comité.*)

Le cinquante troisième article ayant été lu,

Il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 19, ligne 14, après " Canada," insérez : " et au gouvernement de quelqu'une des provinces," et retranchez depuis " actif" dans la 15e ligne jusqu'à la fin de l'article.

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS : 11

NON-CONTENTS : 22.

Ainsi elle a été rejetée.

Les articles cinquante-quatre à cinquante-six ont été lus et agréés.

L'article cinquante-sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 22, ligne 40, après " personne," insérez : " pourvu toujours qu'aucun paiement ne puisse se faire en billets fédéraux ou en billets de banque qui seraient lacérés ou partiellement oblitérés par excès de manipulation."

Les articles cinquante-huit à quatre-vingt-sept ont été séparément lus et agréés.

L'article quatre-vingt-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 34, ligne 6, après " ou," insérez : " à compter."

Page 34, ligne 7, retranchez de " liquidation " à " lieu," et insérez : " ou ne le sont pas antérieurement à la liquidation finale, au cas où elle aurait."

Page 34, ligne 27, après " versées," insérez ce qui suit comme paragraphe 5.

" 5. Advenant la mise en liquidation d'une banque par suite de sa faillite, ou en vertu de quelque acte général de liquidation, ou autrement, les syndics, liquidateurs, directeurs ou autres, chargés de la liquidation, devront, avant la répartition finale de la masse active ou dans le cours de trois ans à compter du jour auquel aura commencé la suspension de paiements de la banque, selon le cas qui arrivera le premier, verser au ministre des finances et receveur général, en la prenant sur l'actif de la banque, une somme égale au montant alors non rentré des billets émis et livrés à la circulation par la banque ; et ce versement étant fait, la banque et son actif se trouveront déchargés de toute responsabilité ultérieure à l'égard des dits billets non

rentrés. La somme ainsi versée sera détenue par le ministre des finances et receveur général, et elle sera employée à racheter, sans intérêt, ces billets non rentrés, au fur et à mesure de leur présentation."

Les articles quatre-vingt-neuf à quatre-vingt-quinze inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article quatre-vingt-seize a été lu et amendé comme il suit :

Page 36, ligne 11, retranchez "ou," et insérez: "et."

Les clauses restantes ont été séparément lues et agréées.

L'annexe A a été lue et agréée.

L'annexe B a été lue et agréée.

L'annexe C a été lue et amendée comme il suit :

Page 40, ligne 7, retranchez le mot "ma" les deux fois qu'il se rencontre, et laissez un blanc à la place.

L'annexe D a été lue et amendée comme il suit :

Page 41, sous l'entête "Actif," substituez ce qui suit à l'article 11.

"11. Effets des municipalités canadiennes et effets publics britanniques, provinciaux ou étrangers, ou coloniaux (autres que ceux du gouvernement fédéral)."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 19, ligne 13, retranchez depuis "et," jusqu'à "2" dans la ligne 18 et insérez: "les dépôts faits à la banque prendront rang ensuite; mais si l'actif ne suffit pas pour rembourser en plein les déposants, alors, ces déposants, gouvernement ou particuliers, partageront entre eux *pro rata* la balance de cet actif."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Arnaud,	Grant,	O'Donohoe,	Scott,
Baillargeon,	Haythorne,	Pelletier,	Stevens,
Chaffers,	McClelan,	Power,	Wark.—15.
Girard,	Miller,	Reesor,	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	McDonald (C.-Brit.),	Murphy,
Almon,	Flint,	McKay,	Ogilvie,
Bolduc,	Glasier,	McKindsey,	Ferley,
Boucherville, de,	Guévremont,	McMillan,	Prowse,
Casgrain,	Howlan,	Macdonald (Victor.),	Smith,

Clemow,
Cochrane,
DeBlois,

Kaulbach,
Lougheed,

Merner,
Montgomery,

Sullivan,
Vidal.—29.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

Page 19, ligne 14 après "Canada," insérez : "et au gouvernement de quelque une des provinces," et retranchez depuis "actif" dans la 15e ligne jusqu'à la fin de l'article.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur la même division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott, à savoir :

Que le bill intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douanes," soit lu la seconde fois maintenant.

Après nouveaux débats.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Cochrane a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la compilation et publication de la statistique du travail," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé en comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs au havre de Pictou," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McCallum a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte portant de nouvelles dispositions au sujet de la prime sur le fer en gueuse fabriqué en Canada avec du minerai canadien," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les quatorzième, quarante et unième, quarante-neuvième, cinquante et unième, cinquante-neuvième et soixante et unième règles de cette Chambre soient suspendues, en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Drummond a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

La chambre a continué de siéger jusqu'à minuit.

Jeudi, 15 mai 1890.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte de la présente session, intitulé: Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque du comté d'York" et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescée à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des Sauvages, chapitre quarante-trois des Statuts Révisés," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne dernière, retranchez depuis "l'accusé" jusqu'à "10" dans la ligne 18 de la page 3.

Page 4, ligne première, retranchez depuis "animaux" jusqu'à "troquer" dans la ligne 2, et insérez :

"2. Dans le Manitoba et le Nord-Ouest, il ne sera permis à aucune personne de."

Page 4, ligne 26, retranchez "cette peine," et après "exprès," insérez : "la peine de l'emprisonnement dans le cas de non paiement de l'amende."

Page 4, ligne 28, retranchez "est passible," et insérez : "peut être condamné."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier le chapitre cent vingt-sept des Statuts Révisés du Canada, intitulé : 'Acte concernant l'intérêt,'" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 14, retranchez "dix et onze," et insérez : "à trente inclusivement."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1890 et le 30e jour de juin 1891, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle soit ajournée à trois heures de cet après-midi.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.

Jeudi, 15 Mai 1890.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Prowse,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Boucherville, de</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lougheed,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald, (C.-B.),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan</i>
<i>Flint,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pelletier</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son neuvième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,

14 mai 1890.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a l'honneur de soumettre son neuvième rapport, lequel est comme suit :

Votre comité recommande respectueusement que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

31a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la Compagnie. (*Documents de la session.*)

36a. Réponse à l'Ordre du 19 écoulé,—Liste des concessions forestières octroyées par le gouvernement canadien depuis le 1er mars 1885, le nom des concessionnaires et la date de l'octroi ; la superficie de chaque concession octroyée, indiquant si elle a été octroyée au plus haut enchérisseur dans une adjudication publique, et le chiffre du bonus (s'il en est) reçu dans chaque cas. (*Documents de la session.*)

42a. Réponse (partielle) à l'ordre de la Chambre du 26 février dernier, pour un état donnant les sommes d'argent dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants :—

1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault ;
2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements, et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite ;
3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût.

42d. Réponse modifiée (partielle) supplémentaire à une réponse à l'Ordre du 23 février dernier,—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants :—

1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault ;
2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite ;
3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. (*Distribution et documents de la session.*)

87. Réponses à l'Ordre du 30 janvier dernier—Copie du rapport et des témoignages pris par la Cour d'Enquête instituée par le département de la marine pour connaître les causes de la perte du steamer "Quinté" qui a été incendié dans la Baie de Quinté, dans l'automne de 1889. (*Documents de la session.*)

91. Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883. Mémoire des réclamations pour amendes, frais, etc., encourus par les porteurs de licences fédérales pour violation de l'acte provincial des licences. (*Documents de la session.*)

93. Réponse à Ordre du 21 écoulé.—Relevé de la quantité et de la valeur des œufs importés dans les provinces de Québec et Ontario et exportés de ces provinces, depuis le 1er janvier dernier; aussi, les noms des pays d'importation et d'exportation. (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

31. Correspondance avec la Compagnie du Pacifique Canadien renfermant une liste de toutes les terres vendues par la Compagnie pendant l'année expirée le 1er octobre dernier, en conformité de la clause 8 de l'Acte 49 Vic., chap. 9.

31b. Réponse à Adresse du 24 janvier dernier,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, et entre le premier et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de l'octroi d'une subvention à cette compagnie pour une ligne de steamers devant faire le service entre Vancouver et le Japon et l'Australie.

31c. Réponse à Ordre du 29 janvier dernier,—Copie de toutes requêtes, lettres ou autres documents adressés au gouvernement pour se plaindre de l'état des ponts sur les embranchements de chemin de fer exploités par la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté de Bagot et les comtés voisins.

33h. Correspondance relative à certaine assistance donnée aux Métis de Fort-La-Corne et autres lieux.

33i. Etat concernant l'achat de grain de semence y compris une liste des prix payés pour le blé et l'avoine.

33j. Etat concernant la distribution de grain de semence et instructions quant à la distribution de ce grain.

33k. Correspondance, etc., concernant le pont de Saint-Albert.

33l. Etat concernant la réclamation de la Compagnie d'Exploitation Forestière de la Rivière Eau-Claire et de la Rivière des Arcs contre le gouvernement pour du bois qu'elle prétend avoir été enlevé sur ses concessions.

33m. Mémoire au sujet des comptes de crédits de 1889 pour certaines des provinces et des Territoires du Nord-Ouest.

33n. Réponse à Ordre du 21 écoulé,—Etat donnant,—

1. Le nombre d'acres de terres à pâturage actuellement affermés dans les territoires du Nord-Ouest.

2. Le montant payé au gouvernement l'an dernier pour l'affermage des dites terres.

3. Le montant d'arrérages dus au gouvernement pour l'affermage des dites terres, et les noms des personnes devant ces arrérages.

4. Les noms des porteurs de baux sur le territoire desquels il n'est pas permis aux colons de s'établir sans leur consentement ainsi que la superficie totale couverte par les dits baux, et la situation des terres mentionnées dans chaque bail.

33o. Liste des écoles confessionnelles dans les Territoires du Nord-Ouest, 1889.

41b. Réponse à Ordre du 10 écoulé—Copie de toutes pétitions pour augmentation de gages adressées au ministre des Chemins de fer, depuis le 1er janvier 1889, par les personnes employées dans les ateliers de l'Intercolonial à Moncton et sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et de toute réponse faite à ces demandes par le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers.

41c. Réponses à Ordre du 10 écoulé,—Copie des requêtes transmises au gouvernement par MM. Nazaire Ouellet, George Voyer, Alfred Ouellet, F. Côté et autres, au sujet des dommages causés à leurs propriétés par l'Intercolonial.

41*d*. Réponse à Ordre du 10 écoulé,—Etat faisant connaître comment a fonctionné par le passé le système d'assurance des employés de l'Intercolonial et plus particulièrement,—(a) les recettes et dépenses annuelles, y compris les salaires des fonctionnaires, chaque année, depuis que le dit système a été en opération; (b) les montants payés, chaque année, à même le fonds aux employés ou à leurs représentants, pour cause de décès ou d'accident; (c) le surplus de ce fonds, s'il en est, actuellement en caisse.

41*e*. Réponse à Ordre du 24 février dernier—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, en 1889, les causes et dates respectives; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas; le chiffre de la compensation payée aux propriétaires des choses détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées.

41*f*. Réponse à Ordre du 10 mars dernier,—Etat donnant,—(a) les noms et le nombre des wagons officiels sur l'Intercolonial et ses embranchements; (b) le coût primitif, la date et le lieu de construction de chaque wagon, ou le nom de la personne ou compagnie de qui il a été acheté; (c) le coût des réparations ou les dépenses de ces wagons depuis leur achat; (d) les noms et salaires et les dépenses de chaque employé sur ces wagons officiels; (e) le coût annuel des approvisionnements de chacun de ces wagons.

42*b*. Réponse à Ordre du 21 écoulé—Etat donnant le montant des subventions votées en faveur du chemin de fer du Canada Atlantique pour la construction de son pont sur le Saint-Laurent entre le Coteau et Valleyfield, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant non encore exigible ou restant à payer.

42*c*. Réponse à Ordre du 21 écoulé—Relevé du chiffre des subventions votées par le parlement à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Beauharnois, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant encore dû ou non encore exigible.

43*c*. Réponse à Ordre du 10 mars dernier,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Sauvages et l'agent et les chefs de la réserve de Caughnawaga, relativement à toute indemnité réclamée par les Sauvages de la réserve, par suite de ce que l'étendue de leur réserve a été considérablement diminuée par des empiètements.

46*c*. Rapport supplémentaire de A. F. Wood, écr, de la commission d'enquête sur le canal Welland, avec des remarques sur les changements à faire dans le présent mode d'administration. (Sénat.)

51*b*. Réponse à Ordre du 26 écoulé,—Etat indiquant,—

1. La date à laquelle le soldat C. T. Hurrell a été notifié par le gouvernement de la passation de l'ordre en conseil du 13 novembre 1888, lui accordant une pension.

2. Les montants qui lui ont été payés à titre de gratuité ou de pension et les dates de ces paiements.

51*c*. Copie d'une déclaration par Antoine Valiquette, père de feu Prima Valiquette, sergent dans le 65^{ème} bataillon.

56*b*. Réponse à Ordre du 12 février dernier—Copie de toutes pétitions, lettres, etc., adressées au département des postes à Ottawa, demandant un bureau de poste à Palmer Road, I.P.-E., et de toute correspondance avec ce département à Ottawa et avec l'inspecteur des postes à Charlottetown, sur le même sujet.

66*a*. Réponse à Ordre du 24 février dernier,—Etat donnant les noms de toutes les personnes devant des arrérages pour loyers de pouvoirs d'eau et autres jusqu'au 1^{er} courant, et les montants dus respectivement par chacune d'elles.

82 et 82*a*. Réponse et réponse supplémentaire à Adresse du 22 janvier dernier—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'Intérieur, ou quelque membre du gouvernement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'Intérieur, ou quelque membre du gouverne-

ment, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, et des réclamations d'indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets.

83. Réponse à Ordre du 10 écoulé.—Copie de toutes pétitions et correspondance concernant l'établissement d'un phare-flottant vis-à-vis Yamachiche, dans le lac Saint-Pierre, fleuve Saint-Laurent.

83a. Réponse à Ordre du 19 écoulé.—Copie de toutes requêtes, pétitions, correspondances, documents de toutes sortes concernant l'établissement d'un phare-flottant sur le Saint-Laurent, vis-à-vis l'église Sainte-Croix, comté de Lotbinière, pour remplacer la bouée qui s'y trouve actuellement.

84. Rapport de Collingwood Schreiber, écr. ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, sur l'achèvement du tracé de la ligne projetée de chemin de fer entre la station de Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et un point sur l'Intercolonial, près de Moncton *via* Fredericton, connue sous le nom de "Section Harvey-Moncton du chemin de fer de la ligne Courte."

85. Réponse à Ordre du 10 écoulé.—Copie des formules d'annonces et soumissions, et des soumissions reçues au sujet du contrat relatif à un service de steamers entre un port des provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales; aussi, copie de la correspondance y relative échangée entre quelqu'un des départements publics et toutes personnes intéressées dans l'établissement de ce service.

86. Réponse à Ordre du 24 janvier dernier.—Copie de tous papiers et correspondance entre l'association des manufacturiers de l'Ontario et le gouvernement fédéral, pendant les années 1883, 1884 et 1885 au sujet de la législation projetée concernant les manufactures.

87a. Réponse à Ordre du 5 mars dernier.—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non-payées.

88. Réponse à Ordre du 14 écoulé.—Copie de toute convention conclue entre le gouvernement ou le ministre des chemins de fer et la Compagnie de Télégraphe dite "The Western Union Telegraph Company," concernant la construction et l'exploitation d'une ligne de télégraphe le long du chemin de fer du Cap-Breton.

89. Réponse à Ordre du 14 écoulé.—Copie des requêtes, lettres et plans et rapports d'ingénieurs en rapport avec la chaussée projetée à Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois.

90. Réponse à Ordre du 21 écoulé.—Copie des requêtes et tous autres documents se rattachant à la construction projetée de l'embranchement de chemin de fer de Matane.

92. Réponse à Ordre du 14 écoulé.—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de l'état-major du district militaire No 1 et le département de la Milice, au sujet de la solde et des allocations des dits officiers.

92a. Réponse à Adresse du 21 écoulé.—Copie de tous ordres en conseil faisant des nominations, promotions et changements dans le département de la Milice et de la Défense pendant le cours de l'année civile 1889.

Votre comité a aussi l'honneur de rapporter les résolutions suivantes à titre de recommandations.

Résolu.—Que 7,000 exemplaires du rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soient imprimés en anglais et en français dans la proportion usuelle.

Résolu.—Que 10,000 exemplaires du rapport du sous-comité d'Agriculture et de Colonisation, qui est sous forme de circulaire et d'appendice, concernant l'aide à donner à des immigrants au moyen de prêts, tel que suggéré par l'association d'émigration des femmes en Angleterre, soient imprimés en anglais et en français, dans la proportion ordinaire, pour être distribués par le département de l'agriculture, avec prière aux municipalités de prêter leur aide.

Résolu,—Que 50,000 exemplaires du dernier rapport de l'association des Laitiers et 25,000 exemplaires du dernier rapport de l'association des producteurs de fruits soient imprimés en anglais et en français, dans la proportion ordinaire, et enveloppés séparément pour distribution parmi les membres du parlement.

Résolu,—Que les rapports du bureau des brevets, au lieu d'être distribués comme à présent, soient reliés et distribués une fois par année, à dater du 1er juillet prochain.

Résolu,—Qu'au lieu de la grande valise actuellement distribuée chaque session à chacun des Sénateurs et députés, il en soit donné une de meilleure qualité qui sera fournie à la prochaine session; et ensuite, à la première session de chaque parlement seulement.

Résolu,—Que la papeterie pour l'usage des députés, etc., devra à l'avenir être de meilleure qualité et semblable à celle qui était fournie précédemment.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

15 mai 1890.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 décembre 1889, et les a trouvés exacts.

Ces comptes montrent que la somme totale reçue par lui pendant l'exercice se compose des montants suivants :

Balance en banque au crédit du greffier, 1er janvier 1890, suivant rapport du 26 avril 1889.....	\$ 12,215 05
Fonds général d'honoraires, en caisse, même date.....	\$ 701 93
En caisse, recettes provenant de sources diverses.....	1,241 45
	<hr/>
	1,943 38
Lettres de crédit.....	125,600 00
Lettres de change.....	381 49
Somme portée contre crédits pour comptes du bureau des impressions et de la papeterie.....	14,851 78
	<hr/>
	\$154,991 70

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction du comité, de la manière suivante :

Payé par chèques pendant l'année.....	\$130,105 02	
Remises par lettres de change.....		381 49
Montant payé en espèces.....	\$ 629 15	
Déposé au crédit du receveur général.....	1,304 98	
En caisse, le 31 décembre	9 25	
		<hr/> 1,943 38
Payé au département des impressions et de la papeterie (y compris \$1,837.11 pour l'impression, etc., des <i>Débats</i>).....	14,851 78	
Balance en banque le 30 juin, fin de l'exercice 1888-89, annulée par l'auditeur général.....		4,020 70
Balance en banque, le 31 décembre, suivant le livre de banque.....	\$3,995 80	
A déduire, chèques en cours.....	306 47	
		<hr/> 3,689 33
		<hr/> <u>\$154,991 70</u>

2. Les livres sont tenus d'une manière claire et précise, et portent pour l'année, conformément à la recommandation contenue dans le rapport fait par le comité des comptes contingents, à votre honorable Chambre le 26 avril 1889, une comparaison avec la dépense totale des années précédentes.

3. Les recettes provenant des honoraires pour bills privés et autres sources semblables ont été versées au receveur général, suivant l'ordre rendu par votre honorable Chambre à la session dernière.

4. Au moyen d'une réduction considérable effectuée cette année dans le nombre d'exemplaires supplémentaires de journaux pris pour la présente session, on a pu réaliser une certaine économie, que feront ressortir les comptes de l'exercice courant lorsqu'ils seront présentés.

5. Votre comité a fait une enquête sur la forte dépense portée au débit du Sénat pour fournitures de bureau pendant l'exercice clos le 30 juin 1889, et a constaté qu'en raison de l'épuisement très avancé du stock à la fin du précédent exercice, il avait fallu commander une plus grande quantité d'articles divers de papeterie que d'ordinaire; qu'il restait, fin juin 1889, un solde considérable des objets ainsi achetés, mais qu'en conséquence d'un malentendu entre l'officier en charge de la papeterie au Sénat et le département des impressions et de la papeterie publiques, ces existences n'avaient pas été portées au crédit du Sénat dans le rapport de l'auditeur général, ainsi qu'elles auraient dû l'être.

Votre comité a la satisfaction d'annoncer que l'importance du stock existant au commencement du présent exercice permet de compter que la dépense effective pour cette année ne dépassera pas, à beaucoup près, les prévisions.

Au surplus, votre comité trouve que la somme qui figure au débit du Sénat a été très notablement grossie par des achats d'objets qu'on ne saurait aucunement classer avec les fournitures de bureau (cet usage devrait cesser) et aussi par la trop libérale distribution des véritables articles de papeterie.

6. Votre comité constate ici qu'il n'existe pas encore de règles pour guider les employés chargés de se procurer et de distribuer la papeterie nécessaire, qui se sont toujours, du reste, acquittés de ce soin avec application et fidélité, et qui ne sont point responsables de la situation dont il est question ci-dessus. Il a donc rédigé des règles destinées, selon lui, si elles étaient adoptées, à établir un mode satisfaisant pour l'achat et la distribution des fournitures de bureau, et à réduire beaucoup la dépense.

Votre comité recommande que M. Charles Young, commis des affaires de routine, lequel a, sous la direction de l'assistant-greffier, acquis une expérience réelle du service sénatorial de la papeterie, soit proposé à ce dernier service, et chargé des

commandes, des distributions et du soin de la papeterie au Sénat, sous le contrôle et la surveillance du comité des comptes contingents, et qu'au besoin il soit aidé par un messager capable et digne de confiance.

8. Votre comité recommande qu'un livre contenant l'inventaire de tous les articles ou objets dans les bureaux et salles du Sénat, à l'exception du restaurant et du bureau de la papeterie, pour lesquels il existe des dispositions particulières, soit préparé et remis au gardien-concierge, à la fin de chaque session, pour qu'il sache exactement quels sont les objets confiés à sa garde et qu'il puisse plus facilement exercer sa surveillance et en rendre compte.

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ACHAT ET LA DISTRIBUTION DE LA PAPETERIE POUR L'USAGE DU SÉNAT.

A. Il ne sera fait aucune commande quelconque de fournitures pour le département de la papeterie, sans l'autorisation expresse du comité de la comptabilité. Pour obtenir cette autorisation, le commis de la papeterie devra, au préalable, soumettre un état estimatif de la quantité et du coût de chaque espèce de fournitures comprises sous le chef de papeterie. Cet estimatif se fera pour le prochain exercice, et sera présenté au président du comité, pendant la session, à l'époque que le comité aura fixée. On ne pourra faire ultérieurement de commandes ni d'achats d'articles autres que ceux portés sur cet estimatif, avant l'ouverture de la session suivante du parlement.

2. Après la réunion du parlement, il pourra être adressé une nouvelle réquisition au sous-comité de la papeterie du comité de la comptabilité, à toute époque, pour les articles qui seront nécessaires pendant la session; et le sous-comité est autorisé à en approuver l'achat, s'il le trouve à propos, ayant soin toujours de convoquer le comité général lorsqu'il lui paraîtra que la demande est assez importante pour la soumettre à sa décision.

B. A chaque sénateur, et à chaque officier ayant un siège sur le parquet de la Chambre, il sera fourni, au commencement des sessions, une petite boîte ou malle, contenant les diverses espèces et qualités d'articles dont le comité de la comptabilité aura arrêté la liste; et de plus chaque sénateur, en temps de session, recevra les objets de papeterie nécessaires pour son propre usage pendant la durée de la session, qu'il demandera par réquisition écrite, sous sa signature, au commis de la papeterie.

C. La papeterie dont les officiers du Sénat auront besoin, ne leur sera délivrée que sur réquisition par écrit comme pour celle fournie aux sénateurs durant la session.

D. Les commis et autres employés subalternes du Sénat recevront pour leur usage privé une allocation en papeterie, qui sera fixée par le comité de la comptabilité.

E. L'usage de fournir aux sténographes officiels du Sénat et aux *reporters* de la presse des rubans calligraphiques et autres articles de matériel, etc., sera discontinué; mais le comité pourra allouer une raisonnable quantité de plumes, crayons et papier à tout *reporter* employé à recueillir les délibérations du Sénat.

F. Le commis de la papeterie aura soin d'enliasser et conserver toutes les demandes reçues par lui.

G. Toute la papeterie pour l'usage des comités et les autres usages publics du Sénat, sera lisiblement estampillée ou marquée de façon qu'on puisse reconnaître qu'elle provient du bureau du Sénat.

H. Toute la papeterie sera déposée dans un seul local, en la charge d'un seul officier, qui sera responsable de sa garde et de sa distribution régulière, et qui ne délivrera pas d'autres articles que ceux contenus dans les boîtes susmentionnées, sans une réquisition spéciale par écrit.

I. Un inventaire du stock se fera à la clôture de l'exercice courant, et un magasinier sera régulièrement tenu dans la suite.

L. On imprimera les règles précédentes et on en remettra aux séuateurs des exemplaires au commencement de chaque session.

M. Aucun livre, aucun ouvrage périodique, ne pourra être acheté que par l'ordre du Sénat ou du comité de la comptabilité.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour transmettre à cette Chambre une copie du cinquième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, lequel a été adopté à la séance d'aujourd'hui; et, pour appeler l'attention de cette Chambre sur les divers articles de ce rapport relatifs aux dépenses pour les comptes contingents pendant l'année dernière.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, n° 8,
15 mai 1890.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a l'honneur de présenter son sixième rapport:

1. Votre comité recommande que la somme de cent piastres (\$100) soit mise à la disposition du sous-comité chargé d'assister Son Honneur le Président du Sénat dans l'administration du restaurant, pour être employée à payer l'aide et la surveillance nécessaires.

2. Votre comité recommande que le salaire de M. Pierre Rattey, huissier du Sénat, soit augmenté de cent piastres (\$100), c'est-à-dire qu'il soit porté de huit cents piastres (\$800) à neuf cents piastres (\$900) par année.

3. Votre comité recommande que les messagers sessionnels reçoivent outre leur paie sessionnelle ordinaire, une allocation sur le pied de deux piastres et cinquante centins (\$2.50) par jour pour chaque jour de la présente session en sus et au-delà du nombre de cent jours à compter du commencement de cette session.

4. Votre comité recommande que Charles Neville et Arthur Fosbery, pages, qui ont dépassé l'âge convenable à cette occupation, soient avertis que leurs services comme tels ne seront plus requis à la prochaine session du parlement.

5. Votre comité recommande que la première réunion du comité de la comptabilité, à la session prochaine du parlement, soit consacrée aux affaires générales soumises à son examen ainsi qu'aux soins d'organisation; et qu'il ne soit fait avant cette réunion, aucune nomination temporaire de messagers ni de pages.

6. Votre comité recommande d'acheter quatre-vingts exemplaires de l'essai couronné de M. Joseph Pope sur "Jacques Cartier."

7. Votre comité recommande de faire l'achat d'un tapis neuf pour le logement du concierge.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement :

Que le second paragraphe du dit rapport recommandant une augmentation de salaire en faveur de P. Rattey, huissier du Sénat, ne soit pas adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Kaulbach,	MacInnes	Perley,
Almon,	Lougheed,	(Burlington),	Prowse
Cochrane,	McCallum,	Merner,	Read (Quinté),
Dever,	McKay,	Murphy,	Smith,
Glasier,	McKindsey,	Odell,	Sullivan,
Howlan,	McMillan,	Ogilvie,	Vidal.—23.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Girard,	McInnes (New-	Poirier,
Baillargeon,	Grant,	Westminster),	Power,
Boucherville, de,	Guévremont,	Montgomery,	Reesor,
Chaffers,	Haythorne,	O'Donohoe,	Ross,
Clemow,	Lacoste,	Pâquet,	Scott,
DeBlois,	McClelan,	Pelletier,	Stevens.—24.
Flint,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que les quatorzième, quarante et unième, quarante-neuvième, cinquante et unième, cinquante-septième et soixante et unième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et de la Baie d'Hudson," et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Page 1, ligne 13, après "achevée," insérez : "jusqu'à la rivière Saskatchewan."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la compilation et publication de la statistique du travail."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. O'Donohoe a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions au sujet de la prime sur le fer en gueuse fabriqué en Canada avec du minerai canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Chaffers a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le chapitre cent vingt-sept des Statuts Révisés du Canada, intitulé: 'Acte concernant l'intérêt.'"

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

Six heures ayant sonné, Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott, à savoir:

Que le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées," soit lu la seconde fois maintenant.

Après nouveaux débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1890 et le 30e jour de juin 1891, et pour d'autres objets liés au service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, qu'elle soit ajournée à demain, à midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain, à midi.

Vendredi, 16 Mai 1890.

A MIDI.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*. Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	(<i>Victoria, C.B.</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (C.-B.),</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>		<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et de la Baie d'Hudson."

Aussi, le bill intitulé: "Acte concernant les banques et le commerce de banque," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il a reçu la communication suivante:

OTTAWA, mai 1890.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada, vendredi, le 16 mai, à 4 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'honorable M. Abbott, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1er mai 1890, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant:

1. Quel est le prix par tonne pour le transport du charbon en wagons chargés sur le chemin de fer Intercolonial entre les mines de la Nouvelle-Ecosse et Saint-Jean, Moncton, Newcastle et Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick, et Rimouski, la Rivière-du-Loup et Québec; aussi, par les raccourcements de l'Intercolonial, quel est le prix pour le transport à Montréal et à Toronto?

2. Quel est le prix par tonne pour le transport du blé, de la farine et autres grains en wagons chargés de Toronto, Montréal et Québec à Campbellton, Newcastle, Moncton et Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, et à Amherst, Truro, Pictou et Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse.

3. Quel est le nombre de trains de fret qui ont circulé dans les deux sens entre la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, et entre le Nouveau-Brunswick et ces provinces en 1889?

4. Combien de trains ont transporté de l'Ouest des marchandises devant être expédiées par Halifax et par Saint-Jean en 1889, et jusqu'à aujourd'hui en 1890?

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la session No 41g.)

L'honorable M. Abbott, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un rapport du département des impressions et de la papeterie publiques de la Puissance du Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1889, avec un rapport partiel pour les services des six mois finissant le 31 décembre 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir Documents de la session No 7c.)

L'honorable M. Abbott, membre du conseil privé du Canada a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 avril 1890, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le ministre ou le député-ministre de la justice, l'inspecteur Moylan ou tout autre fonctionnaire relevant du département de la justice, et le préfet, le sous-préfet ou autre employé du pénitencier de la Colombie-Britannique, au sujet de la destitution de John Wiggins, ci-devant l'un des gardes au dit pénitencier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la session No 101.)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; chevalier grand'croix de l'ordre très honorable du Bain, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme Huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.

Acte constituant en corporation la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la "Home Life Association of Canada."

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de tempérance du Canada.

Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique.

Acte concernant les concessions de terres publiques.

Acte pour faire droit à Hugh Forbes Keefer.

Acte pour faire droit à Christiana Filman Glover.

Acte portant modification de "l'Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte."

Acte concernant H. H. Vivian et Compagnie (à responsabilité limitée).

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Revenu de l'intérieur, chapitre trente-quatre des Statuts Révisés.

Acte modifiant l'Acte d'interprétation.

Acte concernant le département de la Commission géologique.

Acte à l'effet de faciliter l'achat, par la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, de l'embranchement de chemin de fer entre Hull et Aylmer, appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George T. Smith.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford et la Compagnie du chemin de fer Maine Central.

Acte concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires.

Acte modifiant de nouveau la loi criminelle.

Acte modifiant l'Acte de l'avancement des Sauvages, chapitre quarante-quatre des Statuts Révisés.

Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz, chapitre cent un des Statuts Révisés.

Acte relatif aux chemins de fer.

Acte modifiant l'Acte des matelots, chapitre soixante-quatorze des Statuts Révisés.

Acte portant modification de "l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," chapitre soixante-dix-huit des Statuts Révisés.

Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre cinq des Statuts Révisés, concernant le cens électoral.

Acte concernant certaines caisses d'épargne de la province de Québec.

Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Acte modifiant les Actes relatifs au havre de Pictou.

Acte modifiant les Actes relatifs aux droits de douane.

Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Acte à l'effet de modifier l'Acte de la présente session, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs aux droits de douane."

Acte ayant pour objet de modifier de nouveau "l'Acte des Sauvages," chapitre quarante-trois des Statuts Révisés.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque du comté d'York.

Acte à l'effet de pourvoir à la compilation et publication de la statistique du travail.

Acte portant de nouvelles dispositions au sujet de la prime sur le fer en gueuse fabriqué en Canada avec du minerai canadien.

Acte ayant pour objet de modifier le chapitre cent vingt-sept des Statuts Révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant l'intérêt."

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte concernant les Banques et le commerce de banque.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants : " Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1890 et le 30e jour de juin 1891, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, a dit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En mettant fin à cette longue session du Parlement, je désire vous faire mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous vous êtes acquittés de vos importantes fonctions.

Les négociations concernant la question de la mer de Behring se poursuivent encore à Washington avec de bonnes chances d'un règlement équitable. En attendant, la continuation, pendant un an encore, de ce qu'on appelle le *modus vivendi*, servira à faire voir notre sincère désir de cultiver les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des États-Unis.

Le remaniement du tarif des droits de douane destiné à activer le développement de l'agriculture, des manufactures et autres industries, sera, j'ai tout lieu de l'espérer, d'un avantage général pour toutes les classes de la population.

Je suis heureux de croire que l'Acte relatif aux Banques a été très soigneusement étudié, et qu'il sauvegardera les intérêts du pays tout en étant suffisamment libéral envers ceux qui sont plus immédiatement affectés par ses dispositions.

La mesure relative aux lettres de change, chèques et billets promissoires rendra sans doute plus certaine et plus claire la loi relative à ces effets de commerce, et la rendra en même temps, presque sous tous rapports, uniforme dans tout le Canada.

Les amendements apportés à la loi criminelle embrassent un grand nombre et une variété de dispositions, qui toutes seront probablement trouvées d'une grande utilité, et dont plusieurs étaient instamment requis pour le bien public.

La création du Bureau de la Statistique du Travail aura l'effet d'encourager l'investigation et l'étude des questions qui affectent les relations du capital et du travail, et qui occupent aujourd'hui l'attention de toutes les grandes nations. Elle aidera aussi à la diffusion des connaissances sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières. L'on reconnaîtra aussi dans quelques autres mesures de la présente session votre désir d'améliorer les lois qui s'appliquent particulièrement à ceux qui sont engagés dans les entreprises industrielles.

Les diverses dispositions qui ont pour but d'amender les lois relatives aux chemins de fer, aux brevets d'invention, aux droits d'auteur, aux marques de commerce et au département du revenu de l'intérieur, ainsi que celles qui améliorent les statuts qui régissent l'administration de notre population sauvage, sont bien propres à promouvoir l'administration efficace des départements auxquels elles ont trait, tandis que le grand nombre de mesures privées au sujet de chemins de fer indique dans tout le pays un esprit d'entreprise qui, il faut l'espérer, amènera un développement important des travaux de chemins de fer en Canada.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie de la libéralité avec laquelle vous avez pourvu aux besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je prends congé de vous pour le moment avec le sincère espoir que durant la prochaine saison le peuple de toutes les parties du Canada sera abondamment récompensé de son travail et sera témoin d'un progrès marqué dans la prospérité du pays.

Alors, l'honorable Président du Sénat a dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le vingt-troisième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le vingt troisième jour de juin prochain.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SÉNATEURS DU CANADA,

4^E SESSION, 6^E PARLEMENT, 53 VICTORIA,

1890.

L'HONORABLE GEORGE WILLIAM ALLAN, PRÉSIDENT.

SENATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
ABBOTT, J. J. C.....	Montréal.
ALEXANDER, GEORGE.....	Barrie.
ALMON, W. J.....	Halifax.
ARCHIBALD, T. D.....	Sydney, N.-E.
ARMAND, J. F.....	Rivière des Prairies, Qué.
BAILLARGEON, P.....	Québec.
BELLEROSE, J. H.....	Saint-Vincent-de-Paul, Qué.
BOLDUC, J.....	Saint-Victor de Tring.
BOTSFORD, A. E.....	Westcock, N.-B.
BOUCHERVILLE, C. E., BOUCHER DE	Boucherville.
BOULTON, C. A.....	Shellmouth, Man.
BOYD, J.....	Saint-Jean, N.-B.
CASGRAIN, C. E.....	Windsor, Ont.
CHAFFERS, W. H.....	Saint-Césaire, Qué.
CLEMOW, F.....	Ottawa.
COCHRANE, M. H.....	Compton, Qué.
DE BLOIS, P. A.....	Québec.
DEVER, J.....	Saint-Jean, N.-B.
DICKEY, R. B.....	Amherst, N.-E.
DRUMMOND, G. A.....	Montréal.
FLINT, B.....	Belleville, Ont.
GIRARD, M. A.....	Saint-Boniface, Man.
GLASIER, J.....	Frédéricton, N.-B.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
GOWAN, J. R.....	Barrie, Ont.
GRANT, R. P.....	Pictou, N.-E.
GUÉVREMONT, J. B.....	Sorel, Qué.
HAYTHORNE, R. P.....	Charlottetown, I.P.-E.
HOWLAN, G. W.....	do do
KAULBACH, H. A. N.....	Lunenburg, N.-E.
LACOSTE, A.....	Montréal.
LEONARD, E.....	London, Ont.
LEWIN, J. D.....	Halifax, N.-E.
LOUGHEED, J. A.....	Calgary, T.N.-O.
MCCALLUM, L.....	Stromness, Ont.
MCCLELAN, A. R.....	Riverside, N.-B.
MCDONALD, W. (Cap-Breton).....	Little Glace Bay, N.-E.
MCINNES, T. R.....	New-Westminster, C.-B.
MCKAY, T.....	Truro, N.-E.
MCKINDSEY, G. C.....	Milton, Ont.
MCLAREN, P.....	Perth, Ont.
MCMILLAN, D.....	Alexandria, Ont.
MACDONALD, W. J.....	Victoria, C.-B.
MACFARLANE, A.....	Wallace, N.-E.
MACINNES, D. (Burlington).....	Hamilton, Ont.
MACPHERSON, SIR DAVID LEWIS....	Toronto.
MASSON, L. F. R.....	Terrebonne, Qué.
MERNER, S.....	Hamburg, Ont.
MILLER, W.....	Arichat, N.-E.
MONTGOMERY, D.....	Park Corner, I.P.-E.
MURPHY, E.....	Montréal.
ODELL, W. H.....	Frédéricton, N.-B.
O'DONOHUE, J.....	Toronto.
OGILVIE, A. W.....	Montréal.
PAQUET, A. H.....	Saint-Cuthbert, Qué.
PELLETIER, C. A. P.....	Québec.
PERLEY, W. D.....	Wolseley, T.N.-O.
POIRIER, P.....	Shédiac, N.-E.
POWER, L. G.....	Halifax.
PRICE, E. J.....	Québec.
PROWSE, S.....	Murray Harbour, I.P.-E.
READ, R. (Quinté).....	Belleville, Ont.
REESOR, D.....	Yorkville, Ont.
REID, J. (Caribou).....	Quesnelle, C.-B.
ROBITAILLE, T.....	New-Carlisle, Qué.
ROSS, J. J.....	Sainte-Anne de la Pérade, Qué.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable—	
SANDFORD, W. E.....	Hamilton, Ont.
SCOTT, R. W.....	Ottawa.
SMITH, F.....	Toronto.
STEVENS, G. G.....	Waterloo, Qué.
SULLIVAN, M.....	Kingston, Ont.
SUTHERLAND, J.....	Kildonan, Man.
THIBAudeau, J. R.....	Montréal.
VIDAL, A.....	Sarnia, Ont.
WARK, D.....	Frédéricton, N.-B.

INDEX

DU

VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

53 VICTORIA, 1890.

ABBOTT, H., et autres : Pétition de la Cie de chemin de fer et de navigation de Columbia et Kootenay, 151. Rapportée, 157. Pétition, 157. Rapportée, 169.

ADAMSON, AGAR : Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit nommé commis junior, 48. Adopté, 52.

ADDRESSES :

A Sa Majesty :

N° 1, Demandant que les provinces aient le droit de nommer les sénateurs, 208. Motion retirée, 208.

A Son Excellence le Gouverneur général :

N° 2. En réponse au discours du trône, 9. Réponse de Son Excellence, 36.

N° 3. Pour rapports au sujet des dépôts de sciure de bois dans l'Ottawa, 14. Réponse, 112.

N° 4. Pour un état montrant les règlements effectués avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, Ottawa, 16. Réponse, 112.

N° 5. Pour copie de la correspondance au sujet du renvoi de John Wiggins au pénitencier de New-Westminster, 204. Réponse, 284.

N° 6. Pour un état détaillé des sommes payées à A. F. Wood pour l'enquête faite au sujet du canal Welland, 211.

N° 7. Pour copie de tout ordre départemental relatif aux pêcheries des comtés de Richelieu et Berthier, 225.

N° 8. Pour état indiquant le prix de transport du charbon, du blé, etc., le nombre de trains de fret, etc., sur l'Intercolonial, 230. Réponse, 284.

N° 9. Pour copie du second rapport de A. F. Wood, 230.

N° 10. Pour un état des dépenses de l'inspecteur des pénitenciers pour ses visites à Saint-Vincent de Paul, 256.

N° 11. Pour correspondance entre O. G. Bourbonnais et le gouvernement relativement aux services du premier comme sténographe à Saint-Vincent de Paul, 259.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

Motion adoptée, 17.

“ sur division, 51, 153, 260.

ALLAN, ANDREW, et autres : Pétition de la marine marchande de Montréal, 164.

ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D' :

Pétition pour modification de sa charte, 12. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 36. 2e lecture remise, 45. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 48.

Rapporté, lu 3e fois et passé, 64. S. R., 152. Chap. S5, 53 Vic., 1890.

AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, BANQUE DE L'—(Voir Banque.)

ANIMAUX, cruauté envers les—(Voir Cruauté.)

ARBITRAGE, bureau d', chargé de régler tous différents entre employés et patrons.

Pétition des Chevaliers du Travail demandant la passation d'un bill établissant un—, 35.

ARMES À FEU et autres : Acte modifiant le ch. 148 des Statuts Revisés du Canada intitulé : " Acte concernant l'usage abusif des— "

Bill présenté et lu 1re fois, 12. 2nd lecture remise, 22, 37. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 41. Comité remis, 48. En comité, 66.

Amendé, 66. Rapporté et considération des amendements remise, 67. Amendements agréés, bill lu 3e fois et passé, 70.

ARMSTRONG, Hamilton et autres : Pétition en faveur du bill relatif à la Cie de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

ARNOT, W., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

ASHDOWN, V. E., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

ASSOCIATION D'ASSURANCE sur la vie dite de la " Confédération." (Voir Confédération.)

ASSOCIATION HOME LIFE—of Canada. (Voir Home.)

ASSURANCE MUTUELLE contre l'incendie des meuniers canadiens, incorporée sous l'acte de l'assurance mutuelle d'Ontario.

Pétition demandant l'autorisation d'assurer dans tout le Canada, 26. Rapportée, 124.

Pétition en faveur du bill, 69.

ATLANTIQUE, Cie de chemin de fer et de steamers Nord—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 109.

Règle 51 suspendue, 109.

Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 120. Rapporté avec amendement, 143.

Amendement agréé, 144. Renvoyé de nouveau au comité, 153. Rapporté, 156. Amendements agréés, 156. Lu 3e fois et passé, 156. Amendements agréés par les Communes, 160. S. R., 210. Chap. 70, 53 Vic., 1890.

AUTEUR, Acte modifiant l'acte concernant les droits d'.

Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 88.

En comité, 104. Rapporté avec amendements, 105. Amendements agréés, 105. Lu 3e fois et passé, 105. Amendements agréés par les Communes, 133. S. R., 210. Chap. 12, 53 Vic., 1890.

AYLESWORTH, J. B., et autres : Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

- BAIRD, JAMES, et autres :** Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 98.
- BAKER, C., et autres :** Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 47.
- BANQUE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD :** Pétition au sujet des nouveaux actes sur les banques, 54.
- BANQUE DE SUMMERSIDE :**
- Pétition demandant un acte pour étendre sa charte, 57. Rapportée, 76.
 Bill reçu et lu 1re fois, 95. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 107. Rapporté, lu 3e fois et passé, 147. S.R., 210. Chap. 44, 53 Vic., 1890.
- BANQUE DE SAINT-STEPHEN'S :**
- Pétition demandant un acte pour changer son nom et pour d'autres objets, 42. Rapportée, 51.
 Bill reçu et lu 1re fois, 49. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 55. Rapporté avec amendement, 73. Amendement agréé, 73. Lu 3e fois, passé et renvoyé au Communes, 73. Amendement agréé par les Communes, 96. S.R., 152. Chap. 43, 53 Vic., 1890.
- BANQUE DU COMTÉ D'YORK :**
- Pétition demandant un acte d'incorporation, 15. Rapportée, 51.
 Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 188. Rapporté avec un amendement, 263. Amendement agréé, 263. Lu 3e fois et passé, 263. Amendement agréé par les Communes, 270. S.R., 285. Chap. 41, 53 Vic., 1890.
- BANQUE DU PEUPLE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :**
- Pétition demandant un acte pour étendre sa charte, 42. Rapportée, 51.
 Bill reçu et lu 1re fois, 49. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 55. Rapporté avec amendement, 12. Amendement agréé, 73. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 73. Amendement agréé par les Communes, 95. S.R., 152. Chap. 42, 53 Vic., 1890.
- BANQUES :** Motion pour faire accorder aux banques le pouvoir de prendre des garanties sur propriétés mobilières ou immobilières, 95.
- BANQUES, COMITÉ DES,—ET DU COMMERCE :** Nommé, 13. 1er rapport, réduction du quorum, 16. L'honorable M. Murphy ajouté au comité, 37. L'honorable M. Masson ajouté au comité, 41. L'honorable M. McLaren ajouté au comité, 102. Rapport contre le bill pour prévenir les coalitions formées pour gêner le commerce, 235. Adopté, 248.
- BANQUES ET LE COMMERCE DE BANQUE :** Acte concernant les,—Bill reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 262. En comité, 262. Rapporté, 262. Permission de siéger de nouveau, 262. En comité, 265. Rapporté avec amendements, 266. Amendements agréés, 266. Nouveaux amendements rejetés sur division, 266. Lu 3e fois et passé, 267. Amendements agréés par les Communes, 283. S.R., 286. Chap. 31, 53 Vic., 1890.
- BANQUIERS :** Cie de sûreté pour dépôts, entrepôts et prêts, dite des,—Pétition demandant un acte d'incorporation, 40. Rapportée, 43. (*Voir Dépôts.*)

BATEAUX À VAPEUR : Acte portant modification de l'Acte d'inspection des— : (Voir Inspection).

BELDING, PAUL ET CIE. :—(à responsabilité limitée) :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 74. Rapporté, lu 3e fois et passé, 93. S. R., 152. Chap., 103, 53 Vic. 1890.

BELLEVILLE AU LAC NIPISSINGUE : Cie du chemin de fer de—

Pétition pour modification de sa charte, 13. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 62. Rapporté, lu 3e fois et passé, 77. S. R., 152. Chap. 65. 53 Vic. 1890.

BELT, WILLIAM, et autres : Pétition en faveur du bill pour la protection des animaux, 40.

BENDER, E. P. et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique, 54. Rapportée, 109. (Voir Atlantique).

BENJAMIN, E. W. et autres : Pétition en faveur du bill relatif à la Cie de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

BERTRAM, LOUIS, G. M. de— : Pétition de la Cie du chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard, 28. Rapportée, 43.

BÉRUBÉ, E. : Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit nommé messenger sessionnel, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.

BESTIAUX de la provenance des Etats-Unis expédiés en Europe par les ports canadiens, sans l'application des règlements de la quarantaine. L'honorable M. Read (Quinté) attire l'attention de la Chambre sur cette question, 52.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT : Rapport des bibliothécaires, 7. Comité mixte nommé, 13. Membres des Communes faisant partie du comité, 17. 1er rapport, 109. 2e rapport, 240. Adopté, 255.

BILLS :

Bill lu *pro formâ*, 7.

Délai pour la présentation de pétitions pour bills privés prolongé, 16, 41.

Délai pour la présentation des bills privés prolongé, 16.

Délai pour la présentation de rapports prolongé, 92.

Bill réimprimé pour l'usage des membres, 70.

Comité des ordres permanents et des bills privés.

Nommé, 14. 1er rapport, réduction du quorum, 16. 2e rapport, délai pour la présentation de pétitions et de bills privés recommandé, 16. 3e rapport sur pétitions, 29. L'honorable M. Murphy ajouté au comité, 37. L'honorable M. Masson ajouté au comité, 41. 4e rapport sur pétitions, 43. 5e rapport, sur pétitions, 43. 6e rapport recommandant la prolongation du délai pour la présentation de bills privés, 44. 7e rapport sur pétitions, 50. 8e rapport sur pétitions, 51. 8e rapport adopté, 51. 9e rapport sur pétitions, 53. 10e rapport sur la pétition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 58. 11e rapport sur pétitions, 76. 12e rapport sur pétitions, 76. 13e rapport sur pétitions, 91. 14e rapport sur pétitions, 91. 15e rapport sur pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Erie et Huron, 92. 16e rapport recommandant que le délai

BILLS—*Suite.*

pour la présentation de rapports relatifs à des bills privés soit prolongé, 92. Adopté, 92. L'hon. M. McLaren ajouté au comité, 102. 17e rapport sur pétitions, 108. 18e rapport sur pétitions, 109. 19e rapport sur pétitions, 123. 20e rapport sur pétitions, 123. 21e rapport sur pétitions, 124. 22e rapport sur pétitions, 140. 23e rapport, pétition de la Cie Napanee, Tamworth et Québec, 141. 24e rapport, pétition de la Cie du Grand Tronc, 141. 25e rapport, pétition de H. Abbott, 156. 26e rapport, pétition du Grand Tronc, 157. 27e rapport, Cie du chemin de fer Pacifique d'Ontario, 168. 28e rapport, sur pétitions, 169. 29e rapport, sur bills, 191. 30e rapport, Cie du Pontiac au Pacifique et Cie du Canadien du Pacifique, 196. 31e rapport, même compagnies, 207. 32e rapport, H. H. Vivian et Cie, 207.

BIRKETT, THOMAS, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

BLACK, CHARLES, et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

BOOTH, J. R. : Pétition de la Cie. du pont Interprovincial, 25. Rapportée, 51.

BOULTON, CHARLES ARKELL : Nommé sénateur, 3. Présente son bref, 5. Prête serment, 6. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 6. Attire l'attention de la Chambre sur l'avantage d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, 40. Attire l'attention sur l'avantage de permettre aux banques de prêter sur propriétés immobilières, 95.

BOURBONNAIS, O. G. : Adresse pour correspondance entre le gouvernement et—relativement aux services de celui-ci comme sténographe à Saint-Vincent-de-Paul, 259.

BOYD, MOSSOM M., et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, 25. Rapportée, 30.

BRADSHAW, W. O., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

BRANDON ET DU SUD-OUEST, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation au fédéral, 29. Rapportée, 76. Bill reçu et lu 1re fois, 101. 2e lecture remise, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 113. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 118. S. R., 153. Chap. 86, 53 Vic., 1890.

BRANTFORD, WATERLOO ET LAC ERIÉ, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant modification de sa charte, 29. Rapportée, 91. Bill reçu et lu 1re fois, 126. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 131. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 137. S. R., 210. Chap. 50, 53 Vic., 1890.

BREVETS, Acte modifiant l'Acte des—

Bill reçu et lu 1re fois, 101. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 112. Comité remis, 125. En comité, 133. Rapporté, lu 3e fois et passé, 133. S. R., 210. Chap. 13, 53 Vic., 1890.

BRIGHAM, C. P., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

- BRISSON, T. A., et autres: Pétition en faveur du pont de Montréal, 188.
- BRITANNIQUE CANADIENNE, Cie de prêt et de placement—
Etat de ses affaires pour l'année 1889 présenté à la Chambre, 49.
- BROSSARD, C., et autres: Pétition en faveur du pont de Montréal, 188.
- BRUCE, JAMES, et autres: Pétitions au sujet des sciures de bois dans l'Ottawa, 40.
- BULLER, S. L., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- BUREAU DE COMMERCE DE LA VILLE DE COLLINGWOOD: Pétition demandant la nomination d'une cour de commissaires chargée de régler les difficultés entre les compagnies de chemins de fer et le public, 40.
- BUREAU DE COMMERCE DE SAINT-THOMAS: Pétition demandant un taux uniforme pour le port des lettres, 111.
- BUREAU DE COMMERCE DE LA CITÉ DE TORONTO—
Pétition pour faire modifier sa charte, 15. Rapportée, 30.
Bill présenté et lu 1re fois, 34. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 41. Rapporté, lu 3e fois et passé, 72. Passé par les Communes, 131. S. R., 209. Chap. 39, 53 Vic., 1890.
- BURNS, RÉV. A., et autres: Pétition demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux, 54.
- C**ABLE DU CANADA: Cie du—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 30.
Bill reçu et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 81. Rapporté, lu 3e fois et passé, 83. S. R., 152. Chap. 98, 53 Vic., 1890.
- CAISSES D'ÉPARGNE, Acte concernant certaines—de la province de Québec.
Bill présenté et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 245. En comité, 249. Rapporté avec amendements, 251. Amendements agréés, 251. Lu 3e fois et passé, 251. Amendé par les Communes, 261. Amendements agréés, 265. S. R., 285. Chap. 32, 53 Vic., 1890.
- CALGARY À EDMONTON: Cie du chemin de fer de—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 189. Rapporté, 197. Lu 3e fois et passé, 197. S. R., 210. Chap. 84, 53 Vic., 1890.
- CALGARY À EDMONTON, Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Cie du chemin de fer de—
Bill reçu et lu 1re fois, 261. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 264. En comité, rapporté et règle 41e suspendue, 264. Lu 3e fois et passé sur division, 265. S. R., 285. Chap. 5, 53 Vic., 1890.
- CALGARY: Cie Hydraulique de—
Pétition demandant un acte confirmant l'ordonnance des Territoires du Nord-Ouest incorporant la dite compagnie, 36. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 121. Rapporté avec un amendement, 137. Amendement agréé, 138. Lu 3e fois et passé, 138. Amendement agréé par les Communes, 150. S. R., 210. Chap. 95, 53 Vic., 1890.

- CAMPBELL, A. W., et autres : Pétitions contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- CAMERON, JOHN, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- CAPITAINES DE NAVIRES QUI NAVIGUENT DANS LES EAUX INTÉRIEURES DU CANADA :
Pétition des Chevaliers du Travail demandant un acte qui les obligent à se pourvoir d'équipages expérimentés, 35.
- CARLETON : Corporation du comté de—
Pétition demandant l'adoption du bill des chemins de fer relatif au drainage, 60.
- CARTER, R. C., et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer et du pont des Mille-Isles, 26. Rapportée. 140.
- CENS ÉLECTORAL : Acte à l'effet de modifier de nouveau le ch. 5 des S.R. concernant le—
Bill reçu et lu 1re fois, 218. Lu 2e fois et renvoyé au comité général, 229. Comité remis, 233. En comité, 238. Rapporté avec amendements, 239. Amendements agréés, 239. De nouveau en comité, 247. Rapporté avec amendements, 247. Amendements agréés, 248. Lu 3e fois et passé, 248. Amendements amendés par les Communes, 258. Considération remise, 260. Amendements agréés, 254. S.R., 285. Chap. 8, 58 Vic. 1890.
- CHAMBLY : Cie manufacturière de—
Pétition demandant la confirmation de l'Acte de la Législature de Québec, 42. Rapportée, 91.
Bill reçu et lu 1re fois, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 154. Rapporté, 164. Lu 3e fois et passé, 164. S.R., 210. Chap. 90, 53 Vic. 1890.
- CHAPLEAU G., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- CHAPLEAU, L'hon. M. Ajouté au comité des impressions, 116.
- CHARBON : Adresse pour état indiquant le prix de transport du charbon. (Voir Adresse.)
- CHAUDIÈRE : Règlements avec les locataires des lots hydrauliques de la. (Voir Adresse.)
- CHEMINS DE FER : Acte général des :
Pétition demandant certains amendements à l', 206.
Acte modifiant l'acte des— Bill présenté et lu 1re fois, 11. 2e lecture remise, 14, 22. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 27. Rapporté, 65. Motion pour que la troisième lecture soit renvoyée à six mois, proposée et rejetée sur division, 65. Bill amendé, lu 3e fois et passé, 66.
Acte modifiant l'acte des—en ce qui concerne les droits de circulation. Bill présenté et lu 1re fois, 44. Rayé de l'ordre du jour, 106.
Acte relatif aux—. Bill présenté et lu 1re fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 185. Comité remis, 201. Comité rayé et bill renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 212. Rapporté avec amendements, 220. Amendements agréés, 220. 3e lecture remise, 231. Amendements proposés et rejetés, 235. Lu 3e fois et passé, 235. Passé par les Communes, 259. S. R., 285. Chap. 28, 53 Vict., 1890.

- CHEMINS DE FER ET CANAUX, Rapport du ministre des—1888-89, 54.
- CHEMINS DE FER DU CANADA, Rapports et états statistiques pour 1889, 258.
- CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES, Comité des—
Nommé, 13. 1er rapport, réduction du quorum, 15. L'honorable M. Murphy ajouté au comité, 37. L'hon. M. Lacoste ajouté au comité, 41. Rapport sur le bill : "Acte constituant en corporation la Cie hydraulique de la rivière du Coude," 151. Rapport sur le bill : "Acte concernant la mesure du temps," 219.
- CHEVALIERS DU TRAVAIL, Assemblée "Capitale," n° 5222 des—d'Ottawa.
Pétitions pour divers objets, 35, 36, 54.
- CLAPP, DAVID PHILIP, Acte pour faire droit à :—
Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 21.
Pétition demandant un bill de divorce, 25. Rapportée, 31.
Bill présenté et lu 1re fois, 33. Rapporté du comité des divorces, 57.
Certificat du greffier du Sénat, 61. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 62. Rapporté, 180. Considération remise, 195. Rapport rejeté sur division, 204. Honoraires remboursés, 235.
- CLARK, W. J. : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- CLEMENTS, Franklin, et autres : Pétition de la Cie de construction nationale, 26.
Rapportée, 30.
- COALITIONS :—
Acte modifiant l'acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.
Bill reçu et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 218. Rapporté, 235. Rapport adopté sur division, 248.
- COLLINGWOOD, Bureau de commerce de la ville de—(Voir Bureau.)
- COLOMBIE ET KOOTENAY, Cie de chemin de fer et de navigation de la—
Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 151.
Rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, 157. Règle 49e suspendue, 157.
Pétition demandant un acte qui lui permette de louer sa voie à la Cie du ch. de fer du Pacifique, 157. Rapporté, 169. Règle 51e suspendue, 170.
Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 188. Rapporté, 198. Lu 3e fois et passé, 198. S. R., 210. Chap. 87, 53 Vic., 1890.
- COMMISSAIRE DES BREVETS, Acte autorisant le—à faire droit à S. May—(Voir May.)
Acte autorisant le—à faire droit à George T. Smith—(Voir Smith.)
- COMITÉS :—
De la bibliothèque.
Des privilèges.
Des impressions.
Des banques et du commerce.
Des chemins de fer, télégraphes et havres.
Des comptes contingents du Sénat.
Des ordres permanents et des bills privés.
Des débats et délibérations.
Des divorces.
Relatif à la galerie des sénateurs dans la Chambre des Communes.
(Voir ces mots.)
Membres ajoutés aux—37, 41, 102.

COMMISSION GÉOLOGIQUE, Acte concernant la—(*Département des mines et de l'histoire naturelle.*)

Bill présenté et lu 1re fois, 17. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 24. Comité remis, 41, 55. En comité, bill amendé, 69. Rapporté et amendements agréés, 70. 3e lecture remise, 81, 96. Bill renvoyé à un comité général, 103. Rapporté avec amendements, 103. Amendements agréés, 103. Lu 3e fois et passé, 104. Amendé par les Communes, 223. Amendements agréés par le Sénat, 229. S. R., 285. Chap. 11, 53 Vic., 1890.

COMPTES CONTINGENTS, Comité des :—

Nommé, 13. 1er rapport, réduction du quorum, 16. L'hon. M. Lacoste ajouté au comité, 41. 2e rapport, promotions et nominations d'employés, 47. 6 articles adoptés, les autres renvoyés de nouveau au comité, 52. 3e rapport, 86. Adopté, 105. 4e rapport, 86. Adopté, 87. 5e rapport, 276. Adopté, 279. Message envoyé aux Communes pour communiquer le 5e rapport, 279. 6e rapport, 279. Adopté sur division, 280.

COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU GREFFIER DU SÉNAT, 18. Rapport du comité, 276. Rapport adopté, 279. Message communiquant le rapport envoyé aux Communes, 279.

COMPTES PUBLICS, Comité des—des Communes—

Message au Sénat au sujet des dépenses de la papeterie. (*Voir Message.*)

CONFEDERATION—Association d'assurance sur la vie dite de la—

Pétition demandant modification de sa charte, 36. Rapportée, 58. Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 139. Rapporté, 147. Lu 3e fois et passé, 147. S. R., 210. Chap. 45, 53, 1890.

CONOVER, FOREST C., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

CONSTRUCTION, Cie Nationale de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 26. Rapportée, 30. Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 188. Rapporté, 197. Lu 3e fois et passé, 198. S. R., 210. Chap. 102. 53 Vic., 190.

CORLEY, J. W., et autres :—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

COUDE, Cie hydraulique de la rivière du—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 50. Rapporté, 108. Bill reçu et lu 1re fois, 149. Règle 41e suspendue, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ch. de fer, 149. Rapporté, 151. Motion pour renvoyer le bill de nouveau au comité rejetée, 170.

COZENS, JOSEPH, et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de la Baie d'Hudson, 25. Rapportée, 30.

CRAWFORD, WILLIAM, et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer du Portage-la-Prairie et de la Montagne aux Canards, 36. Rapportée, 140.

CRAWFORD, E. P., et autres : Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 97.

CRIMINELLE, Acte modifiant de nouveau la loi—

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 215. En comité, 226. Rapporté, 228. Permission de siéger de nouveau, 228. En comité, 233. Rapporté avec amendements, 233. Amendements agréés, 233. Lu 3e fois et passé, 233. Certains amendements agréés par les Communes, et certains amendements rejetés, 255. Le sénat n'insiste pas sur ses amendements, 257. S.R., 285. Chap. 37, 53 Vic., 1890. Pétitions demandant certains amendements, 246, 262.

CROTHERS, JOSEPH S., et autres: Pétition en faveur de la Cie de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX—Pétitions demandant l'adoption du bill pour prévenir la—26, 29, 35, 40, 47, 54, 57, 60, 64, 68, 75, 82, 97.

CURRIER, JAMES, E.W., et autres: Pétition de la Cie de chemin de fer et de pont international du Saint-Laurent, 28. Rapportée, 76.

D DAVIDSON, JAMES, et 401 autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 68.

DAVIES, JOSHUA, et autres: Pétition de la Cie de chemin de fer de Kootenay-Sud, 29. Rapportée, 124.

DAVIS, D. W., et autres: Pétition de la Cie Hydraulique de la Rivière du Coude, 50. Rapportée, 108.

DAVIS, M. P., et autres: Pétition de la Cie du chemin de fer et du canal du lac Manitoba, 26. Rapportée, 109.

DAVIS, THOMAS: Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit mis à sa retraite, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.

DAWSON, RÉV. Æ. McD., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 57.

DAY, ALEXANDER, et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 47.

DÉBATS ET DÉLIBÉRATIONS: Comité des,—Nommé, 14. 1er rapport: réduction du quorum, 16. L'honorable M. Masson ajouté au comité, 41. 2e rapport, 79-80. 2e rapport rejeté sur division, 89.

DÉCISION DU PRÉSIDENT, 130-1.

DENRÉES: Adresse pour état indiquant le prix de transport des,—(Voir Adresse).

DÉPÔT. Cie de—d'entrepôt et de prêt de la Puissance,—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 40. Rapportée, 43. Bill reçu et lu 1re fois, 189. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 200. Rapporté, 214. Lu 3e fois et passé, 214. S.R., 285. Chap. 100, 53 Vic., 1890.

DÉPUTÉ-GOUVERNEUR: Le Sénat est informé qu'il viendra sanctionner des bills, 151, 204. Il vient au Sénat, 152, 209.

DESERONTO, Corporation de la ville de,—Pétition en faveur de l'acte demandé par la Cie Napanee, Tamworth et Québec, 136.

DÉTROIT: Cie du pont d'hiver pour chemin de fer de la rivière,—(Voir Pont).

DEVLIN, R. J., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

DIMANCHE, OBSERVANCE DU—

Pétitions demandant un bill qui assure la meilleure,—98, 102, 108, 111, 134, 140, 143, 155, 159, 187, 224.

DISCOURS DU TRÔNE À L'OUVERTURE DU PARLEMENT, 2. Adresse de remerciement, 9. Passé, 11. Réponse de son Excellence, 36.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT—

Sur un ajournement, 51-2.

Sur l'adoption du second rapport du comité des comptes contingents du Sénat, 52.

Sur le renvoi à six mois de la 3e lecture du bill modifiant l'Acte des chemins de fer, 65.

Sur l'adoption du second rapport du comité des débats et délibérations, 89.

Sur un amendement au bill incorporant la Cie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York, 100-101.

Sur le bill : " Acte portant modification de l'Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte", 130.

Sur la seconde lecture du bill sur le dialecte gaëlique, 132.

Sur la seconde lecture du bill des Orangistes, 138.

Sur un amendement au bill du chemin de fer de Pontiac au Pacifique, 182.

Sur l'adoption du 10e rapport du comité des divorces, 190.

Sur la 3e lecture du bill d'Emily Walker, 194.

Sur le 2e lecture du bill concernant la mesure du temps, 200.

Sur le 11e rapport du comité des divorces, 204.

Sur un amendement au bill des Territoires du Nord-Ouest, 232.

Sur l'adoption du rapport relatif à l'Acte concernant les coalitions formées pour gêner le commerce, 248.

Sur un amendement au bill des banques et du commerce de banque, 266.

Sur l'adoption du 2e paragraphe du 6e rapport du comité des comptes contingents, accordant une augmentation de salaire à M. Rattey, 280.

DIVORCES, COMITÉ DES—

Nommé, 14. 1er rapport, pétition de Christiana Filman Glover, adopté, 29. 2e rapport, pétition de H. F. Keefer, adopté, 31. 3e rapport, pétition de D. P. Clapp, adopté, 31. 4e rapport, pétition de E. Walker, 32. adopté, 37. M. Loughead ajouté au comité, 45. 5e rapport, pétition de E. Walker, 50. Adopté, 50. 6e rapport sur divers bills, 57. Adopté, 57. 7e rapport: bill de Christiana Filman Glover, 73. 7e rapport: bill de Hugh Forbes Keefer, 79. 9e rapport: bill d'Emily Walker, 83. Adopté 84. 8e rapport adopté, 107. 7e rapport, adopté, 112. 10e rapport, E. Walker, 180. 11e rapport, D. P. Clapp, 180. 10e rapport adopté, 190. Considération du 11e rapport remise, 195, 11e rapport rejeté sur division, 204.

DIXON, VÉN. ARCHIDIACRE et autres—Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 64.

DOBELL, R. R.—Pétition de la Cie du Câble Canadien, 25. Rapportée, 30.

DOMINION, CIE MINÉRALE—(Voir Minérale.)

DON, " ACTE CONFIRMANT L'ACTE DE LA LÉGISLATURE D'ONTARIO AYANT TRAIT À LA RIVIÈRE—

Pétition demandant la confirmation de l'acte de la législature d'Ontario, 36. Rapportée, 91.

DOUANE. ACTE MODIFIANT LES ACTES RELATIFS AUX DROITS DE—

Bill reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois sur division, et renvoyé à un comité général, 267. En comité, 267. Rapporté et règle 41e suspendue, 267. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 285. Chap. 20, 53 Vic. 1890.

DOUANE. ACTE À L'EFFET DE MODIFIER L'ACTE DE LA PRÉSENTE SESSION, INTITULÉ : ACTE MODIFIANT LES ACTES RELATIFS AUX DROITS DE—

Bill présenté et lu 1re fois, 269. Règle 41e suspendue. Lu 2e et 3e fois, et passé, 269. S. R. 285. Chap. 21, 53 Vic., 1890.

DOUGLAS, JAMES, et autres—Pétition pour restreindre le tir des oiseaux, 26.

DOUGLAS, C. F., et autres—Pétition en faveur du bill relatif à la Cie de Napanee Tamworth et Québec, 143.

DOUGALL, J. R., et autres—Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

DRAINAGE des terres à travers la chaussée des chemins de fer. Pétitions demandant un bill concernant le, 40, 57.

DROITS. Pétition pour faire exempter de—les denrées pour les animaux et les engrais, 54.

DUFFERIN, Corporation municipale du comté de. Pétition demandant l'adoption de l'acte des chemins de fer au sujet des drainages, 57.

DUNHAM, D. E., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

DUNLAP, JAMES, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

DURNAN, J., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

ECHIQUIER. Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 185. Comité remis, 201. En comité, 205. Rapporté avec un amendement, 205. Amendement agréé, 205. Lu 3e fois et passé, 206. Amendement agréé par les Communes, 213. S. R. 285. Chap. 35, 53 Vic., 1890.

ÉCOLES INDUSTRIELLES D'ONTARIO. Evasions hors des—. (*Voir Evasions.*)

ELECTORAL. Acte à l'effet de modifier de nouveau le chap. 5 des S.R. concernant le Cens—. (*Voir Cens.*)

ELECTIONS FÉDÉRALES, chap. 8 des Statuts Révisés du Canada, Acte modifiant de nouveau l'acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 106. En comité, 113. Lu 3e fois et passé, 113. S.R., 152. Chap. 9, 53 Vic., 1890.

ELLIOTT, J. A., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

ENGRAIS AGRICOLES. Actes concernant les—.

Bill présenté et lu 1re fois, 17. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 24. Comité remis, 41. En comité, 45. Rapporté, 45. Amendement agréé, 45. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 48. Amendé par les Communes, 183. Amendements agréés, 195. S. R., 210. Chap. 24, 53 Vic., 1890.

ENGRAIS. Pétitions pour faire exempter de droits les denrées pour les animaux et les—, 54.**ERIE ET HURON : Cie du chemin de fer—Acte concernant la—**

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 81. Rapporté, 92. Règle 57e, suspendue, 92. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 106. Rapporté avec un amendement, 119. Amendement agréé, 119. Lu 3e fois et passé, 119. Amendement agréé par les Communes, 131. S. R., 210. Chap., 51, 53 Vic. 1890.

ERRATT, JACOB et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.**ESTACADES DE LA RIVIÈRE LAPLUIE :**

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 30.
Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 120. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 136. S. R., 210. Chap., 97, 53 Vic. 1890.

ETATS STATISTIQUES : (Voir Rapports).**ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE : Acte concernant les navires de pêche des—(Voir Navires).****EVASIONS hors des écoles industrielles dans la province d'Ontario. Acte concernant les—**

Bill présenté et lu 1re fois, 67. 2e lecture remise, 96, 107, 113.
Bill rayé de l'ordre du jour, 126.

FALSIFICATIONS : Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des—chap. 107 des Statuts Révisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 139. 2e lecture remise, 142. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 147. En comité, 158. Rapporté, 158. Lu 3e fois et passé, 158. S. R. 210. Chap. 26, 53 Vic. 1890.

FER EN GUEUSE FABRIQUÉ EN CANADA AVEC DU MINÉRAI CANADIEN : Acte portant de nouvelles dispositions au sujet de la prime sur le—

Bill reçu et lu 1re fois, 268. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 281. En comité, 281. Rapporté, 281. Règle 41e suspendue, 281. Lu 3e fois et passé, 281. S. R., 286. Chap. 22, 53 Vic. 1890.

FIDÉICOMMIS DU CANADA : Cie Impériale de—

Pétition pour faire amender son acte d'incorporation, 27. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 188. Rapporté, 198. Lu 3e fois et passé, 198. S. R., 210. Chap. 101. 53 Vic. 1890.

FLETCHER, GEORGE, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 76.

FLINT JOHN J., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 82.

FOSBERY, ARTHUR : Rapport du comité des comptes contingents, recommandant qu'il ne soit plus employé comme page parce qu'il est trop âgé, 279. Adopté, 280.

FRET : Adresse pour état indiquant le nombre de trains de—en 1889. (*Voir Adresse.*)

GAEELIQUE DANS LES PROCÉDURES OFFICIELLES. Acte autorisant l'usage de la langue—

Bill présenté et lu 1re fois, 58. Suite n'est pas donné au bill, 115. Remis sur l'ordre du jour, 116. 2e lecture rejetée sur division, 132.

GAGNON, MOÏSE. Rapport du comité des ordres permanents recommandant qu'il soit nommé messenger sessionnel, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.

GALBRAITH, H. D., et autres :—Pétition demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux, 54.

GALERIE DES SÉNATEURS DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES. Comité nommé pour s'entendre à ce sujet, 119.

GANANOQUE, Corporation du village de—: Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

GARNEAU, A. L. Rapport du comité des comptes contingents augmentant son salaire, 86. Rapport adopté, 87.

GARROW, J. P., et autres :—Pétition de la Cie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique Canadien, 26. Rapportée, 30.

GAZ. Acte modifiant l'acte d'inspection du—ch. 101 des S. R.

Bill reçu et lu 1re fois, 236. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 245. En comité, 251. Rapporté avec amendements, 251. Amendements agréés, 251. Renvoyé de nouveau en comité, 253. Rapporté avec amendements, 254. Amendements agréés, 254. Lu 3e fois et passé, 254. Amendements agréés par les communes, 259. S. R., 285. Chap. 25, 53 Vict., 1890.

GÉOLOGIQUE. Département de la commission—(*Voir Commission.*)

GEORGE, ROBERT F., et autres :—Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 35.

GIBBS, C. T. : Rapport du comité des comptes contingents recommandant une augmentation de salaire, 48. Adopté, 52.

GILLIES, DAVID, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

GLACKMEYER, C., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

GLOYER, CHRISTIANA FILMAN : Acte pour faire droit à—Certificat du greffier constatant le paiement de l'honoraire, 21. Pétition demandant un bill de divorce, 25. Rapportée, 29.

Bill présenté et lu 1re fois, 32. Rapport du comité des divorces, 57. Certificat du greffier du Sénat, 61. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 61. Rapporté, 73. Considération remise, 89. Rapport adopté, 107. Lu 3e fois et passé, 107. Envoyé aux Communes avec les témoignages, 107. Passé par les Communes, 223. S. R., 285. Chap. 109, 53 Vic., 1890.

GODERICH ET DU PACIFIQUE CANADIEN : Cie du chemin de fer de jonction de—

Pétition demandant un acte qui change son nom, etc., 26. Rapportée, 30.
 Bill reçu et lu 1re fois, 56. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 63. Rapporté, 78. Lu 3e fois et passé, 78. S. R., 152. Chap. 51, 53 Vic., 1890.

GODERICH À WINGHAM, Cie du chemin de fer de—(Voir Goderich et du Pacifique Canadien.)

GORDON, J. B., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

GORDON, ROBERT, et autres : Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

GOUGH, FRANK W., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 98.

GOUIN, FÉLIX, et autres : Pétition pour faire exempter de droits les denrées pour les animaux et les engrais, 54.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—

Annonce qu'il va ouvrir le parlement, 1. Discours du trône, 2. Considération du discours remise, 7. Adresse de remerciement, 9. Passée, 11. Réponse de son Excellence, 36. Communication annonçant que son député viendra sanctionner des bills, 151, 204. Son député vient sanctionner des bills, 152, 209. Annonce qu'il viendra au Sénat sanctionner les bills, 284. Vient au Sénat sanctionner les bills et proroger le parlement, 284.

GRAHAM, J., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

GRAHAM, D., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, Cie du ch. de fer—

Pétition demandant modification de sa charte, 13. Rapportée, 30. Bill présenté et lu la 1re fois, 34. Lu la 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes, et havres, 41. Rapporté, la 3e fois et passé, 65. Amendé par les Communes, 122. Amendements agréés, 126. S. R., 153. Chap. 81, 53 Vic., 1890.

GRAND TRONC, Cie du chemin de fer du—de la Baie Georgienne et du lac Erié : Pétition demandant un délai pour construire certains embranchements, 47. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 116. Rapporté, lu 3e fois et passé, 125. S. R., 153. Chap. 63, 53 Vic., 1890.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, Cie du : Pétition demandant l'autorisation de construire un embranchement, 36. Rapportée, 76.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 139. Rapporté avec amendements, 156. Amendements agréés, 156. Lu 3e fois et passé, 156. Amendements agréés par les Communes, 160. S. R., 210. Chap. 49, 53 Vic., 1890.

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 136. Rapportée, 141. Règle 49e suspendue, 142. Pétition demandant un acte qui l'autorise à se procurer des fonds, etc., 142. Rapportée, 157. Règle 51e suspendue, 157.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, Cie de:—*Suite.*

Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 205. Rapporté, 210. Lu 3e fois et passé, 211. S. R., 285. Chap. 48, 53 Vic., 1890.

GRAY, S. A., et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer de Mount-Forest, Markdale et Meaford, 26. Rapportée, 76.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE : Annonce que certaines personnes ont été appelées au Sénat, 3, 4, 18, 38, 93.

GRAY, comté de—Conseil de comté du : Pétition demandant l'adoption du bill amendement l'acte du drainage des terres à travers la chaussée des chemins de fer, 40.

HALL, THOMAS BRIGHAM et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer de Kootenay-Ouest, 29. Rapportée, 124.

HAMILTON, corporation de la ville de : Pétition demandant certains amendements à l'acte général des chemins de fer, 206.

HAMILTON, J., et autres : Pétition de la Société Québécoise pour la protection des animaux, 60.

HAMILTON, Cie du chemin de fer de Jonction de : Pétition demandant un acte d'incorporation, 40. Rapportée, 91.

HARMON, A. M., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

HARVEY-MONCTON, SECTION DU CHEMIN DE FER DE LA LIGNE COURTE : Rapport de Collingwood Schrieber, 215.

HAVRE DE QUÉBEC : (*Voir Québec.*)

HAVRE DE PICTOU : (*Voir Pictou.*)

HAYDEN, JAMES S., et autres:—Pétition en faveur du bill relatif à la Cie de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

HEREFORD, Cie de chemin de fer de:—

Pétition demandant un acte qui modifie sa charte, 46. Rapportée, 91.

Bill reçu et lu 1re fois, 81. Lu 2 fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 90. Rapporté, 99. Lu 3e fois et passé, 100. S.R., 152. Chap. 72, 53 Vic., 1890.

HEREFORD, Acte concernant la Cie de chemin de fer d'— et la Cie du chemin de fer Maine Central.

Bill reçu et lu 1re fois, 252. Règles de la Chambre suspendues, 252. Lu 2 fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 252. Rapporté, 253. Lu 3e fois et passé, 253. S.R., 285. Chap. 73, 53 Vic., 1890.

HILLYARD, J. W., et autres:—Pétition du Conseil des métiers et du travail d'Ottawa, 202.

HINKS, S., et autres:—Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

HOLBROOK, G. M., et autres:—Pétition au sujet des sciures de bois jetées dans l'Ottawa, 40.

HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA: Acte constituant en corporation la,—

Bill reçu la 1re fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 187. Rapporté, 191. Règle 57e suspendue, 192. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 192. Rapporté, 214. Lu 3e fois et passé, 214. S.R., 285. Chap. 46, 53 Vic., 1890.

HOWLAN, L'HON. M.:—Motion au sujet d'un tunnel entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, 193. Amendement, 194. Retirée, 194.

HUDSON, Chemin de fer à la Baie d'—

M. Boulton attire l'attention de la Chambre sur l'avantage d'un chemin de fer d'un point du ch. de fer du Pacifique à la Baie-d'Hudson. Débat, 40.

HULL ET AYLMEY, Embranchement de chemin de fer entre—(Voir Pontiac.)

HUNTER, A. T., et autres:—Pétition demandant l'adoption du bill pour la protection des animaux, 26.

HYDRAULIQUE, Cie—de Calgary,

“ “ de la rivière du Coude. (Voir ces mots.)

IMMIGRATION AU MANITOBA ET AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST: Motion en faveur d'un système d', 119.

IMMIGRATION D'ÉTRANGERS EN VERTU DE CONTRATS DE TRAVAIL: Pétitions contre l', 54, 202.

IMPÉRIAL: Motion en faveur d'une représentation canadienne dans le parlement,—122. Retirée, 122.

IMPÉRIALE, Cie—de Fidécimmis du Canada. (Voir Fidécimmis.)

IMPRESSIONS: Comité des,—Nommé, 13. Membres des Communes faisant partie du comité, 17. 1er rapport: réduction du quorum à neuf membres, 27. 2e rapport sur documents, 33. Adopté, 37. 3e rapport sur documents, 84. Adopté, 105. L'hon. M. Chapleau ajouté au comité, 116. 4e rapport comptes de 1888-89, 144. Adopté, 149. 5e rapport sur documents, 164. 6e rapport 1; rapport du sous-comité, 171. 7e rapport sur documents, 177. 5e rapport adopté, 185. Adoption du 6e rapport remise, 190, 201, 213, 226, 237, 255. 7e rapport, 190. 8e rapport: sur documents; augmentation de salaire à J. Wiltshire, 192. Considération du 8e rapport remise, 205, 215, 229, 237, 255. 6e rapport adopté, 260. 8e rapport adopté, 260. 9e rapport sur documents, 271. Adopté, 276.

IMPRESSIONS, Département des—et de la papeterie publique: Rapport du—, 284.

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR, ch. 78 des S. R., Acte portant modification de l'Acte d'—

Bill présenté et lu 1re fois, 54. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 67. Comité remis, 81. En comité, 104. Rapporté avec amendements, 104. Amendements agréés, lu 3e fois et passé, 104. Amendé par les Communes, 257. Amendements agréés par le Sénat, 260. S.R., 285. Chap. 17, 53 Vic., 1890.

INSPECTION GÉNÉRALE, ch. 99 des Statuts Révisés. Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'—

Bill présenté et lu 1re fois, 60. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 74. Remis, 88. En comité, 105. Rapporté avec amendements, 105. Amendements agréés, 105. Lu 3e fois et passé, et envoyé aux Communes, 105.

INTÉRÊT : Acte ayant pour objet de modifier le ch. 127 des S. R. du Canada, intitulé : Acte concernant l'—

Bill présenté et lu 1re fois, 142. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 154. En comité, 160. Rapporté avec un amendement, 160. Amendement agréé, 182. Lu 3e fois et passé, 182. Amendé par les Communes, 270. Amendements agréés par le Sénat, 282. S. R., 286. Chap. 31, 53 Vic., 1890.

INTÉRIEUR, Rapport et statistiques du Revenu de l'—1889, 11.

INTÉRIEUR, Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Revenu de l'—, ch. 34 des S. R.—

Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, 225. Rapporté, 225. Lu 3e fois et passé, 225. S. R., 285. Chap. 23, 53 Vic., 1890.

INTERPRÉTATION, Acte modifiant l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, 225. Rapporté, 225. Lu 3e fois et passé, 225. S. R., 285. Chap. 7, 53 Vic., 1890.

INTERPROVINCIAL, Cie du pont—Acte constituant en corporation la—(Voir Pont.)

INVERNESS, Cie de chemin de fer d'—

Pétition pour obtenir la permission de présenter une pétition demandant un acte d'incorporation, 72. Rapportée règle 49e suspendue, 77.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 82. Rapportée, 108.

JONES, ARTHUR, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.

JUSTICE, ministère de la : Adresse pour copie de la correspondance entre le pénitencier de New-Westminster et le—, 204. Adresse pour copie de la correspondance entre O. G. Bourbonnais et le—, 259.

KEEFER, HUGH FORBES, Acte pour faire droit à : Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 21.

Pétition demandant un bill de divorce, 25. Rapportée, 31.

Bill présenté et lu 1re fois, 32. Rapporté du comité des divorces, 57. Certificat du greffier du Sénat, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 61. Rapporté, 79. Considération remise, 97. Adopté, 112. Lu 3e fois et passé, 112. Témoignages envoyés aux Communes, 112. Passé par les Communes, 223. S.R., 285, chap. 108, 53 Vic., 1890.

KEEN, THOMAS, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

KINGSTON, NAPANEE ET OCCIDENTAL, Cie de chemin de fer—

Pétition de la Compagnie de chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, demandant de changer son nom en celui de—, 28. Rapportée, 141.

Pétitions en faveur de l'acte 136, 143.

Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 189. Rapporté, 197. Lu 3e fois et passé, 197. S.R., 210. Chap. 62, 53 Vic., 1890.

KNIGHTS, G., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.

KNIGHTS, ELDON, et autres : Pétitions contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 76.

KOOTENAY-OUEST, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 29. Rapportée, 124.

KOOTENAY-SUD, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 29. Rapportée, 124.

LLAC MANITOBA, Cie de chemin de fer et de canal du—

Pétition pour faire modifier son acte d'incorporation, 27. Rapportée, 109.
Règle 51e suspendue, 109.

Bill reçu et lu 1re fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 116. Rapporté, 124. Lu 3e fois et passé, 125. S.R., 153. Chap. 79, 53 Vic., 1890.

LACOSTE, L'HON. A., Ajouté au comité des comptes contingents du Sénat, et à celui des chemins de fer, télégraphes et havres, 41.

LAILAW, R. J., et autres : Pétition demandant l'adoption du bill pour la protection des animaux, 40.

LANGAN, EDWARD, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

LAUDER, RÉV. ARCHIDIACRE : Reçoit la permission de s'absenter, 224.

LAW, WILLIAM D., et autres : Pétition demandant l'adoption du bill pour empêcher la cruauté envers les animaux, 54.

LEE, W. F., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

LETTRES : Pétition demandant l'adoption d'un taux uniforme pour le port des, 111.

LETTRES DE CHANGE, CHÈQUES ET BILLETS PROMISSOIRES : Acte concernant les—

Bill reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 142. En comité, 154. Rapporté, 154. Permission de siéger de nouveau, 154. Comité remis, 158. En comité, 162. Rapporté, 163. Permission de siéger de nouveau, 163. En comité, 182. Rapporté, 183. Permission de siéger de nouveau, 183. En comité, 198. Rapporté avec amendements, 200. Amendements agréés, 200. Renvoyé de nouveau au comité, 211. Rapporté avec amendements, 212. Amendements agréés, 212. Lu 3e fois et passé, 212. Amendements amendé par les Communes, 245. Amendement amendé par le Sénat, 246. Agréé par les Communes, 255. S. R., 285. Chap. 33, 53 Vic., 1890.

LIGNE RIVERAINE, Cie du pont de chemin de fer de la—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 47. Rapportée, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 116. Rapporté, lu 3e fois et passé, 125. S. R., 153. Chap. 94, 58 Vic., 1890.

LYNDSAY, BOBCAYGEON ET PONTYPOOL, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapporté, 30.

Bill présenté et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 62. Rapporté, 78. Lu 3e fois et passé, 78. S. R., 152. Chap. 55, 53 Vic., 1890.

LOUGHEED, JAMES ALEXANDER: Nommé sénateur, 4. Présente son bref, 6. Prête serment, 7. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 7. Nommé au comité des divorces à la place de l'honorable M. Gowan, 45.

LOUISBOURG À RICHMOND, Cie du chemin de fer de—

Pétition pour obtenir la permission de présenter une pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Rapporté, 77. Règle, 49e suspendue, 77.

Pétition demant un acte d'incorporation, 82. Rapportée, 109.

LUMSDEN, JAMES, et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.

LYSTER, TOBIAS, et autres: Pétition pour faire exempter de droits les denrées pour les animaux et les engrais, 54.

MACFARLANE, F., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

MACFARLANE, A. G. Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

MACKENZIE, Grand bassin du: Motion en faveur de l'organisation du—, 244. Retirée, 244.

MACPIERSON, L'HON. SIR DAVID LEWIS: Message de la Chambre des Communes demandant qu'il compare devant le comité des élections et privilèges, 149. Permission accordée, 149.

MAGEE, CHARLES, et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

MAINE CENTRAL, Cie du chemin de fer—(Voir Hereford).

MAIRS, JAMES, et autres: Pétition pour faire exempter de droits les denrées servant à la nourriture des animaux et les engrais, 54.

MALORY, H. S., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

MANITOBA ET DU NORD-OUEST DU CANADA, Cie du chemin de fer du—

Pétition demandant modification de sa charte, 28. Rapportée, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 80. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 89. Rapporté avec amendement, 98. Amendement agréé, 98. Lu 3e fois et passé, 98. Amendement agréé par les Communes, 114. S. R., 152. Chap. 78, 53 Vic., 1890.

MANITOBA, Cie de chemin de fer et de canal du lac—(Voir Lac.)

MANITOBA ET DU SUD-EST, Cie du chemin de fer du—

Pétition pour faire amender son acte constitutif, 26. Rapportée, 76.

Bill reçu et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 130. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 136. S. R., 210. Chap. 77, 53 Vic., 1890.

Pétition demandant un octroi de terre, 60.

MANITOBA, Système d'immigration—et au Nord-Ouest, 119.

MARINE MARCHANDE DE MONTRÉAL: Pétition contre la construction de nouveaux ponts à Montréal et à Québec, 164.

MARRIAGE AVEC LA SŒUR DE LA FEMME DÉFUNTE, Acte portant modification de l'acte concernant le.

Bill présenté et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 112. En comité, 120. Le comité demande de siéger de nouveau, 120. Remis, 122. En comité, 129. Rapporté avec un amendement, 129. Amendement agréé, 130. Lu 3e fois et passé sur division, 130. Passé par les Communes, 223. S.R., 285. Chap. 36, 53 Vic., 1890.

MARIAGE, Acte portant modification de l'acte concernant les infractions aux lois du—

Bill présenté et lu 1re fois, 22. 2e lecture remise, 36. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 55. En comité, 67. Comité remis, 67. Bill rayé de l'ordre du jour, 96.

MARINE, Rapport du département de la, 1889, 60.

MARQUES DE COMMERCE ET DESSINS DE FABRIQUE, Acte modifiant l'acte relatif aux,—

Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 88. En comité, 106. Rapporté, 106. Lu 3e fois et passé, 106. S.R., 152. Chap. 14, 53 Vic., 1890.

MASSON, LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE: Nommé sénateur, 38. Présente son bref, 38. Prête serment, 39. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 39. Est ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés; au comité des banques et du commerce, et à celui des débats et délibérations, 41.

MATELOTS, Acte modifiant l'acte des,—chap. 74 des S.R.—

Pétition des Chevaliers du Travail demandant de modifier l'acte, 35.

Bill reçu et lu 1re fois, 245. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 252. En comité, 254. Rapporté avec amendements, 244. Amendements amendés et agréés, 257. Lu 3e fois et passé, 257. Amendements agréés par les Communes, 259. S.R., 285, chap. 16, 53 Vic., 1890.

MATTHEWS, W. D., et autres: Pétition demandant à être constituée en corporation sous le nom de "Cie de sûreté," pour dépôts, entrepôts et prêts dite des banquiers du Canada, 40. Rapportée, 43. (*Voir Dépôts.*)

MAY, SAMUEL: Pétition demandant le renouvellement et la confirmation d'un brevet, 22. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 114. 2e lecture remise, 116, 126, 138, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 160. Rapporté, 170. Amendé en Chambre, 189. Lu 3e fois et passé, 190. Amendement agréé par les Communes, 202. S.R., 210, chap. 106, 53 Vic., 1890.

MCCAUSLAND, T., et autres: Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 26.

MCDOWELL, J., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

McEVoy, Rév. F. P., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 26.

McFARLANE, A. G., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

McGOWAN, JAMES, et autres : Pétition en faveur du bill demandé par la Compagnie Napanee, Tamworth et Québec, 136.

McINNES, L'HON. M. : Motion pour faire comparaître M. Moylan au sujet de certaines assertions contre, 211. Lettre de M. Moylan, 211. Motion retirée, 211.

McKENZIE, WILLIAM, et autres : Pétition de la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, 36. Rapportée, 43.

McLAREN, PETER : Nommé sénateur, 93. Présente son bref, 94. Prête serment, 94. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 95. Ajouté au comité des banques et du commerce et au comité des ordres permanents et des bills privés, 102.

McNEIL, JAMES R., et autres : Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 35.

MEMBRES ajoutés aux comités, 37, 41, 45, 102, 116.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE—En réponse à l'adresse du discours du trône, 36.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—

Communiquant les noms des membres faisant partie du comité de la bibliothèque, 17.

Communiquant les noms des membres faisant partie du comité des impressions, 17.

Demandant aux officiers de la papeterie de comparaître devant le comité des comptes publics, 63. Considération remise, 70. Réponse du Sénat, 74.

Pour informer que le nom de l'honorable M. Chapleau a été substitué à celui de M. Bowell sur la liste du comité des impressions, 116.

Demandant la permission de laisser comparaître devant le comité des privilèges sir David Macpherson, 149. Permission accordée, 149.

Pour rapporter le bill amendant la loi criminelle, 255.

MESSAGE DU SÉNAT—

Pour communiquer à la Chambre des Communes les amendements au bill des lettres de change, 246.

Pour communiquer à la Chambre des Communes le 5e rapport du comité des comptes contingents, 279.

MILLE-ISLES, Cie du chemin de fer et du pont des : Pétition demandant un acte d'incorporation, 26. Rapportée, 140.

MILLER, PETER, décédé : Rapport du comité des comptes contingents, accordant deux mois de salaire à sa mère, 47. Adopté, 52.

MINÉRALE : Cie Dominion—

Pétition demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un bill, 118. Rapportée, 124. Règle 49e suspendue, 124.

Pétition demandant un acte modifiant son acte constitutif, 124. Rapporté, 169. 51e règle suspendue, 169.

Bill reçu et lu 1re fois, 185. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 188. Rapporté, 198. Lu 3e fois et passé, 198. S. R., 210. Chap. 99, 53 Vic., 1890.

- MITCHELL, J. R., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- MITCHELL GEORGE A., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.
- MOLE, ANTHONY, et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- MOTT, JAMES W., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- MONCTON A L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, Cie de chemin de fer et de bacs de—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 28. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 113. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 119. S.R., 153. Chap. 75, 53 Vic., 1890.
- MONNAIES. Hôtel des,—Motion pour faire établir un,—95. Retirée, 95.
- MONTAGNE-DE-BOIS À QU'APPELLE: Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer de la,—Bill reçu et lu 1re fois, 269. Règles suspendues, 269. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 269. Rapporté, 269. Lu 3e fois et passé, 269. S.R., 285. Chap. 8, 53 Vic., 1890.
- MONTAGNES-ROCHEUSES: Copie des règlements pour le contrôle et l'administration du parc canadien des,—présentée à la Chambre, 27.
- MONTRÉAL, Cie du pont de,—(Voir Pont.)
- MONTRÉAL, Marine marchande de,—(Voir Marine.)
- MONTRÉAL ET OCCIDENTAL, Cie du chemin de fer de,—Pétition demandant un bill pour valider des conventions avec le Pacifique. (Voir Pacifique.)
- MONTRÉAL À OTTAWA, Cie du chemin de fer de,—
Pétition demandant de changer son nom de Vaudreuil et Prescott en celui de Montréal à Ottawa, 28. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 95. Règle 41e suspendue, 95. Lu 2e fois, 95. Règles 61 et 63 suspendues, 95. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 95. Rapporté, lu 3e fois et passé, 100. S.R., 152. Chap. 58, 53 Vic., 1890.
- MORTON, RÉV. JOHN, et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 40.
- MOUNT-Forest, MARKDALE ET MEAFORD, Cie du chemin de fer de—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 26. Rapportée, 76.
Bill reçu et lu 1re fois, 80. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 89. Rapporté, 98. Lu 3e fois et passé, 98. S.R., 152. Chap. 60, 53 Vic., 1890.
- MOYLAN, J. G.: Motion pour faire comparaître à la barre du Sénat au sujet de certaines assertions contre l'honorable M. McInnes, 211. Lettre de M. ———, 211. Motion retirée, 211.
- MUCKLESTON, RÉV. W. J.: Remplace le vénérable archidiacre Lauder, 224.
- MULVAUGH, H. C., et autres: Pétition en faveur du bill demandé par la Cie Napanee, Tamworth et Québec, 136.

MUNITIONS PUBLIQUES, Acte modifiant l'Acte concernant les,—

Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 81.
En comité, 96. Rapporté, lu 3e fois et passé, 96. S.R., 152. Chap. 38,
53 Vic., 1890.

MURPHY, EDWARD : Nommé sénateur, 18. Présente son bref, 19. Prête serment, 20.
Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 20. Ajouté aux
comités des ordres permanents et bills privés; des banques et du com-
merce; et à celui des chemins de fer, télégraphes et havres, 37.

MURPHY, P. ET P., et autres, et S. Murphy, et autres : Pétition en faveur du bill
relatif à la Cie du chemin de fer Napanee, Tamworth et Québec, 148.

MURRAY, WM. G., et autres : Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la
cruauté envers les animaux, 47.

MYERS, C. A., et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburgh
et New-York, 22. Rapportée, 43.

NAPANEE, TAMWORTH ET QUÉBEC. (*Voir* Kingston, Napanee et Occi-
dental.)

NATIONALE DE CONSTRUCTION, Cie—(*Voir* Construction.)

NAVIRES DE PÊCHE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Acte concernant les—

Bill reçu et lu 1re fois, 216. Lu 2e fois, renvoyé à un comité général, et
règle 41e suspendue, 222. En comité, 222. Rapporté, 223. Lu 3e
fois et passé, 222. S. R., 285. Chap. 19, 53 Vict., 1890.

NESBIT, THOMAS, et autres :—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des
oiseaux au lâcher, 60.

NISBET, JAMES, et autres :—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux
au lâcher, 26.

NEVILLE, CHARLES : Rapport du comité des comptes contingents recommandant
qu'il ne soit plus employé comme page, parce qu'il est trop âgé, 279.
Adopté, 280.

NIAGARA, Lord évêque de : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers
les animaux, 29.

NORD-OUEST, Acte modifiant les actes relatifs aux Territoires du—

Bill présenté et lu 1re fois, 142. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général,
153. Comité remis, 161, 185, 195, 305, 213. En comité, 217.
Rapporté, 218. Permission de siéger de nouveau, 218. En comité, 220.
Rapporté avec amendements, 222. Amendements agréés, 222. Amendé
en Chambre, 231. Remis sur l'ordre du jour, 232. Lu 3e fois et passé
et envoyé aux Communes, 232.

NORD-OUEST, Territoires du : Motion sur l'importance d'explorations préliminaires
à l'est des Montagnes Rocheuses dans les—, 100.

Motion en faveur d'un système d'immigration dans le Manitoba et les, 119.

NORD-OUEST, Cie du chemin de fer Grand Central du—(*Voir* Grand Central.)

NORD-OUEST (à responsabilité limitée) : Cie de houille et de navigation du—

Pétition pour extension de ses pouvoirs, 26. Rapportée, 30.
Bill reçu et lu 1re fois, 81. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de
fer, télégraphes et havres, 90. Rapporté lu 3e fois et passé, 99. S. R.,
152. Chap. 89, 53 Vic., 1890.

NORTHERN AND WESTERN, Cie de chemin de fer—du Nouveau-Brunswick (*Voir Oriental*).

NOUVEAU-BRUNSWICK, Banque du Peuple du—(*Voir Banque*).

NOUVEAU-BRUNSWICK, Cie du chemin de fer du—

Pétition demandant un acte pour consolider sa dette pour divers objets, 47. Rapportée, 76.

Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 97. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 118. S. R., 153. Chap. 71, 53 Vic., 1890.

O'BRIEN, THOMAS: Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit nommé messenger sessionnel, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.

OGILVIE, A. W. ET CIE: Pétition pour l'adoption du bill d'incorporation de la Cie d'Assurance Mutuelle des Meuniers contre l'incendie, 69.

OISEAUX AU LACHER, Tir des—

Pétition contre le bill pour restreindre le—26, 47, 50, 60, 64, 69, 76, 98.

ONTARIO: Cie du chemin de fer du Pacifique d'—(*Voir Pacifique*).

ONTARIO: Bill concernant les évasions hors des écoles industrielles d'—(*Voir évasions*).

ONTARIO CENTRAL: Chemin de fer de l'—

Pétition demandant un acte l'autorisant à créer des obligations jusqu'à concurrence de 30,000 piastres par mille, 47. Rapportée, 91.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 139. Rapporté, 143. 3e lecture remise, 153, 158. Renvoyé au comité, 161. Rapporté avec un amendement, 184. Amendement agréé, 184. Lu 3e fois et passé, 185. Amendement agréé par les Communes, 202. S. R., 210. Chap. 52, 53 Vic., 1890.

ORANGISTE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, Grande loge—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 28. Rapportée, 108.

Bill reçu et lu 1re fois, 95. 2e lecture remise, 110, 115, 126. 2e lecture passé sur division, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 138. Rapporté, lu 3e fois et passé, 147. S. R., 210. Chap. 105, 53 Vic., 1890.

ORDRE, question d'—soulevée, 130. Relativement à un amendement proposé au bill du Pont Interprovincial, 130.

ORIENTAL DU CANADA, Cie du chemin de fer:—(*Northern et Western du Nouveau-Brunswick*.)

Pétition demandant un acte pour changer son nom et pour d'autres objets, 47. Rapporté, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 80. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 89. Rapporté avec amendements, 99. Amendements agréés, 99. Lu 3e fois et passé, 99. Amendements agréés par les Communes, 114. S. R., 152. Chap. 74, 58 Vic., 1890.

OSWALD, H. C., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.

OTTAWA, cité d' : Pétition de citoyens demandant l'adoption d'une loi qui défende de jeter les sciures de bois dans la rivière, 40.

OTTAWA, rivière: Adresse pour obtenir les rapports sur les sciures jetées dans la:— Pétition demandant un bill qui défende de jeter les sciures dans l'Ottawa. 40.

OTTAWA, MORRISBURG ET NEW-YORK, Cie du chemin de fer d' :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 22. Rapporté, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 62. Rapporté avec amendements, 78. Considération des amendements remise, 96. Amendements agréés, 100. Nouvel amendement rejeté sur division, 100. Lu 3e fois et passé, 101. Amendements agréés par les Communes, 114. S.R., 152. Chap. 66, 53 Vic., 1890.

Pétition relative à la Cie de—, 68.

OTTAWA, WADDINGTON ET NEW-YORK, Cie du chemin de fer et de pont d' : Pétition demandant de protéger ses droits dans le bill d'incorporation de la Cie d'Ottawa, Morrisburg et New-York, 68.

OWEN-SOUND AU LAC HURON, Cie du chemin de fer d' : Pétition demandant un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 108.

Bill reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 131. Rapporté, 137. Lu 3e fois et passé, 137. S.R., 210. Chap. 61, 53 Vic., 1890.

PACIFIQUE, Cie du chemin de fer Canadien du : Acte concernant la Cie de chemin de fer de jonction de Goderich et du.—(Voir Goderich.)

Acte relatif à une vente entre la Cie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique et la—.(Voir Pontiac.)

Pétition demandant un acte confirmant l'achat du chemin de fer de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan, 36. Rapportée, 43.

Bill reçu et lu 1re fois, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 111. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 118. S.R., 153. Chap. 82, 53 Vic., 1890.

Pétition pour modification de sa charte, 28. Rapporté, 58. Règle 51e suspendue, 58.

Bill reçu et lu 1re fois, 80. Règle 41e suspendue, 80. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 80. Rapportée, lu 3e fois et passé, 83. S.R., 152. Chap. 47, 53 Vic., 1890.

Pétition demandant un acte ratifiant une convention entre la Cie du chemin de fer de Montréal et Occidental et la—, 40. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 126. Rapporté, 137. Lu 3e fois et passé, 137. S.R., 210. Chap. 67, 53 Vic., 1890.

PACIFIQUE D'ONTARIO, Cie du chemin de fer du—

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 115. Rapporté, 124. Règle 49e suspendue, 124. Pétition demandant un acte qui amende son acte d'incorporation, 124. Rapporté, 169.

Bill reçu et lu 1re fois, 222. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 228. Rapporté, 234. Lu 3e fois et passé, 234. S. R., 285. Chap. 57, 53 Vic., 1890.

PAINT, HENRY N., et autres. (Voir Louisbourg.)

- PAINT, HENRY W., et autres. (*Voir Inverness.*)
- PAPETERIE PUBLIQUE : Rapport du département des impressions et de la—224.
- PAQUET, THÉODULE : Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit nommé messenger permanent, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.
- PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES : Copie du règlement pour l'administration du, 27.
- PARKER, S. J., et autres.—
Pétition de la Cie du chemin de fer d'Owen-Sound et du Lac Huron, 54. Rapporté, 108.
- PARLEMENT. OUVERTURE DU—Communication du secrétaire du gouverneur-général, 2. Discours de Son Excellence, 2. Prorogation, 287.
Comité des privilèges du parlement, 7.
- PARLEMENT IMPÉRIAL : Motion pour une représentation canadienne dans le, 122. Retirée, 122.
- PATRONS : Pétitions des Chevaliers du Travail demandant l'adoption d'un bill obligeant les patrons à indemniser leurs employés pour lésions ou blessures reçues par ceux-ci, 36.
- PEARSALL, GEORGES, et autres—Pétitions contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- PÊCHERIES, Rapport relatif à la protection des—1889, 103.
- PÊCHERIES DES COMTÉS DE RICHELIEU ET DE BERTHIER. (*Voir Adresse.*)
- PÊCHEURS, Acte pour mieux garantir la sécurité des—
Bill présenté et lu 1re fois, 22. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 34. En comité, 44. Rapporté, 45. Amendements agréés, 45. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 48.
- PÉNITENCIER DE NEW-WESTMINSTER : Adresse pour copie de la correspondance entre le ministère de la justice et le—(*Voir adresse.*)
- PÉNITENCIER DE SANIT-VINCENT DE PAUL : Adresse pour état des dépenses de voyage de l'inspecteur des pénitenciers au—, 256.
Adresse pour correspondance entre le gouvernement et G. O. Bourbonnais pour services au—, 259.
- PEUPLE, Banque du—(*Voir Banque.*)
- PHILIPS, J. M., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- PICTOU, Acte modifiant les actes relatifs au havre de—
Bill reçu et lu, 1re fois, 268. Règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 268. En comité, 268. Rapporté, 268. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 285. Chap. 18, 53 Vic., 1890.
- PILOTAGE, Acte à l'effet de modifier l'Acte du—Ch. 8 des S. R.
Bill présenté et lu 1re fois, 245. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 252. Comité remis, 256, 260. En comité, 263. Rapporté avec amendements, 264. Amendements agréés, 264. Lu 3e fois et passé, 264.
- PLUIE, Rivière la :—Compagnie d'estacades. (*Voir Estacades.*)

POLICE FÉDÉRALE. Etat de la—pendant l'année 1889, 14.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1889. Rapport, 131.

PONT DE CHEMIN DE FER DE LA LIGNE RIVERAINE. (*Voir Ligne.*)

PONT D'HIVER POUR CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE DÉTROIT :

Pétition demandant un acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie du—et de changer le nom de la Cie en celui de Cie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit, 26. Rapportée, 123.

Bill reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 154. Rapporté, 164. Amendé, 181. Lu 3e fois et passé, 181. Amendement agréé par les Communes, 202. S.R., 210. Chap. 90, 53 Vic., 1890.

PONT INTERPROVINCIAL, Cie du : Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu, 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 113. Rapporté avec un amendement, 125. Amendement agréé, 130. Question d'ordre soulevée, 130. Lu 3e fois et passé, 131. Amendement agréé par les Communes, 148. S.R., 210. Chap. 92, 53 Vic., 1890.

PONT DE MONTRÉAL. Cie du :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 42. Rapportée, 141.

Pétitions en faveur du bill, 159, 188.

Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 189. Rapporté, 197. Lu 3e fois et passé, 197. S. R., 210. Chap. 93, 53 Vic., 1890.

PONT DU SUD DU CANADA. Cie du :

Pétition demandant de prolonger le délai d'achèvement de ses travaux, 25. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 81. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 90. Rapporté, 99. Lu 3e fois et passé, 99. S. R., 152. Chap. 91, 53 Vic., 1890.

PONTIAC AU PACIFIQUE. Cie du chemin de fer de : Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 69. Rapportée, 76. Règle 49e suspendue, 77. Pétition demandant un acte qui amende son acte constitutif, 82. Rapportée, 92.

Bill reçu et lu, 1re fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 154. Rapporté, 164. Amendé en Chambre sur division, 181. Lu 3e fois et passé, 182. Amendements amendés par les Communes, 203. Agréés par le Sénat, 205. S. R., 285. Chap. 68, 53, Vic., 1890.

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 191. Rapportée, 196. Règle 49e suspendue, 197. Pétition demandant un acte à l'effet de faciliter l'achat par la—de l'embranchement de chemin de fer entre Hull et Aylmer, appartenant à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 197. Rapportée, 207. Règle 51e suspendue, 207.

Bill reçu et lu 1re fois, 222. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 228. Rapporté, 234. Lu 3e fois et passé, 234. S. R., 285. Chap. 69, 53 Vic., 1890.

PORT-ARTHUR, DULUTH ET L'OUEST, Cie du chemin de fer de—

Pétition pour modification de sa charte, 15. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 62. Rapportée, 78. Lu 3e fois et passé, 78. S. R., 152. Chap. 76, 53 Vic., 1890.

- PORTAGE-LA-PRAIRIE À LA MONTAGNE-AUX-CANARDS, Cie du chemin de fer du :—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 36. Rapportée, 140.
- PRATT, FRANK, et autres :—Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la
cruauté envers les animaux, 35.
- PRATT, EDWARD, C., et autres :—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des
oiseaux au lâcher, 26.
- PRÉFONTAINE, R., et autres ;—Pétition de la Cie manufacturière de Chambly, 42.
Rapportée, 91.
- PRINCE-ÉDOUARD, ILE DU : Motion en faveur d'un tunnel entre l'—et la terre ferme,
193. Amendement proposé, 194. Retirée, 194.
- PRIVILÈGES, Comité des—Nommé, 7.
- PROCLAMATIONS I À IX.
- PROTECTION DES FEMMES ET DES ENFANTS, Société pour la : Pétition demandant des
amendements au bill modifiant la loi criminelle, 246.
- PROWSE, SAMUEL : Nommé sénateur, 3. Présente son bref, 4. Prête serment, 5.
Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 5.
- PUISSANCE, Cie de dépôt d'entrepôt et de prêt de la—(Voir Dépôt.)

QU'APPELLE, DU LAC LONG ET DE LA SASKATCHEWAN : Cie de chemin
de fer et de vapeurs de la—(Voir Pacifique.)

QUEBÉC, Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les actes concernant les com-
missaires du havre de—

Bill présenté et lu 1re fois, 63. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général,
74. En comité, 88. Rapporté, 88. Lu 3e fois, passé et envoyé aux
Communes, 88.

RAPPORTS ET ÉTATS STATISTIQUES :—

- De la bibliothèque, 7.
- Du département du revenu de l'intérieur de l'année fiscale expirée le 30 juin
1889, 11.
- De la police fédérale pendant l'année 1889, 14.
- Du département des Sauvages pour l'année 1889, 18.
- Des affaires de la compagnie de prêt et de placement Britannique-Canadienne
pour l'année 1889, 49.
- Du ministre des chemins de fer et canaux pour l'année fiscale du 1er juillet
1888 au 30 juin 1889, 54.
- 22e du département de la marine pour l'année terminée le 30 juin 1889, 60.
- De A. F. Wood, sur l'enquête qu'il a faite au sujet du canal Welland, 87.
- Relatif à la protection des pêcheries du Canada pour 1889, 103.
- Du commissaire du corps de police à cheval du Nord-Ouest, 1889, 131.
- De Collingwood Schreiber, ingénieur en chef, sur l'achèvement de la section
de Harvey-Moncton du chemin de fer de la Ligne Courte, 215.
- Supplémentaire sur l'enquête du canal Welland, 231.
- Et états statistiques des chemins de fer du Canada, 1889, 258.
- Du département des impressions et de la papeterie publiques, 1889, 284.
- RATTEY, P. : Rapport du comité des comptes contingents recommandant une augmen-
tation de salaire, 279. Adopté sur division, 280.

READ (Quinté) L'HON. M. : Attire l'attention de la Chambre sur la proposition d'exporter par le Canada les bestiaux des Etats-Unis, 52.

RÈGLEMENTS POUR LE CONTRÔLE ET L'ADMINISTRATION DU PARC CANADIEN DES MONTAGNES-ROCHEUS : Copie présentée à la Chambre, 27.

RÈGLEMENTS SANCTIONNÉS PAR LE CONSEIL PRIVÉ RELATIVEMENT AUX TERRES FÉDÉRALES : Copie des—Présentée à la Chambre, 27.

RÈGLES DE LA CHAMBRE SUSPENDUES :

51e—44, 58, 109, 157, 169, 170, 207, 252, 269, 280.

49e—77, 124, 142, 157, 197, 252, 269, 280.

41e—80, 95, 149, 222, 252, 265, 267, 268, 269, 280, 281, 282, 283.

57e—92, 192, 207, 252, 280.

61e—95, 252, 269, 280.

63e—95.

14e—252, 269, 280.

59e—269.

RÉVÉLATION DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS OFFICIELS : Acte à l'effet de prévenir la—

Bill présenté et lu 1er fois, 87. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 107. En comité, 115. Rapporté, 115. Amendé, 120. Lu 3e fois et passé, 120. Passé par les Communes, 203. S. R., 210. Chap. 10, 53 Vic. 1890.

REVENU DE L'INTÉRIEUR : (*Voir Intérieur.*)

RIDDLE JOHN, et autres : Pétition de la Cie du chemin de fer de Jonction de Hamilton, 40. Rapportée, 91.

RIGGS, C. H., et autres : Pétition contre le bill qui restreint le tir des oiseaux au lâcher, 47.

RITCHIE, LADY, et autres : Pétition de la Société Humaine, en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 35.

RITCHIE, L'HONORABLE SIR WILLIAM JOHNSTON : Le Sénat est informé qu'il viendra sanctionner les bills, 151, 204. Vient sanctionner les bills, 152, 209.

RIVERAINE : Cie du pont de chemin de fer de la Ligne—(*Voir Ligne.*)

ROBITAILLE, LOUIS : Rapport du comité des comptes contingents lui accordant un congé, 86. Adopté, 87.

ROSS J. C., et autres : Pétition de la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, du lac Erié et du Pacifique, 26. Rapporté, 43.

ROSS J. S., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 26.

RUPERT, LORD EVÊQUE DE LA TERRE DE :—Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 40.

RUTLEGE, JAMES, et autres : Pétition en faveur du bill demandé par la Cie Napanee Tamworth et Québec, 136.

SAINTE-BONIFACE, Corporation de : Pétition demandant un octroi de terre à la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, 60.

SAINTE-LAURENT, Cie de chemin de fer et de pont international du : Pétition demandant un acte d'incorporation, 28. Rapportée, 76.

SAINT-STEPHEN, Banque de. (*Voir Banque.*)

SAINT-THOMAS, Bureau de Commerce de: Pétition pour un taux uniforme pour le port des lettres, 111.

SAINTE-CATHERINE & NIAGARA, Cie du chemin de fer Central de: Pétition demandant des modifications à sa charte, 54. Rapportée, 91.

Bill reçu et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 113. Rapporté avec amendement, 119. Amendement agréé, 126. Lu 3e fois et passé, 126. Amendement agréé par les Communes, 148. S.R., 210. Chap. 54, 53 Vic. 1890.

SAGE, RUSSELL, et autres: Pétition. (*Voir ligne riveraine.*)

SANFORD, L'HON. W. E.: Pétition de la Cie du chemin de fer et de colonisation de la Saskatchewan, 15. Rapportée, 30.

SASKATCHEWAN, Cie de chemin de fer et de mines de la: Pétition demandant d'amender son acte constitutif, 26. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1re fois, 150. 2e lecture remise, 154. Lu 3e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 162. Rapporté avec amendement, 185. Amendement agréé, 185. Lu 3e fois et passé, 185. Amendement agréé par les Communes, 202. S.R., 210. Chap. 88, 53 Vic., 1890.

SASKATCHEWAN, Cie de chemin de fer et de colonisation de la: Pétition demandant un acte d'incorporation, 15. Rapportée, 30.

SAULT SAINTE-MARIE & LA BAIE D'HUDSON, Cie du chemin de fer du—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 25. Rapportée, 30.

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 62. Rapporté, 77. Lu 3e fois et passé, 77. S. R., 152. Chap. 64, 53 Vict., 1890.

SAUNDERS, ALFRED, et autres:—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 76.

SAUVAGES: Acte modifiant l'acte de l'avancement des—chap. 44 des S. R.

Bill reçu et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 232. En comité, 237. Rapporté avec amendements, 238. Amendements agréés, 238. Lu 3e fois et passé, 238. Amendements agréés par les Communes, 257. S. R., 285. Chap. 30, 53 Vic., 1890.

Acte ayant pour objet de modifier de nouveau l'acte des—chap. 43 des S. R.—
Bill présenté et lu 1re fois, 215. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 228. Comité remis, 233. En comité 238. Rapporté avec amendements, 238. Amendements agréés, 238. Lu 3e fois et passé, 247. Amendé par les Communes, 270. Amendements agréés, 270. S. R., 285. Chap. 29, 53 Vic., 1890.

Rapport du département des—1889, 18.

SCHREIBER, COLLINGWOOD. Rapport sur la section Harvey-Moncton de la Ligne-Courte, 215.

SCIURES DE BOIS DANS LA RIVIÈRE OTTAWA: Pétition demandant un acte qui défende de jeter les—40. Adresse au sujet des rapports sur les sciures jetées dans l'Ottawa, 14. Réponse, 112.

SCOTT, J. G., et autres: Pétition. (*Voir Victoria au Sault Sainte-Marie.*)

SCUDDS, GEORGE, et autres: Pétition contre le bill qui restreint le tir des oiseaux au lâcher, 47.

SÉANCES DU SÉNAT : Séances du soir, 193, 208, 217, 232, 248, 259, 267, 282. Deux séances séparées le même jour. Motion adoptée, 260. Séances, 261.

SEARS, JOHN, et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 68.

SELDON, JOHN, et autres . Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

SÉNATEURS :

Nouveaux sénateurs :—

M. Prowse, 3.

M. Boulton, 3-4.

M. Longheed, 4.

M. Murphy, 18.

M. Masson, 38.

M. McLaren, 93.

Ajoutés aux comités, 37, 41, 45, 102, 116.

Motion de l'honorable M. Poirier proposant qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté demandant que les sénateurs soient nommés par les législatures provinciales, 208. Retirée, 208.

SIGSWORTH, JOHN, et autres : Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

SIMMERS, HERMANN, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 47.

SIMPSON, WILLIAM C. : Pétition de la société White Cross, demandant certains amendements au bill modifiant la loi criminelle, 262.

SMITH, GEORGE T. : Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à—

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 189. Rapporté, 191. Règle 57e suspendue, 192. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 192. Rapporté, 208. Amendé, 215. Lu 3e fois et passé, 215. Amendements agréés par les Communes, 239. S. R., 285. Chap. 107, 53 Vic. 1890.

SMITH, VERNON : Rapport du comité des ordres permanents recommandant qu'il soit nommé page, 48. Renvoyé au comité, 52. Nouveau rapport, 86. Adopté, 105.

SMITH, CHARLES, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.

SOMERVILLE, H., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.

SOREL, Corporation de la ville de : Pétition demandant l'adoption du bill constituant en corporation la Cie du pont de Montréal, 159.

SOUTTER, ALEXANDER : Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit promu à la fonction de 2e commis anglais, 47. Adopté, 52.

SPARHAM, GEORGE E., et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

STATISTIQUE DU TRAVAIL :—(Voir travail).

STEPHEN, R. W. : Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit promu à la fonction de 1er commis anglais, 47. Adopté, 52.

- STEVENS, HENRY M., et autres :** Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 64.
- STEVENSON, R., et autres :** Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.
- STORMONT DUNDAS ET GLENGARY :** Corporation des comtés unis de—Pétition demandant l'adoption du bill des chemins de fer relativement au drainage, 64.
- SUBSIDES :** Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes pour les dépenses du service public—
- Bill reçu et lu 1re fois, 271. Lu 2e fois, règle 41e suspendue, lu 3e fois et passé, 282. S. R., 286. Chap. 1, 53 Vic. 1890.
- SUBVENTIONS POUR AIDER À LA CONSTRUCTION DES LIGNES DE CHEMINS DE FER Y MENTIONNÉES,** Acte autorisant l'octroi de—
- Bill reçu et lu 1re fois, 270. Lu 2e fois sur division, 282. Règle 41e suspendue, lu 3e fois et passé, 282. S. R., 286. Chap. 2, 53 Vic., 1890.
- SUBVENTIONS EN TERRES À CERTAINES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER,** Acte autorisant l'octroi de—
- Bill reçu et lu 1re fois, 270. Lu 2e fois, règle 41e suspendue, lu 3e fois et passé, 282. S. R., 286. Chap. 4, 53 Vic., 1890.
- SUBVENTIONS EN TERRES À CERTAINES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.** Acte modifiant l'acte de la 52e Vic., ch. IV, intitulé : " Acte autorisant l'octroi de—
- Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 96. En comité, 106. Rapporté, 106. Lu 3e fois et passé, 106. S. R., 152. Chap. 3., 53 Vic., 1890.
- SUD DU CANADA,** pont du—(Voir pont.)
- SULLIVAN, E., et autres :** Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.
- SUMMERSIDE,** Banque de—(Voir banque.)
- SÛRETÉ POUR DÉPÔT, ENTREPÔTS ET PRÊTS,** dite des Banquiers du Canada, Cie de—(Voir Dépôts.)
- SWIFT, THOMAS, et autres :** Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.
- SYNDICAT DE CHARITÉ DE LA BANQUE D'ÉPARGNES DE TORONTO—**
- Pétition demandant un acte au sujet du placement de ses fonds, 40. Rapportée, 43. Règle 51e suspendue, 44.
- Bill présenté et lu 1re fois, 44. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 59. Rapporté, lu 3e fois et passé, 93.
- Droit payé pour le dit bill remis, 100. Passé par les Communes, 131. S. R., 209. Chap. 40, 53 Vic., 1890.

TARIF, l'hon. M. Reesor attire l'attention de la Chambre sur le, 259.

TAYLOR, C. W., et autres : Pétition en faveur de l'acte demandé par la Cie de Napanee, Tamworth et Québec, 136.

TAYLOR, JOHN, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.

TAYLOR THOMAS et autres.—Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

TEMPÉRANCE, Acte à l'effet de modifier l'Acte de—du Canada—

Bill présenté et lu 1re fois, 194. Rayé de l'ordre du jour, 205.

TEMPÉRANCE, Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de—du Canada.

Bill reçu et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, 215. Rapporté, 216. Lu 3e fois et passé, 216. S. R., 285. Chap. 27, 53 Vic., 1890.

TEMPS UNIQUE : Pétition demandant une loi établissant un—au Canada, 159.

ACTE CONCERNANT LA MESURE DU TEMPS :—

Bill présenté et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois sur division et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 200. Rapporté, 219. Rapport adopté, 220. Bill retiré, 220.

TERRES FÉDÉRALES.—

Bill présenté et lu 1re fois, 256. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 260. Bill rayé de l'ordre du jour, 263. Copie des règlements, 27.

TERRES PUBLIQUES, Acte concernant des concessions de—

Bill présenté et lu 1re fois, 142. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 153. En comité, 159. Rapporté, 160. Lu 3e fois et passé, 161. Passé par les Communes, 223. S. R. 285. Chap. 6, 53 Vic., 1890.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST. (*Voir Nord-Ouest.*)

THIBAudeau, J. R., et autres : Pétition (*Voir Pont de Montréal.*)

THISTLE, W. R. : Pétition de la Cie d'Estacade de la Rivière-la-Pluie, 25. Rapportée, 30.

THOMAS, J. A., et autres : Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

THOMAS, WOLFERSTAN, et autres : Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.

TILSONBOURG, LAC ÉRIÉ ET PACIFIQUE, Cie du chemin de fer de—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 26. Rapportée, 43.
Bill reçu et lu 1re fois, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 74. Rapporté, lu 3e fois et passé, 83. S. R., 152. Chap. 56, 53 Vic., 1890.

TIR DES OISEAUX AU LACHER. (*Voir Oiseaux.*)

TORONTO, Bureau de commerce de la cité de—(*Voir Bureau.*)

TORONTO, Corporation de la cité de—Pétition demandant la confirmation d'un acte de la législature provinciale relativement à la rivière Don, 36. Rapportée, 91.

Pétition pour l'adoption d'une loi établissant un temps unique au Canada, 159.

TRAVAIL, Assemblée "Capitale" n° 5222 des Chevaliers du—d'Ottawa: Pétitions pour divers objets, 35, 36, 54.

Acte à l'effet de voir à la compilation et publication de la statistique du—
Bill reçu et lu 1re fois, 268. Règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 268. En comité, 281. Rapporté, 281. Lu 3e fois et passé, 281. S. R., 285. Chap. 15, 53 Vic., 1890.

TUDORS, WILLIAM C., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 69.

TUNNELL ENTRE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD ET LA TERRE FERME—

Motion, 193. Motion retirée, 194.

VAN INGEN, W. H., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

VAUDREUIL ET PRESCOTT, Cie du chemin de fer de—(Voir Montréal et Ottawa.)

VICTORIA AU SAULT SAINTE-MARIE, Cie du chemin de fer de Jonction de—

Pétition demandant l'extension du délai d'achèvement de ses travaux, 47.
Rapportée, 76.

Bill reçu et lu 1re fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 116. Rapporté, 137. Lu 3e fois et passé, 137. S.R., 210. Chap. 53, 53 Vic., 1890.

VIVIAN, H. H., et Cie: Acte concernant—(limitée.)

Bill reçu, lu la 1re fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 202. Rapporté, 207. Règles 51e et 57e suspendues, 207-8. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 208. Rapporté, 224. Lu 3e fois et passé, 225. S.R., 285. Chap. 104, 53 Vic., 1890.

WADLEIGH, JOHN, et autres: Pétition pour faire exempter de droits les denrées pour les animaux et les engrais, 54.

WAGOR, J. D., et autres: Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.

WAKEFIELD, THOMAS, et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 98.

WALKER, C. A., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 47.

WALKER, EMILY, Acte pour faire droit à,—

Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 21. Pétition demandant un bill de divorce, 25. Rapportée, 32. Rapport adopté, 37. Nouvelle pétition, 47. Rapportée, 50. Rapport adopté, 50.

Bill présenté et lu 1re fois, 50. Rapport du comité des divorces, 83. Adopté, 84. Certificat du greffier du Sénat, 87. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 88. Rapporté, 180. Rapport adopté sur division, 190. Lu 3e fois sur division et passé, 194. Témoignages envoyés aux Communes, 195. Honoraires remboursés, 235.

WALLACE, JAMES E., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 75.

- WALLACE, N. CLARKE, et autres: (*Voir* Orangiste.)
- WALLIS, JOHN S., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- WALSH, F. McLEAN, et autres: Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 29.
- WELLAND: Rapport sur l'enquête du canal—, 87. Rapport supplémentaire, 231.
- WELLER, Le juge,—et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 26.
- WHELAN, CHARLES, et autres: Pétition en faveur du bill relatif à la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 143.
- WHITE CROSS, Société:—Pétition demandant certains amendements au bill modifiant la loi criminelle, 262.
- WICKSTEED, R. J., et autres: Pétition en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 57.
- WIGGINS, JOHN: Adresse au sujet de la démission de,—du pénitencier de New Westminster. (*Voir* Adresse.)
- WILTSHIRE, JOHN, messenger du bureau de distribution: Augmentation de salaire recommandée par le comité des impressions, 192. Adopté, 260.
- WINFIELD, THOMAS, et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 50.
- WINNETT, JOHN E., et autres: Pétition contre le bill qui restreint le tir des oiseaux au lâcher, 47.
- WINNIPEG A LA BAIE D'HUDSON, Acte concernant la compagnie du chemin de fer de—
Bill reçu et lu 1re fois, 269. Règles suspendues, bill lu la 2e fois et renvoyé à un comité général, 280. En comité, 280. Rapporté avec amendement, 280. Amendement agréé, 281. Lu 3e fois et passé, 281. Amendement agréé par les Communes, 283. S.R., 286, chap. 80, 53 Vic., 1890.
- WOOD, THOMAS R., et autres: Pétition contre le bill pour restreindre le tir des oiseaux au lâcher, 60.
- WOOD, A. F.: Rapport sur l'enquête du canal Welland, 87. Adresse pour un état détaillé des sommes payées à,—au sujet de l'enquête du canal Welland, 211. Adresse pour copie du 2er rapport sur l'enquête du canal Welland, 230. Rapport supplémentaire sur l'enquête du canal Welland, 231.
- Y**ARKER, GEORGE W.: Pétition. (*Voir* Banque du comté de York.)
- YORK, Banque du comté de. (*Voir* Banque.)
- YOUNG, CHARLES: Rapport du comité des comptes contingents recommandant qu'il soit promu à la fonction de 3e commis anglais, 48. Adopté, 52.